MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INVENTAIRE GÉNÉRAL
DES
RICHESSES D'ART
DE LA FRANCE

PROVINCE

MONUMENTS RELIGIEUX

TOME QUATRIÈME



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1902

1er *Fascicule.*



CATHÉDRALE D'ANGERS

CATHÉDRALE D'ANGERS

ÉGLISE DE SAINT-MAURICE

Histoire. — *La cathédrale d'Angers, orientée au N.-O., comporte, dans son état actuel, une nef unique, construite au onzième siècle, remaniée et voûtée au douzième. Le transept droit et la première partie du chœur sont de la fin du douzième siècle. Le transept gauche, le protongement du chœur et le chevet de l'église sont du treizième siècle. La chapelle, à droite de la nef, a des parties du douzième, du treizième, du quinzième et du dix-septième siècle. La chapelle correspondante, à gauche, est du quinzième siècle. Une crypte funéraire* (*fermée*), *sous la nef, date de* 1763.

Il y avait une église à Angers dès le cinquième siècle.

On n'a retrouvé aucune trace de cette primitive église, très vraisemblablement dédiée à Notre-Dame, bien qu'une tradition rapporte que sa dédicace à saint Maurice fut faite par saint Martin, évêque de Tours, qui y avait apporté, — ou tout au moins envoyé, — une fiole de sang du chef de la légion thébaine. Dès 770, *nous voyons le Roi accorder des privilèges à l'église « dédiée à saint Maurice ». Ce double vocable de Notre-Dame et de Saint-Maurice lui fût conservé, comme en témoignent des chartes du onzième siècle, où il est question de l'église construite à Angers,* « in honorem sancte Dei Genitricis Marie beatique Mauritii ».

Une deuxième église ou oratoire a laissé dans la nef des traces de substructions à une profondeur d'environ trois mètres, permettant d'en reconnaître le plan, carré long de 10m,75. *Son mur de chevet, avec joints marqués à l'ocre rouge, a été observé en* 1757, *et en* 1763 *au haut de la nef, sous l'ancien sanctuaire, et encore en* 1890, *en face du pilier de la nef, à droite, dans le transept, quand on a creusé le sol pour des travaux de canalisation.*

Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de construction de cet édifice. Les uns l'attribuent à Dagobert, d'autres à Pépin, d'autres encore à Charlemagne.

C'est au portail de cette seconde église qu'aurait été inhumée, en 819, *Hermengarde, femme de Louis le Débonnaire.*

L'édifice était en ruine lorsque l'évêque Hubert de Vendôme, aidé des libéralités de son père, vicomte de Vendôme, entreprit de le reconstruire sur un plan beaucoup plus vaste, en forme de trident; la dédicace de cette nouvelle église eut lieu le 17 *des calendes de septembre* (16 *août*) 1030.

A peine consacrée, l'église Saint-Maurice était brûlée, le 27 *septembre* 1032, *en même temps que l'évêché voisin et l'abbaye de Saint-Aubin. On accusa de ce crime Foulques Nerra, comte d'Anjou, mais sans preuves certaines.*

Il fallut réédifier le monument. D'après les recherches archéologiques faites par Grandet, au dix-septième siècle, et, de nos jours, par MM. de Farcy, Godard-Faultrier et G. d'Espinay, il paraît démontré que l'église dédiée par Hubert de Vendôme avait trois nefs. Le nouvel édifice n'en comporte qu'une, mais aussi large à elle seule que les trois nefs précédentes réunies. Les murailles extérieures des deux nefs secondaires qui faisaient partie de l'église détruite, — murailles dont la base en petit appareil se voit encore, — furent utilisées pour la construction du nouveau vaisseau. La grande nef unique d'aujourd'hui doit à cette particularité sa largeur exceptionnelle.

L'évêque Ulger, mort en 1149, *était inhumé dans cette nef. Sous son épiscopat, avaient été bâtis la façade, les piliers ajoutés, pour soutenir les retombées des voûtes, aux contreforts extérieurs plus gros que les anciens, dans la partie correspondante à ces piliers, ainsi que les deux tours jusqu'aux flèches, et les arcades intérieures soutenant les galeries.*

D'abord couverte d'une charpente avec poutres et tirants, l'église nouvelle était voûtée en pierre dès 1150, *par les soins de l'évêque Normand de Doué, qui y consacra* 800 *livres.*

Le Calendrier de l'église d'Angers dit que, sous le même évêque (1125 *à* 1149), *le chanoine Hugues de Semblançay, chantre de Saint-Maurice, mort vers* 1170, *remplaça toutes les fenêtres de bois de la nef, sauf trois, par des* vitraux *peints, précieux spécimens de l'art du verrier au douzième siècle, encore conservés en partie.*

Le chœur *de l'église fut terminé par Raoul de Beaumont* (1178-1198). *Sous l'épiscopat du même évêque les chanoines établirent sur leur ancien dortoir le* transept droit *tel qu'on le voit aujourd'hui.*

Vers la même époque, fut construit devant la façade principale un porche extérieur, *démoli en* 1806, *et dont les colonnes engagées, visibles encore, sont certainement bien antérieures à la date de* 1336-37 (*épiscopat de Foulques de Mathefelon*) *à laquelle on a reporté cette construction.*

Un violent ouragan renversa la tour du nord en 1192.

Le transept gauche *fut bâti, de* 1236 *à* 1240, *par le Chapitre, après convention passée avec l'évêque Guillaume de Beaumont, qui exigea, en échange du terrain pris sur l'évêché, l'établissement d'un escalier et d'une porte de communication directe avec la demeure épiscopale : c'est le passage, refait en* 1699, *que l'on voit encore au fond de ce transept, à gauche. La direction des travaux fut confiée à* Étienne d'Azaires, *chanoine fabriqueur de Saint-Maurice, mort en* 1249.

Le chevet, *à partir de la moitié de la première travée du chœur, fut prolongé, après l'année* 1274, *dans le même style.*

Du treizième siècle aussi datent les remarquables vitraux du chœur.

Le quatorzième siècle n'est guère rappelé que par une verrière du transept droit. Quelques tombeaux aujourd'hui disparus appartenaient à la même époque.

La foudre et le feu causèrent maintes fois de grands dommages à l'église Saint-Maurice. Le 7 *juillet* 1451, *entre sept et huit heures du soir, les cloches furent fondues, ainsi que les orgues, et les clochers brûlés, à la suite de l'incendie allumé au chœur et communiqué à la partie inférieure des fenêtres de droite du transept gauche. M*e Guillaume Robin, *maître des œuvres du roi de Sicile, refit la maçonnerie. L'année suivante* (1452-1453), Perrin Verrier *et* Pierre Gillart, *maîtres charpentiers, reconstruisirent, au prix de cent écus d'or neufs, le petit clocher dit « le haranier » qui venait d'être renversé par le vent, au-dessus de l'intertransept, avec aiguille haute de* 50 *pieds, terminée par une croix en cuivre, accompagné de deux archers entre deux grandes fleurs de lis, sur la plate-forme, le tout doré par l'orfèvre* Pierre Marques.

En même temps (1451), Guillaume Robin « *râclait* » *toute l'église pour la blanchir à la craie détrempée dans la colle, en marquant à l'ocre les joints des pierres ; il construisait aussi quatre autels dans le transept gauche.* André Robin (*son frère peut-être*), *maître vitrier, faisait tout de neuf* (1451-1452) *les vitraux que l'on voit encore à la rosace du transept gauche :* « *l'ousteau du pignon de vairre de couleurs... cet en celuy figurer le* Jugement avec les XII Signes, *c'est assavoir* Aries, Taurus,

comme autrefois a esté... et les deux vitres du cousté de ladite crouèzée de vairre blanc historié à histoires ou ymaiges revêtues de chappiteaulx... pour le prix de 15 *soulz chacun pié de verre en carré.* »

L'artiste répare aussi, en 1454, *la rose de la chapelle des Chevaliers* (*transept droit*), *les vitres du chevet* (72 *pieds de verre*) *et toutes celles de la nef* (90 *pieds de verre*), *à l'exception des deux fenêtres au haut de la nef, côté droit; il met* 30 *pieds de verre de couleur aux deux fenêtres du transept droit, côté de la sacristie, en* 1463.

En 1466, *Hugues Fresneau faisait élever la* chapelle latérale de gauche, *dédiée à sainte Anne. On augmentait en même temps la* chapelle latérale de droite, *sous le vocable du Crucifix, dont la partie soudée à la grande église date de la fin du douzième siècle.*

*C'était l'époque où les ducs d'Anjou, Louis II, Louis III et surtout René, venaient d'enrichir le Trésor d'objets précieux, entre autres de la célèbre tapisserie de l'*Apocalypse, *sans parler du Reliquaire et du magnifique mausolée que René d'Anjou faisait élever pour lui-même dans le chœur.*

En 1474, *le maître-autel fut reconstruit sous l'arc-doubleau qui sépare l'abside du chœur; il y resta jusqu'en* 1699.

En 1497, GUILLAUME COUÉ *et* MATHIEU LECOMTE *furent occupés à la restauration de la nef.*

Jusqu'en 1518, *les* flèches *de la cathédrale étaient couvertes en charpente. Après avoir fait venir, pour les visiter, des maîtres maçons de Chartres, et d'autres lieux sans doute* (*puisqu'on sait que l'évêque François de Rohan appela, en* 1518, *à Angers,* ROULAND LEROUX, *célèbre architecte normand, qui venait de surélever la flèche centrale de la cathédrale de Rouen*), *le Chapitre résolut de les rebâtir en pierre de Gouy, près Durtal, et de Saint-Aignan, près Blois.* MATHURIN GEORGES, MICHEL LE COUSTURIER, GUILLAUME BERTIN, PIERRE LOUVIGNÉ, *maîtres maçons, et* ANDRÉ COUSIN, *charpentier, commencèrent l'œuvre le* 4 *avril* 1518, *par la tour de gauche. Avant la fin de l'année, quatre lucarnes étaient achevées; au-dessus de chacune d'elles on avait placé une statue assise d'homme d'armes, lance dorée au poing, en tuffeau, haute de* 5 *pieds et demi, œuvre de l'imagier* MACÉ BRIAND, *à qui elles furent payées* 37 *livres tournois* 10 *sols; elles furent peintes et dorées par* ROLAND LAGOUZ.

Le 30 *avril* 1519, *la croix à doubles croisillons, pesant* 386 *livres, en cuivre doré, fondue par* NICOLAS FROTTÉ, *et contenant des reliques dans une boîte de plomb, dominait le faîte de l'édifice. Autour des clochetons, qui s'élevèrent ensuite aux quatre angles,* MACÉ BRIAND *plaça les Douze Apôtres, hauts de quatre pieds et demi.*

Dès le 5 *avril* 1521, PIERRE LOUVIGNÉ, *maître maçon de Tours, devait refaire la pointe du clocher nord, qui ne fut terminée tout à fait qu'après cinq ans et demi de travail, et coûta* 3,864 *livres* 17 *sous* 2 *deniers.*

En 1532, *un incendie faillit ruiner cette même tour. Le* 18 *octobre* 1533, *nouveau sinistre : les sonneurs, mettant en branle la grosse cloche pour célébrer la nouvelle de l'entrevue du pape Clément VII avec François Ier à Marseille, en vue du mariage du futur roi Henri II et de Catherine de Médicis, mirent le feu au clocher nord, dont la charpente fut entièrement brûlée, ainsi qu'une partie de la charpente du clocher de droite. Les flammes s'étendirent même à la charpente de la nef, fondirent cinq cloches, endommagèrent soixante-neuf panneaux des verrières du douzième siècle et occasionnèrent une dépense qu'on évalua d'abord à* 50,000 *livres tournois. Les frais, jusqu'en* 1540, *s'élevèrent en réalité à* 17,406 *livres, payés par*

des libéralités particulières, avec le patronage du Roi et les encouragements du Pape, qui, à cette occasion, accorda des indulgences. Les pierres de la tour du nord avaient été calcinées ; on dut la démolir. Le service religieux, pendant la durée des travaux, eut lieu aux Jacobins.

Le 12 *juin* 1534, *l'architecte angevin* JEAN DE LESPINE *fut chargé, moyennant* 10 *sols par jour, pour lui, de remplacer le beffroi en charpente et ardoises, en forme de pavillon, entre les deux flèches soutenant les deux plus grosses cloches de l'église. Les* 15,000 *livres tournois nécessitées par cette reconstruction furent en grande partie données par le Doyen du Chapitre, François de Chasteaubriant. L'épitaphe de* JEAN DE LESPINE, *dans l'église des Carmes d'Angers, rappelait la hardiesse de son œuvre, citée jusqu'à nos jours comme un prodige :*

.....la hardie entreprise
De la brave lanterne au pignon de l'église...

Léon Palustre fait remarquer que « sans souci du danger que pouvaient faire naître des combinaisons téméraires à force de hardiesse, on profita du voisinage d'un arc-doubleau pour suspendre en quelque sorte dans l'espace la lourde masse d'une troisième tour ». Grandet rapporte que « plusieurs étrangers les appellent, dans leurs Itinéraires, trois tours en l'air ».

Un peu plus tard, les huit grandes statues en pierre de saint Maurice et de ses compagnons furent exécutées par les imagiers angevins JEAN GIFFART *et* ANTOINE DES MARAYS, *au prix de* 8 *livres chacune, et placées en* 1540 *sur la façade.*

Le 27 *octobre de cette année,* ROLAND LAGOUZ « *étoffait* » *la frise où se lit l'inscription refaite après* 1831 ; *il peignait d'or et d'azur les plombs de la lanterne du beffroi, en* 1541.

C'est en 1543 *qu'on installait à cette place la nouvelle horloge de* DU JARDIN, *avec cadrans peints et dorés.*

Le 6 *avril* 1562, *les Huguenots, ayant pénétré dans l'église, après deux vaines tentatives, par la porte du transept de gauche, qui donnait dans le parterre de l'évêché, renversèrent les autels, brisèrent beaucoup d'objets d'art, notamment une statue de saint Maurille, en or, la châsse de saint Séréné et celle de saint René, exécutée aux frais du chanoine Guillaume Le Bacle, mort en* 1256, *pièce d'orfèvrerie avec bas-reliefs, représentant saint Maurille à l'autel et trois personnages portant saint René au baptême, le Christ entre saint Jean et Marie, au-dessous du Père Éternel bénissant, et les statues des Douze Apôtres, du Christ et de la Vierge, sous quatorze arcatures. Ils brûlèrent dans l'église même les bancs et rompirent la représentation du roi René et de sa femme au mausolée du chœur. Les Calvinistes occupèrent Saint-Maurice jusqu'au* 19 *avril. Les chanoines émigrèrent alors de nouveau à l'église et au couvent voisin des Jacobins (aujourd'hui la Gendarmerie).*

En 1617, *le jour de la Fête-Dieu (grande fête du* Sacre d'Angers), *la foudre frappa l'église à dix heures du soir ; elle brisa des chapiteaux, des vitraux, entre autres le grand vitrail de la façade et d'autres dans la nef au midi, « tous faicts de verre painct à images et histoires qui sont de grand prix », dit un document contemporain, et, au portail, dans le grand haut relief du tympan, la tête et une main du Christ, le Lion et l'Ange, attributs symboliques des Évangélistes.*

Le jour de Pâques 1649, *la foudre tomba de nouveau sur l'église et causa des*

dommages sérieux au porche extérieur. D'autres accidents arrivèrent ensuite aux clochers, car nous voyons faire défense, le 14 *février* 1687, *de dresser des illuminations et des feux devant l'église pour quelque cause que ce soit,* « *à cause des funestes accidents qui en arrivent* ».

De 1699, *datent d'importants remaniements. Le chœur, jusqu'alors placé dans l'intertransept, fut reculé à la place qu'il occupe aujourd'hui, et l'autel, rapproché sous l'arc triomphal, à la romaine, fut élevé du* 8 *janvier au* 16 *avril, temps pendant lequel les offices religieux furent encore célébrés au couvent des Jacobins. Les chanoines et l'évêque Michel Le Pelletier, cédant au dégoût de leur époque pour l'art du moyen âge, détruisirent le vieux jubé au haut de la nef, et vendirent quelques-unes des statues qui ornaient les tombeaux. Le chœur se trouvant resserré dans le chevet, on ne craignit pas, pour avoir plus de lumière, d'enlever aux verrières plusieurs panneaux et de les remplacer par du verre blanc. En* 1703, *le Chapitre aliéna l'Ange de vermeil qui portait la custode, au-dessus de l'autel, et, le* 30 *juillet suivant, lui substitua une crosse.*

Le grand autel à baldaquin fut construit en 1754, *sur les plans d'*ANTOINE-DENIS GERVAIS, *architecte et sculpteur du Roi, mort avant d'avoir achevé ce travail, qui fut terminé par son fils.*

Peu après, en 1760, *le Chapitre vendit au sieur Hardye, pour la somme de* 14,774 *livres, employées à la construction de cet autel et des nouvelles stalles du chœur, toutes les pièces d'orfèvrerie du douzième et du treizième siècles, notamment un parement d'autel en argent doré, donné, au douzième siècle, par Normand de Doué, et un autre parement en vermeil, donné par Guillaume de Beaumont. Dans le même lot figuraient les deux grandes statues de l'ancien autel, celle de saint Maurice, faite en* 1507, *argent doré, pesant* 64 *marcs* 7 *onces, et celle d'une Vierge-mère, donnée en* 1462 *par le doyen du Chapitre, Jean de la Vignolle, conseiller du roi René.*

De l'année 1763 *date* la crypte *funéraire des chanoines, affectée, depuis le Concordat, à la sépulture des évêques d'Angers.*

En 1769, SÉBASTIEN CRESCINI, *originaire* « *d'Assorda, au château de Tereglio, Italie* », *fixé à Angers par son mariage, fut chargé par la fabrique de* « *nettoyer et réparer en huile les tableaux des autels* » *du transept gauche.*

De 1778 *à* 1783 *datent les grandes boiseries du chœur décrites plus loin.*

Le 24 *août* 1781, *le Chapitre signe avec* PIERRE BORANI, *peintre italien, établi à Paris, un marché pour le badigeonnage de Saint-Maurice.*

A 1787 *remonte la destruction de presque toutes les tombes, épitaphes et inscriptions de fondations. Un grand nombre de plaques de cuivre avaient été vendues, dès le* 12 *mars* 1784, *à un fondeur.*

Le 9 *novembre* 1789, *sur l'invitation de l'évêque Michel Couët du Vivier de Lorry, le Chapitre envoya, pour les besoins de l'État, grand nombre de pièces d'orfèvrerie à la Monnaie.*

Plus de 2,003 *marcs de vermeil et argent furent enlevés au Trésor, en* 1792, *et envoyés à la Monnaie de Nantes.*

Le manuscrit de Lehoreau donne un curieux inventaire, au dix-huitième siècle, des reliques et reliquaires, ne comprenant pas moins de 46 *numéros. En* 1793, *tout ce qui restait au Trésor disparut, sauf un reliquaire de saint Vincent en forme de bras en bois, couvert de lames d'argent. On essaya aussi de brûler les boiseries du chœur; des traces d'incendie se voyaient encore, en* 1869, *du côté gauche. Les Cartulaires furent brûlés sur le Parvis S. Maurice, le* 30 *novembre.*

Le 8 *juin* 1794, *l'église devint le temple de l'Être suprême, avec l'inscription suivante au fronton du porche : « Le Peuple françois reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. »*

En 1797, *une estrade fut élevée au devant du maître autel, à l'ancien chancel, lorsque l'église devint le Temple décadaire pour la célébration du culte des Théophilanthropes. Au milieu de l'église s'élevait l'Autel de la Patrie, en bois sculpté* (*par* Pierre-Louis David), *aujourd'hui au Musée d'Angers.*

Par décret du 13 *octobre* 1802 *et par ordonnance épiscopale du* 20 *décembre suivant, la paroisse Saint-Maurice fut réorganisée, avec l'abbé François Touchet pour curé.*

En 1806, *le porche extérieur venait d'être recouvert d'ardoises par les soins de l'évêque Charles Montault, quand le Conseil général, sur les instances de* Desmarie, *architecte du département, refusa d'en entreprendre la restauration. Sa démolition fut opérée vers la fin de cette même année, par les soins de* Puységur *et* Desmarie, *en même temps que celle du petit vestibule de l'église paroissiale* (*chapelle de droite*), *qui fut elle-même diminuée d'une travée et coupée en biais vers le sud* (*architecte* Louis François). *Les murailles des deux transepts, en très mauvais état, furent reprises en sous-œuvre, à l'intérieur, en* 1822, *refaites même, à l'extérieur, au sud, en* 1824, *du haut des fenêtres jusqu'aux chéneaux. Une grande partie de l'édifice fut grattée et pavée en* 1828-1829.

Le 4 *août* 1831, *la foudre frappa pour la troisième fois les flèches de Saint-Maurice d'Angers, et le dôme central de* Jean de Lespine *s'écroula. Il fallut le reconstruire à partir des cintres de la baie centrale. Cette entreprise fut achevée en* 1839, *d'après l'ancien plan; mais l'architecte* A. de Gisors *remplaça les colonnes du dôme par des pilastres, et suréleva les baies et la coupole* (*dépenses*, 22,000 *francs*). *La flèche de gauche fut reprise à partir de la galerie* (1836-1838), *avec* 3,415 *journées de maçons*, 154 *d'appareilleurs*, 540 *de tailleurs de pierres*, 690 *de manœuvres et* 99 *de charpentiers* (*architecte* Binet). *La flèche de droite fut aussi reprise à partir des clochetons* (1838-1845) *par l'architecte* Robelin, *de Paris* (*entrepreneur, Jean Coudret, de Beaufort*). *On y dépensa* 68,000 *francs. Les* Annales archéologiques *se firent l'écho de protestations nombreuses contre ces plans, en* 1845. *Didron aîné écrivit qu'on ne « saurait les qualifier trop sévèrement ».*

Depuis ce temps, nous n'avons à enregistrer que des travaux d'entretien ou d'embellissement moins importants, et des projets toujours à l'étude. Dès le 10 *mai* 1848, *M.* Duvêtre, *architecte à Angers, dressa les plans d'un dégagement de la façade principale jusqu'à la Maine, à la suite d'une proposition faite au Conseil municipal d'Angers, le* 19 *août* 1841, *par le commandant Latour, rapporteur de la Commission du plan de la ville. Un escalier monumental de cinq volées, chacune de dix marches, devait descendre de la porte de Saint-Maurice à un péristyle décoré des statues de la Loire et de la Maine, qui furent dessinées par* David d'Angers. *Ce n'était là d'ailleurs que la reprise d'une idée émise dès* 1816 *par l'architecte* Leclerc.

Le 29 mars 1852, *l'architecte* Joly-Leterme *signa un projet, non encore exécuté, de reconstruction des deux façades de la chapelle paroissiale, dans le style général de la cathédrale.*

En 1861-1862, *l'autel S.-Maurice* (*dix-huitième siècle*), *démoli comme n'étant pas en harmonie avec le style général de l'église, fut aussitôt réédifié, et l'autel de Notre-Dame fut définitivement sauvegardé, ainsi que le grand autel à baldaquin, qu'il avait été question de transférer au Panthéon de Paris.*

Le 28 *juillet* 1860, *le grattage des voûtes fut autorisé, et exécuté vers* 1871, *avec reprise des chéneaux et couverture* (1880-1887); *les travaux furent arrêtés, faute de crédits supérieurs aux* 300,000 *francs dépensés à cet effet.*

Le 2 *mai* 1884, *M.* RAULIN, *architecte, avait dressé les plans et devis de reconstruction du* Porche. *M. le chanoine Vinçonneau avait offert de contribuer pour une somme de* 50,000 *francs à cette reconstruction; mais il ne fut donné aucune suite à ce projet.*

BIBLIOGRAPHIE

1° MANUSCRITS

1° *Archives du ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.* Direction des cultes (édifices diocésains).

Cathédrale d'Angers. 3 cartons, plans roulés et 1 album de vues photographiques, par Mieusement.

JOUBERT (L'abbé LOUIS), custode. *Rapport envoyé au Ministère de l'Instruction publique,* par l'architecte Joly-Leterme, le 28 novembre 1855.

2° *Archives départementales de Maine-et-Loire :*

THORODE. *Inventaire et titres du Chapitre.* G. 260 à 612, 1694, 1722, 1723, 1760.

Comptes et délibérations du *Chapitre et du Conseil de fabrique.* Série G. 378 à G. 385, les tomes I à V manquent, le tome VI commence à 1177.

3° *Archives du Chapitre :*

Comptes et délibérations du Chapitre depuis la Révolution.

4° *Archives de la Fabrique de la cathédrale :*

Inventaires de 1297, 1391, 1418, 1421, 1467, 1501, 1525, 1532 et 1539, 1561, 1596, 1599, 1606, 1643, 2 vol. in f°.

Comptes et délibérations du Conseil de fabrique depuis la Révolution.

5° *Archives de l'évêché d'Angers :*

Documents manuscrits (non cotés).

6° *Archives municipales d'Angers :*

Série BB. 117, f° 171, et BB. 20, f° 18. — CC. 4, f° 40. — GG. 151, f° 274

7° *Bibliothèque nationale, à Paris :*

Manuscrit f. fr. 24108, p. 233-236.

BALUZE. *Manuscrits*, vol. XXXVIII et XXXIX, p. 39, 41, 57, 257.

CLEREMBAULT. *Manuscrits*, tome XXII, p. 116.

GAIGNIÈRES. *Abbayes d'Anjou*, mss. 22450, pp. 17, 21 à 75, 97, 99, 120, 143 et 268.

Histoire des Chevaliers du Croissant, dix-septième siècle. (Mss. fonds fr. 24108.)

DOM HOUSSEAU. Collection de Touraine, Anjou, etc. (Mss. de 39 vol. in-f°, tomes I à XVIII, tome XVI, p. 146, 165, 167, 168, 212, 257-260, 342, tomes XXX, XXXI.)

Apologie du Chapitre de l'église d'Angers, pour saint René, son évêque, trad. par C. Seurhomme, chanoine d'Angers, de Jacques Eveillon, dix-septième siècle. (Mss., n° 5982, fonds français.)

8° *Bibliothèque de l'évêché d'Angers :*

LEHOREAU (R.). *Cérémonial de l'église d'Angers,* 1724, 3 vol. in-f°.

9° *Bibliothèque de la ville d'Angers :*

Abrégé du cartulaire noir et violet de l'église d'Angers. In-4° de 34 f., dix-huitième siècle, par CLAUDE-GABRIEL POCQUET DE LIVONNIÈRE, avec annotations de JACQUES RANGEARD et TOUSSAINT GRILLE (mss., 651). — Bien que les cartulaires de la cathédrale aient été brûlés à Angers, le 30 novembre 1793, nous avons cru devoir les citer, à l'occasion, d'après Dom Housseau, l'Inventaire des titres (Archives départementales) et diverses collections particulières, de même que les *Privilèges de l'église d'Angers.*

Compotus magnæ bursæ ecclesiæ Andegavensis (1421), in-f°, 41 f., vélin (n° 665, *idem*).

Compotus bursæ Fabricæ ecclesiæ Andegavensis (1469 et 1540), 2 vol. in-f° de 15 et 18 p. (n°s 666, 667, *idem*).

ARTHAUD (GUY). *De l'Église cathédrale* (vers 1684), in-f° de 16 p. (n° 671, *idem*).

ARTHAUD (GUY). *Histoire des évêques d'Angers,* in-f° (mss. 624, *idem*).

BALLAIN. *Annales et Antiquités d'Anjou* (1716), in-f° de 697 p. (n° 867, *idem*)

Berthe (J.-A.). *Recueil de notes et de dessins sur l'Anjou* (1829), 2 vol. in-4° (nos 896 et 897, *idem*).

Brossier (G.-M.). *L'Église cathédrale d'Angers* (dix-huitième siècle), in-f° de 40 p. (n° 669, *idem*).

Bruneau de Tartifume (J.). *Angers* (1623), in-f° de 547 p. (n° 871).

Collection de pièces concernant l'église d'Angers (quinzième au dix-huitième siècle). In-f° (n° 673, *idem*).

Comptes des recettes et dépenses de la Fabrique de l'église Saint-Maurice d'Angers (1664-1666), 2 vol. in-f° de 21 p. (n° 668, *idem*).

Dumesnil. *Extrait des registres capitulaires*, dix-huitième siècle, in-f° de 1014 p. (mss., n° 658, *idem*).

Fragment de Journal écrit en 1699, in-f° de 20 p. (n° 672).

Grandet (Joseph). *Notre-Dame angevine*, ou traité historique, chronologique et moral de l'origine et de l'antiquité de la cathédrale d'Angers, des abbayes, etc. (dix-septième siècle), in-4° (mss. 620 et 621, publié en 1884, Angers, Germain et Grassin, in-8° de 638 p., par M. Albert Lemarchand).

Liber reddituum antiquorum ordinatorum pro anniversariis defunctorum in ecclesia Andegavensi. In-f° de 98 p., vélin, quatorzième siècle (mss., n° 663, *idem*).

Livre de recette de la confrérie de Saint-René, en l'église Saint-Maurice d'Angers (de 1581 à 1685). Petit in-f° de 168 f. (mss., n° 664).

Mortilegium ecclesiæ Andegavensis, 2 vol. in-f° de 135 p. et 59 f., quatorzième siècle (mss., nos 661 et 662).

Notice sur la cathédrale d'Angers (dix-huitième siècle), in-f° de 11 p. (n° 670).

Registres capitulaires de l'église d'Angers, de 1333 à 1354; de 1355 à 1376; de 1396 à 1682, 3 vol. in-f° (mss. 653, 654 et 655).

Statuta ecclesiæ Andegavensis ad chori disciplinam et vitæ honestatem spectantia, — *Presentationes et collationes beneficiorum.* In-f° de 169 p., dix-huitième siècle (mss., n° 652).

Thorode (L.-M.). *Notice sur la ville d'Angers* (1773-1779), in-4° de 539 p., f. 30, 74, 82, 84, 89 à 160 (n° 879), et dans la *Revue de l'Anjou*, 1889, p. 182-191, avec notes de l'abbé E. L[ongin].

Topographie Grille. Mss., 1744 et 1746, supplément.

10° Bibliothèque de Rouen.

Manuscrit 260.

Manuscrit 619, f. 1.

11° Bibliothèque de Tours :

Manuscrit 1168, intitulé : Archives de la cathédrale d'Angers, 1427-1518.

12° Notes particulières manuscrites de M. le chanoine Machefer, custode de la cathédrale d'Angers (1891).

2° imprimés

Almanach historique d'Anjou, pour 1759 (notice de Rangeard), in-18.

Annales archéologiques (1845 à 1867). Paris, Didron, in-4°, tomes II, p. 195; IX, p. 60; XI, p. 253 à 260; XX, p. 38; XXV, p. 112; XXVIII, p. 344.

Annuaire de l'archéologie française. 1866, p. 30. — 1877, p. 126.

Anthime Saint-Paul. *Viollet-Leduc et son système archéologique*, 2e édit., p. 169.

Barbier de Montault (X.). *Recherches sur le corps de saint Martial, martyr, conservé à la cathédrale d'Angers*, Angoulême, 1876, in-8° de 22 p.

Barbier de Montault (X.). *Traité d'iconographie chrétienne.* Paris, 1891, 2 vol. in-8°, tome Ier, p. 178, 427, 435.

Beauregard (De). *Le palais épiscopal et la cathédrale d'Angers* (6 avril 1855). Extrait de la *Revue d'Anjou*, 1855, br. in-8° de 11 p.

Beauregard (De). *Statistique du département de Maine-et-Loire*, 2e édition. Angers, 1850, in-8°, p. 75.

Berge (Jacques). *Insigne ecclesiæ Andegavensis panegyricon.* Andegevum, 1659, in-4° de 63 p.

Berthelé. *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*, 1889, in-8°, p. 111-160.

Bodin (J.-F.). *Recherches historiques sur la ville d'Angers.* Saumur, Godet, 1846, in-8°.

Bouquet (Dom). *Recueil des historiens des Gaules*, tome V, p. 719.

Bourdigné (Jean de). *Chroniques d'Anjou.* 1529, in-f° ; réimprimées en 1842, 2 vol. gr. in-8°.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et lettres de la Sarthe, in-8°, 1874, p. 887.

Cahier et Martin. *Mélanges d'archéologie*, Paris, 1856, in-4°, t. IV, pl. 11.

Caumont (A. de). *Bulletin monumental.* Paris, in-8°, 1841, 1851, tome XVII, p. 187, 190, 1858, tome XXIV, p. 455. Année 1888, p. 176.

Caumont (De). *Abécédaire. Archéologie religieuse.* Caen, 1870, in-8°, p. 578.

Cellot (Le P. Louis). *Mauritiados Andegavensis* libri III. — Flexiæ, 1628, in-4° de 130 f.

Chombers. *The Union*, tome IV, n° 144, année 1860.

Choyer (L'abbé). *La chaire de la cathédrale d'Angers*, 2e édit. Angers, 1883, in-8° de 18 p. (photolithogr.).

Congrès archéologique de France, tenu à Saumur (1862), p. 315 et 195, — à Loches (1869), p. 63, — à Angers en 1870. Tome XXXVIII, p. 250-257 (Paris, in-8°).

Congrès scientifique de France, tenu à Angers en 1841. In-8°, p. 502-530. — Communication de M. Hunault sur la restauration du clocher de la cathédrale par M. Binet, architecte.

Corroyer (Ed.). *L'architecture gothique.* Paris, 1891, in-8°, p. 26, 27, 30, 31 et 34.

Coulon. *Les Rivières de France.* Paris, G. Clousier, 1844, 2 vol. in-8°, tome Ier, p. 357.

Denais (Joseph). *Guide historique et descriptif de la cathédrale d'Angers.* Angers, 1891, in-8° de 23 p. 3e éd., 1897, in-12 de 24 p.

Denais (Joseph). *Le tombeau du roi René à la cathédrale d'Angers.* Paris, Plon, 1891, in-8°. (Compte rendu de la 15e session des Sociétés des Beaux-Arts, p. 133 à 154, et à part, in-8°.)

Espinay (G. d'). *Notices archéologiques*, IV (*Revue de l'Anjou*, 1872), in-8°

Farcy (L. de). *Notices archéologiques sur les tombeaux des évêques d'Angers.* Angers, Lachèse, 1877, broch. in-8°, et atlas in-4°.

— *Clochers, sonnerie, horloge et porche de la cathédrale d'Angers. Recueil de notes et documents archéologiques.* Angers, 1872, in-8° de 60 p. (pl.).

— *Notices archéologiques sur les orgues de la cathédrale d'Angers.* — Angers, 1873, in-8° de 32 p.

— *Notices archéologiques sur les autels de la cathédrale.* Angers, 1878, in-8° de 30 p.

— *L'ancien Trésor de la cathédrale d'Angers.* (*Revue de l'art chrétien*, 2e série.) Arras, 1882, br. gr. in-8°.

Godard-Faultrier (V.). *Nouvelles archéologiques*, 1846-1855, 2 vol. in-8° (Angers, Cosnier et Lachèse).

Godard-Faultrier (V.). *L'Anjou et ses monuments.* Angers, 2 vol. in-4°, 1840.

Godard-Faultrier (V.). *Parures des tombes des rois et reines de Naples, ducs et duchesses d'Anjou dans la cathédrale d'Angers.* Paris, 1868, in-8° de 12 p. (Extrait de la *Revue des Sociétés savantes des départements.*)

Godard-Faultrier (V.). *Études sur la cathédrale d'Angers.* Bruits fâcheux (18 juillet 1861) [sur le transfert supposé du maître-autel à Sainte-Geneviève de Paris], signé Godard-Faultrier; communication de M. E. Lachèse (1861), sur le même sujet. Brochure in-8°. Angers, Cosnier et Lachèze, s. d.

Gonse (Louis). *L'Art gothique.* Paris, Quantin, 1890, in-f°, p. 84, 128, 379-397.

Hiret (Jean). *Antiquités d'Anjou*, 1605, et 2e édition, 1618, in-12, p. 114.

Joubert (L'abbé Louis). *Portail de l'église cathédrale d'Angers*, plaquette in-8° (1854).

Lachèse (Eliacin). *Angers ancien et moderne.* Angers, Cosnier et Lachèse, 1853, in-12 de 208 p.; p. 73-87.

Lachèse (E.). *Proposition faite à la séance de la commission archéologique du* 6 *novembre* 1861. Angers, Cosnier et Lachèse, s. d., pièce in-8°.

Lallemant. *Note sur les sépultures des princes et princesses de la maison d'Anjou-Lorraine dans la cathédrale d'Angers.* In-8°. 1857-59.

Lasteyrie (Ferdinand de). *Histoire de la peinture sur verre.* Paris, F. Didot, 1853, 2 vol. in-f°, texte, tome Ier, p 17-22 et 106-109.

Le Batissier. *Histoire de l'art monumental.* Paris, 1860, in-8°, p. 580, 593, 687, 690.

Le Cointe (C.). *Annales ecclesiastici Francorum.* Paris, 1665, in-fol., t. V, p. 750.

Linas (Ch. de). *OEuvres de Limoges conservées à l'étranger.* Paris, 1885, in-8° de 88 pages.

Mabillon. *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti.* Paris, 1668, in-fol., t. II, p. 290.

Marchegay. *Archives d'Anjou*, Angers, 1843, in-8°; tome Ier, p. 149; tome II, p. 246.

Mélanges de décorations religieuses. 1879, Angers, Ballu, in-folio, tome III.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, 1839. Article de M. de Beauregard, 1846, p. 431; 1854, p. 128; 1860 et 1861; 1892, p. 159-198; 1895, p. 102; 1896, p. 95-119.

Mérimée (Prosper). *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France.* Paris, Fournier, 1836, in-8°, p. 323.

Millet de la Turtaudière. *Indicateur de Maine-et-Loire.* Angers, 1865, 3 vol. in-8°, t. Ier, p. 253.

Moithey. *Recherches historiques sur la ville d'Angers.* Paris, 1776, in-4° de 43 p., p. 10-11.

Moléon (de). *Voyages liturgiques en France.* Paris, Delaplanche, 1718, in-8°, p. 79-102.

Moore (Ch. Herbert). *Development and character of gothic architecture.* Londres, 1891.

Nogués. *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure*, 1887, p. 68-75.

Palustre (Léon). *La Renaissance en France*, Paris, Quantin, 1885, in-f°, tome III, p. 183, 185-187.

Péan de la Tuillerie. *Description de la ville d'Angers* (1778). Nouvelle édition, par Célestin Port. Angers, Barassé, s. d. (1869), in-18, p. 46 à 89, 112, 265, 271, 277, 300, 325, 411, 503.

Pelerin (Jean) (Viator). *De artificiali perspectivâ.* Toul, 1505, in-fol. de 46 p.

Pletteau (L'abbé). *Annales ecclésiastiques de l'Anjou.* (Revue de l'Anjou), in-8°, 1879, p. 227.

Port (Célestin). *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire.* Angers-Paris, 1868-1874, 3 vol. in-8°, tome Ier, p. 52, etc.

— *Les artistes angevins.* Angers, Germain, 1881, in 8°, p. 237, 246.

Pouillé du Diocèse d'Angers, Angers, 1783, in-8° de 200 p.

Pouillé général contenant les bénéfices de l'archevêché de Tours et des diocèses d'Angers, etc. — Paris, G. Alliot, 1648, in-4°.

Répertoire archéologique de l'Anjou, 1858-59, p. 1-14, 118-126; — 1861, p. 241, 254, 275, 316, 358, 362, 373; — 1862, p. 256; — 1864, p. 53-60; — 1865, p. 210, 245; — 1866, p. 242, 278; — 1869, p. 5 à 59, 81, 280 à 312.

Revue de l'Anjou, 1855, tome I, p. 212, tome II, p. 242; — 1879, p. 227; — 1880, p. 288; — 1887, p. 1-21; — 1888 (publication du manuscrit de Thorode, cité plus haut, avec notes de l'abbé L[ongin]. 1891, XXII, p. 314-354; — 1892, XXV, p. 67; — 1895, XXX, p. 319; — XXXI, p. 103, 375; — 1896, XXXII, p. 432; XXXIII, p. 352.

Revue de l'art chrétien. Année 1858, p. 39; — 1860, in-8°, p. 147 et 436; — 1864, p. 440; — 1870, p. 559; — 1874, p. 69; — 187 , p. 497; — 1878, p. 343; — 1879, p. 118; — 1880, tome XII, p 272 et 464; XIII, p. 185-208; — tomes XXX, p. 185; — XXXI, p. 202 et 354; — XXXII, p. 163,

300; — 1883, p. 169, 181, 183, 270, 289 et 306; — 1885, p. 168, 193, 279 et 299; — 1886, p. 170, 185, 187, 207 et 225; — 1887, p. 452; — 1888, p. 67.

SAILLAND (ERNEST). *Curiosités de l'Anjou.* La cathédrale d'Angers, Saint-Maurice. Angers, 1869, in-18 de 53 p.

SOLAND (AIMÉ DE). *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, 1857, p. 22, 87, 107; — 1858, p. 20, 91, 123; — 1859, p. 4; — 1861, p. 23, 45, 47, 53, 61; — 1868, p. 97-109.

TARDIF-DESVAUX. *Angers pittoresque, texte par E[liacin] L[achèse].* Angers, 1843, in-4°.

Topographia Galliæ. Francoforti, 1657, in-fol., pars prima, p. 6.

TRESVAUX (L'ABBÉ). *Histoire de l'Église et du diocèse d'Angers.* Paris, Lecoffre, 1858, 2 vol. in-8°.

VERNEILH (FÉLIX DE). *L'architecture byzantine en France.* Paris, 1851, in-8°, p. 283 à 289.

WISMES (BARON DE). *L'Anjou, historique, archéologique et pittoresque.* Nantes, V. Forest, s. d. (vers 1860). gr. in-f° (lithogr.). Notice sur la cathédrale d'Angers par Paul Belleuvre.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Saint-Maurice d'Angers est construit au sommet d'une colline, qui domine la Maine et fut le centre de la cité gallo-romaine. Ses hautes flèches dominent un horizon de quarante kilomètres. C'est au sommet de la flèche sud que passent la longitude et la latitude d'Angers (longitude 2°53'34"; — latitude 47°28'17").

L'élévation du sol de la nef, au dessus du niveau de la mer, est de 45m,50.

Devant la façade, à l'ouest, est une petite place qui a gardé le nom de *parvis*, de *paradis* (on y enterrait surtout les enfants). Le marché s'y tenait.

A gauche, au nord, est un espace resserré entre des constructions modernes. « *Cy est la court du grand archidiacre* » (dit une inscription du quinzième siècle, qui se lit sur une maison moderne de la rue de l'Évêché, dans laquelle a été placée l'Administration des hospices). Attenant à l'église, du même côté sont un Calvaire et le palais épiscopal.

A droite, au midi, le cloître et l'ancienne cure.

Au chevet, à l'est, la place qui conserve le nom de l'église Sainte-Croix, édifice détruit en 1791.

Au nord-est, le chœur est enclavé dans des habitations particulières et l'évêché.

FAÇADE.

GRAND PORTAIL (XIIe siècle).

Le portail ogival, orné à l'extérieur de moulures nattées et de têtes plates, a ses voussures supportées, de chaque côté, par cinq colonnes, dont le fût mesure 1m,45 de hauteur, sous le chapiteau à feuilles recourbées.

Personnages bibliques. — Statues. — Pierre. — H. 2 mètres — Douzième siècle.

Aux pieds-droits, sur un petit piédestal crénelé, et appuyés à des colonnes à chapiteaux de feuillage contourné et perlé, se dressent huit personnages bibliques, mutilés en 1794, hauts de 2 mètres, raides, calmes, contemplatifs, le nimbe riche, vêtus de longues tuniques ou bliauds, avec frezeaux aux manches, et d'une espèce de pallium entr'ouvert sous lequel apparaissent des chemises à orfrois, brodées aux manches et à l'encolure. Les pieds sont chaussés. Des gaufrures de pâte de chaux ont été appliqués sur les vêtements, figurant des étoffes brodées de passementeries. Viollet-Leduc assure que ces gaufrures étaient peintes et dorées. La *Broderie* de L. de Farcy (Angers, 1890, in-f°, p. 84) a reproduit quelques-uns des galons gravés sur le bord des costumes de ces statues.

En commençant par la gauche extérieure :

Le premier personnage, imberbe, porte sur la tête le bandeau d'une couronne sans fleurons; ses reins sont serrés dans une ceinture de cuir; il porte un phylactère (*Daniel?*).

Le deuxième personnage, barbu, coiffé d'une sorte de mitre basse à cornes, pince de la harpe (*David*). Autour de son nimbe est gravé en caractères romains du dix-septième siècle, MISERER...NDVM. (Miserere mei Deus secundum. — Psaume CXVIII, verset 58.)

La troisième figure est celle d'une femme (visage fruste, mains brisées) vêtue d'un bliaud ou longue robe, avec ceinture terminée par des glands, voile relevé par les plis noués sur le côté : elle porte une tablette (*Sibylle?*).

Le quatrième personnage, barbu, vêtu d'une gipe et d'un pallium, tient de la main droite et de la main gauche, plus élevée, un phylactère. (*Prophète Jérémie?*)

A droite, en commençant par l'intérieur du portail :

La première figure est celle d'une femme, la tête couverte par un voile de fin tissu (mollequin), qui laisse visibles deux longues tresses de cheveux ramenées sur le devant

du corsage; la main gauche est relevée aux plis du voile à la hauteur de la gorge; la main droite abaissée tient un sceptre. (*Sibylle?*)

Le deuxième personnage, barbu, porte une robe et un manteau à orfrois brodés, une ceinture étroite, retombant sur le devant à droite, avec cercles d'orfèvrerie; la main gauche fermée est appuyée à la ceinture; la main droite, relevant un pli du manteau, tient un phylactère. (*Aaron?*)

La troisième figure est celle d'une femme couronnée; deux tresses de cheveux tombent jusqu'à ses genoux; elle porte un collier de perles. De la main gauche, elle relève un pan de sa robe très froncée, et tient la main droite relevée à la hauteur de la gorge. La taille est emprisonnée dans une haute et large ceinture d'étoffe, et entourée d'une sorte de cordelière. (*Esther?*)

La quatrième figure, avec grande barbe, a la tête enveloppée dans un long voile ou mollequin plissé par un diadème, cordelière sur la robe, et long manteau, replié sur le bras gauche. Le personnage porte les tables de la Loi, que sa main droite soutient à la partie supérieure. (*Moïse.*)

Anges et Vieillards de l'Apocalypse. — Hauts reliefs. — Pierre. — Douzième siècle.

Les quatre voussures concentriques à retrait sont ornées d'*Anges* et des *vingt-quatre Vieillards de l'Apocalypse.*

La première voussure extérieure a, dans sa partie inférieure, un *ange* d'une hauteur plus grande, tenant un cierge à la main.

Au-dessus, six vieillards, vêtus de robes blanches, couronnes d'or sur la tête (*Apocalypse,* ch. IV, v. 4), nimbés ou assis sur des trônes à claires-voies, tenant dans la main gauche des violes (et non des harpes comme en d'autres portails de même ordonnance, selon l'Apocalypse), ou debout, ou agenouillés. La main droite tient une fiole à parfum (*Apocalypse,* ch. V, v. 8), ressemblant à un chandelier. Au sommet, un ange, sur la mer ondée de l'Apocalypse, tient un phylactère.

La deuxième voussure est semblable; mais à la clef deux petits Anges aux ailes ouvertes soutiennent une couronne ouverte.

Apôtres et Anges. — Hauts reliefs. — Pierre. — Douzième siècle.

La troisième voussure a, dans une niche flanquée de deux colonnettes supportant un dais crénelé et bastillé, une statue d'*Apôtre* nimbé, assis, pieds nus, sur un trône à claire-voie, enveloppé d'une draperie, tenant un livre sur les genoux. Au-dessus, deux anges, tenant un phylactère déroulé; puis, un ange avec phylactère roulé; un ange portant de la main gauche un nimbe crucifère, et retenant à son cou, de la main droite, une sorte d'étole ou orarium; un ange avec phylactère déroulé : tous sur la « mer-transparente ». Au centre, un buste d'ange, ailes déployées, riche nimbe, mains orantes.

La quatrième voussure a une figure d'*Apôtre* comme la précédente, portant la barbe; puis un ange avec phylactère déroulé; un ange touchant, de la main droite, les vagues ondulées, et, de la main gauche, montrant le Christ du tympan. Deux autres anges sont représentés avec phylactères déroulés; et, au sommet, un ange, affronté avec celui de la partie correspondante, a les ailes fermées, les mains jointes et la tête nue.

Au tympan, un grand bas-relief byzantin, ressemblant à celui de la porte royale de la cathédrale de Chartres :

Le Trône céleste. — Haut relief. — Pierre. — Douzième siècle.

Cette composition inspirée de l'Apocalypse, (ch. IV, v. 6 et 7), renferme le Christ (la tête avec nimbe crucifère refaite au dix-septième siècle), assis, les pieds nus sur un escabeau à claire-voie, dans une auréole elliptique, dite « vesica piscis ». Il porte la barbe, est vêtu d'une tunique et d'un pallium, replié autour des reins, ramené sur l'épaule gauche. Il élève la main droite (refaite), et porte la main gauche sur la partie supérieure d'un livre qu'il présente ouvert.

A sa droite, au bas, le *Bœuf ailé* de saint Luc tenant, dans l'angle inférieur du tympan, un livre entre les pattes de devant, la tête retournée vers le centre; au-dessus, l'*Aigle* de saint Jean, les ailes fermées, la griffe appuyée sur le nimbe du Christ; à la gauche du Christ-Juge, le *Lion ailé* de saint Marc, le corps tourné vers l'extérieur, et la tête retournée vers le centre, la queue repliée, un livre entre les pattes de devant; au-dessus du lion, l'*Ange à figure humaine* de saint Matthieu, avec draperie enroulée autour du corps, les ailes ouvertes, la main gauche levée, la main droite retombante.

Après l'incendie de 1617, toutes ces figures furent peintes, ou peut-être repeintes; on les revêtit de nombreuses sentences hébraïques, dont on aperçoit quelques traces et qui furent déchiffrées, au nombre de quatorze, en 1854, par l'abbé Delacroix, du séminaire de Versailles : elles sont toutes des allégo-

ries à la figure du Christ, d'après les Livres Saints [1].

Au-dessous du tympan, la plate-bande en granit, sans ornements, fut placée en 1745, lors de l'enlèvement du pilier de pierre qui divisait primitivement en deux baies le portail, avec les statues de *Notre-Dame* à l'extérieur et de *saint Maurice* à l'intérieur, exécutées par Jean Poncet en novembre 1429. Ce pilier de pierre fut remplacé à cette date par un trumeau de bois fixé sur le vantail gauche, orné de torsades, de fleurs de lis, et terminé par deux enroulements, de chaque côté, avec l'escarboucle à huit rais, des armoiries du chapitre d'Angers.

Huit *Apôtres,* raccordés aux quatre apôtres qui figurent sur les côtés, étaient placés, avant 1745, à la frise, dans l'emplacement occupé par cette plate-bande.

Les battants de la porte, en bois de chêne ancien, peint en rouge, sont ornés de *pentures* en fer très oxydées (XII[e] s.) en forme de croix, terminées en tridents, fleurs de lis antiques, losanges très déliés, fixés par des clous à têtes saillantes.

Sur les parois des murs de la façade, de chaque côté du portail, se voient les traces de deux arcs formerets ogivaux de l'ancien porche (détruit en 1806), avec deux rangs de tuffeaux, placés un peu au-dessous de la corniche et de l'encorbellement, destinés à supporter les colonnes du premier étage des tours.

CLOCHER.

Au-dessus du portail de Saint-Maurice s'ouvre une large baie cintrée, avec arc en ogive surmontée d'une triple archivolte saillante, qui repose sur des colonnes à chapiteaux ornés de feuilles recourbées.

De chaque côté, sur les deux façades extérieure et intérieure, dans la même ligne, sont inscrites quatre fausses arcatures ogivales, à colonnes élancées, terminées par des chapiteaux à feuillages et grotesques. Sur les côtés, trois arcatures semblables.

Au-dessus de la baie centrale, dans des niches couronnées de dais à pinacles et séparées par des pilastres ornés d'arabesques :

Saint Maurice et sept de ses compagnons. — Statues. — Pierre. — H. 2m,30. — Vers 1537.

Les personnages sont tous représentés revêtus d'une armure de chevalier, casques sur la tête, portant épées, lances et pavois. Sur le bouclier de saint Maurice, placé le cinquième en commençant par la gauche, figurent les armoiries du Chapitre (de gueules, à l'escarboucle à huit rais d'or).

Au-dessus, divisée par quatre mascarons, une inscription en lettres gothiques, restituée en 1838, règne sur toute la frise :

Da pacem (mascaron) *Dominum* [*sic*] (pour *Domine in*) *diebus* (mascaron) *nostris et dissipa* (mascaron) *gentes que bella volunt* (mascaron), 1540.

Toute cette partie de l'édifice occupe la place où devait se trouver le gâble ou pignon primitif.

ANCIEN PORCHE EXTÉRIEUR.
(XII[e] siècle.)

La base des quatre colonnes adossées à la façade de l'église, et deux de ces grandes colonnes entières, existent encore avec chapiteaux ornés de petites figures, ainsi qu'une colonnette à chapiteau fruste, un peu plus saillante (à l'extrémité de droite), restes des arcatures latérales extérieures paraissant appartenir au douzième siècle. Ce porche fut démoli en 1806.

LES TOURS.

Deux *Tours*, terminées par des flèches octogones, s'élèvent de chaque côté de la façade, avec un deuxième étage orné de cinq arcatures cintrées et de colonnettes à chapiteaux; chacune des deux arcatures centrales est percée d'une barbacane sur les quatre faces.

TOUR DE GAUCHE.

Hauteur 74m,35 au sommet de la croix. Elle a son troisième étage décoré, sur les deux façades principales, de quatre arcatures à colonnes élancées, les deux du milieu cintrées, encadrant quatre petites baies cintrées et superposées, construites au seizième siècle dans les deux baies ogivales plus anciennes, afin de consolider la tour, après les incendies. Ses deux arcatures extérieures sont ogivales.

Au-dessus, on a sculpté trois mascarons, sous une balustrade en pierre ogivale flamboyante, qui enserre la base d'une aiguille en pierre, à huit pans, décorée, jusqu'à moitié de sa pointe, d'ogives, pinacles et crochets.

Incendiée à diverses reprises, cette tour, d'abord construite en charpente couverte de plomb, a été reconstruite en pierre, avec la flèche de droite, de 1518 à juillet 1523, puis de nouveau en 1540, après l'incendie de 1533, et à partir de la corniche et de la galerie, en 1836, par les architectes Binet, puis Roblin. Les sculptures sont de Dantan aîné (Antoine-Laurent), Walter et Delarue. La croix qui la couronne fut posée le 23 juin 1838.

[1] Le *tympan* du portail a été lithographié, dans le *Bulletin monumental* de Caumont, année 1841.

L'extrémité de l'ancienne flèche est conservée au musée Toussaint.

Sur chacune de ses quatre faces principales, l'aiguille actuelle est percée de trois baies ogivales, à pinacles autrefois surmontés de croix, celle du milieu surmontée et accompagnée d'une niche, avec huit figures en pierre de tuf :

Apôtres. — Statues. — H. 1m,36. — Seizième siècle.

Chacune de ces figures représente le personnage en pied, debout, tête nue, longue barbe, largement drapé et tenant sur la poitrine un livre fermé. Elles coûtèrent douze cents francs de restauration, en 1838.

TOUR DE DROITE.

Plus basse que celle de gauche (70 mètres), cette tour a une même architecture à ses trois premiers étages, et sa flèche est semblable, sauf les décorations de sa première moitié, qui sont plus sobres. Le troisième étage est percé de deux baies à lancettes, au lieu de quatre petites baies superposées.

Elle dut être démolie, en 1838, jusqu'aux clochetons des angles de la galerie et reconstruite; elle fut achevée péniblement, faute d'argent, en 1845.

TOUR CENTRALE.

Une troisième tour (pavillon central), construite par Jean de Lépine en 1535-1540 (246 degrés à gravir jusqu'à l'horloge), s'élève entre les deux flèches.

Elle se compose d'une première ordonnance de maçonnerie carrée, entourée d'un simple parapet de pierre, et à peine détachée des deux tours. La façade principale (percée de quatre baies cintrées, les deux du milieu beaucoup plus élevées) a ses archivoltes supportées par des colonnes à chapiteaux décorés de feuilles d'acanthe et séparés par des colonnes soutenant une frise ornée de festons de fleurs.

La façade orientale, en saillie d'environ 1 mètre, forme une sorte de loggia. Elle est décorée de la même ordonnance, mais ses deux baies extérieures sont aveugles.

Au-dessus de la corniche, couronnée d'une balustrade en pierre, percée à jour de quatre-feuilles, naguère très légère, démolie en 1794 (V. un dessin de Berthe, mss. 896, t. Ier), s'élève une tour de forme octogonale, couverte en dôme, avec quatre baies et quatre arcatures cintrées, alternant, séparées par des pilastres unis, avec mascarons aux angles, et corniche à modillons sculptés : cette dernière partie fut reconstruite en 1839, d'après le plan primitif, sauf les colonnes, qui ont été alors remplacées par des pilastres.

Le pavillon central se termine par une lanterne, autrefois dorée et azurée (depuis 1541), aujourd'hui flanquée de pilastres, terminée en coupole, et surmontée d'une croix, qui était à deux croisillons avant 1831, rappelant par là peut-être, non pas la juridiction immédiate de l'archevêque de Tours sur le Chapitre, comme on l'a écrit, mais plus vraisemblablement la croix dite d'Anjou qu'on trouve sur quelques monnaies de Robert d'Anjou, roi de Naples, au quatorzième siècle.

Cette croix ancienne en fer est conservée à l'évêché, dans l'escalier de la bibliothèque et du musée diocésain.

HORLOGE.

A la balustrade de la lanterne est placé, depuis 1867, le double cadran d'une *Horloge* construite dans les ateliers de l'École des Arts et Métiers d'Angers, en 1835, après l'incendie de 1831. Cette horloge fut d'abord placée sous la tour centrale, à la hauteur des voûtes de l'église; un cadran en marbre, exécuté en 1835, ne fut jamais posé, par suite des réparations de 1837, 1840 et 1845.

Un carillon, établi en 1769, dans la tour centrale, donnait les notes « la, si, do dièse, ré »; il fut refait en 1867 et placé à cette époque au troisième étage du beffroi. Il s'harmonise avec les cloches ci-dessus indiquées, et peut être mis en branle, donnant les notes « sol, la, si, do », et joue chaque quart d'heure un verset de l'*Inviolata*. La plus grosse de ces cloches pèse 503 kilogrammes

Dans la tour du milieu est suspendue le bourdon nommé *Maurice*, fondu en 1832 par Guillaume Besson, d'Angers, et monté le 11 août (poids 13,030 livres; diamètre, 2m,70). Cette cloche sonne les heures : elle porte l'inscription : « *Maurice donnée par le diocèse,* 1832 », et donne la note « sol », au-dessous du « do », que donne la cloche nommée *Guillaume*.

COTÉ GAUCHE DE LA NEF.

Le mur gauche de la nef est construit en moyen appareil assez irrégulier à la base, et en grand appareil à la galerie, avec corniche à modillons, décorés récemment de motifs variés, et sept gargouilles ornées de festons. La muraille est soutenue par de petits contreforts primitifs (onzième siècle) et par deux épais et hauts contreforts du douzième siècle, surmontés de colonnettes à chapiteaux romans où s'appuient d'immenses gargouilles de pierre, animaux fantastiques, récemment ornées.

Les fenêtres géminées plein cintre sont entourées de tores ronds et de dents de scie, avec fer à cheval à chapelets d'oves, se con-

tinuant, en corniche de mêmes motifs, sur toute la surface des murs de l'église.

Au-dessous de la cinquième et de la sixième fenêtre, entre deux petits contreforts, se voient les traces d'une arcade plein cintre, dont la destination demeure inexpliquée.

Sur le côté gauche de la façade, auquel il est appuyé en même temps qu'au bas de la chapelle Sainte-Anne, se voit un Calvaire dont nous allons donner la description :

Un monument analogue avait été élevé à cette époque en 1751, à la suite d'une grande mission donnée par l'abbé de Rauzan, aux frais de l'évêque Jean de Vaugirault et des Angevins, à l'occasion du Jubilé de Benoît XIV. Il montrait, un Christ « mourant; aux côtés, la Sainte Vierge, et saint Jean l'Évangéliste, dans des attitudes de douleur »; la foule s'y portait en masse et prétendait qu'il s'y faisait nombre de miracles. Détruit à la Révolution, ce monument au Calvaire fut remplacé par le *Calvaire* actuel en 1816 (et non, comme on l'a écrit, en 1826).

De la rue de l'Évêché, on accède par six degrés d'ardoise cintrés devant une haute grille de fer forgé avec éperons de défense. Il comporte, dans une niche ornée de pilastres ioniques, sur une croix de bois :

Le Christ. — Terre cuite. — H. 1m,60. — 1816.

Représenté la tête inclinée sur le côté droit, les bras largement ouverts, une draperie nouée autour des reins, les deux pieds cloués séparément sur une console.

Sur un socle à gauche :

La Vierge. — Statue. — Terre cuite. — H. 1m,60. — 1816.

Elle est représentée debout, regardant le Christ, couverte d'un voile dont les plis sont ramenés sur le bras droit, les deux mains croisées sur la poitrine.

Vis-à-vis, à droite :

Saint Jean. — Statue. — Terre cuite. — H. 1m,60. — 1816.

Le personnage est représenté tête nue, les cheveux frisés; il porte les favoris naissants; il est tourné vers la croix, les deux mains étroitement jointes, du côté gauche; son long manteau est ramené, par-dessus le bras gauche, sur l'épaule droite.

A gauche du *Calvaire,* à l'extrémité d'un contrefort, avec arcature ogivale, de la Chapelle Sainte-Anne, est adossée une *échauguette* ou petite tourelle en encorbellement, couverte en dôme, ouvrant sur l'ancien parterre de l'évêché, et percée d'une petite baie qui a vue sur le *Calvaire.* Elle fut construite, vers 1751, par l'évêque J. de Vaugirault, qui aimait à y faire ses dévotions.

Au sommet de la niche du *Calvaire,* une plaque de marbre noir porte entre deux L couronnés, opposés et entrelacés l'inscription suivante, qui indique la date d'érection du monument :

1° DIE
MARTII
1816.

CHAPELLE DE GAUCHE.

L'extérieur de la *Chapelle latérale de gauche,* dédiée à sainte Anne, et tout entière enclavée dans les dépendances de l'évêché, laisse voir, entre trois contreforts, avec panneaux ogivaux, sur chaque face, deux grandes baies ogivales à tympan fleurdelisé, les meneaux et les colonnettes des voussures ornés de chapiteaux à feuilles de chardon.

La partie supérieure, mansardée en 1807, avec trois lucarnes, fut élevée pour y placer la soufflerie des orgues, détruite en 1870.

En prolongement, un petit bâtiment moderne, servant de décharge, avec accès à l'intérieur par la deuxième travée, est soudé à la nef. Une porte s'ouvre sur la terrasse de l'évêché.

COTÉ DROIT DE LA NEF.

A droite de la façade et en retrait de toute l'épaisseur des tours, se dresse le pignon de la *Chapelle du Crucifix* (ancienne église paroissiale de Saint-Maurice), construit en 1808 par l'architecte Louis François, après la démolition du grand porche de la cathédrale et des deux premières travées de cette chapelle qui avait, précédemment, un petit vestibule, aligné avec le grand porche.

Ce pignon se divise verticalement en trois parties : au milieu, une longue porte cintrée, aveugle dans le bas, garnie de verres blancs à plomb, s'ouvre, entre deux pilastres doriques, soutenant une corniche et un fronton à gradins; de chaque côté, les murs sont percés d'une fenêtre cintrée.

CLOITRE.

En bordure de la place Saint-Maurice sont accolés, dans toute la longueur du côté droit de la nef et du transept, des bâtiments de décharge et d'habitation, qui datent du commencement du dix-neuvième siècle. Presque immédiatement après la chapelle du Crucifix, s'ouvre la nouvelle porte des cloîtres, construite vers 1810, en fer forgé, avec arcatures ogivales, festons et flèches au tympan encadrant le monogramme IHS, entre quatre

pilastres doriques, qui soutiennent une corniche et un fronton triangulaire.

A l'intérieur des cloîtres, le côté droit de la nef, orné de la même décoration que le côté gauche, est flanqué de constructions de diverses époques. Vers la droite, deux petits contreforts limitent l'ancienne *Chapelle Saint-Jean* (quinzième siècle) décrite plus loin à l'intérieur du monument, transformée et percée de quatre fenêtres modernes au rez-de-chaussée et au premier étage.

CHAPELLE DE DROITE.

Sur la gauche du cloître, le pignon de l'église paroissiale (*Chapelle du Crucifix*) laisse voir, au-dessus du maître-autel, une grande baie cintrée, remaniée au dix-septième siècle, surmontée d'une autre baie romane plus petite (douzième siècle), avec archivolte supportée par deux colonnes à chapiteaux ornés de crochets. Dans la partie gauche de ce pignon se relie, très visible par son enduit au mortier, la partie de l'édifice ajoutée en 1650.

Au-dessous du pignon s'appuient quatre arcades cintrées construites en 1769, dont trois sont aveugles; elles forment le côté occidental des *Cloîtres du Chapitre*. Sous l'enduit, à deux mètres de la porte, ouvrant dans la nef, on a mis à jour un instant, le 19 octobre 1891, des restes de peintures du quinzième siècle, où l'on distinguait à grand'peine un personnage agenouillé sur un prie-Dieu, avec livre ouvert, sur lequel on put lire en caractères gothiques le mot Domini. C'était probablement une *Annonciation* avec la réponse de la Vierge à l'Ange : *Ecce ancilla Domini*.

Deux mètres plus loin, on découvrit deux fenêtres cintrées (douzième siècle), obstruées par des pierres à ravalement oblique, destinées à éclairer la crypte placée dans la chapelle paroissiale, au-dessous de l'autel de Saint-Louis, et détruite au commencement du siècle; une seule de ces fenêtres a été ouverte. La galerie donne accès, à droite, dans la deuxième travée de la nef au lieu où se trouvait, à l'est :

LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DU CLOITRE OU DE JOB.

Ce monument fut construit dans les cloîtres et terminé, le 26 août 1439, par les soins de Pierre Bonhomme, licencié en droit civil et canon (1391), doyen de Saint-Pierre (1406-1446), chanoine prébendé sacerdotal de Saint-Maurice, député par l'Université d'Angers au Concile de Constance, qui fut inhumé dans cette chapelle; sa mort advint le 5 des calendes de décembre (27 novembre) 1446.

Ce petit édifice, en grande partie démoli, laisse voir encore, dans la partie soudée à la nef (vestiaire des chantres), une arcade ogivale à tores ronds, et des chapiteaux ornés de grotesques.

A gauche, le cloître est relié aux six arcades (dix-huitième siècle) de la façade ouvrant sur la place Saint-Maurice; lesquelles sont reliées elles-mêmes aux deux arceaux en ogive, à tores ronds et colonnettes avec chapiteaux de feuilles de chardon, séparées par un contrefort extérieur en schiste, seule partie ancienne des Cloîtres. Ceux-ci, bâtis par marché du 14 janvier 1437, passé avec Bouju, maître maçon, bénits par l'évêque en septembre 1441, achevés en 1458, ont été démolis au dix-huitième siècle, et, après leur reconstruction en 1769, diminués de près de moitié en 1792.

TRANSEPTS.

Le transept de gauche (treizième siècle) communique avec le palais épiscopal par son pignon triangulaire percé à la partie supérieure d'une grande rose en forme de roue, ornée de vitraux du quinzième siècle.

Le côté occidental, près de la nef, percé de deux fenêtres ogivales, avec colonnettes à chapiteaux anciens ornés de crosses, conserve sous la fenêtre du fond, un peu à gauche, les traces d'une ancienne baie ogivale aveugle, avec double voussure supportée par des chapiteaux à crochets. C'était la porte, dite « du parterre de l'Évêché », par laquelle les Huguenots pénétrèrent dans la cathédrale en 1562. A la suite de cette effraction, la porte fut condamnée.

Dans l'angle, formé par le transept et par la muraille de la nef, s'élève une tour carrée, servant autrefois de cage d'escalier pour le service des galeries de l'église. Comblée, puis déblayée, dans sa partie supérieure, en 1882, cette tour reste fermée sur tous ses côtés.

A l'extrémité du mur oriental, près du chœur, à côté des anciennes prisons de l'évêché, se voient le cintre d'une absidiole qui parait avoir été rattachée à l'édifice dès le douzième siècle.

A l'intersection de la nef et du transept de droite (XII[e] siècle), s'élève une tour carrée, percée de deux baies romanes, servant de cage d'escalier, pour communiquer avec la *Bibliothèque du Chapitre*, aujourd'hui en partie détruite, et avec les galeries et les combles.

Le pignon sud du transept est percé d'une grande rosace, dont les meneaux sont formés par des colonnettes à chapiteaux ornés de crosses, dans un très grand formeret ogival

que supportent deux colonnettes à chapiteaux sculptés de feuillages. A droite et à gauche, deux puissants contreforts sont surmontés d'une frise décorée de crochets, avec colonnes dégagées à chapiteaux soutenant les gargouilles de pierre en saillie d'une corniche à modillons, où des feuillages alternent avec des grotesques.

Le faîte triangulaire, orné de festons, et surmonté d'une croix de pierre, entourée de cercles de fleurs, a quatre arcatures ogivales plaquées, sur ses murs, les deux plus grandes aux extrémités, aveugles, les deux autres, au centre, avec trois voussures supportées par des colonnettes à crochets. A droite et à gauche, une petite baie est percée dans une arcature ogivale. Au sommet, une rosace à quintefeuille.

PETIT CLOCHER.

Sur l'intertransept, sous les ardoises, se voit encore la base d'un petit clocher, qui était très élancé, et datait, croit-on, du treizième siècle. Il était communément appelé le « Haranier » ou l' « Araignier » — irata campana (Martène, *De antiq. Eccles. ritibus*, t. III, p. 432). Une aiguille haute de cinquante pieds, terminée par une croix de cuivre et couverte en plomb doré, par l'orfèvre Pierre Marques, en 1464, le surmontait.

SACRISTIE.

Au-dessus du transept de droite, la *Sacristie* (commencement du treizième siècle), récemment restaurée à l'intérieur, a son pignon, au sud, percé de deux baies, celle vers l'ouest plus élevée, avec colonnettes à chapiteaux ornés de crosses. Ce pignon avait été surélevé en 1810, lors de la construction de l'ancien presbytère, pour l'aménagement d'une salle d'étude des enfants de chœur; on a démoli, en décembre 1891, cette salle qui aveuglait une partie des fenêtres du transept et du chœur.

A l'est, une porte, conduisant dans la cour de l'ancien presbytère, traverse en biais l'énorme muraille (3^m,80 d'épaisseur) de la cité gallo-romaine.

CHEVET.

Le chevet de l'église est enclavé dans des bâtiments d'habitation, sur la place Sainte-Croix et sur la rue de Montault, sauf sous la double fenêtre du fond de l'abside et sous la fenêtre qui se trouve à sa droite, à l'extérieur de l'édifice.

Deux grands contreforts séparent le chœur de l'abside, dont les pans sont divisés par six contreforts plus petits.

Les seize fenêtres ont des archivoltes ornées de tores, et soutenus par des colonnettes dont les chapiteaux sont décorés de feuillages.

Sur toute la surface des murs de l'église, au-dessous du toit en ardoises, règne un parapet de pierre, soutenu par une corniche à modillons anciens, récemment sculptés de feuillages et de grotesques.

Jusqu'en 1840, le chevet de l'église était entièrement enclavé dans de vieilles maisons de bois, dont l'une portait la date de 1555, et qui furent démolies à cette époque.

INTÉRIEUR.

L'édifice forme une croix latine. Il mesure 90^m,47 du portail au fond de l'abside, 16^m,40 de largeur dans la nef unique, 44^m,66 de l'extrémité d'un transept à l'autre.

Ses voûtes d'arêtes sont élevées de 26 mètres, du pavé de l'église aux clefs des coupoles.

Elles sont divisées en deux berceaux surhaussés, s'abaissant vers les murs latéraux et aussi vers l'archivolte des arcs de chaque travée dans le sens longitudinal, pour retomber sur des arceaux ornés d'un chapelet de violettes : elles sont supportées, non par des arcs-boutants ou contreforts ordinaires, mais par de solides masses de pierre, formées à l'intérieur de faisceaux de colonnes engagées que terminent des chapiteaux à feuillages et réunies transversalement et latéralement par de grands arcs.

Une crypte ou caveau funéraire existe vers le haut de la nef. Vers le bas s'ouvrent deux grandes chapelles latérales, celle de gauche dédiée à sainte Anne, aujourd'hui communément *Chapelle du Calvaire;* celle de droite, église paroissiale de Saint-Maurice, jusqu'en 1790, sous le vocable du *Crucifix*, aujourd'hui plus connue sous le nom de *Notre-Dame de Pitié* ou sous celui du *Baptistère*.

NEF.

La nef unique ne comporte que trois travées parfaitement carrées inscrites dans de robustes formerets ogivaux, qui prennent naissance au sol, et que surmonte une large corniche saillante à têtes bizarres, faisant le tour de l'édifice, avec balcons de fer forgé, remplaçant, depuis 1781-1783, aux frais du chanoine René Rousseau de Pantigny, d'anciennes balustrades de pierre alors en ruine.

Chaque travée a deux ogives en retrait,

plaquées au douzième siècle sur les murs du onzième, et, dans son tympan, deux fenêtres étroites cintrées, flanquées de colonnettes à chapiteaux de feuillages; elle est, au-dessus de la galerie, limitée par des faisceaux de colonnes engagées, à chapiteaux ornés de feuilles d'acanthe.

Sous les larges arcades ogivales, qui soutiennent les galeries du *cleristory*, sont inscrites plusieurs arcades cintrées en retraite, avec double voussure et colonnes à chapiteaux.

LES ORGUES.

Au-dessus de la porte d'entrée, — qui avait sur la face intérieure de son trumeau, démoli en 1745, une statue de *Saint Maurice* du quinzième siècle par Jean Poncet, — sous la grande fenêtre de la façade, est construite :

La Tribune des orgues.

Quatre énormes *Atlantes* de bois, le buste surmontant une console puissante, une main repliée sur la tête, l'autre appuyée à la hanche, supportent l'entablement de la tribune principale, au milieu de laquelle fait saillie la montre de l'orgue, sur des culots et modillons, divisée en trois tourelles, ornées de rinceaux de fleurs, découpées en ronde bosse : la plus haute tourelle, au centre, a pour couronnement une *corbeille de fleurs et de fruits;* les deux autres, de petites pyramides d'*instruments de musique,* en ronde bosse.

Le buffet, de grand style (1742-1748), fut d'abord confié au menuisier Hamon, d'Angers, qui se ruina, puis à Pierre-Étienne Surugue, « architecte » (mort à Paris, en 1772), sur les dessins, dit-on, de J. Servandoni (H. 12m, L. 12m). Ce buffet coûta plus de onze mille livres, y compris 1,200 livres pour la sculpture. On ajouta la bombarde en 1773.

La décoration du buffet comporte 74 tuyaux de montre en étain, dont les plus grands ont environ 7 mètres de hauteur sur 0m,34 de diamètre.

La partie principale du buffet se compose de trois tourelles, deux grandes aux extrémités, appuyées sur deux *Anges* en cariatides, accolées à l'extérieur à deux consoles renversées, ornées à leur base de festons de fleurs et de fruits, et enveloppées au sommet d'entrelacs et de rinceaux où voltigent des *Chérubins,* sous une corniche à console que couronnent des *Trophées d'instruments de musique* en ronde bosse. La tourelle centrale a pour couronnement :

Un Ange. — Statue. — Bois. — H. 1m,60. — Dix-huitième siècle.

Le corps est demi-nu, les reins enveloppés d'une étroite draperie; il porte, de la main gauche, une trompette, et tient à la bouche, de la main droite, une trompette semblable.

Les orgues, refaites moyennant 55,900 fr. en 1870-1873 par Cavaillé-Coll (Aristide), renferment trois mille tuyaux, un grand cornet de 16 pieds en montre, avec soubasse de 32 pieds à la pédale, 46 jeux, 3 claviers et un pédalier complet, avec 14 pédales de combinaison.

Le Chemin de la Croix — Quatorze compositions. — Toile. — H. 1m,30. — L. 0m,90. — Par Charles-Marcel de Pignerolle [1].

COTÉ GAUCHE DE LA NEF.

Les fonts baptismaux du roi Marcille.

Baignoire romaine, en marbre vert, dit vert antique, de forme ovale. Longue de 1m,60 et large de 0m,78, avec bords légèrement évasés, haute de 0m,60, elle est appuyée sur deux lionceaux de marbre blanc (quinzième siècle) couchés l'un à côté de l'autre, sur un petit soubassement de marbre noir, les têtes sous une des parois latérales.

Donnée, en 1450, à l'église Saint-Maurice, par René d'Anjou. On lui attribuait une origine fabuleuse, que le trop crédule Jean de Bourdigné a rappelée en ces termes, dans ses *Chroniques d'Anjou* publiées en 1529 (fo 173 vo) : « Les fonds de baptesme esquelz le roi Marcille payen fut baptizé quand il fut converty par sainete Magdeleine. » Rapportée de Provence par René d'Anjou, cette cuve, revêtue de plomb à l'intérieur, sert de bénitier. Elle était, avant 1699, placée au chevet de l'église, au pied du tombeau de l'évêque Foulques de Mathefelon, et elle servait de fonts baptismaux pour les enfants des gouverneurs d'Anjou et autres grands personnages de la paroisse St-Maurice.

Tout près de cette cuve, dans la première travée, à la gauche sous l'arcade, s'ouvre la porte de la chapelle Sainte-Anne, grande baie cintrée, avec voussure, supportée par des colonnes à chapiteaux sculptés, fermée par une grille moderne, en fer forgé, avec enroulements en forme de fleurs de lis à l'antique.

(1) Charles-Marcel Avril de Pignerolle, né à Angers, vers 1815, décédé en 1893, était élève de Léon Cogniet. Les compositions que nous signalons ici ont été exécutées par lui en 1840.

CHAPELLE SAINTE-ANNE.

Édifiée sur l'emplacement du logis du sacristain, où demeura plus tard le maître de la psallette, instituée en 1369, cette chapelle fut construite en 1466 par le chanoine Hugues Fresneau, qui y avait sa tombe, élevée près des degrés de l'autel. La chapelle avait été consacrée au mois d'octobre 1470. Hugues Fresneau la légua au Chapitre.

Elle comporte deux travées, séparées par deux faisceaux de colonnes, en partie engagées, à chapiteaux décorés de feuilles de chardon et de chêne. Les voûtes à huit nervures, tores plats, reposent en apparence sur des culots ornés de feuillages ; les clefs sont ornées, la première, à l'ouest, de l'escarboucle d'or à huit rais, sur champ de gueules (armoiries du Chapitre), l'écusson entouré d'une cordelière ; la seconde, à l'est, près de l'autel, des armoiries de l'évêque Hardouin de Bueil (mort en janvier 1438), l'écusson entouré d'une couronne d'épines jaunes.

Badigeonnée au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, après le Concordat, pavée en mosaïque de marbre (avec *rose des vents*), cette chapelle a son autel orienté. Le mur de gauche est percé de deux grandes fenêtres ogivales à trois meneaux, formés par des colonnettes à chapiteaux, et se ramifiant en un large tympan décrivant six fleurs de lis superposées et entrelacées. Au fond adossé au mur plat du chevet, peint avec ciel et soleil couchant :

Calvaire. — Statues. — Zinc et pierre. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Le Christ fondu en zinc mesure en hauteur 2^{m},06. — Il est représenté avec une très grande expression de calme et de résignation ; la tête est couronnée d'épines, penchée sur la poitrine ; barbe en collier et longs cheveux épars. Un seul clou perce les deux pieds posés à plat sur la croix ; le corps nu est couvert d'une étroite draperie aux reins.

La Vierge, statue pierre, mesure 1^{m},75. Debout, à droite de la croix, elle est représentée les yeux levés vers la tête du Christ, le visage encadré de bandeaux plats, entouré d'un voile, le corps rejeté en arrière; les mains jointes tombent le long du corps. Elle est tout entière enveloppée de larges draperies ramenées sur l'épaule droite.

Saint Jean, statue pierre, mesure 1^{m},75. Le personnage est représenté, à gauche, debout, regardant le Christ, cachant ses yeux en pleurs dans la main gauche ; la main droite relevant les plis d'un large et long manteau.

C'est à l'instigation de l'évêque Charles Montault que « le sieur David fils, sculpteur distingué », entreprit son *Calvaire*, et dès le 23 avril 1819 l'architecte de la Fabrique était invité à faire un plan de l'autel destiné à recevoir ce groupe.

Prés du *Calvaire :*

La Passion, la Crucifixion et la Résurrection du Sauveur. — Peinture sur bois. — H. 0^{m},70. — L. 2^{m},20. — Fin du quinzième siècle.

Cette peinture, donnée par M. le chanoine Machefer, custode, qui la tenait de l'abbé CHOYER, sculpteur, provient de l'ancienne église de Saint-Mathurin (Maine-et-Loire). Elle se divise en sept panneaux :

1° *L'Arrestation de Jésus.*

Le Christ, nimbe d'or croisé rouge, robe violette, les mains déjà liées, est saisi par deux soldats, en robes vertes, bonnets rouges ou chapeau vert, bracelets et colliers d'or. A gauche, saint Pierre, robe blanche, manteau rouge, nimbe d'or, remet au fourreau le glaive dont il vient de couper l'oreille du jeune Malchus, étendu à ses pieds. Autour de ce groupe, une foule nombreuse, armée de lances et de hallebardes. Au fond, Jérusalem, avec ses tourelles à toits coniques.

2° *La Flagellation.*

Sous un portique, à voussures en accolades et percé d'une fenêtre, se tient Pilate, vêtu d'une robe d'or, coiffé d'un bonnet violet, portant un chaperon vert. Il est accompagné d'un personnage en robe rouge et chaperon vert. Au milieu du tableau, Jésus, nu, nimbe d'or, est frappé de coups de fouet par quatre hommes, portant chausses et justaucorps rouge ou vert.

3° *Le Portement de la croix.*

Le Christ est représenté vêtu d'une robe violette, portant sur son épaule le bois de la croix, sans croisillon supérieur. A gauche, Simon le Cyrénéen, vêtu de chausses blanches, d'une veste rouge et or, coiffé d'un bonnet blanc, soulève le pied de la croix. A droite, un autre personnage, en pourpoint violet, culotte verte, soutient le bras gauche de la croix. Autour de ce groupe, une foule est armée de lances et de hallebardes. Au fond, vue de Jérusalem.

4° *La Crucifixion.*

Jésus, nimbe d'or, les reins enveloppés d'une draperie blanche, est cloué sur la croix, les pieds posés l'un sur l'autre. A gauche, le bon larron, un bras replié sur le haut de la croix où il est attaché. A droite, le mauvais larron. A gauche, près de la croix, dans un

groupe de cinq Juifs, un homme du peuple, saye verte, chausses noires, bonnet rouge, tient l'éponge au bout d'un long bâton. Un autre personnage, richement vêtu, bonnet d'or, tunique rouge et or, perce de sa lance le flanc du Sauveur. Plus bas, le groupe des saintes femmes et saint Jean, le plus près de la croix, robe violette et manteau bleu, puis la Vierge, robe violette, voile vert et or, et les trois saintes femmes, Marie, Salomé et Madeleine, robes rouges et vertes, nimbe d'or. Au centre, à la partie inférieure, trois soldats couchés sur l'herbe jouent aux dés la tunique du Christ. A droite, derrière deux cavaliers, groupe de dix Juifs. L'un des cavaliers indique du doigt Jésus mort, et porte sur un phylactère ces mots en lettres gothiques : « *Vere filius Dei erat iste.* » Au fond, vue de Jérusalem, avec tourelles et clochetons.

5° *La Descente aux limbes.*

Jésus, nimbé, nu, draperie rouge aux reins, tient dans la main droite une longue croix d'or, dont il perce la gueule ouverte d'un énorme dragon, figure de l'Enfer, d'où sortent, debout, un vieillard, une femme et deux autres personnages, tous complètement nus. Au-dessus, des diables, dragons ailés, chauves-souris et hippocampes.

6° *La Déposition de la croix.*

Au pied d'une montagne verte s'élève encore la croix, surmontée d'une inscription, et sans croisillon supérieur. A gauche, y est appuyée l'échelle ; à droite, la lance. A l'arrière-plan, tourelles et clochetons de Jérusalem. Au bas de la montagne, Marie, nimbée d'or, robe violette, voile vert, est assise, tenant de sa main droite, sous l'aisselle, le corps nu, raidi, de Jésus ; elle montre les plaies sanglantes, la tête tombant vers la gauche du tableau. A la tête du Christ se tient un personnage en robe rouge et blanche, bonnet vert, sans nimbe. Au pied de la croix, Marie, mère de Jacques, et Salomé, debout, nimbée d'or. A gauche, à genoux, saint Jean, robe violette, manteau blanc, essuyant ses yeux avec un linge blanc. Près de lui un vieillard sans nimbe, robe jaune, bonnet fourré, mains jointes. A droite, Marie-Madeleine, agenouillée, robe blanche, voile et manteau rouges, ayant à ses pieds une boîte à parfums.

7° *La Résurrection.*

Au centre de ce tableau, le Christ, nu, drapé dans un large manteau de pourpre, nimbé d'or, tient une haute croix tréflée. Au fond, la ville de Jérusalem et son enceinte de murailles. Dans les airs, au-dessus, un ange descend du ciel avec le sceptre divin. D'une des portes de la ville, près d'un pont, coule, vers le bas du tableau, un petit ruisseau portant deux barques. Sur la rive gauche, un petit sentier blanc, dans la verdure, où cheminent Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, les myrophores, se dirigeant vers le sépulcre vide. Derrière le tombeau se dresse un soldat avec sa lance, coiffé d'un bonnet rouge, vêtu d'une tunique verte, les bras ornés de bracelets d'or. Devant le sépulcre, un soldat renversé, avec sa lance, et vêtu d'une tunique jaune, d'un manteau rouge et bleu, de chausses rouges. Vers l'extrémité, à droite, deux autres soldats, l'un debout, l'autre à terre.

Le parement du tombeau de l'autel représente :

Les OEuvres de Miséricorde et Lazare et le mauvais riche. — Bas-reliefs bois de chêne doré, fond argenté. — H. du gradin supérieur 0^m,32, du gradin inférieur 0^m,35. — L. 2^m,20. — Fin du quinzième siècle.

Ces bas-reliefs, déposés non encore donnés à la cathédrale par M. L. de Farcy, proviennent de l'église de la Trinité d'Angers, dépendant de l'abbaye du Ronceray. L'ensemble de la composition est divisée en deux parties horizontales superposées. Chacun des personnages a une hauteur de 0^m,22. Ces deux parties, reliées entre elles par des rinceaux de bois doré, de l'époque de Louis XIV, ont dû primitivement orner un coffre ou des poutrelles, puis être placées sur des gradins ; la première partie sur le gradin supérieur qui est plus petit que le gradin inférieur, renferme en son retour deux petites scènes qui paraissent être d'une époque plus récente que le reste du travail.

La scène de gauche comporte un évêque debout, mitré et chapé, croix à la main, qui bénit un infirme appuyé sur une béquille (brisée). La tête de l'infirme est nue ; il présente au prélat son pied droit malade.

Dans la scène de droite, l'évêque, debout sur le seuil d'une sorte de guérite, tient une croix processionnelle à doubles croisillons, et embrasse un personnage coiffé d'un chaperon, couvert d'un voile, qui vient restituer une bourse.

Les tableaux suivants qui complètent la décoration du premier gradin sont le commentaire figuré du chapitre XXVIe de l'Évangile de saint Matthieu et de deux versets du livre de Tobie.

1° Au milieu d'un groupe, Jésus, nimbé,

vêtu en mendiant, un bâton à la main, reçoit, dans la main gauche, des pains que lui remet un bon riche couvert d'un manteau. Derrière lui, un moine mendiant. (« J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. »)

2° Jésus, accompagné, à sa gauche, d'un pauvre chargé d'une besace, reçoit dans un gobelet un breuvage qu'un riche, la tête couverte, lui verse avec une cruche. (« J'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. »)

3° Jésus, à moitié nu, reçoit du même riche des vêtements. Derrière lui se voit le même compagnon mendiant chargé d'un fardeau, la coupe à la main et l'aumônière au côté. (« J'étais nu, et vous m'avez vêtu. »)

4° Jésus amène à sa suite, en lui donnant le bras, à gauche, un moine, le chapelet à la ceinture, le bâton à la main, vers une petite maison où un personnage riche et hospitalier l'invite à entrer. (« J'étais voyageur, et vous m'avez reçu. »)

5° Jésus sortant de la maison, accompagné par son hôte portant une bourse, et accompagné d'un garde avec son épée, s'en va frapper, à droite, à une prison crénelée et fermée dont les prisonniers se montrent par les fenêtres ouvertes. (« J'étais en prison, et vous êtes venu vers moi. »)

6° De l'autre côté de la prison, un pauvre est couché dans un lit; devant lui se trouve un fauteuil vide. Assise près du lit, une femme voilée tient un vase de nuit près d'une chaise percée; le riche (mains enlevées) se tient debout, assistant le pauvre malade. (« J'étais infirme, et vous m'avez visité. »)

7° Le bon riche, avec l'aide d'un autre personnage, met en bière un cadavre, enveloppé dans un linceul. Debout au milieu, derrière le cercueil, un prêtre, portant l'étole, procède à l'ensevelissement; il est accompagné, à sa gauche, par un diacre portant son livre, la main droite levée. « Il nourrissait ceux qui avaient faim, donnait des vêtements à ceux qui étaient nus, et apportait tous ses soins à la sépulture des morts. » (Tobie, I, 19-20.)

La partie inférieure est divisée en cinq groupes, rendant la parabole de *Lazare* et du *mauvais Riche* (S. Luc, ch. XVI, v. 19-25) :

1° Sous un arceau crénelé, entre deux tours aussi crénelées, le mauvais Riche préside un festin. Il découpe des viandes; à sa droite, une femme parée; à sa gauche, un autre personnage, levant une coupe pour boire : la table est chargée de mets. — (« Il y avait un homme riche qui était habillé de pourpre et de lin, et dont les jours se passaient en festins splendides. »)

2° Sur la droite, se présente Lazare, vêtu pauvrement, tenant à la main un objet assez semblable à un éventail [une sébile (?)]; deux chiens lui lèchent les pieds nus, couverts d'ulcères; mais un valet, avec une masse d'armes, le repousse brutalement. — (« Il y avait aussi, étendu à la porte, un pauvre mendiant, nommé Lazare, qui était couvert d'ulcères. Il souhaitait de se nourrir des miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne lui en donnait : cependant les chiens venaient lécher ses ulcères. »)

3° Lazare, mort de faim, est étendu sous un petit toit. A l'angle supérieur, à droite, Abraham, dans une nuée, reçoit au Ciel son âme, figurée par un jeune corps nu. — (« Or il arriva que le pauvre mourut et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. »)

4° Le mauvais Riche expire, couché dans un lit, sous un dais. Les créneaux de son château s'effondrent sur sa tête. A ses pieds, à gauche, est assis un moine avec une couronne ou chapelet; puis un personnage avec un vase contenant un médicament; une femme se penche sur le moribond; un autre moine, assis dans un fauteuil, porte aussi une couronne ou chapelet. Au sommet du toit, sur les créneaux, un diable velu, tenant dans la main droite une torche allumée, guette le moment où l'âme, qu'il doit emporter, va quitter le corps. — (« Le riche mourut aussi et fut enseveli dans l'Enfer. »)

5° Dans la gueule ouverte et remplie de flammes d'un Dragon, figurant l'Enfer, le mauvais Riche, nu, joint les mains, implorant une goutte d'eau de la charité d'Abraham, qui paraît au ciel, au-dessus de lui, dans un nuage glorieux. A droite et à gauche, près de la gueule du monstre, deux diables cornus, velus, pieds fourchus, se tiennent debout, attentifs, prêts à empêcher que la prière du mauvais Riche ne soit exaucée. — (« Alors levant les yeux... il vit Abraham dans le lointain et Lazare dans son sein, et il s'écria : O Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare pour qu'il trempe l'extrémité de son doigt dans l'eau et qu'il me rafraîchisse la langue. »)

Contre le mur de gauche de la chapelle :

Monument de Mgr Montault, évêque d'Angers[1]. — Marbre. — Dix-neuvième siècle.

Sur un soubassement carré, un socle avec corniche soutient un dé et une lourde colonne ronde sans tailloir ni chapiteau, surmontée d'une croix plate, le tout en marbre

[1] Né en 1755, Charles Montault des Isles fut évêque d'Angers de 1802 à 1839; il est inhumé dans la crypte de la cathédrale.

noir. Le socle porte une inscription funéraire.

Sur le mur de droite, dans le sanctuaire :

Saint Maurice. — Toile. — H. 3 mètres. — L. 1^m,90. — Par HEIM (HENRI-JOSEPH). — Envoi de l'État.

Sur le flanc d'une montagne, chaussé, revêtu d'une cotte d'armes, le manteau rejeté en arrière, un genou gauche à terre, jambe droite repliée, tête inclinée à droite, Maurice lève les yeux au ciel et tient sa main gauche sur sa poitrine; la main droite ouverte offre à Dieu sa vie. Son glaive est déposé près de lui. A sa gauche, à genoux, un peu au-dessus, vu de trois quarts, un jeune soldat, le corps nu; deux autres soldats de la légion thébaine au fond, le premier levant les bras vers le ciel, l'autre tenant les aigles romaines. A droite, quatre soldats romains, cuirasses, casques et boucliers, gravissent la montagne, et se précipitent sur Maurice, que le premier de ces soldats romains va frapper de sa lance.

A droite de la porte, en sortant, sur le mur de droite de la chapelle :

Ecce homo. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 0^m,85. — D'après GUIDO RENI. — Par THONESSE (JEAN-BAPTISTE).

Le Christ est représenté debout près d'une muraille, devant une balustrade de pierre, auprès d'un petit cours d'eau, avec un fond de collines; les mains du personnage sont liées et ramenées sur le devant de sa poitrine. Jésus tient un roseau entre ses bras; son front, perlé de gouttes de sang, est garni de cheveux bruns, bouclés, ceints d'une couronne d'épines; les yeux sont levés au ciel; le corps nu est enveloppé aux reins d'une draperie blanche; l'épaule droite est couverte d'un manteau de pourpre.

Sur le mur du fond, en face de l'autel :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 2^m,10. — L. 1 mètre. — Par Mme BENOIT (MARIE-GUILHELMINE DE LA VILLE-LEROUX).

Vêtue d'une robe rose échancrée en rond, d'un voile jaune enroulé autour du bras gauche, d'un manteau bleu, jeté sur l'épaule droite et retombant en longs plis sur les jambes, la Vierge regarde avec amour l'Enfant Jésus qu'elle tient sur ses genoux et qui est représenté nu, cheveux blonds ras, regardant vers la droite, et prenant de ses deux mains la main droite que sa mère appuie sur son épaule.

COTÉ GAUCHE DE LA NEF (*Suite*).

A la deuxième arcade de la première travée à gauche.

Monument de Mgr Angebault, évêque d'Angers [1]. — H. 1^m,50. — L. 1^m,50. — P. 0^m,60. — Par BOURICHÉ (Henri).

Sur un socle de granit noir de Plouaret avec soubassement de pierre de Kersanton, poli, est placée une statue en marbre blanc de l'évêque, représenté agenouillé sur un prie-Dieu, les mains jointes appuyées sur l'accoudoir, couvert d'un large et long tapis à franges, et surmonté d'un coussin. Il est vêtu d'une ample soutane, d'un rochet de dentelles, et d'un camail : une calotte ronde couvre ses cheveux très frisés. Le personnage fait face au maître-autel. Ce monument a été posé en 1876. Sur le socle est l'inscription funéraire.

Derrière :

Monument de Raoul de Beaumont [2].

Sous l'arcosolium, refait en style romain en 1872, a été relevé en 1874. Le monument de Raoul de Beaumont se compose d'une pierre sépulcrale, longue de 2^m,10, profonde de 0^m,80, incrustée de mastics de diverses couleurs. Une bordure noire à fleurs blanches encadre un fond noir, semé de fleurs de lis blanches, au milieu duquel est représenté l'évêque couché, portant la barbe, coiffé d'une mitre rouge et vêtu d'une chasuble rouge et noire ornée de fleurs de lis et léopards, copiée sur l'étoffe trouvée dans son cercueil en 1846. La main gauche soutient la crosse ; la main droite est levée pour bénir. Les pieds reposent sur un lion couché. A la tête, deux anges thuriféraires. Ce monument est l'œuvre de GAULIER, sculpteur au Mans. Au-dessous des armoiries, attribuées à tort à Raoul de Beaumont, se trouve l'inscription tumulaire.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire, en bois sculpté, occupe toute la troisième travée de la nef à gauche. Elle est l'œuvre de l'abbé René CHOYER [3]. Son auteur l'exposa à Paris, en 1855, et offrit ensuite d'en faire don à la cathédrale.

Cette offre fut refusée en 1858, devant l'opposition de la préfecture et de plusieurs archéologues. L'abbé CHOYER ne se découragea

[1] Guillaume-Laurent-Louis Angebault, né en 1790, fut évêque d'Angers de 1842 à 1869.

[2] Évêque d'Angers de 1177 à 1197.

[3] L'abbé CHOYER, né à Saint-Clément des Levées le 24 janvier 1814, mort à Angers le 28 novembre 1889.

pas, et son œuvre fut placée dans la cathédrale en 1870.

La chaire ne mesure pas moins de 9 mètres de largeur et de 12 mètres de hauteur avec toutes ses statues. Elle a coûté 60,000 francs à l'artiste. L'idée générale de cette vaste composition est la *Société de Dieu avec les hommes,* l'*Église dans son combat*, l'*Église dans son triomphe.*

La descripiion de cet ensemble décoratif, des innombrables figurines et bas-reliefs qui ornent toutes les parties de la chaire nous entraînerait au delà des limites d'une monographie destinée à prendre place dans l'*Inventaire des richesses d'art.* Disons, toutefois, que cet énorme travail témoigne des recherches et des sacrifices de tout ordre que l'auteur s'est imposés pour mener à terme une entreprise difficile.

COTÉ DROIT DE LA NEF.

Au bas de la première travée s'ouvre, sous une double voussure, supportée par des colonnettes à chapiteaux, la double porte en fer forgé donnant accès à la chapelle du Crucifix, ou église paroissiale. Cette porte était plus petite autrefois : murée vers 1714, elle fut rouverte en 1824.

CHAPELLE DU CRUCIFIX.

Cette chapelle servit autrefois d'église paroissiale.

Elle est orientée comme la Cathédrale : remaniée à diverses époques, elle a des parties du douzième, du quinzième, du dix-septième et du commencement du dix-neuvième siècles. La porte de la nef de la cathédrale ouvre sur la partie la plus ancienne de la chapelle.

AUTEL SAINT-LOUIS.

Sous la grande baie de la nef centrale, s'élève l'autel principal dédié à saint Louis. Construit en 1718 à la romaine; son tombeau est orné aujourd'hui de panneaux de marbres violets à moulures blanches, avec un *Agneau* couché sur le livre aux sept sceaux, en bas-relief de marbre blanc. Le retable, chantourné, est divisé en trois compartiments avec niches séparées par des pilastres ioniques, surmontés d'une frise et d'un couronnement portant une plaque de marbre noir, avec cette inscription (psaume LXVII, 36) en lettres d'or :

« MIRABILIS DEUS
IN SANCTIS SUIS
AN. 1825. »

Au milieu de l'autel, dans la niche centrale :

Saint Louis, roi de France. — Statue. Pierre, peinte en blanc. — H. 1^{m},50. — 1825.

Le personnage est représenté la tête ceinte d'une couronne fermée, un manteau fourré d'hermine sur les épaules, orné du collier de Saint-Michel, et retenant sur l'épaule gauche, avec la main, le manteau agrafé à la gorge. La main droite tient un sceptre d'or fleurdelisé.

A gauche :

Saint René, évêque d'Angers. — Statue. — Pierre, peinte en blanc. — H. 1^{m},50. — 1825.

Vêtu d'une soutane et d'un rochet, attaché à la ceinture par deux galons, portant l'étole, le camail, la croix pectorale, et la mitre basse, le personnage est représenté tenant de la main gauche un livre ouvert sur lequel on lit : « SANCTUM EVANGELIUM »; la main droite en avant, dans l'attitude du prédicateur.

Saint Charles Borromée. — Statue. — Pierre, peinte en blanc. — H. 1^{m},50. — 1825.

Le personnage est représenté vêtu d'une soutane, d'un rochet brodé, d'un camail, coiffé de la mitre, la croix sur la poitrine, levant la tête. La main gauche tient un livre sur lequel on lit : « INSTITUTIONES », la main droite s'avance comme pour expliquer un texte.

A côté de l'autel :

Crédence. — Bois. — Par DAVID (Pierre-Louis). — 1785.

Ce meuble se compose de quatre consoles ornées de moulures, rattachées en bas à une urne, et supportant sous la tablette de marbre une frise décorée de fleurs. Cette crédence a été transférée du chœur.

AUTEL NOTRE-DAME DE PITIÉ.

Au mur du fond s'appuie l'autel dédié à Notre-Dame de Pitié. Le tombeau en pierre, peinte en marbre, est surmonté de deux pilastres à mi-hauteur, terminés par une grenade et supportant une corniche à petits dés. Au couronnement, un grand bas-relief en pierre peinte et dorée renferme cinq jolies têtes de Chérubins, entourant, dans une gloire d'or, au milieu des nuages, un livre ouvert où se lisent ces paroles :

« PATER NON MEA VOLUNTAS
SED TUA FIAT
(LUC, 22, 42). »

Au-dessous, l'*Agneau* couché sur le livre aux sept sceaux de l'Apocalypse.

Au centre, dans un cadre de pierre :

Jésus au Jardin des Oliviers. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1 mètre. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus, pieds nus, vêtu d'une robe grise et d'un manteau rouge, est agenouillé, défaillant, les deux mains tombantes, détournant les regards du calice que lui montre de la main gauche un ange, demi-nu, ailes bleues éployées, debout derrière le Christ, appuyant sa main droite sur l'épaule droite de Jésus. Au bas, à droite, on aperçoit deux disciples endormis. Au fond, des nuages.

A gauche de l'autel, sur une colonne :

Sainte Anne, la Vierge et Jésus. — Groupe. — Terre cuite peinte et dorée. — H. 0m,70. — Dix-septième siècle.

Sainte Anne est représentée, à gauche du groupe, chaussée, vêtue d'une robe blanche, d'un manteau rouge à fleurs et orfrois d'or, voile blanc et or. Un livre fermé est déposé à ses pieds sur le socle. De la main gauche elle relève son manteau. A droite, Marie, plus jeune, plus petite, a les pieds nus ; vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu fleurdelisé d'or, elle tourne vers la gauche sa tête ornée de bandeaux plats et couverte d'un voile blanc. Elle tient sur le bras gauche l'Enfant Jésus, demi-nu, vêtu d'une robe blanche, portant sous le bras gauche un globe bleu et mettant la main droite dans la main de sainte Anne.

A droite de l'autel, sur une colonne :

Notre-Dame de Pitié. — Statue. — Terre cuite. — H. 0m,95. — L. 0m,58. — Dix-septième siècle.

La Vierge est représentée couverte d'un long voile, assise, soutenant de la main gauche le bras gauche du Christ, dont le corps entièrement nu est relevé sous le bras droit tombant à terre, par la main droite de sa mère; la tête de Jésus, ornée de longs cheveux, est inclinée, et l'on voit la plaie du côté droit.

Cette statue, très vénérée, vient de la chapelle Saint-Geoffroy ou Notre-Dame de Pitié, dans le cimetière de la Trinité d'Angers, fondée au dix-septième siècle par M. de Gencian, et complètement détruite.

A gauche de l'autel, sur la muraille :

Jésus descendu de la croix. — Toile. — H. 0m,80. — L. 1m,25. — École française. — Dix-septième siècle.

Le corps du Christ est étendu nu sur un linceul blanc, la main gauche retombant sur la jambe ; la main droite, sur un degré de pierre, au-dessus de la couronne d'épines, est soutenue respectueusement par un ange, ailes éployées. Debout, à gauche, un autre ange, tête inclinée, la main gauche ramenée sur la poitrine, la main droite tenant une longue torche. La Vierge, à droite, agenouillée, vêtue d'une robe rose et d'un voile bleu, avance la main gauche vers le corps du Christ.

AUTEL DU ROSAIRE.

Au pignon du fond, sous la fenêtre à meneaux qu'il cache en partie, s'élève l'autel dédié à la Vierge du Rosaire.

Dans une niche à crousille, peinte bleu et or :

Vierge mère. — Statue. — Terre cuite, peinte en blanc. — H. 1m,30. — Dix-huitième siècle.

La Vierge est représentée le visage encadré de bandeaux et de tresses de cheveux, la robe serrée à la taille, une écharpe sur l'épaule droite, relevée sur le côté gauche par le bras dont elle soutient l'enfant Jésus ; la main droite est ouverte et se présente comme pour accueillir. L'Enfant Jésus a la main droite levée et la main gauche tombante.

Dans la muraille, à droite, une petite *Piscine* a sa niche décorée d'un joli motif de sculpture en forme de lanières de cuir, de deux *pélicans* et d'une tête de *chérubin* au sommet, avec la date de 1651, dans un petit cartouche.

Au-dessus :

Jésus guérissant les aveugles et les paralytiques. — Toile. — H. 3m. — L. 2m,30. — Par MARAIS (SOPHIE). — 1835.

Au pied d'un rocher, à gauche, et suivi de trois disciples, Jésus est représenté, les yeux levés au ciel, vêtu d'une tunique violette et d'un manteau bleu. Il a devant lui, vers la droite, agenouillée, une mère, portant un enfant couché sur le bras, et recouvert d'une étoffe genre cachemire. Jésus impose les mains sur un groupe composé d'une femme et d'un vieillard aveugle.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile, sur une pierre : SOPHIE MARAIS, 1835.

Tombe de Geoffroy de Verneuil. — Treizième siècle.

Sur le pilier, devant l'autel du bas côté droit, a été adossée la pierre tombale gravée du chanoine *Geoffroy de Verneuil.* Le personnage est représenté vêtu d'une chasuble, la tête rasée appuyée sur un coussin, tenant un calice des deux mains. Autour de cette figure, se lit en gothique ronde l'inscription tumulaire.

Cette pierre a été transportée en cet endroit en 1845.

FONTS BAPTISMAUX.

Les fonts baptismaux se composent d'une grande vasque de marbre blanc décorée de feuilles de laurier et de perles, avec couvercle en bronze doré repoussé (commencement du XIXe siècle).

Au-dessus :

Le Baptême de Jésus. — Toile. — H. 1^m,60. — L. 1^m,30. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Jésus est représenté debout, nu, une draperie bleue légèrement adhérente autour des reins, la jambe gauche plongée dans le ruisseau du Jourdain ; la tête inclinée reçoit l'eau du baptême, que verse saint Jean-Baptiste, demi-nu, vêtu d'un manteau rouge et tenant dans la main gauche une croix à haute hampe. Entre les deux personnages, un ange, vu de face, assis sur des pierres, présente un linge blanc ; un autre ange paraît derrière Jésus. Au premier plan, à droite, une femme accroupie montre la scène principale à un enfant grimpé sur ses genoux. Une barrière sépare cette femme d'un groupe de quatre hommes, vêtus de bleu et de violet, s'entretenant du baptême. L'un d'eux a la main appuyée à la balustrade. Fond de paysage. A la partie supérieure du tableau, dans des nuages, des anges ailés et des chérubins entourent le Père Éternel, cheveux et barbe blancs, qui envoie le Saint-Esprit sur la tête de Jésus.

PORTE DES CLOITRES

En remontant, vers le chœur, dans la deuxième travée, du mur de la nef s'ouvre une petite porte communiquant avec les Cloîtres du Chapitre.

Tombeau de l'évêque Ulger. — Douzième siècle.

Dans la même travée, un arcosolium, restauré en 1871, avec voussure sculptée dans le style de la nef, renferme le tombeau d'Ulger, évêque d'Angers, mort en 1149, et enterré le premier dans la nef, avant même que les voûtes fussent entièrement terminées.

Sous la troisième travée, derrière le banc d'œuvre, était la porte ouvrant sur la chapelle St-Jean, dont l'entrée principale était dans les Cloîtres.

CHAPELLE SAINT-JEAN.

Ce petit édifice fut bâti sous Louis XI, par l'architecte de la chapelle royale de Notre-Dame de Béhuard, que l'on dit être un chanoine de la famille du Mortier du Mesnil, qui figurait dans le vitrail avec les armoiries de cette maison : d'argent à la bande d'azur chargée de 3 merlettes d'or.

Cette chapelle a été divisée en deux étages, servant, au rez-de-chaussée, de salle d'étude aux enfants de chœur, et, au premier, de Salle Capitulaire, où se voient les anciennes voûtes, à deux travées à tores plats et clefs de voûte, celle de l'est semée de fleurs de lis (de Châteaubriant), celle de l'ouest ornée d'une simple rosace : les retombées ont été rognées pour l'appropriation domestique, qui a amené le remplacement des fenêtres ogivales par quatre croisées d'habitation, ouvrant sur les cloîtres, deux au rez-de-chaussée, deux au premier étage.

Dans la salle du chapitre.

La Trahison de Judas. — Bas-relief. — Albâtre rehaussé d'or. — H. 0^m,33. — L. 0^m,26. — Quinzième siècle.

La scène compte dix personnages : au centre, Jésus, nimbé, embrassé par Judas ; derrière Jésus, saint Pierre remettant son glaive au fourreau. Malchus est étendu à ses pieds ; il tient une lanterne à la main. Derrière Judas, un soldat porte, dans la main droite, un glaive, et saisit, avec la main gauche, le manteau du Christ. A droite, deux autres soldats et un personnage coiffé d'un turban. A gauche, un autre personnage et un soldat. Derrière le groupe, s'élèvent les enseignes romaines.

Ce tableau, redoré et peint aux chairs, porte, au verso de la vitrine en bois doré qui le renferme, la mention de l'offre qui en fut faite au Chapitre de la cathédrale d'Angers par Mme v^e Graugé, le 21 juin 1821.

Notre-Dame du Carmel. — Statue. — Bois peint. — H. 0^m,46. — Dix-septième siècle.

La Vierge, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu, semé d'étoiles d'or, qu'elle relève de la main gauche, portant des chaus-

sures rouges aux pieds, tient sur le bras droit l'Enfant Jésus, nu, les bras tendus.

Cette statue, repeinte au dix-neuvième siècle, était jadis adossée au pilier de la chapelle du Crucifix.

BANC D'OEUVRE.

Le banc d'œuvre en bois a été exécuté, vers 1874, dans les ateliers Moisseron et André, d'Angers. Il occupe toute la 3e travée, et se compose d'un double rang de sièges; le devant est décoré de panneaux ogivaux. Au centre, sous un dais ogival tréflé, le dossier décoré des armoiries de l'évêque.

TRANSEPT DE GAUCHE.

Le transept de gauche a porté les dénominations de *Chapelle des Évêques* à cause des évêques qui y furent inhumés, et de *Chapelle de Jean-Michel*, à partir du quinzième siècle, à cause de la réputation de sainteté du bienheureux Michel, évêque d'Angers, qui y repose, depuis 1447.

Cette partie de l'église fut construite de 1236 à 1240, sur un terrain dépendant du palais épiscopal, donné par l'évêque Guillaume de Beaumont, à condition qu'on lui fît bâtir un escalier pour aller à l'évêché. Elle reçoit le jour, à gauche et à droite, par deux grandes fenêtres ogivales à meneaux, ornées de vitraux du quinzième siècle, avec double voussure supportée par des colonnettes, et, au fond, par une grande rose formée de seize rais autour d'un quintefeuille, avec quatre feuilles aux extrémités, également ornée de vitraux du quinzième siècle.

Les voûtes sont divisées par des nervures à tores ronds, formant une double croix, avec clef, décorée de feuilles de lierre.

Dans la première arcade à gauche, près de la nef :

Tombeau de l'évêque Jean de Resly[1].

Du monument primitif qui fut élevé à Jean de Resly en 1502, par son neveu Vast de Brioys, archidiacre d'outre-Loire, il reste une arcature à nervures prismatiques et deux hauts pinacles flamboyants décorés d'arcatures et de crochets; la frise ornée de deux mascarons grotesques, sur laquelle s'appuie une corniche, en grande partie cachée sous un double pignon superposé.

Tombe de François Pasqueray du Rouzay.

Sur le sol, devant le tombeau de Jean de Resly, se voit une inscription à moitié effacée, sur une plaque de marbre noir, couvrant la tombe du chanoine François *Pasqueray du Rouzay*, mort en 1750.

A la deuxième arcade :

Tombeau de l'évêque Jean Olivier.

Ce monument, pour la plus grande partie détruit, était fort réputé par son élégance et sa richesse d'ornementation; il avait été érigé par Jean Olivier, évêque d'Angers, mort en 1540.

PORTE DU PARTERRE DE L'ÉVÊCHÉ.

A la troisième arcade se trouvait la porte communiquant par un escalier avec le jardin de l'évêché, murée en 1562.

On voit maintenant à cette place le

Tombeau de l'évêque Claude de Rueil.

Ce monument fut élevé, en 1650, par le Chapitre, en exécution du legs qui lui avait été fait de la bibliothèque de Claude de Rueil, avec recommandation d'exhumer le cœur de Guillaume de Ruzé (mort en 1587 et inhumé dans l'église Saint-Paul, à Paris), pour le mettre dans un même tombeau, vers le pied de l'escalier de l'évêché, « de la même forme et structure que celui de Jean Olivier ». Badigeonné en 1783, démoli pendant la Révolution, ce tombeau fut rétabli en 1850, aux frais du chanoine Louis Joubert, par les soins du sculpteur Chapeau, d'Angers.

Sur un sarcophage (autrefois en marbre noir, aujourd'hui en pierre blanche), est posée l'effigie de

Claude de Rueil. — Statue couchée. — Marbre. — L. 1m, 75. — Par Philippe Buister.

Le personnage est représenté couché, mains jointes, la tête au nord, reposant sur deux oreillers ornés de guipure; le corps soulevé sur le côté droit, vers la façade du mausolée, est revêtu d'une chasuble à orfrois brodés, d'un rochet de guipure, d'un manipule à franges au bras gauche, d'une étole à franges au cou, avec croix pectorale, portant un crucifix en relief; les pieds sont chaussés de mules brodées d'une croix; la tête est coiffée d'une mitre très ornée, et le visage

[1] Jean de Resly doyen de Saint-Martin de Tours, confesseur et conseiller du roi Charles VIII, grand aumônier de France, évêque d'Angers de 1492 à 1499.

encadré de cheveux bouclés et d'une barbe divisée au milieu, avec moustaches relevées. Sur le bord du sépulcre, la crosse à volute décorée de feuillages tournée en haut.

Cette statue fut payée 1,300 livres.

Enlevée pendant la Terreur, cette statue demeura dans des décombres, à l'évêché, puis au Musée, pendant plus d'un demi-siècle. Le visage est mutilé au nez. Le pied gauche et les mains manquent. L'un des fanons de l'étole est brisé en deux endroits, ainsi que les glands des coussins, près de la tête, et la partie supérieure de la mitre.

La sculpture décorative du monument primitif était due à Gilles Corbineau, de Laval, qui l'exécuta en 1650.

PORTE DE L'ÉVÊCHÉ.

A la cinquième arcade, première à gauche au fond du transept, se trouve la porte ouverte, dès 1236, par suite de l'échange avec l'évêque Guillaume de Beaumont, communiquant avec le palais épiscopal et qui fut modifiée en 1699, telle qu'elle existe aujourd'hui.

Tombeau de Jean de Vaugirauld, évêque d'Angers (1758).

Sur une dalle de marbre noir, est gravée l'épitaphe de ce prélat.

Tombe de l'évêque Henri Arnauld [1].

Au pied du grand degré qui sépare le sanctuaire de l'autel de la Vierge de l'escalier communiquant avec l'évêché, est placée la pierre tumulaire, en marbre noir (longueur 2m,25. — Largeur 0m,78), recouvrant les restes du prélat.

AUTEL DE LA VIERGE.

Les 6e et 7e arcades sont cachées par l'*Autel de la Vierge*, élevé en 1699, par l'évêque Michel Le Pelletier, à ses frais, refait en 1736, par l'évêque Jean de Vaugirauld, à qui il coûta 3,200 livres, dédié à la Vierge en 1737.

Sur un double soubassement de pierre, revêtu de marbre noir, quatre pilastres soutiennent un grand entablement à consoles sur lesquelles sont assises deux statues de terre cuite, à gauche :

La Charité.

Le personnage est vêtu d'une longue robe, et voilé; la main gauche est appuyée sur la console; la main droite portée en avant est entr'ouverte.

A droite :

L'Espérance.

Cette figure est couronnée de fleurs dorées; elle élève la tête au ciel, la main droite pose sur une guirlande de fleurs et de fruits retombant du couronnement, et la main gauche levée, tenant un débris de l'ancre symbolique.

Sur l'autel :

Vierge mère. — Statue. — Pierre. — H. 1m,15. — Dix-huitième siècle.

Les pieds posés sur le serpent qui dresse la queue, la Vierge, enveloppée de draperies bouffantes, a la tête légèrement inclinée vers sa droite; elle tient, vers la gauche, l'Enfant Jésus, nu, le bras droit appuyé sur le bras droit de sa mère, le bras gauche abaissé et tendu, la tête inclinée à gauche.

Au-dessous de la statue de la Vierge, dans un cadre de marbre noir :

L'Annonciation. — Bas-relief. — Stuc. — H. 0m,50. — L. 1m,10. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Le tombeau de l'autel, en marbre noir, est surmonté d'un tabernacle en bois noir rehaussé d'or, avec de petits bas-reliefs dorés. Sur la porte l'*Agneau* couché sur le livre aux sept sceaux; aux côtés, l'autel du *Sacrifice* et l'*Arche d'alliance.*

A la 8e arcade, à droite de l'autel de la Vierge, traces des peintures murales du tombeau détruit de Hardouin de Bueil, évêque d'Angers, mort en 1339.

Tombe de Jean Michel, évêque d'Angers.

A l'angle de l'appui des deux grilles de la sainte table, exécutées, sur devis de l'architecte François, en 1806, par le serrurier Varannes (coût 610 livres), devant la huitième et la dixième arcade, une grande dalle de pierre blanche se voit sur le sol, couvrant la tombe de Jean Michel [2].

Ce tombeau fut l'objet d'un pèlerinage très populaire pendant plusieurs siècles.

Tombeau de Michel Poncet de la Rivière, évêque (1730).

En face, au bas de la balustrade, avant la pierre blanche du tombeau du bienheureux Jean Michel, l'évêque Michel Le Pelletier, fils

[1] Henri Arnauld, fondateur du Mont-de-Piété d'Angers, frère d'Antoine Arnauld et d'Arnauld d'Andilly, né en 1597, et mort le 8 juin 1692, après avoir été quarante-deux ans évêque d'Angers.

[2] Jean Michel, né en 1387, mort le 12 septembre 1447, conseiller de Louis II, roi de Sicile, chanoine et évêque d'Angers (1428).

du contrôleur général, avait fait établir en 1699 un caveau funéraire pour lui; mort à Paris, le 9 août 1706, alors qu'il venait d'être nommé à l'évêché d'Orléans, il fut inhumé dans l'église Saint-Gervais, de Paris.

Son successeur Michel Poncet de la Rivière, de l'Académie française, mort le 2 août 1730, fut inhumé dans ce caveau. Son épitaphe, à peine déchiffrable, est inscrite sur une dalle de marbre noir.

PETITS AUTELS.

Devant les arcades du côté droit du transept, sont construits trois autels, qui remplacèrent, en 1861, un rang uniforme de confessionnaux en bois du commencement du dix-neuvième siècle : ils sont en pierre, dans le style du treizième siècle, et furent exécutés sur les plans de l'architecte Joly par Moisseron et André d'Angers, rehaussés d'or et polychromés par les mêmes, en 1888.

TRANSEPT DE DROITE.

Le transept de droite de la cathédrale d'Angers fut édifié par les chanoines entre 1178 et 1198, sur leur ancien dortoir. Il est semblable à la partie correspondante décrite ci-dessus et bâtie trente ou quarante ans plus tard.

La grande rose du fond est une des plus grandes et des plus belles de ce style byzantin; en forme de roue, elle mesure dix mètres de diamètre, chacun de ses vingt-quatre rais ou meneaux sont autant de colonnettes à chapiteaux ornés de crochets. Les quatre verrières latérales sont munies, comme la rose, de vitraux des quatorzième, quinzième et dix-huitième siècles, décrits plus loin. Les murs sont décorés, sous la galerie à balcons de fer forgé, d'arcatures ogivales, quatre sur chacun des trois côtés.

ESCALIER DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CHAPITRE.

A la première arcature, en commençant par la droite, près de l'arc-doubleau de la nef, est appuyé un *escalier* à rampe et balcon de pierre, refait en 1846, en style ogival flamboyant, orné de pinacles, le bas du mur orné d'une triple arcature ogivale pannelée due à l'architecte Binet et à l'entrepreneur Charles Hamonneau d'Angers. Cet escalier aboutit à une porte de bois à compartiments, sous une voussure en accolade à choux frisés appliqués. Cette porte conduisait autrefois à la Bibliothèque du Chapitre; elle communique aujourd'hui avec les galeries intérieures de l'église et avec les combles.

PORTE DES CLOITRES.

Au milieu de la deuxième arcade, dans une ogive en partie murée, s'ouvre, à deux vantaux, une porte carrée donnant accès dans les cloîtres, depuis 1784.

ANCIENNE PORTE DU CHAPITRE.

La cinquième arcade est percée d'une baie ogivale, aujourd'hui aveugle, avec voussure dont on a enlevé les colonnes : c'était la porte brisée à coups de hache par les huguenots le 6 avril 1562, donnant accès aux archives et à la salle capitulaire, aujourd'hui détruite.

AUTEL SAINT-MAURICE.

Au fond du transept droit, sous la grande rose, s'élève l'autel sous l'invocation de *Saint Maurice,* en place du petit autel des Chevaliers du Croissant. Il occupe les arcades 6 et 7. Il fut construit en 1737, aux frais de l'évêque Jean de Vaugirauld, qui y dépensa 3,000 livres, et il fut consacré le 28 mai 1738. La première pierre porte l'inscription suivante :

VIR CLAR. D. HENRICQ. PROS-
PER POCQUET DE LIVONNIÈRE
DOCTOR SORB. ECL. ANDG.
CANON PRIM. LAPID.
MARMOR ME POSUIT
DIE 22 NOV. 1737.

Au-dessus sont gravées les armoiries des Pocquet de Livonnière (de gueules à la fasce d'argent chargée de trois croix pattées de sable). L'architecture et les ornements sont les mêmes que ceux de l'autel de la Vierge, placé vis-à-vis, dans le transept gauche, sauf pour le couronnement.

A droite, sur la console supérieure :

La Religion.

Cette figure a les traits d'une femme couronnée d'or, assise, tenant dans la main droite les tables des Commandements de Dieu sur lesquelles elle s'appuie, et dans la main gauche un calice d'or. A ses pieds, essayant de se retenir par le bras gauche à la corniche, l'*Hérésie*, précipitée dans le vide.

A gauche :

La Foi.

Représentée sous les traits d'une femme, vêtue d'une longue robe, cette figure tient un sceptre dans la main gauche, et un bouclier avec croix d'or dans la main droite ; un aigle est lié à ses pieds à gauche.

Dans la niche, sur l'autel :

Saint Maurice. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par GAULTIER (Jean-Jacques) de Mayenne.

Le personnage est représenté debout, levant la tête à droite, une simple draperie jetée sur le torse nu, jambes nues, pieds chaussés, la jambe gauche pliée en avant, un court vêtement de soldat romain à lanières autour des reins, la main droite repliée sur la poitrine à gauche, la main gauche appuyée sur un bouclier où était écrite autrefois la devise des chevaliers du Croissant « Loz en crois sant ». Cette statue doit avoir été exécutée vers 1784. Elle fut conservée dans la cathédrale pendant la Terreur, sous le nom de *Brutus.*

Au-dess us:

Le Martyre de la légion thébaine. — Bas-relief. — Stuc. — H. 1m,25. — L. 0m,70. — Dix-neuvième siècle.

A la huitième arcade, la porte du vestiaire des chanoines s'ouvre aujourd'hui sous les principaux restes d'architecture du fastueux tombeau de Jean Dumas, fils de Jean Dumas, sieur de Mathefelon et de Durtal, et de Marguerite de la Jaille, aumônier du Roi, doyen de Saint-Maurice, prévôt de l'église de Nantes, abbé de Saint-Thierry de Reims, nommé évêque de Dol, le 25 septembre 1557, mort le 12 octobre suivant et inhumé dans la cathédrale le 15 novembre.

Tombeau de Jean Dumas, évêque de Dol. — Marbre. — 1755.

Des deux côtés, une colonne de marbre noir à chapiteau corinthien doré s'appuie à un pilastre décoré de fleurs et d'attributs, casques, boucliers, faux, cercueil.

Un médaillon doré, à la clef de la voussure, soutient une corniche ornée de rinceaux dorés, avec deux petites figures décoratives, *un vieillard* et *un enfant,* le corps terminé en rocaille, tenant l'un et l'autre un cœur d'or. Au-dessus de l'entablement, un cartouche s'appuie sur une *tête de chérubin* d'or, et se termine par une urne cannelée et trois *têtes de mort,* avec croix de marbre noir bordée d'or. Sur le sol, au devant de ce monument, se voit une dalle de marbre noir couvrant la fosse de Jean Dumas, avec une épitaphe, rédigée par Mgr X. Barbier de Montault, en 1863.

CHŒUR ET ABSIDE.

Le chœur fut construit, entre 1177 et 1197, jusqu'à la muraille limitant, à l'est, la sacristie (muraille antique de la cité angevine) et allongé jusqu'au chevet après 1274, dans le même style.

La première travée, ou le chœur proprement dit, est éclairé, à droite et à gauche, par deux fenêtres ogivales, géminées, surmontées d'une petite rose à cinq lobes. La voûte a quatre nervures à tores unis, semblables à ceux du transept, soutenus par des chapiteaux plus ornementés que dans la nef, des têtes d'anges et de petites figures mêlées au feuillage sous l'arc triomphal. Elle a pour clef de voûte le *Christ montrant ses plaies au Jugement dernier,* au-dessus de l'ancien autel majeur. L'ogive inférieur des travées et du transept est remplacée par une arcature plein cintre à la base de la première travée.

L'abside ou chevet a son mur circulaire à la base; la partie supérieure a cinq pans brisant la ligne de l'hémicycle, avec huit fenêtres ogivales, les six du fond géminées, divisées par des meneaux. Sa voûte est coupée par huit nervures, appuyées sur des colonnes élancées, entre les fenêtres, et dessinant une immense crousille.

Le chœur et l'abside sont, comme la nef et le transept, entourés d'une galerie circulaire portée sur des formerets ogivaux, couronnés d'une frise à modillons sculptés; les chapiteaux des colonnettes, surmontés de tailloirs à moulures, sont ornés de feuillages de la flore architecturale du treizième siècle.

A la pointe de l'ogive des voûtes de l'abside, sept *statuettes d'anges,* ailes repliées, en plein relief, se détachent sur des culs-de-lampe ornés de feuillage : l'une au centre, mains jointes; à gauche, celles qui portent la couronne d'épines, la croix, le titre de la croix; à droite, les clous, la lance et la colonne de la flagellation.

La grille du sanctuaire, en fer forgé, se reliant, sans interruption, à celles des transepts, s'avance en ligne courbe dans l'intertransept; elle fut commandée le 17 frimaire an XI aux serruriers d'Angers, Varannes et Firmin, moyennant 90 livres la toise.

MAITRE-AUTEL.

Le *maître-autel* est placé sous l'arc triomphal. Projeté dès 1754, décidé en 1755, commandé le 28 mars par le Chapitre à Antoine-Denis GERVAIS, architecte et sculpteur du Roi, le maître-autel eut sa première pierre bénite, le 18 juillet 1757, par l'évêque Jean de Vaugirault, qui fournit, avec le Chapitre, et à l'aide d'une loterie, une partie des 40,000 livres nécessaires pour la construction de ce monument. Il fut consacré,

le 23 juillet 1759, par l'évêque Jacques de Grasse.

Le tombeau de l'autel, à deux faces cintrées sur le plan et l'élévation, est de marbre rouge des carrières de Saint-Berthevin de Laval, avec panneaux et moulures de brèche violette d'Italie. Au milieu, un oculus à double face, muni de glace sans tain, dans un cadre doré, genre rocaille, laisse voir le corps de saint Martial (le chef sur la façade principale), martyr des catacombes de Saint-Laurent hors les Murs.

Sur l'autel, s'élèvent six colonnes de marbre rouge de Laval, à chapiteaux corinthiens de bois doré, hautes de 4m,60, supportant une corniche chantournée peinte marbre blanc veiné de gris, dont la frise est ornée de trophées d'armes, en mémoire de saint Maurice, dorés et en relief. Au centre de la corniche, un *Ange,* bois sculpté et doré, descend de nuages et de rayons, entouré de têtes de *chérubins;* il élève le bras gauche tenant une cordelière à glands d'argent, et porte dans la main droite une *couronne royale d'or,* doublée de rouge, dans laquelle se trouvait autrefois la custode, pour la réserve eucharistique, et qui fut refaite par Pierre-Louis David, sculpteur à Angers, père de David d'Angers (date de la commande, par la fabrique, 9 décembre 1816, et non 1804, comme on l'a écrit). Au-dessus s'élèvent quatre consoles de 4m,30 de haut, genre rocaille, entre deux desquelles, de chaque côté, un *Ange* descend dans des nuages : ces consoles, appuyées au fond à un médaillon quadrilobé évidé, posé verticalement, sont couronnées d'une coquille surmontée d'un globe de 1m,30 de diamètre, entortillé d'un serpent, timbré d'une croix et soutenu par des nuages d'où sortent des têtes de *chérubins.*

Le corps d'architecture, jusqu'à la croix, est élevé de 17m,20 au-dessus du pavé du sanctuaire : la partie supérieure est en bois sculpté et doré : la dorure fut refaite en 1831.

BOISERIES.

Le pourtour du chœur est entièrement revêtu, jusqu'à la galerie, de *boiseries sculptées,* surmontant deux rangées superposées de cent seize *stalles,* interrompues au fond par le petit orgue. Ces boiseries ont été exécutées de 1779 à 1787, sur les dessins et plans de Jean-Sébastien Leysner, sculpteur, d'origine allemande, fixé et mort à Angers.

Ces boiseries sont l'œuvre surtout (contrat de 65,000 livres de devis, le 26 juin 1780) de Michel Fouqué, sculpteur sur bois à Angers, mort dès 1782, puis de Jacques-Philippe Duforest, sculpteur à Angers, à qui l'on payait, en 1786, 702 livres à valoir sur la sculpture des trophées, cassolettes fumantes, crédence et tabouret du trône épiscopal.

Le lambris se compose de seize grands panneaux séparés par des pilastres cannelés à chapiteaux corinthiens ; le milieu, carré, est encadré de filets grecs, avec mascarons en saillie aux angles rentrés, avec festons de fleurs et de fruits retombant sur la partie supérieure de chaque panneau ; la frise est surmontée d'un tympan cintré orné de bas-reliefs, avec les symboles, à droite de l'ancienne loi, à gauche du Nouveau Testament. Ce sont, depuis le premier panneau de gauche :

1° *Une couronne d'épines, avec sceptre fleurdelisé et main de justice en sautoir;*

2° *Une Gloire.*

Le panneau que ce motif surmonte est de plus décoré de deux délicats rinceaux, formés par des *gerbes de blé, des armes, un pélican, des corbeilles de fruits et des arabesques* aux écoinçons.

La chaire épiscopale (XIXe siècle), en bois, y est appuyée; elle porte au dossier les armoiries sculptées et peintes, attributs et devises de Mgr Angebault (évêque d'Angers, de 1842 à 1869).

3° *La Sainte Face, entre une aiguière à gauche et la colonne de la Flagellation, à droite ;*
4° *Un encensoir ;*
5° *Une gerbe de blé ;*
6° *Une vigne ;*
7° *Une croix ;*
8° *Le pélican.*

Après la porte du Trésor, au fond, à droite :

1° *L'arbre du Bien et du Mal ;*
2° *L'autel des holocaustes ;*
3° *Le Chandelier à sept branches ;*
4° *L'autel des Propositions ;*
5° *L'autel des Parfums ;*
6° *Les Tables de la loi ;*
7° *Le Saint-Esprit ;*
8° *Le Serpent d'airain.*

Tous ces panneaux sont surmontés d'une corniche avec petits modillons carrés. Ils se rattachent au fond de l'abside à une haute porte double carrée, de l'armoire du *Trésor.*

De chaque côté de cette porte s'élèvent quatre colonnes cannelées à chapiteaux corinthiens, que le plan primitif remplaçait par des cariatides supportant une corniche à modil-

lons carrés et mascarons, avec frise décorée de rinceaux.

A gauche :

L'Espérance. — Statue. — Terre cuite. — H. 2m,50. — Par GAULTIER (Jacques). — 1783.

Elle est représentée sous les traits d'une femme voilée, robe nouée à la taille, tête inclinée, la main gauche retenant son voile sur les genoux, la main droite ouverte.

A droite :

La Religion. — Statue. — Terre cuite. — H. 2m,50. — Par GAULTIER (Jacques). — 1883.

La figure a la tête nue, le manteau rejeté en arrière sur la tunique, la main gauche ouverte, la main droite tenant une houlette pastorale en forme de croix.

Ces deux figures furent exécutées suivant un marché du 17 mars 1783, par Jacques GAULTIER, de Mayenne, qui les fit d'abord en terre cuite, avec les figures de la *Justice* et de la *Prudence.* Un procès-verbal d'expert, signé Joseph BARRA, sculpteur figuriste à Angers, et de MARCHAND, peintre de l'Académie royale de Paris, de passage à Angers, reprocha à ses œuvres de manquer de proportions, de grâce et d'expression, d'avoir les draperies mal disposées. Les quatre statues furent néanmoins reçues et mises en place ; mais, le 27 janvier 1786, Pierre-Louis DAVID reçut mandat d'enlever la *Prudence* et la *Justice*, qu'il remplaça par des patères sculptées, et de les déposer dans le jardin de la maison canoniale de Saint-René.

Le couronnement se prolonge sur les côtés.

Tout à fait aux extrémités, de chaque côté, dans un panneau, une grande *fleur de lis* formée par de petites fleurs sculptées en relief, appuyées sur deux consoles, est surmontée de trois patères ou *cassolettes* sculptées par DAVID (Pierre-Louis), auteur des deux trophées décrits plus haut.

PETIT ORGUE.

Un peu au devant, s'élève le buffet du *petit orgue* en forme de donjon. Il est orné de deux petits bas-reliefs en bois au-dessus du tympan qu'encadrent les deux tourelles.

A gauche :

David. — H. 0m,40.

Le personnage, couronné, est enveloppé d'une draperie et tient dans la main gauche une harpe dont il joue.

A droite :

Sainte Cécile. — H. 0m,40.

La sainte tient une harpe des deux mains, à la hauteur de la poitrine.

Devant l'orgue :

Sainte Cécile. — Statue. — Marbre blanc. — H. 1m,70. — Par P.-J. DAVID D'ANGERS. — 1837.

Signée.

Debout, le visage encadré dans des nattes de cheveux, la tête ceinte d'une couronne de fleurs, inclinée légèrement à droite, la sainte a les doigts de la main droite enlacés autour d'une croix suspendue à son cou. De la main gauche relevant son manteau, elle tient une harpe au repos. Ses pieds sont entièrement cachés par les longs plis de sa robe.

Offerte par l'auteur, et acceptée par la Fabrique le 3 juillet 1838.

LUTRIN.

Un peu au devant, un *lutrin* en fer forgé (XVIIIe siècle) repose sur une grande dalle de pierre de Tonnerre, ornée en style du quinzième siècle d'une bordure de fleurs de lis et de croix bleues alternant, avec armoiries en couleur de la maison royale d'Anjou-Sicile (architecte, DAINVILLE ; sculpteur, CHAPEAU), placée en 1850 par la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Tombeau de Gabriel Constantin (1661).

En suivant le pourtour du chœur et de l'abside, la première arcade à gauche conserve, sous la boiserie du dix-huitième siècle, une grande plaque de marbre noir, entourée de motifs d'architecture et de sculpture (œuvre d'Antoine-Léger PLOUVIER, sculpteur mort à Angers en 1683), terminés par une croix sur un globe, et au-dessous, le buste de *Gabriel Constantin*, doyen du Parlement de Bretagne, abbé de Saint-Julien du Val, au diocèse de Chartres, mort à Rennes le 19 juillet 1661 : le personnage est représenté en buste, de profil à droite, avec moustaches et mouche, la tête couverte d'une calotte ronde, le rochet de dentelle sur les épaules.

Tombeau du roi René. — Quinzième et seizième siècles.

Sous la deuxième arcade, à gauche, au sommet, paraissent encore les traces d'un fond fleurdelisé et de deux écussons timbrés de couronnes ducales, les restes d'une chaufferette, et de plusieurs autres chaufferettes enflammées sur les colonnes qui soutiennent l'arcature, avec la devise *D'ardant désir.*

Ce sont les restes du somptueux tombeau du roi René d'Anjou et d'Isabelle de Lor-

raine, sa femme. (Voir *Comptes rendus des réunions des sociétés des Beaux-Arts*, 1891. *Le Tombeau du roi René,* par JOSEPH DENAIS, pour les descriptions complètes.)

Lors de la pose des boiseries du chœur, les chanoines demandèrent au roi (1779) l'autorisation de déplacer ce monument, ils le transportèrent, en 1783, au bas de la nef, à la deuxième arcade, où se trouve aujourd'hui le tombeau de Raoul de Beaumont; une partie des marbres qui le composaient ont été vendus par l'architecte François Miet à un manufacturier, qui les fit scier et employer à la confection de cheminées.

A la troisième arcade se trouvait le *Trésor*, *Sacraire,* ou *Reliquaire,* distinct du mausolée de René d'Anjou, avec lequel il a été confondu à tort par M. Lecoy de la Marche, mais formant avec ce mausolée un ensemble de décoration de même style, ainsi qu'il se peut voir encore à la muraille, derrière la boiserie et au-dessus, notamment sur les pilastres de la troisième arcade ornés de chaufferettes avec la devise « d'ardent désir ». Dès 1447, le roi René en décida la construction : on y travailla pendant au moins trente années. Une grotte profonde fut creusée dans la muraille, entourée de moulures, sculptures et peintures, et surmontée d'un élégant pignon dont les traces sont encore visibles; ces premiers travaux, exécutés en 1450, avaient coûté 800 écus.

Lorsque le Chapitre eut adopté, en 1781, le plan de LEYSNER pour les boiseries du chœur, le Reliquaire construit par le roi René fut démoli, et le trésor fut transporté là où il est aujourd'hui, au fond de l'abside.

SACRISTIE.

« Il y a grande apparence, dit Joseph Grandet (*Notre-Dame Angevine,* chap. XII), que la sacristie a été faite avec le chevet de l'église, » vers 1264. Elle se compose d'un passage voûté à clef historiée, et de deux travées et demie, en partant du chœur : les voûtes ogivales ont pour nervures quatre tores ronds aboutissant à des clefs récemment polychromées, et retombant sur des colonnes ornées de crosses, accompagnées d'une frise de même décoration avec feuillage du style.

Les murs de la sacristie, ornés de formerets ogivaux, sont revêtus de hauts lambris de bois de chêne à panneaux, surmontés de pinacles et de festons découpés à jour, dans le style ogival (XIXe siècle).

Au fond, deux baies cintrées : celle de gauche plus basse, munies l'une et l'autre de vitraux grisaille, modernes.

LE TRÉSOR.

Le Trésor de Saint-Maurice d'Angers, entièrement anéanti à la Révolution, ne possède plus aujourd'hui que quelques objets d'art, rachetés par la Fabrique ou donnés par des particuliers.

CROIX.

Croix processionnelle. — Argent et vermeil repoussés. — H. 0m,65. — L. 0m,50. — Fin du quinzième siècle.

La douille est surmontée d'un nœud de cuivre argenté à feuilles de chêne et fascettes (moderne). Les croisillons, terminés en forme de fleurs de lis bordées de grènetis de vermeil, ont le fond estampé de feuilles de chêne avec glands, entrelacés en guirlandes. A la base de chaque fleur de lis, figure un des quatre animaux symboliques des Évangélistes (H. 0m,09. — L. 0m,04); au pied, le *Bœuf* nimbé, couché, tenant un livre; à gauche, l'*Aigle,* posé sur le livre et nimbé; à droite, l'*Ange,* à genoux, de profil, à gauche; au sommet, le *Lion* ailé, nimbé, tenant dans ses pattes un cartouche, avec inscription gothique style du quatorzième siècle : *S. Maerc.*

Le *Christ* (H. 0m,20) a la tête appuyée sur une rose sauvage, les cheveux dorés, la draperie dorée, repliée sur la jambe droite, les pieds percés par un seul clou, l'anatomie du thorax très apparente.

Au revers :

Au bas, un *saint* (H. 0m,06), nimbé d'or, portant la barbe, vêtu d'une tunique, debout, aux trois quarts de nature, levant la main droite et parlant.

Au centre, l'*Agneau triomphant* (H. 0m,09. — L. 0m,09), dans un cartouche carré, avec le nimbe crucifère, la croix pattée et l'oriflamme.

A gauche, la *Vierge,* debout, de face, voilée, la main gauche tendue, le visage appuyé sur la main droite.

A droite, *saint Jean*, debout, drapé, appuyant la tête sur sa main, et tenant sur la poitrine un livre fermé.

Au sommet, le *Père Éternel,* avec le nimbe crucifère d'or, en buste, dans des nuages d'or, enveloppé dans de larges draperies, les bras cachés.

(La position de ces divers personnages nous ferait croire que le Crucifix a été mis par erreur au revers, dans une restauration récente).

Les côtés de la croix, plus modernes, sont ornés d'un triple rang de fleurs de lis.

Croix processionnelle. — Argent et vermeil repoussé. — H. 0m,55. — L. 0m,32. — Seizième siècle.

La douille est surmontée d'un gros nœud formé de deux calottes godronnées en vermeil et argent (H. 0m,15). La croix proprement dite, en argent estampé sur bois, a ses côtés ornés d'un semis de fleurs de lis à l'antique, et ses extrémités terminées par des quatrefeuilles à pointes aiguës ; les bords à grenetis et le fond à rinceaux. Au centre de chaque quatrefeuille est un médaillon circulaire (Diam. 0m,034), en vermeil, représentant les *Quatre Evangélistes,* de trois quarts, tenant un livre et un stylet, motifs répétés au revers. Au centre, un nimbe carré (Diam. 0m,075), représente le *Père Eternel,* en vermeil, en buste, dans des nuages, bénissant et tenant le globe surmonté d'une croix.

Le *Crucifix* (H. 0m,12), argent ciselé, a les bras étendus horizontalement, les cheveux épars dorés, la barbe en pointe, les pieds superposés, fixés par un seul clou, la draperie attachée à la hanche droite.

Au revers, à la partie centrale (Diam. 0m,75), une *Vierge mère* portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche, dans des nuages, au milieu d'une gloire de forme elliptique, à rayons et flammes, les pieds posés sur le croissant, la tête ceinte d'une couronne à fleurons, et tenant une grande tige de lis dans la main droite.

(Acheté par M. le chanoine Machefer, *custode.*)

Croix processionnelle. — Argent repoussé et ciselé. — H. 0m,70. — L. des croisillons : 0m,40. — Dix-septième siècle.

La douille est surmontée d'un très gros nœud, avec des feuilles à la base, et, au-dessus, des têtes de chérubins entourés de fleurs et de fruits. Un anneau, à la partie supérieure, est orné d'une guirlande de feuilles de laurier et de violettes, et, au-dessus, d'une griffe de feuilles d'acanthe. Les croisillons, sans décoration, se terminent par des fleurons à têtes de chérubins fondues ; le titre est inscrit dans un cartouche, aussi fondu

Le *Christ*, ciselé, en partie doré (H. 0m,18), a la tête inclinée vers la gauche, couronnée d'épines, la barbe dorée, ainsi que la draperie nouée sur la hanche droite ; un seul clou pour les pieds. La tête repose sur un grand nimbe à rayons et flammes.

Au revers : *saint Christophe* (H. 0m,10), sorte d'Hercule, vêtu d'une tunique, liée à la ceinture, et d'un manteau doré, la tête chauve, la barbe dorée. De la main gauche, il s'appuie sur un haut bâton écoté, et laisse tomber le bras droit. L'*Enfant Jésus,* assis sur son épaule gauche, tient dans la main gauche un globe d'or crucifère, et pose la main droite sur la tête de saint Christophe.

Croix processionnelle. — Argent ciselé. — H. 0m,60. — L. 0m,40. — Dix-septième siècle.

La douille est surmontée d'un gros nœud (H. 0m,12), orné de fleurons et de rais de cœur. Les croisillons sont terminés par des fleurons, fondus, découpés à jour, avec têtes de chérubins. Le fond, uni, est orné de divers emblèmes gravés en creux : au pied, l'inscription : FAICT/A VILLEDIEU/. Au-dessus, un *lis et une rose,* l'*Echelle et la colonne de la Flagellation*, en sautoir, avec guirlandes derrière le Christ. A la tête, le *cœur dans une couronne d'épines.* Aux côtés, le *soleil,* à gauche ; la *lune*, à droite. Au sommet du poteau supérieur, des nuages et des rayons sous le titre (*Inri*). Le *Christ* (H. 0m,15) a la tête infléchie à gauche, la draperie nouée à la hanche droite, les pieds superposés, fixés par un seul clou.

Au revers, les croisillons sont ornés d'un *saint Sépulcre*, avec *lances* et *hallebardes* au pied ; des dés, du fouet, des verges et de la lanterne, sur le croisillon gauche ; de l'éponge, des clous, des tenailles et du marteau, sur le croisillon droit ; du roseau, de l'épée et de la lance, sur le croisillon supérieur. Au centre, *Vierge mère* (H. 0m,08), debout, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche, drapée, les pieds posés sur un cul-de-lampe à fleuron trilobé, orné de crochets.

Sur les côtés de la croix, on lit l'inscription suivante, en capitales romaines :

[DU DON DU SIEUR DES JARDINS ET DE/ DEMOISELLE FRANÇOISE MALERBE SON ESPOUSE.

Au pied de la croix, la date : [1633.

Il ne s'agit vraisemblablement pas ici de Villedieu La Bouère (Maine-et-Loire), mais de Villedieu les Poëles (Manche), où l'orfèvrerie et la ciselure sur métaux est depuis longtemps réputée.

OSTENSOIRS.

Ostensoir. — Vermeil repoussé et ciselé. — H. 1m,03. — 1808.

Le pied, en doucine, est de style Empire mais l'ostensoir proprement dit rappelle avec ses figures allégoriques, la fin du dix-huitième

siècle, avec griffes et fleurons, est orné de torsades de chêne, de rais de cœur et de délicates fleurettes, avec l'*Agneau couché sur le livre aux sept sceaux, vigne* et gerbe de *blé*. La corniche, décorée de rais de cœur, est surmontée de feuilles entablées, sur le toit, et de nuages que domine un *Ange* (H. 0m,25) et un *Chérubin,* en pieds (H. 0m,12), statuettes, montrant l'ostensoir proprement dit. L'oculus de la monstrance est serti entre deux rangs de perles, entouré de nuages, avec têtes de chérubins et de rayons inégaux dont les extrémités s'élargissent, et sont combinés de manière à briller dans tous les sens, avec tous les mouvements du prêtre.

On lit, gravé sur la plinthe, au pied :

« *Fait par Loque, orfèvre, quai Pelletier, n°* 16. 1808. »

Donné à la cathédrale, par Mme Ve Foucault, née Lassalle.

Ostensoir. — Vermeil ciselé, découpé à jour et rehaussé de pierreries et d'émaux. — H. 1m,02. — Dix-neuvième siècle (style du treizième siècle).

Le pied, avec base en dôme aplati, mesurant 0m,30 de diamètre, est posé sur quatre têtes de bœuf; il est orné d'une moulure à gorge avec filigranes dorés formant rinceaux, pierres d'agathe et de malachite, et d'un rang de moulures d'oves serties dans des torsades. Le dôme, avec lobes cintrés, est enrichi d'émaux, champs levés en forme de quatrefeuilles dans des cercles, et entre deux lobes de filigranes avec grenats. Le pied s'élève en cône tronqué, légèrement arqué en dedans, avec ornements de feuilles de chêne. Au-dessus, un anneau à grènetis est enchâssé d'améthystes, avec feuillages au sommet. La tige cannelée, avec anneau de grènetis, à gros nœud, fleuronnés, rehaussé de malachites et de pierres de couleur, avec six médaillons en émail, représentant l'*Agneau triomphant*, le *Pélican* et les *Quatre animaux symboliques des Evangélistes*. Au-dessus d'un rang de moulures d'oves sortent des feuilles de chêne contournées, ornées de deux perles fines, et soutenant la tige de la Monstrance, qui mesure 0m, 40 de diamètre. L'oculus est serti dans des cercles à palmettes, torsade étroite, cercle d'émail avec douze perles fines, grènetis, palmettes et médaillons émail (Diamètre : 0m, 04), représentant les *Douze Apôtres*, sur fond blanc, à mi-corps, avec leurs attributs, séparés par des aigues-marines. Les rayons aigus, à fascettes, ornés de filigranes et de pierreries, séparés par des enroulements de filigranes ornés chacun de trois pierres fines, affectant la forme d'un disque. Au revers, les médaillons, en émail, sont ornés de palmettes et séparés par des grains de corail rouge. Au sommet, croix tréflée avec émail carré, au centre, en forme de quatrefeuille orné de quatre coraux et de filigranes. Sur le pied, armoiries de la famille angevine, de la Grandière, en émail, surmontées d'une couronne de perles fines.

Cette pièce d'orfèvrerie, exécutée à Liège, en 1887, au prix de 5,000 francs, porte sur la frise du piédestal, l'inscription suivante :

J. Wilmotte aurifaber Leodiensis,
J. Helbig et L. de Farcy curantibus,
fecit anno MDCCCLXXXVII.

Donné à la fabrique par Mme la comtesse de la Grandière.

CALICES.

Calice. — Époque Louis XIII.

Ce calice en vermeil, qui a appartenu à Me Guillaume Bousselin, prieur de Longué, en 1614, se compose d'un pied rond, entouré de douze lobes demi-circulaires avec têtes de chérubins ailés, et quatre médaillons, au repoussé, représentant les instruments de la Passion. Le premier nœud de la tige est décoré de huit petits dais ogivaux flamboyants abritant la figure de la Vierge et sept autres figurines.

Calice. — Vermeil repoussé et ciselé. — H. 0m,28. — Époque Louis XIII.

La base, ornée de feuilles découpées, a son pied, en dôme très plat, orné de *trois têtes de chérubins*, de la *Couronne d'épines*, de *Croix,* avec la *Lance* et l'*Éponge*, en sautoir, et de la *Sainte Face*. Un anneau, rehaussé d'un grènetis orne la tige au-dessous du nœud, qui est décoré de *trois têtes de chérubins* et de feuillages. Un deuxième anneau est au-dessous de la fausse coupe que décorent *trois têtes de chérubins,* avec les *instruments de la Passion*, le *sabre de saint Pierre*, les *verges*, les *dés* et le *fouet*.

Patène. — Vermeil repoussé. — Époque Louis XIII.

Au centre :

L'Assomption. — Diamètre : 0m,07.

Calice. — Vermeil repoussé et ciselé. — H 0m,31. — Époque Louis XIV.

Le pied, rond, est décoré de feuilles d'acanthes découpées sur moulures d'oves; il s'élève en dôme aplati avec trois médaillons, au repoussé, représentant l'*Agonie au Jardin des Oliviers*, le *Baiser de Judas, Jésus chez Pilate*.

La base est surmontée d'un anneau à moulures d'oves et d'un gros nœud avec figures d'anges portant les instruments de la Passion, la croix, la colonne de flagellation, l'échelle.

La fausse coupe est ornée de petits médaillons au repoussé représentant *Jésus chez Caïphe*, la *Flagellation,* le *Portement de la Croix.*

Ce calice a été restauré de nos jours.

Patène. — Vermeil repoussé. — Époque Louis XIV.

Au centre :

La Pentecôte. — Diamètre : 0m,09.

Calice. — Vermeil repoussé et ciselé. — H. 0m,26. — Dix-huitième siècle.

Le pied, en forme de dôme, sans ornements, est entouré d'un cercle de feuillage découpé et d'un rang de moulures d'oves.

Le premier anneau est orné de moulures d'oves, de même que le gros nœud, décoré de feuilles, et un second anneau. (La fausse coupe, à feuillage, est moderne.)

Calice. — Vermeil ciselé et repoussé. — H. 0m,28. — Époque Louis XV.

Le pied, à gorges, avec godrons, est orné de rinceaux chicorées, avec cartouche en forme de coquilles, portant une croix entourée de vigne et de blé. L'anneau est décoré d'une torsade et de violettes. Le gros nœud, en forme d'urne, est relevé par des rinceaux et des moulures d'oves. Le deuxième anneau est décoré d'une torsade et de violettes. La fausse coupe est ornée de cartouches en forme de coquilles, avec des raisins, des gerbes de blé et des roseaux.

Patène. — Vermeil repoussé. — Époque Louis XV.

Au centre :

La Pentecôte. — H. 0m,08.

RELIQUAIRES.

Un saint Évêque. — Statue. — Bois sculpté et peint. — H. 0m,52. — Treizième ou quatorzième siècle.

Debout (sur un socle orné d'arcatures ogivales et de fleurons, moderne), le personnage tient dans la main gauche abaissée une crosse dont la volute est décorée de crochets à feuillages. Il bénit de la main droite, couverte, comme la main gauche, de gants à cabochons et agrafes. La main droite porte l'anneau sur le gant. La tête, avec cheveux bouclés en couronne, est couverte d'une mitre basse, blanche, à fanons blancs ornés de croix rouges et de rinceaux d'or. L'évêque est vêtu d'une robe blanche, avec étole de même couleur à croix noire, d'une tunique bleue à orfrois or et couleurs, d'une chasuble ronde relevée aux bras; les pieds sont chaussés de souliers rouges, et le bras gauche porte le manipule blanc.

Cette statue a été repeinte en Belgique, vers 1880, d'après la peinture ancienne, par l'entremise de M. L. de Farcy.

Don de M. l'abbé Choyer.

Bras de saint Julien. — H. 0m,52. — Reliquaire argent doré, avec cabochons de cristal. — Fin du quinzième siècle.

Le bras est levé, la main droite bénissant. Le reliquaire contient des reliques du bras de saint Julien, évêque du Mans.

Paraît provenir de l'ancienne église, détruite en 1791, de Saint-Jean-Saint-Julien d'Angers.

Bras de saint Jouin. — Reliquaire semblable au précédent, mais d'exécution plus moderne.

Reliquaire de la sainte Épine (en forme de croix). — Vermeil et cristal. — H. 0m,60. — Époque Louis XIII.

La croix se compose de sept fuseaux de cristal de roche enfilés sur une tige d'argent. Les croisillons sont terminés par des trèfles et de petites boules de vermeil. Chaque fuseau est serti dans des griffes à dentelures d'or. Le pied, rond, en forme de dôme, est aussi en cristal gravé, serti dans une couronne de vermeil à dentelle de feuillages. Il repose sur un pied de vermeil plus élevé (0m,18), aussi en dôme, avec feuillages, têtes de chérubins et trois pieds à têtes.

Au centre, la monstrance de la relique est entourée de rayons en flammes, avec perles fines et brillants. Au revers, un *Crucifix* (0m,10), argent doré, la tête inclinée à gauche, les pieds fixés par un seul clou, la draperie nouée à la hanche droite. Le titre de la Croix (*Inri*), dans un cartouche, a été ajouté postérieurement.

Reliquaire de saint Loup. — H. 0m,30. — L. 0m,30. — Dix-huitième siècle.

Ce reliquaire, contenant le crâne de saint Loup, évêque d'Angers, est en forme de cartouche, bois doré, époque Louis XV, surmonté d'une petite croix de 0m,10 de hauteur.

Il passe pour venir de l'ancienne église de Saint-Martin d'Angers.

Reliquaire de saint Maimbeuf.

Semblable en tout au précédent, et de la même époque, ce reliquaire contient trois os

de saint Maimbeuf, évêque d'Angers, qui avaient été extraits d'une châsse d'argent en 1214.

Saint Maurice. — Statue en argent (H. 0^m,52), sur socle en bois d'ébène (H. 0^m,22. L. 0^m,25), avec oculus à cadre d'argent, laissant voir des ossements du patron de l'église. — Dix-neuvième siècle.

Le personnage est représenté debout, en costume de soldat romain; il tient dans la main droite une lance servant de hampe à une oriflamme ornée d'une croix. La main gauche est appuyée sur la garde de son épée.

Saint Maurille, évêque d'Angers. — Statue en argent (H. 0^m,52), élevée sur un socle en bois d'ébène (H. 0^m,22. L. 0^m,25), avec oculus à cadre d'argent, laissant voir des reliques des évêques d'Angers, saint Maurille, saint René et saint Loup. — Dix-neuvième siècle.

Saint Maurille est représenté debout, sous les vêtements épiscopaux, revêtu de la chape; il lève la main droite pour bénir, et tient une crosse dans la main gauche.

Saint Louis, roi de France. — Statue en argent (H. 0^m,52), élevé sur un socle en bois d'ébène (H. 0^m, 22. L. 0^m,25), avec oculus à cadre d'argent, laissant voir des reliques du patron.

Saint Louis est représenté debout, couvert du manteau royal et portant la couronne au front. La main droite est appuyée sur la garde de son épée. La main gauche tient la sainte couronne d'épines.

Saint Maimbeuf, évêque d'Angers. — Statue en argent (H. 0^m,52), élevée sur un socle en bois d'ébène (H. 0^m,22. L. 0^m,25), avec oculus à cadre d'argent, laissant voir des reliques de saint Maimbeuf et de saint Julien, évêque du Mans.

Saint Maimbeuf est représenté debout, avec les vêtements épiscopaux, revêtu de la chappe, tenant sa crosse de la main droite et un livre fermé de la main gauche.

CHANDELIERS.

Quatre chandeliers. — Argent repoussé. — H. 0^m,50. — Dix-septième siècle.

Le pied, rond, uni, est surmonté de rayons tournants en forme de roue à la base. Sous la bobèche, feuilles fendues.

INSTRUMENTS DE PAIX.

Instrument de paix. — Argent repoussé. — H. 0^m,13. — L. 0^m,10. — Dix-septième siècle.

De forme rectangulaire, cintré par le haut, entouré d'une guirlande de fleurs, fruits et têtes de chérubins. Au centre, dans un cartouche ovale (H. 0^m,06. L. 0^m,05), *saint Jean l'Évangéliste* est représenté assis sous un arbre, écrivant, l'aigle symbolique près de lui.

Instrument de paix. — Argent repoussé et ciselé. — H. 0^m,13. — L. 0^m,10. — Dix-septième siècle.

De forme rectangulaire, cintré par le haut, entouré d'une guirlande de fleurs, fruits et têtes de chérubins. Au centre, un *Crucifix* ciselé, au pied duquel est un petit cartouche allongé, bordé d'oves, dont la cavité paraît avoir été destinée à contenir des reliques.

Instrument de paix. — Argent repoussé. — H. 0^m,13. — L. 0^m,10. — Dix-huitième siècle.

L'Adoration des bergers.

L'Enfant Jésus est couché au centre, la Vierge prosternée à droite. Du même côté, saint Joseph, debout, appuyé à un mur. Sur la gauche, un berger agenouillé; derrière celui-ci, une femme et un enfant, l'un et l'autre debout. Au-dessus, deux anges portant un phylactère.

CRYPTE FUNÉRAIRE.

Sous l'église, une crypte (M^e maçon-entrepreneur Desnoyers), dont la première pierre a été posée, le 18 novembre 1763, par le doyen du chapitre, Joseph-François-Georges de Monteclerc, abbé commendataire d'Uzerches, et vicaire général d'Angers, achevée en 1764, a son entrée, recouverte d'une dalle, au milieu de la nef, devant le pilier séparant la deuxième travée de la troisième, avec deux soupiraux d'aération obliques aujourd'hui aveugles. On y descend par un escalier de pierre. La crypte forme un parallélogramme de 15^m,60 de long sur 6^m,40 de large, avec quatre travées égales, limitées par des arcs doubleaux, portant une voûte cintrée de 2^m,90, dont le fond est formé par le mur de l'ancienne église, incendiée en 1032. Elle avait été destinée, lors de sa construction, à la sépulture des chanoines, ainsi que le con-

state l'inscription suivante placée au fond :

HANC . CRYPTAM . IN . SEPULTURAM . SUORUM . EXCAVARI . FECIT . ET . CONSTRUI . CAPITULUM . ECCLESIÆ . ANDEGAVENSIS . CUJUS . NOMINE . PRIMARIUM . LAPIDEM . POSUIT . DECANUS . EJUS . ILLUSTRIS . AC . VENERABILIS . VIR . D. JOSEPHUS . FRANCISCUS . DE . MONTECLER . ABBAS . UZERCHENSIS . AN . 1763 .

Elle a été, depuis le dix-neuvième siècle, affectée à la sépulture des évêques.

VITRAUX.

La cathédrale d'Angers possède de remarquables verrières de toute époque, depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours.

Les verrières du commencement du douzième siècle peuvent être citées parmi les plus précieuses de France.

Hugues de Semblençay avait fait décorer de verrières, avant 1149, toutes les fenêtres de la nef, sauf deux, soit onze verrières. La plupart de ces monuments ont disparu. Ceux qui nous restent ont subi de grands remaniements, sauf la *Passion de sainte Catherine d'Alexandrie,* la *Vierge Mère*, et peut-être le *Martyre de saint Vincent d'Espagne*, qui dénotent un art très avancé de la peinture sur verre dans la première partie du douzième siècle. Les cinq premières fenêtres du côté gauche de la nef (au nord), sont de cette époque, ainsi que des fragments de la quatrième fenêtre de la nef, à droite (au sud).

Les vitraux du chœur datent du treizième siècle et des premières années du quatorzième.

En reproduisant les bordures de ces vitraux dans leur *Monographie de la cathédrale de Bourges* (grand in-folio, 1841-1844, planche D et planche I, n°s 10 et 12, planche N, n° 3) les PP. Cahier et Martin estiment que, par « l'ampleur des formes et la profusion somptueuse des ornements », les verrières du chœur de Saint-Maurice d'Angers « portent l'empreinte de la magnificence propre aux grandes œuvres de la période romane », bien qu'elles soient du treizième siècle, et ils sont portés à croire que ces œuvres d'art pourraient bien être dues aux peintres verriers qui ont décoré saint Cunibert à Cologne, Notre-Dame de Chartres, les églises de Saint-Denis, de Troyes, de Châlons et du Mans

Dès 1355, nous avons vu les vitraux de Saint-Maurice restaurés, moyennant vingt francsd'or, par un artiste verrier, qu'on nomme Pierre.

Les comptes de fabrique nous apprennent qu'à la suite de l'incendie de 1451, mentionné par le bénédictin Roger (*Histoire d'Anjou*, p. 346), le vitrier André Robin signa un marché, avec le Chapitre de Saint-Maurice d'Angers, pour « faire tout de neuf toutes et chacunes, les vitres de la crouezée de la dite église de vers le pallais », la grande rose, avec le zodiaque, « comme autrefois a esté », les deux fenêtres des côtés du transept gauche, « historiées à hystoires ou ymaiges revêtues de chappiteaulx », au prix de quinze sols le pied de verre. Le même André Robin refit aussi la grande rose du transept droit, avec les douze signes du zodiaque (son reçu de 1452 rectifie cette indication du marché de 1451). Nous trouvons d'ailleurs le même artiste occupé, de 1448 à 1463, à la réparation de toutes les fenêtres de l'église, y compris celles du « haut de l'église » et celles de la nef, excepté les deux qui surmontaient l'autel de la Vierge.

Une remarquable verrière du seizième siècle, dans la nef, provient du château du Verger, démoli en 1776, somptueuse demeure des Rohan-Guéménée.

La grande fenêtre au-dessus du portail est aujourd'hui en vitrage blanc.

Dès 1495, nous voyons la grande rose du transept restaurée par un maître vitrier nommé Jean Picard ou Le Picard, surnom d'un autre verrier angevin, Roland Lagouz.

Les verrières d'Angers ont d'ailleurs souffert de nombreux accidents ou de réparations entreprises, sans art, à diverses époques. Outre l'incendie de 1617, l'introduction des vitraux du seizième siècle, provenant du château du Verger, en Anjou, des réparations faites en 1780, des remaniements maladroits de 1816 à 1828 et en 1829, ont causé ici, comme presque partout, des désastres regrettables.

La plupart des verrières du chœur et des transepts, notamment, ont un besoin urgent de remise en plomb. En 1891, on a commencé par la réparation des deux fenêtres du fond de l'abside.

NEF.

Côté gauche :

1re *Verrière. — La Vierge mère.* — Douzième siècle.

Elle est placée au milieu d'un vitrage clair, mis en plomb en 1745, date inscrite au sommet du tympan. La fenêtre est murée au bas. La Vierge, de forme allongée, haute d'environ 1^{m},80, rétrécie par le bas, est représentée assise sur un trône avec coussins. Elle tient, sur le bras gauche, l'Enfant Jésus qui dirige sa main droite vers le sein de sa mère, porte le nimbe d'or, la robe blanche; de la main

droite, la Vierge tient un sceptre fleurdelisé; elle est vêtue d'une robe verte, d'un manteau violet, d'un voile blanc, et porte un bandeau de couronne d'or avec nimbe rouge perlé; elle se trouve au centre de quatre cercles à fond d'azur, bordés de perles, occupés, au sommet, par deux anges inclinés, les mains jointes, et au bas par deux évêques mitrés avec crosse, celui de gauche revêtu d'une robe jaune, celui de droite d'une robe violette. La Vierge se détache sur un fond grisaille orné d'entrelacs, semblable à celui de la verrière ancienne du chœur de Saint-Serge.

Jusqu'en 1617, cette Vierge ornait, dans une grisaille, la fenêtre qui surmonte le grand portail.

C'est ici que fut d'abord placé le saint Christophe qui se trouve aujourd'hui au chevet du chœur.

2e *Verrière.* — *Motif décoratif.* — Douzième siècle.

Cette fenêtre, murée à un tiers de sa hauteur, comme la précédente, depuis 1808, est munie d'un vitrail en verre blanc, qui n'a conservé, du douzième siècle, qu'une large bordure avec rinceaux de style romano-byzantin, rouges, verts, bleus et jaunes. (Les panneaux de bordure, enlevés en 1808, sont conservés au garde-meuble de l'église.)

3e *Verrière.* — *La Passion de sainte Catherine d'Alexandrie.* — Douzième siècle.

Ce vitrail est presque intact.

Voici la description, selon l'ordre chronologique, des six médaillons relatant le Martyre de la vierge d'Alexandrie d'Égypte, vers 307, dont le culte datait, en Europe, à peine du onzième siècle. Nous commençons par le médaillon du bas, numéroté 1.

1. — Maxence, nouvellement régnant, a convoqué les sages pour répondre à Catherine, qui lui a reproché le culte des idoles. Il est placé vers la gauche, sur un trône; il porte un manteau bleu et a la tête ceinte d'une couronne jaune; il tient le glaive levé, en signe de commandement. Autour de Maxence, quatre personnages debout, sont convaincus par le raisonnement de Catherine; au-dessous d'eux on lit cette inscription à moitié détruite et à moitié renversée :

[SA]PIENTES DEPV [depugnat]
(elle combat les philosophes)

A droite, Catherine, avec un nimbe rouge, en robe blanche et en manteau violet, tient, dans la main droite, un livre rouge et vert fermé; de la main gauche levée, elle explique, d'après Socrate, Platon, Aristote et Plutarque, qu'il n'y a qu'un seul Dieu; les philosophes, confondus, souffriront bientôt le martyre pour la foi.

2. — A gauche, debout, nimbe d'or, Catherine lève la main droite pour prier Dieu qui, du ciel, tend vers elle la main. Les roues à dents aiguës, construites pour le supplice de Catherine, se brisent sous le feu du ciel, blessent et tuent un des témoins. Dans un deuxième demi-cercle à droite, sur un trône, le prince, tenant le glaive de la main gauche, donne, de la main droite, à un soldat, l'ordre de torturer Catherine. Au-dessus de ce personnage, on lit : MASENCIUS.

3. — Catherine est visitée par le Christ dans sa prison (murailles vertes, jaunes et bleues, à fond rouge et créneaux blancs). Catherine, à gauche, est vêtue d'une robe jaune et d'un manteau bleu; elle tient un livre blanc dans la main droite et porte un nimbe vert. A sa gauche, le Christ, son époux, nimbe bleu croisé d'argent, robe bleue, manteau blanc, venu pour la guérir de ses plaies et la réconforter. A droite, derrière, Jésus, pour rendre plus compréhensible sa promesse, un ange présente à Catherine une couronne d'or qu'elle s'apprête à saisir. Au dehors, à droite, la femme de Maxence qui vient pour visiter Catherine, attirée par sa réputation; elle est vêtue d'une robe blanche, d'une tunique verte et d'un manteau jaune d'or, et porte une couronne d'or sur la tête. Au-dessous de cette scène on lit en lettres romanes :

HEC : STA : CATERINA : VI : IN CARCERE : XP

(Hic, sancta Catharina videt in carcere Christum.)

4. — Sur l'ordre de Maxence, assis à gauche, sur son trône, le glaive levé, Catherine, nue, nimbe rouge, attachée par des cordes, est maintenue à droite par deux soldats et battue à coups de fouets. Au-dessus, les noms de MASENCIUS et de : STA:CATERINA (sancta Catharina).

5. — Cette verrière est divisée en deux parties. Dans la première, à gauche, Catherine est assise à la gauche du médaillon, elle porte le nimbe vert et une couronne blanche. Au-dessous, on lit : KATERINA. Deux bourreaux se précipitent sur elle, le premier applique un fer rouge sur son sein, le second a le glaive levé; le personnage à droite est Maxence; il porte le glaive comme un sceptre et la couronne d'or sur la tête.

Dans la deuxième partie du vitrail, à droite, Catherine, nimbe rouge, debout, se présente pour avoir la tête tranchée par un des soldats, vêtu d'une cotte de mailles bordée d'étoffe rouge, jetée par-dessus une chlamyde verte; celui-ci brandit une longue épée; son nom, sans doute, écrit au-dessus, laisse lire BARVAHIM [?]. Au-dessous de la sainte, on lit : KARINA HEC (Catharina hìc.)

6. — Deux anges affrontés, nimbés, tiennent, au-dessus du cercueil, l'extrémité d'un linceul, sur laquelle le corps de Catherine est enlevé dans le ciel. Un troisième ange soutient la tête. Au-dessous, reste de l'inscription : EC : CORPUS... (Hìc, corpus).

La riche bordure a le fond bleu clair, avec légers entrelacs vert, blanc, rouge et jaune. Les médaillons symétriques ont le fond bleu, bordé de rouge à grènetis blancs.

4e *Verrière. — Le Trépassement et le Couronnement de la Vierge.* — Fin du douzième siècle.

Les six médaillons de cette verrière du plus beau style de cette époque ont été transposés et leur conservation laisse à désirer. Nous les décrivons selon leur ordre chronologique, en numérotant les médaillons à partir du bas de la verrière.

1. — La Vierge, nimbe rouge, couronne d'or, robe verte, manteau jaune, est assise au ciel, à la droite de Jésus (nimbe rouge croisé vert, robe blanche, manteau violet), qui lève la main droite pour bénir; les pieds du Christ sont posés sur un escabeau. A droite et à gauche, deux anges en adoration. Les médaillons ont le fond bleu, avec bordure rouge entourée d'un double grènetis blanc.

2. — Marie, debout, couronne d'or, nimbe bleu, voile blanc, robe blanche, manteau bleu clair, souliers verts, les mains croisées sur la poitrine, est enlevée sur des nuées blanches dans l'azur du ciel, par quatre anges, ailes éployées, robes vertes et blanches, nimbes rouges.

3. — Jésus, nimbe crucifère d'or (figure fruste) au milieu du médaillon, s'incline, et de la main droite fait signe à sa Mère de se réveiller. Le corps de la Vierge est étendu dans le sépulcre; derrière la tête, à gauche du vitrail, trois apôtres nimbés; derrière Jésus, à droite, quatre apôtres debout, un cinquième aussi nimbé est agenouillé devant ceux-ci près du sépulcre.

4. — Suite du cortège funèbre. Sept personnages, se dirigeant de la droite vers la gauche, sauf le premier, à gauche, qui s'est retourné, semblent converser ensemble. Deux trompettes ferment le convoi.

5. — Le médaillon, agrandi, dans sa largeur, par deux demi-cercles, représente l'inhumation de Marie dans la vallée de Josaphat, par les apôtres et les fidèles. Sur un brancard à draperie blanche est étendu le corps de la Vierge, nimbe rouge à la tête, vêtu d'une robe verte, d'une draperie violette et d'un voile bleu; au-dessous, entre les quatre porteurs, le fou, dont les mains sont coupées et que saint Pierre doit guérir. En tête du cortège, à droite, saint Jean, nimbé, porte une palme blanche. Deux personnages suivent le brancard. Au-dessus plane un ange vêtu de blanc.

Ce médaillon a été lithographié en couleurs par M. F. de Lasteyrie dans son *Histoire de la peinture sur verre*, pl. 4e.

6. — Six apôtres déposent dans le sépulcre le corps de Marie, nimbe rouge, voile blanc. Un petit ange au-dessus chante un cantique.

5e *Verrière. — Martyre de saint Vincent d'Espagne, diacre* (vers 805). — Douzième siècle, avec quelques raccords postérieurs.

La verrière se compose de six grands médaillons à fond bleu, un plus petit, au bas, représentant un roi armé d'un glaive; la bordure à fond bleu avec rinceaux blancs, rouges et jaunes. Dans les angles inférieurs de la bordure, deux archers, l'arc bandé, pour signature sans doute.

En commençant par la partie inférieure :

1er *Médaillon.* — A gauche, couronné d'or, et tenant un sceptre, Dacien, gouverneur d'Espagne, envoyé par les persécuteurs Dioclétien et Maximien, assis sur un trône, au-dessous duquel on lit DACIANUS. Devant lui, Valère, vêtu en évêque, ayant à sa gauche le diacre Vincent, vêtu de jaune; celui-ci répond au gouverneur, au nom de l'évêque atteint de surdité, qu'ils ne veulent point abandonner leur foi.

2. — Vincent, nimbe bleu, vêtements bleus, est attaché sur un chevalet de bois peint en vert, à fond rouge, par ordre de Dacien, et tourmenté par quatre bourreaux qui le déchirent avec des griffes et des crochets de fer. Au-dessous du diacre est écrit S. VINCENTIUS.

3. — Vincent, que les tourments n'ont pu réduire, est étendu nu, sur un lit de fer sous lequel on a mis le feu. Deux bourreaux, celui de droite vêtu de jaune, celui du milieu vêtu de blanc, attisent le bûcher avec des tiges de fer. A gauche, Dacien, revêtu d'un manteau

d'or, couronné, tenant le glaive de la main droite, ordonne, de la main gauche, de torturer le saint diacre.

Entre le troisième et le quatrième médaillons, deux demi-cercles renferment, à droite, un personnage assis devant des colonnes à chapiteaux romans ; à gauche, un bourreau qui, par ordre de Dacien, apporte des lames de cuivre ardentes destinées à être appliquées sur la poitrine du patient.

4. — Dans une prison crénelée, semée de tessons, sur lesquels Dacien a ordonné qu'on le roulât nu, Vincent, assis, reçoit la visite de deux anges, venus pour le couvrir de leurs ailes. A la porte de la prison, de chaque côté, deux geôliers, vêtus de vert, sont saisis de stupeur à ce spectacle.

5. — Vincent, que n'ont pu vaincre les supplices (nimbe rouge, robe violette), est couché sur un lit blanc et jaune à pieds verts, par ordre de Dacien, dans le but de l'amollir. A ses pieds, à droite, un ange, mains jointes, vêtu d'une robe jaune. A son chevet, un autre ange, nimbe jaune, robe verte. Au-dessus du lit, Jésus, couché, nimbe rouge croisé blanc, robe violette, reçoit l'âme du saint expirant, sous la forme d'un jeune corps nu.

6. — A droite, le corps nu de Vincent mort, nimbe d'or à la tête, est exposé aux bêtes par ordre de Dacien. Un corbeau vert voltige au-dessus, le défendant contre deux loups venus pour s'en repaître. Dans une barque, sur les vagues, fragments de personnages qui viennent de jeter à la mer, où ils espèrent vainement les voir disparaître, les restes du saint martyr. Au bas est écrit : S. VINCENTIUS.

Cette verrière a beaucoup de ressemblance avec celle de Bourges, mais paraît d'une exécution plus achevée.

6ᵉ *Verrière.* — *Motif décoratif.* — Dix-neuvième siècle.

Cette baie, entourée d'une bordure en vitrage blanc légèrement teinté (dix-huitième siècle), se compose d'un panneau unique de dessins prismatiques à facettes bleues, vertes et jaunes, avec la date, au sommet, de 1833 par THIERRY, d'Angers.

COTÉ DROIT

1ʳᵉ *Verrière.* — *Saint Maurice d'Agaune.* — Quinzième et seizième siècles.

Au milieu d'un vitrage blanc, mis en plomb vers le milieu du dix-huitième siècle, est représenté saint Maurice d'Agaune, martyr, chef de la légion thébaine.

Dans une niche à coquille, revêtue de marbres de diverses couleurs, et accompagnée de trois têtes de chérubins au sommet, le personnage, debout, est représenté avec le costume de chevalier, jambières d'acier, genouillères d'or, cotte d'armes d'or, tunique rouge ornée d'une escarboucle blanche sur la poitrine, manches bleues. Il tient dans la main gauche une arme d'or, et de la main droite s'appuie sur un bouclier rouge avec l'escarboucle à huit rais d'or, qui est devenu le blason du chapitre d'Angers. Au-dessous est écrit : S.MAURITIUS.

2ᵉ *Verrière.* — *Motif décoratif.* — Douzième et treizième siècles.

Semblable à la verrière correspondante du côté gauche : vitrage blanc de forme géométrique avec bordure à rinceaux byzantins des douzième et treizième siècles, et à pastillage du seizième siècle.

3ᵉ *Verrière.* — *Personnages.* — Fragments du douzième et des siècles suivants.

Cette verrière, très endommagée, se compose de cinq panneaux : le deuxième, des quinzième et seizième siècles ; les quatre autres, du douzième et du treizième siècle, incomplets, impossibles à déchiffrer, par suite des parties frustes et des raccords maladroits. Elle peut se rapporter à saint Maurille, évêque d'Angers (?). C'est en 1765 que le Chapitre avait fait faire la réparation du vitrail brisé de cette fenêtre, avec les panneaux des vitraux qui étaient placés au-dessus de l'autel Saint-André et de l'autel Saint-Joseph, alors remplacés par des vitres blanches.

1. — Au-dessus d'un espace rempli par des vitres blanches, on distingue, dans le premier médaillon, en bas (douzième siècle), la Vierge, un saint nimbé, peut-être saint Joseph, ayant à sa droite l'ange de l'Annonciation, et, à sa gauche, un personnage sans nimbe.

2. — Panneau (seizième siècle). A droite, saint Maurille, évêque d'Angers, mitre en tête, robe verte, manteau rouge, tenant la crosse de la main gauche, bénissant avec la main droite. A gauche, saint Maurice, revêtu d'une armure jaune, est appuyé de la main gauche sur un bouclier aux armes du Chapitre, et tient une lance dans la main droite.

3. — Saint Joseph, vêtu de vert, est représenté couché. Au-dessus, un ange nimbé, robe verte et rouge, l'avertit de fuir en Égypte.

A la partie supérieure un ange descend, et

à gauche, Marie, couronne verte, nimbe rouge, est assise.

4. — Au milieu de débris très confus, on distingue un personnage habillé de vert couché dans une sorte de châsse, peut être saint René; d'autres y ont vu un crucifiement de saint André.

5. — Saint Pierre, pieds nus, vers la droite, vêtu d'une robe rouge, d'un manteau bleu, nimbe jaune, lève la main droite et marche sur les eaux. Après des parties frustes, à gauche, deux saints, dont les effigies sont incomplètes, le premier couvert d'un manteau violet, le nimbe rouge, le second, manteau vert, nimbe jaune, tenant l'un et l'autre un phylactère; peut-être saint Maurille et saint René (?)

4e *Verrière.* — Médaillons du douzième siècle réparés à diverses époques, sans grand souci des sujets représentés.

M. F. de Lasteyrie dans son *Histoire de la peinture sur verre* (p. 22) déclare que « l'état déplorable où se trouve cette verrière ne permet plus d'en reconnaître les sujets. Salis, brisés et remaniés sans soin, dit-il, ils présentent aujourd'hui l'aspect d'un véritable kaléidoscope ». Voici ce que nous avons pu, à grand peine, essayer de déchiffrer :

La bordure à fond bleu, est formée de feuillages blancs, rouges, jaunes et verts.

1. — On distingue les débris de trois personnages, l'un d'eux vêtu de bleu, à son côté un chien ou loup jaune debout, et deux chiens ou loups blancs couchés; celui-ci peut être saint Defendens, compagnon martyr de saint Maurice, envoyé contre les loups.

2. — Est divisé en deux panneaux. A gauche un personnage, tête nue, avec une robe blanche et un manteau violet, est assis, la main gauche levée. A droite, un genou en terre, un personnage vêtu de rouge tient un poisson blanc. Derrière celui-ci, debout, un personnage en robe verte, manteau jaune, lève la main droite.

Ce panneau se rapporterait-il à la vie de saint Maurille, évêque d'Angers? On raconte que dans sa fuite en Angleterre, ayant perdu les clefs des reliques de son église, ces clefs furent retrouvées dans le corps d'un poisson. On a cru y voir aussi l'Adoration des Mages.

3 et 4. — Des panneaux comportant deux grands médaillons sont presque entièrement composés de débris informes.

5. — L'arrestation de Jésus au Jardin des oliviers (attribution douteuse). Jésus (le visage manque), nimbe rouge croisé noir, est saisi par deux soldats : sur la gauche un apôtre est endormi.

6. — Jésus porte sa croix. A droite, deux personnages l'aident.

7. — Jésus, au Jugement dernier, est assis au sommet du vitrail. Sa tête est entourée d'un nimbe jaune croisé noir; de la main droite il bénit, et la main gauche présente le livre des bonnes et mauvaises actions.

5e *Verrière.* — *Crucifixion.* — Seizième siècle.

Provient de la chapelle de Sainte-Croix du Verger, restaurée en 1818, date inscrite au sommet du tympan de vitrerie qui entoure ce grand tableau, divisé en quatre panneaux que limitent dans les côtés les deux meneaux de fer, avec personnages, accessoires en dehors.

« Si quelque chose a lieu de surprendre, écrit à propos de cette magnifique verrière M. Léon Palustre (*la Renaissance en France*, tome III, page 194), c'est que l'on n'ait pas fait jusqu'ici plus de réputation à des œuvres où la beauté du dessin le dispute à la douceur des tons et à la franchise de la couleur. »

Au sommet le Christ en croix. Au-dessous, le dôme de Saint-Pierre du Vatican, et une vue de Rome. A gauche, trois personnages, chapés, le dos tourné, sont à genoux devant le crucifix. A droite, un personnage, en partie fruste, vêtu d'une robe rouge et violette. Au-dessous deux anges blancs, ailes vertes et bleues, en adoration, recueillent dans des vases le sang qui s'échappe des plaies du Sauveur; puis des chérubins blancs, courant sur des arcs-boutants.

Au-dessous de ce tableau, au centre, vue du château Saint-Ange, surmonté de l'apparition, au pape saint Grégoire, de l'archange saint Michel, revêtu d'une armure et d'un manteau rouge, remettant l'épée au fourreau pour indiquer la cessation de la peste qui désolait Rome.

A gauche, deux cardinaux, chapeau et manteau rouges, rochet blanc. A droite, le pape saint Grégoire, sans nimbe, chape d'or et tiare blanche; derrière lui, un camérier. C'est à la suite de ce prodige que le Môle d'Adrien prit le nom de Château Saint-Ange.

Dans un autre tableau, relié avec la partie supérieure par une sorte de portique Renaissance, cinq religieux, probablement du prieuré de Sainte-Croix du Verger, vêtus de robes rouges, aumusses de fourrures et chaperon violet brun, à genoux, se tiennent derrière un religieux vêtu entièrement de bistre,

les mains jointes, chapelet d'or à la ceinture, tournés tous vers la droite du vitrail. Derrière eux, tête nue, deux personnages figurant sans doute les donateurs de la famille de Rohan, l'un debout, vêtu d'or, l'autre à droite, debout, derrière le groupe des religieux agenouillés, vêtu de rouge, accompagné d'un enfant en violet. A gauche, debout, saint Pierre (?), patron de Pierre de Rohan, vêtu de blanc. Devant lui, affronté avec le groupe de religieux agenouillés, un moine, vêtu d'une robe marron, est à genoux devant un autel.

A la partie inférieure du vitrail, sous un portique semblable, se tient debout, au centre, saint Jean (tête fruste, depuis 1851), patron du donateur, revêtu d'une chape violette. Devant lui, un acolyte, en soutane violette et rochet, à genoux sur un écusson évidemment refait (d'or au franc quartier d'azur), probablement aux armes des Rohan, primitivement. A droite, un personnage dans une armure blanche et jaune porte un étendard violet à croix d'or (serait-ce Pierre de Rohan, maréchal de Gié, fondateur du prieuré de Sainte-Croix du Verger). A gauche, sous des arbres, un évêque, sans nimbe, avec crosse, mitre, vêtu d'une robe violette et d'une chape d'or, peut-être Jean de Rély, qui consacra en 1494 l'église du prieuré de Sainte-Croix du Verger, et tient un cœur dans la main sur la poitrine, comme saint Augustin. Sur le bord du vitrail, en bas, écusson ajouté, portant les armoiries du Chapitre de Saint-Maurice d'Angers.

6e *Verrière.* — *Motif décoratif.* — Dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Cette verrière est munie d'une bordure de vitrerie de forme géométrique avec entrelacs grisaille, restes d'un vitrail exécuté en 1766 aux frais du chanoine Rousseau de Pantigny. Au centre, un grand panneau exécuté vers 1833 et composé de prismes bleus, verts et bruns, avec les lettres S. M. [Saint-Maurice] au sommet, par Thierry d'Angers.

TRANSEPT DE GAUCHE.

Grande rose du fond. — *Le Jugement dernier.* — Par André Robin (1452). (Remanié au seizième siècle.)

Au centre, dans la rosace, Dieu, souverain juge, assis sur un trône, dans une auréole d'or, le nimbe blanc croisé d'or, buste nu, draperies bleues et rouges, pieds nus sur le globe, les deux mains levées.

Au pied du trône, trois hommes, tous blancs, sortant de leur tombe à l'appel des trompettes. Au-dessus, deux anges rouges, ailes fermées, et, au sommet, une couronne d'or.

De tous les points, entre chacun des seize rais ou meneaux, s'élancent vers le centre des anges, bons ou mauvais, ceux-ci figures noires, apportant au Juge les œuvres des hommes ou portant les instruments de la Passion. On voit dans les médaillons ronds qui terminent extérieurement chaque lancette les signes précurseurs du Jugement tremblement de terre, figuré par un globe. Les flammes, en langues rouges, embrasent la terre, une sorte de cadran, des arbres suent du sang, la mer envahit la terre, trois poissons sortent la tête de la mer « pour faire entendre d'horribles clameurs », ainsi que le dit un livre d'heures du quinzième siècle; ailleurs se dresse une croix de Calvaire.

Les médaillons plus grands, détachés autour de la grande rose, montrent les hommes livrés aux douze travaux des mois, correspondant aux douze signes du Zodiaque qui décorent le transept de droite; l'un garde une brebis, un autre répand la semaille, un autre sarcle des champs avec une bêchette, celui-ci se promène à pied, celui-là à cheval, d'autres mangent, labourent, moissonnent, se reposent, font les vendanges, cueillent les fruits d'un verger. L'hiver est représenté par du feu dans une cheminée. Un homme contemple les moissons. Sept médaillons du centre sont frustes : l'un d'eux est en verre blanc.

Un traité fut conclu, le 20 juillet 1451, entre André Robin et le Chapitre, pour figurer en cette rose « le Jugement avec les douze signes, c'est assavoir Ariès, Taurus comme autrefois a esté » — bien que le Zodiaque ait été fait pour le transept de droite. Il prouve que ces petits tableaux correspondent, dans l'idée symbolique de la composition, aux douze signes (seizième siècle) comme dans le portail de saint Firmin à la cathédrale d'Amiens et à la cathédrale de Sens, où chaque signe du Zodiaque est accompagné des travaux agricoles correspondant à la saison figurée.

Dans un autre médaillon, à gauche, des corps blancs, ou des âmes sortent de leur tombe, pape, évêque, roi, homme du peuple, tous nus également, mais coiffés d'une tiare, d'une mitre ou d'une couronne; ailleurs un personnage à genoux, robe bleue, à côté d'un autre, robe rouge, couché sur la face, paraît être renversé par un tremblement de terre. Au bas, un ange lève l'index de la main droite, et de la gauche tient un phylactère où se lit en lettre gothiques carrées : *Sanctus Deus omnip[oten]s.* Au sommet, un autre ange tient un livre ouvert; un autre, un phylactère, avec ces mots : *Laudate Deum.*

On a ajouté au-dessous une sorte d'écusson, avec le mot *Clara* en capitales romaines, à la partie supérieure, et plus bas la date de 1565, après un monogramme (marque du verrier?) qui se compose de la lettre M et d'une croix à branches égales terminée en haut par un N, en bas par un Ω, à gauche par un 4 et timbrée en cœur d'un petit x. Le reste du médaillon est composé de débris, sans aucuns liens entre eux.

La verrière suivante et celle qui lui fait vis-à-vis sont presque absolument semblables à celles de saint André et de saint Pierre à la cathédrale de Metz, et pourraient bien être du même artiste.

1re *Verrière à gauche.* — Quinzième siècle.

Sur un fond bleu, une niche ornée de pinacles, à crochets, arcs-boutants et grands clochetons, en pierres blanches, abrite deux étages de figures.

Au bas : saint Rémy (figure fruste), nimbe jaune, mitre blanche à fanons d'or, chape rouge à orfrois jaunes; le personnage tient une crosse d'or dans la main gauche, et de la main droite bénit à deux doigts. Devant lui, sainte Barbe, nimbée d'or, robe rouge, voile blanc, manteau bleu, fourré d'hermines : elle porte un objet blanc cerclé d'or, qui paraît être la petite tour, attribut habituel de la sainte.

D'autres y voient un vase à parfum et, malgré la robe fourrée d'hermines, croient reconnaître en cette figure celle de sainte Marie Madeleine. Fonds de verdure.

Au-dessus, saint Eustache, nimbe rouge, pieds allongés dans une armure, bas violets, tunique verte, manteau rouge, la tête et les deux mains levées vers la droite. Au-dessous est écrit, en gothique carrée, EUSTATHI... A gauche, saint Christophe vieillard, richement vêtu, appuyé sur un bâton, traversant la mer. Il porte sur son dos Jésus, debout, nimbe rouge croisé bleu, manteau bleu, levant la main droite pour bénir, et portant dans la main gauche le globe surmonté d'une croix. A droite de saint Christophe, fond jaune, orné d'arabesques noires. Au-dessous, en gothique carrée : XRISTOFORE.

2e *Verrière à gauche.* — Quinzième siècle.

Fond rouge, derrière le dais de même architecture que le précédent.

Au bas, à gauche, un évêque qui pourrait être saint Gatien, évêque de Tours, les lettres S. GA... se lisent encore à la 2e verrière (p. 45), précédant l'inscription de SERENÉ à laquelle elle a été maladroitement reliée (saint Gatien figure à la rubrique angevine d'un manuscrit du quinzième siècle, à la bibliothèque municipale et il y avait jadis dans ce transept un autel sous ce vocable). Le personnage est coiffé d'une mitre blanche, nimbe rouge, chape verte à orfrois d'or, tenant de la main gauche une crosse d'argent, et bénissant de la main droite. Affronté, un autre évêque (saint Nicolas?), nimbe bleu, chasuble rouge et or, relevée aux épaules, crosse blanche dans la main gauche et bénissant de la main droite.

Au-dessus, se lit, en partie fruste, une inscription où Mgr Barbier de Montault a cru voir « Cucufas », mais où nous croyons lire « Nicolas ».

Au-dessus, à gauche, saint Sébastien, nu, lié par les pieds et par les mains repliées derrière les reins à un arbre, nimbe rouge, le corps percé de quinze flèches, à droite et à gauche. Au-dessous, en gothique carrée : SEBASTIANUS.

A droite, saint Quentin, nimbe rouge, attaché, pour y être déchiré par le fouet, à un chevalet de bois peint en jaune, les pieds réunis à la traverse verticale du centre, les mains liées aux deux montants. Fond bleu couvert d'arabesques. Au-dessous, en lettres gothiques : CANTINS.

1re *Verrière à droite.* — *Crucifixion.* — Fin du quinzième siècle.

Fond vert. Même décoration architectonique que les deux verrières précédentes. La scène est divisée en trois tableaux. Au sommet, le Christ est étendu sur l'arbre de la croix de couleur jaune; fond bleu. Des anges voltigent aux pieds et aux bras du crucifix. A droite, debout, saint Jean, nimbe violet, robe verte, manteau rouge, dont il retient les plis. A gauche, Marie, nimbe violet, tête relevée vers la croix, robe rouge, manteau bleu, mains croisées sur la poitrine.

Au-dessous, dans une sorte de crypte, à gauche, l'écusson de l'évêque d'Angers, Jean Michel (mort en 1447), — d'or à une étoile d'azur, de trois clous de la Passion de sable posé deux et un, — porté par deux anges bleus. Plus bas, à droite, agenouillé sur un prie-Dieu revêtu d'une draperie verte, avec livre ouvert, Jean Michel est vêtu d'une chape rouge, coiffé d'une mitre blanche : il a les mains couvertes de gants bleu et or ; sa crosse est à côté de lui; derrière ce personnage, son patron saint Jean, nimbe rouge, vêtements blancs et or.

A la partie inférieure, devant un double

portique, *Pieta;* la Vierge, nimbée d'or, vêtue d'une robe violette et d'un voile blanc, assise, soutient de sa droite la tête du Christ descendu de la croix, nu, couronné d'épines d'or, et nimbe d'or. A droite, à genoux, l'évêque d'Angers, Jean de Resly (mort le 27 mars 1499), même costume que ci-dessus, crosse d'or posée derrière son prie-Dieu. Près de lui, debout, saint Paul, barbe blanche, nimbe jaune, robe verte, manteau bleu, appuyé sur un glaive, recommande l'évêque à Notre Dame.

Tout au bas du vitrail, un écusson en ogive, adossé à une crosse en pal, tournée à dextre, et portant d'or au chevron d'azur chargé de trois étoiles d'or, qui est de Jean de Resly, évêque d'Angers. (Le mss. 628 de la bibliothèque municipale, dix-septième siècle, dit que cette verrière fut peinte le 26 juin 1499, sans doute date de la commande — le siège vacant, des deniers de l'évêché, héritier de Jean de Resly.) Au contraire, une note de Toussaint Grille, dans le mss. 1746, dit que Jean de Resly donna 30 livres de ses deniers pour réparer les verrières de ce côté de l'église, à la condition qu'on y fît peindre ses armoiries, mais la date de 1454 qui est jointe à ce renseignement le rend suspect, Jean de Resly n'ayant été évêque d'Angers que bien plus tard. Il s'agit sans doute de Jean de Beauvau, qui offrit 50 livres pour la réparation des vitres, le 9 septembre 1454, pourvu que le Chapitre permît que ses armoiries y fussent peintes, offre qui fut sans doute refusée puisque les verrières du quinzième siècle, de ce côté de l'église, n'en conservent aucune trace.

Les combles d'un appentis construit dans les dépendances de l'évêché enlèvent beaucoup de lumière à cette œuvre remarquable de l'époque de transition.

2e *Verrière à droite.* — Quinzième siècle.

Fond violet et bleu. Même décoration architectonique que les trois précédentes, divisée en deux parties.

A la partie inférieure, au-dessus des armoiries du donateur, l'évêque Jean Michel; sur un fond de verdure, à gauche, saint René, nimbe blanc, mitre et crosse d'argent, chape violette doublée de bleu, avec restes d'inscriptions au-dessous S. RENA..., parle à saint Séréné, cardinal-diacre, nimbe marron, coiffé d'un chapeau rouge et vêtu d'une robe rouge. Au-dessous de ce personnage, une inscription en gothique carrée mal agencée, laisse lire : S^TUS GA/ERENE (sanctus Gatianus — S. Séréné), les deux premières lettres, débris, croyons-nous, de l'inscription de saint Gatien, évêque de Tours, dans la verrière correspondante au côté opposé.

Au-dessous, à gauche, saint Maurice d'Agaune, nimbe rouge, revêtu d'une armure blanche, la main droite tenant une lance, la main gauche appuyée sur un bouclier, orné des armoiries du Chapitre d'Angers (de gueules à l'escarboucle à huit rais pommetés et fleurdelisés d'or). Au-dessous, en lettres gothiques carrées : « S^TUS MAURILIUS ». A droite saint Maurille, évêque d'Angers, nimbe rouge, mitre blanche, vêtu d'une aube en dentelle, d'une dalmatique verte et d'une chape rouge, relevée avec orfrois d'or, la main gauche portant une crosse d'or et d'argent, la main droite levée pour bénir. Au-dessous, S^TUS MAURILIUS.

TRANSEPT DE DROITE.

Grande rose du fond. — Par ANDRÉ ROBIN (1452).

Cette verrière compte vingt-quatre grands meneaux en roue. Dans le grand médaillon central, découpé en quintefeuille, Dieu le Père, couronne d'or, nimbe blanc, longue barbe, robe rouge et bleue, est assis sur un trône d'or à quatre supports. Il a la main droite levée, et tient la main gauche appuyée sur les tablettes où sont écrits les actes des hommes. Autour du Père Éternel, souverain juge, dans les cinq lobes de la rose centrale, des anges portent des phylactères. Du centre vers l'extrémité de la roue, entre chaque meneau, des arabesques multicolores, terminées par un buste des rois de l'Apocalypse, portant une sorte de viole, dans la partie inférieure de la roue ; dans le partie supérieure, sont les douze signes du Zodiaque, en commençant par la gauche, dans l'ordre suivant : 1° le Cancer, figuré par un homme nu debout; 2° les Poissons; 3° le Bélier; 4° le Taureau; 5° les Gémeaux; 6° le Scorpion; 7° le Lion; 8° le Verseau; 9° la Balance; 10° la Vierge; 11° (Sagittaire, depuis 1849); 12° le Capricorne.

A l'extrémité de chaque lancette, dans le dernier cercle de la rose, sont des anges portant des listels, avec ces mots en lettres gothiques : LAUDATE DOMINUM.

Plusieurs pièces manquent, ou ont été mal réparées, à diverses époques.

1re *Verrière à droite.* — Dix-huitième siècle.

De forme géométrique, elle est entière-

ment composée de verre blanc, avec quelques débris de verre plus ancien, entre autres, un petit écusson d'un bâtard de France (avec le bâton péri en abîme), dans la bordure du premier panneau à droite. Ce vitrage a été exécuté en 1765 aux frais du chanoine Rousseau de Pantigny, avec des débris de vitraux de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

2e *Verrière à droite.* — Treizième ou quatorzième siècle.

MM. Didron et de Guilhermy, notamment ont vainement essayé de l'interprêter.

La partie supérieure du tympan et la partie inférieure de la verrière sont en verre blanc, à figures géométriques, datant du dix-huitième siècle. C'est probablement à cette époque qu'on y a pastillé les dix médaillons, en partie frustes, qu'on y voit aujourd'hui, avec bordure fond bleu, losanges d'entrelacs blancs, verts, jaunes et rouges : chaque médaillon à fond bleu, est entouré d'un cercle rouge entre deux grènetis blancs. En commençant par le bas, voici la description des parties visibles de ce pastillage qui se rapporterait peut-être à lavie de saint Jean l'Evangéliste.

1. — A gauche un personnage vêtu d'une robe blanche, coiffé d'un bonnet juif violet, arrête par son manteau un personnage portant un nimbe rouge, vêtu d'une robe verte et d'un manteau brun.

2. — Entièrement fruste.

3. — Un personnage debout, vêtu d'une robe verte et d'un manteau violet, bonnet juif jaune, s'entretient vers la gauche avec saint Jean, nimbe rouge, vêtements d'or et d'argent. Sur la droite, en robe blanche, un malade, assis sur un lit, tendant les mains vers le saint; derrière le lit, à droite, on distingue une tête, un vêtement vert, et au-devant, un homme, tête nue, vêtu de rouge.

4. — Un personnage, vêtu de vert, est étendu à terre. Un autre, vêtu de blanc, les pieds sur la tête du premier, boit dans une grande coupe d'or, qu'il tient de la main gauche, en même temps que, de la main droite, il tient une aiguière d'or.

5. — Le personnage du médaillon 4, vêtu de blanc, tête nue, appuyé sur un bâton jaune, suivi d'un personnage vêtu de jaune et de rouge, tend les bras vers lui comme pour l'inviter à s'asseoir sur un siège jaune, que présente un personnage à robe brune, manteau vert et bonnet juif rouge.

6. — Très fruste. Débris de personnage à genoux, tête renversée, les mains jointes, porté sur un brancard. Peut-être la femme aveugle, possédée du démon, que guérit saint Maurille (?).

Le reste entièrement fruste.

1re *Verrière à gauche. — Motif décoratif.* — Dix-huitième siècle.

Vitrail blanc à dessins de forme géométrique, portant au sommet la date de 1780,

2e *Verrière à gauche.* — Quatorzième siècle.

Cette verrière a été agencée, dans sa forme actuelle au dix-huitième siècle, avec sa vitrerie blanche, rouge et bleue au cintre. La bordure bleue à filets blancs, en diagonale, avec crochets rouge et jaune, semble dater du quatorzième siècle, ainsi que les dix médaillons à fond bleu, bordure rouge entre deux cercles blancs, en grande partie frustes, restés indéchiffrables, superposés en deux rangs verticaux. Le bas de la fenêtre est muré de six assises de pierres.

1. — Le médaillon de gauche représente un personnage, tête nue, vêtu de rouge, debout, et lisant. Celui de droite, un évêque, nimbé de violet, debout, mitré, portant la crosse.

2. — Dans chaque médaillon, affrontés, deux évêques nimbés, crossés et mitrés, levant la main droite.

3. — Un personnage, debout, main gauche levée, et coiffé d'une couronne verte : la main droite manque.

En face, à droite, un prince ou roi, couronné d'or, manteau brun, assis sur un trône, porte le sceptre dans la main gauche, et lève l'index de la main droite.

4. — Un évêque mitré, robe verte, manteau violet, nimbé, lisant, à gauche. En face, affronté, un évêque, même costume ; près de de lui, un seau ou bénitier d'or.

5. — A gauche, un prince, couronne d'or, robe verdâtre, manteau rouge, s'avance en levant la main gauche vers un saint, nimbé brun, pieds nus, robe verte et manteau brun, qui l'appelle.

Cette verrière, étudiée notamment par MM. Didron, de Guilhermy, Barbier de Montault, et autres, est restée pour tous inexpliquée.

CHOEUR.

Toutes les fenêtres du chœur ont eu leur panneau inférieur remplacé par des assises de tuffeau, sauf la dixième et la onzième, restaurées en 1860, et la verrière du chevet qui vient d'être dégagée. Un certain nombre de panneaux enlevés sont conservés au garde-meuble de la fabrique.

1re *Verrière à gauche. — Saint Pierre.* — Treizième siècle, avec panneau du seizième siècle.

La bordure à fond bleu est ornée d'arabesques bleues, vertes, jaunes et rouges, avec traces de deux écussons frustes exactement semblables à ceux de la vie de saint Julien et à l'histoire de saint Thomas de Cantorbéry, qui sont du même temps. La verrière se compose de huit panneaux, sept médaillons à fond bleu, bordure rouge et blanche, et un panneau (le 2e en bas), du seizième siècle.

1er médaillon. — En bas, sur une sorte de maçonnerie, un saint, nimbe bleu, chaussures bleues, robe rouge, lève les bras au ciel ; il est accompagné à droite par un personnage entièrement habillé de jaune, qui lui tient le bras droit, tandis qu'un autre personnage, vêtu de vert, lui tient le bras gauche. Debout, à gauche, un personnage couronné, vêtu de blanc et de jaune, tient un glaive bleu à la main droite. A droite de cette scène, deux personnages nimbés, l'un, robe bleue, manteau brun, l'autre, robe blanche, manteau rouge ; celui-ci à gauche, tenant un livre fermé, est tourné vers le premier personnage de l'autre scène, et semble discuter.

2e médaillon. — (Seul panneau du seizième siècle.) Saint Pierre, représenté à mi-corps, de face, barbe blanche, manteau blanc, bordé de violet, avec agrafe d'or, est appuyé à une balustrade ; il tient dans la main droite une clef, l'anneau en haut. A côté de lui, à droite, buste de saint André apôtre, manteau rouge et blanc, à manches bleues, appuyé sur un livre fermé, et tenant la croix dite de saint André.

3e médaillon. — Saint Pierre est poussé dans une prison crénelée, où il est à demi entré, par Hérode Agrippa, figure noire, vêtu d'une tunique blanche, et portant un sceptre d'or.

4e médaillon. — Un ange, robe verte, écharpe rouge, nimbe rouge, ailes d'or, tire saint Pierre de la prison : il le tient par la main gauche, et lui montre de la main droite qu'il est libre.

5e médaillon. — Jésus, à gauche, nimbe jaune croisé bleu, pieds nus, robe verte, manteau rouge, appelle de la main droite saint Pierre, vêtu d'une robe blanche, d'un manteau violet, pieds nus et nimbé de rouge.

6e médaillon. — A gauche, saint Pierre, debout, nimbé de vert, vêtu d'une robe bleue, d'un manteau violet et blanc, est en prières, et fait tomber des airs Simon le Magicien, enlevé par les démons devant l'empereur Néron, assis à la droite sur un trône, vêtu d'une robe verte et d'un manteau violet, le glaive levé.

7e médaillon. — Saint Pierre, nimbe rouge, vêtu d'une robe verte, est cloué sur une croix, la tête en bas. Près de la tête, volent des anges.

8e médaillon. — Au sommet un ange, ailes éployées.

Le Musée diocésain, à l'Évêché, conserve un fragment de cette verrière se rapportant à la scène de Simon le Magicien. Saint Pierre est placé à droite debout, à gauche siège Néron, le Magicien est précipité tête en bas dans une tour, figure de la ville.

2e *Verrière à gauche. — Saint Éloi* — Treizième siècle, avec panneau du seizième. — *Saint Jean l'Évangéliste et saint Jacques le Majeur.*

La bordure, du treizième siècle, à fond bleu, avec arabesques rouge feu, jaunes et vertes.

Cette verrière, en dehors du panneau ajouté du seizième siècle (n° 2), compte sept médaillons du treizième siècle, à fond bleu, bordure rouge, orné d'un grènetis blanc.

1er médaillon. — A gauche, saint Éloi, nimbe rouge, robe verte, exerçant la profession de maréchal ferrant. Un homme vêtu de rouge lui amène un cheval bridé et caparaçonné.

2e médaillon. — (Seizième siècle.) Saint Jean l'Évangéliste, vu en buste, cheveux blonds, couvert d'un manteau violet, tient dans la main un calice d'or sur lequel il fait le signe de la croix, et d'où s'échappe un serpent ou dragon. A droite, saint Jacques le Majeur apôtre, vu en buste, barbe et cheveux blancs, robe rouge à relevés violets, la main gauche ramenée vers la poitrine, la main droite tenant un bâton de pèlerin de couleur jaune.

3e médaillon. — Assis vers la gauche, saint Éloi, vêtu d'une robe verte et d'un manteau rouge, frappe d'un marteau une enclume jaune. A genoux devant lui un personnage, robe violette, manteau blanc, porte la main gauche à la poitrine, et lève la main droite, comme pour implorer une grâce ou une guérison.

4e médaillon. — A gauche, saint Éloi, coiffé d'une calotte bleue, nimbe d'or, tient une balance rouge, dans les plateaux de laquelle il pèse les matières d'or et les pierreries que lui a données Clotaire II, pour le trône qu'il lui a commandé. A droite, un religieux (?) pieds nus, tunique verte, capuchon et manteau bruns, s'avance vers lui, suivi d'un mendiant (?) vêtu d'une saye jaune,

serrée à la taille, les jambes rouges, portant un bâton vert.

5e médaillon. — Saint Éloi, calotte bleue, nimbe d'or, robe verte, manteau brun, apporte les deux trônes qu'il a faits avec la matière d'un seul, et les présente au roi, assis à droite, couronne d'or, robe rouge, tenant un sceptre fleurdelisé blanc.

6e médaillon. — Près d'un diable vêtu de rouge, venu pour l'importuner, à gauche, saint Éloi, placé à droite, s'incline, tenant au bout de pincettes une braise ardente qu'il a tirée de sa forge, et appliquée sur le nez de Satan, selon la légende,

7e médaillon. — Assis à gauche sur un trône, saint Éloi, nimbe rouge, robe verte, tient une balance. En face, le roi, couronné d'or, vêtu de blanc, manteau rouge, porte le sceptre rouge, terminé par une fleur de lys.

8e médaillon. — Dieu, au sommet du vitrail, vêtu de blanc, nimbe bleu croisé de rouge, tenant dans la main gauche le globe surmonté de la croix, admire la vie du saint, exposée dans les tableaux ci-dessus, et, se penchant, tend la main vers Éloi.

3e *Verrière à gauche. — Saint Martin, évêque de Tours.* — Treizième siècle.

La bordure de cette verrière a été refaite postérieurement, et des remaniements maladroits ont rendu très difficile l'interprétation des sujets.

Après l'incendie de 1617, ce vitrail fut substitué à celui de Notre-Dame, dans la fenêtre au-dessus du portail; il en fut enlevé vers 1818, et transféré à cette place.

Les six médaillons qui la composent sont d'une forme différente, le premier, en bas, sans bordure régulière, en partie refait, le 2e losangé, le 3e octogone, le 4e losangé, le 5e octogone, et le 6e rond : le fond bleu de chaque médaillon est bordé de rouge entre deux grènetis blancs.

1er médaillon. — Très fruste. On y distingue, à gauche, un personnage couronné d'or, vêtu d'une robe verte; à droite, un personnage tête nue, manteau violet, la main droite tendue.

2e médaillon. — Près de trois personnages assis, celui du milieu couronné, Martin, sur un cheval blanc, tête nue, vêtu d'une tunique verte, tranche de son glaive une partie de son manteau, dont s'empare un pauvre demi nu, debout vers la droite.

3e médaillon. — Saint Martin, nimbe rouge, robe blanche, manteau brun, est assis, au centre. Derrière lui, debout, un personnage, chaussé d'or, vêtu d'une robe blanche et d'un manteau vert, fait un geste de commandement, auquel obéissent trois hommes, à gauche, s'épuisant à faire tomber sur le saint, qu'il couvre en partie, un arbre sacré, voisin d'un temple idolâtrique, solidement attaché par des cordes vertes. D'un signe de la croix, Martin va faire tomber cet arbre du côté opposé à celui où il penche.

4e médaillon. — Très fruste. On distingue à peine un personnage habillé de vert, affronté avec un évêque dont on n'aperçoit que la partie inférieure des vêtements.

5e médaillon. — A gauche saint Martin, crossé, robe verte, manteau violet, se tient debout; un homme demi nu, qui était venu pour l'égorger, joint les mains et le supplie de lui pardonner. Derrière saint Martin, sous un portique carré, le piédestal d'or de l'idole qu'il a renversée dans le temple des Druides Saronides, devenu l'abbaye de Saint-Martin d'Autun.

6e médaillon. — Dieu, assis sur des nuages, à droite, reçoit dans le ciel saint Martin qu'il fait placer sur un trône, sous un dais.

Dans l'angle, entre les deux dernières scènes, deux anges en adoration, celui de gauche regardant le tableau du 5e médaillon, et celui de droite regardant le tableau du 6e médaillon.

4e *Verrière à gauche. — Martyre de saint Laurent, diacre.* — Treizième siècle.

La bordure de cette verrière se compose de lignes diagonales blanches ; son fond est alterné bleu et rouge. Les sept doubles médaillons qui s'y trouvent sont quadrilobés avec pointes aiguës aux angles, fond bleu, entouré d'un cordon rouge et d'un grènetis blanc. Un panneau (le gril se rapportant à cette verrière a été transposé et placé à la verrière au fond de l'abside).

1er médaillon. — Ce panneau, très fruste, se compose de nombreux débris de vitraux du quinzième siècle, et de quelques morceaux du treizième siècle, sur l'un desquels on lit Justinus, nom du prêtre qui ensevelit saint Laurent, avec Hippolyte, au Campo Verano, à Rome.

2e médaillon. — Sur un trône à gauche, siège l'empereur Valérien, couronné d'or, glaive levé ; en face, à droite, le saint nu, sur un chevalet, est maintenu aux pieds par un personnage vêtu de rouge; à droite, un ange, vêtu de blanc, nimbe blanc, vient essuyer la sueur de son front.

3e médaillon. — Saint Laurent, nimbe rouge, robe rouge, tenant sous le bras le livre bleu des Évangiles, comme archidiacre, montre à Valérien, debout à sa droite, cou-

ronne d'or, sceptre dans la main gauche, un groupe de quatre pauvres infirmes gisant à terre, décharnés, tendant la main, et dit au prince que ce sont là tous les trésors de l'Église que ce prince fait rechercher.

4e médaillon. — Le pape saint Sixte, vêtu de rouge, nimbé d'or, impose les mains, pour le créer archidiacre, sur saint Laurent, à genoux, vêtu d'une robe jaune, couvert d'un amict blanc. Au-dessus de celui-ci, est écrit S. LAURECIUS. A droite, un personnage debout tient à sa gauche une robe blanche.

5e médaillon. — Sur la gauche, saint Laurent vêtu d'une robe blanche et d'un manteau rouge, suivi d'un acolyte, vêtu de blanc, tête nue, portant une torche, se dirige vers la droite, fouillant les caves où sont retirés les pauvres chrétiens.

Sous un arceau (incomplet) un vieillard. Derrière lui, un personnage nimbé de rouge, mains jointes, robe bleue.

6e médaillon. — Saint Laurent, nimbe rouge, suivi d'un porte-torche à flamme rouge, se dirige vers la droite où deux personnages, l'un à genoux, l'autre debout, rendent un culte à une idole d'or posée sur une colonne rouge.

7e médaillon. — Saint Laurent, vêtu d'une dalmatique rouge, debout, les bras levés, est béni par Jésus, assis à gauche, sur un trône, nimbe rouge croisé or.

Au-dessus des deux ogives de la 4e et 5e fenêtre, dans une petite rosace, saint Pierre, pieds nus, nimbe rouge, tenant dans la main gauche une grande croix verte à cintre rouge et dans la main droite une clef.

5e *Verrière à gauche. — Arbre de Jessé.* — Treizième siècle.

Cette verrière n'est pas divisée, comme les autres, en médaillons : le fond est bleu, la bordure rouge.

Murée en partie au bas, le personnage essentiel manque (Jessé couché). De lui, sort une vigne verte avec grappes de raisin, s'élevant jusqu'au sommet de la fenêtre, et enveloppant, comme dans un nimbe, à fond rouge, chaque figure assise : de petits rameaux s'enroulent de chaque côté.

Au centre, cinq ancêtres du Sauveur, couronnés et chaussés.

Le 1er, en bas, David, tunique verte, sans barbe, avec une harpe.

Le 2e Salomon (?), portant la barbe, couvert d'un manteau bleu, tenant un sceptre de la main gauche, et montrant, de la main droite, Jésus, le fruit de l'arbre.

Le 3e, représenté jeune, vêtu d'une robe verte, joue, avec un archet, d'une viole, appuyée sur sa poitrine.

Le 4e, vêtu d'une robe d'or et d'un manteau bleu, porte un sceptre dans la main gauche et montre Jésus de la main droite.

Le 5e est semblable, il porte un glaive dans la main droite et montre Jésus.

A l'avant-dernier médaillon, la Vierge, nimbée, voilée, chaussée d'or, avec robe jaune et manteau bleu, tient, dans la main droite, un sceptre, et, de la main gauche, s'appuie sur l'arbre. A sa droite, au bas, un chanoine en surplis blanc, chape brune, agenouillé, les mains jointes.

Au sommet, Jésus-Christ, pieds nus, nimbe jaune croisé noir, robe verte, ceinture d'or, manteau violet, lève la droite pour bénir et tient, dans la main gauche, un livre bleu. Sa tête est entourée de sept colombes, représentant les sept dons du Saint-Esprit; la plus haute colombe est nimbée de rouge.

De chaque côté de l'arbre principal, en commençant par le bas, sept prophètes sont étagés, debout, affrontés, vêtus d'une longue robe et d'un manteau, montrant de la main droite Jésus, et tenant, de la main gauche, un phylactère : Aaron, Jérémie, Ézéchiel, Isaïe, Moïse, Habacuc, Abdias, Daniel, Joel, Amos, Nahum, Michée, et le devin Balaam, sans doute, comme dans plusieurs œuvres du douzième siècle. Les deux prophètes les plus élevés désignent, l'un, à gauche, la Vierge, l'autre, à droite, le Christ; le prophète à droite tient un phylactère dans la main gauche.

6e *Verrière à gauche. — Vie de saint Julien, évêque du Mans.* — Treizième siècle.

Cette fenêtre et la suivante avaient primitivement 32 médaillons; elles n'en ont plus que 26. La bordure de cette verrière est à fond rouge avec entrelacs bleus, verts et jaunes. Les six panneaux sont formés par deux demi-cercles opposés, à fond bleu, bordure rouge et grènetis blancs. Les panneaux ont été transposés.

1er médaillon. — A droite, le défenseur du Mans, couronné d'or, à table, avec deux personnages, dont l'un est tête nue et porte une robe verte. Il est averti de la mort de l'évêque saint Julien par l'apparition de trois diacres : l'un, en rouge, porte le livre fermé des Évangiles et un cierge allumé; derrière, vêtu de vert, un diacre dépose trois chandeliers et cierges d'or, pour se retirer ensuite.

2e médaillon. — Saint Julien, mitre blanche, nimbe rouge, robe verte et chasuble rouge, crosse blanche et or, envoie, à sa droite, les trois diacres ci-dessus, portant au

bras chandeliers et cierges, pour avertir de sa mort le défenseur de la cité du Mans.

3e médaillon. — L'évêque saint Julien (?) (pas de nimbe), debout à la gauche, tenant une crosse rouge, sentant sa mort prochaine, a confié, à Thuribe, son diocèse; celui-ci s'incline vers la droite sous la bénédiction de Julien; il porte une chasuble d'or.

4e médaillon. — Dans le demi-cercle, à droite, saint Julien est représenté couché sur des draps blancs, les mains croisées sur la poitrine : il porte le nimbe rouge, la mitre, une robe verte et une chasuble rouge. Au devant, à droite, un ange, robe blanche, ailes d'or, manteau brun, nimbe rouge, est descendu recueillir l'âme du moribond, figurée par un enfant nu.

5e médaillon. — Sépulture de saint Julien, ramené au Mans. Le corps est étendu sur un brancard, vêtu, mitré et porté par trois diacres, à droite.

6e médaillon. — Le panneau du haut paraît absolument fruste. (Voir plus loin *Verrière* 14.)

7e *Verrière à gauche. — Suite de la vie de saint Julien.* — Treizième siècle.

Même décoration pour la bordure, sauf que la partie, à gauche, a le fond bleu, et la partie, à droite, le fond rouge. La composition légendaire est divisée en sept panneaux de demi-cercles opposés, fond bleu, cercles rouges et grènetis blanc.

1er médaillon. — Un fragment porte le monogramme de *Willelmus,* le donateur, évêque, agenouillé vers la droite, pieds verts, robe verte, chasuble violette, manipule d'or, mitre blanche, sans nimbe, crosse vert et or sur l'épaule, mains jointes, qui doit être Guillaume de Beaumont, neveu de Raoul, constructeur de cette partie de l'église (mort évêque en 1197, un an avant l'achèvement du chœur). Guillaume de Beaumont fut sacré, à vingt-cinq ans évêque d'Angers en 1203, étant alors chanoine de Saint-Julien du Mans, et il mourut en 1240. L'écusson en ogive qu'il regarde, chevronné d'or et de gueules (que portaient les Beaumont au treizième siècle), chargé de deux crosses en pal (l'une d'elles enlevée. Cf. 16e verrière du chœur) ne peut laisser de doute sur ce point et c'est à tort qu'avec l'*Anjou et ses monuments,* de V. Godard-Faultrier (Angers, 1840, in-4°, tome I, p. 282) M. F. de Lasteyrie (*Histoire de la peinture sur verre*, texte, p. 109) attribue ces armoiries à l'évêque Guillaume Le Maire, élu en 1291 : ce prélat portait d'autres armoiries très différentes. (Voir notre ouvrage : *Armorial de l'Anjou,* tome II, p. 280.)

2e médaillon. — A gauche, saint Julien, debout, vêtu du rochet et d'une chasuble d'or, tenant une crosse de la main gauche, sans nimbe, impose les mains à un jeune homme nu, enlacé dans les anneaux d'un énorme serpent vert « que le saint fit crever par le milieu du corps ».

A droite, Jésus, pieds nus, robe verte, manteau jaune, nimbe brun croisé vert, tend les mains sur lesquelles saint Julien, nimbe rouge, robe violette, verse de l'eau avec une aiguière, en présentant un linge pour essuyer les mains du Sauveur. Au-dessous de celui-ci on lit : SCS. IVLIANVS.

3e médaillon. — Saint Julien, nimbe rouge, mitre blanche, robe blanche, manteau brun, frappe, de sa crosse rouge, un serpent vert, sorti d'une idole d'Artius qu'il vient de renverser par sa prière, et met en fuite le reptile qui se jetait sur les idolâtres. A droite, trois personnages sont témoins de ce miracle.

4e médaillon. — Saint Julien, la crosse dans la main, fait une prière pour détruire l'idole d'or, à manteau vert, dont il est question au 3e panneau, posée sur une colonnette blanche, devant laquelle quatre personnages sont prosternés.

5e médaillon. — A gauche, dans une prison crénelée, avec porte rouge basse, on aperçoit, par une baie, trois têtes de détenus qui, au passage de saint Julien, poussent des cris déchirants. A droite, un personnage assis sur un trône, couronné d'or, sceptre fleurdelisé rouge à la main, robe blanche et brune, refuse à Julien la grâce qu'il lui demande pour les prisonniers que sa prière va délivrer. L'évêque est représenté debout, à droite, portant la crosse dans la main gauche et levant la main droite.

6e médaillon. — A droite, saint Julien, debout, crosse dans la main gauche, fait un geste de commandement devant un homme vêtu de blanc (fils d'Anastase, du Mans?) (la tête manque) soutenu par un personnage et lui ordonne de revenir à la vie.

7e médaillon. — Deux anges thuriféraires occupent le panneau supérieur.

Dans la petite rosace au-dessus des ogives des fenêtres 6 et 7, le vitrail représentant la *Vierge* a été remplacé par du verre blanc, vers 1780.

8e *Verrière. — Chevet du chœur.* — Treizième et seizième siècles.

Le principal panneau est occupé par *saint Pierre* en pied (fin du seizième siècle), provenant de la chapelle du prieuré de Sainte-Croix du Verger. Le personnage est représenté, nimbé de jaune, robe bleue, manteau

blanc à orfrois d'or, les plis retenus par la main gauche et la main droite : le personnage porte sur son épaule les clefs, anneaux en bas.

Au bas du vitrail, divers débris frustes du treizième siècle, puis au-dessus, dans un médaillon quadrilobé avec pointes saillantes aux angles, saint Laurent nu, nimbé rouge, couché sur un gril, déchiré par des ongles de fer à la tête et aux pieds que tiennent deux bourreaux, et levant la main droite. Au milieu, un prince couronné d'or, portant un sceptre fleurdelisé. Ce médaillon, qui appartient au martyre de saint Laurent (4e fenêtre du chœur), a été posé là vers 1818, en place d'un panneau du seizième siècle, déposé au garde-meuble de la Fabrique par le vitrier.

Au-dessus du panneau du seizième siècle, sous l'extrémité d'un dais de cette dernière époque, à pinacles blancs et entrelacs jaunes, on distingue à grand'peine deux personnages du treizième siècle affrontés.

M. F. de Lasteyrie (*Histoire de la peinture sur verre,* texte, p. 109) a eu tort de voir, en cette verrière, une « figure colossale de saint Jean » au lieu de celle de saint Pierre, qui est caractérisée par les clefs.

9e *Verrière. — Chevet du chœur.* — Treizième et seizième siècles.

Au-dessus de débris de vitraux du treizième siècle très frustes, le panneau principal (fin du seizième siècle) représente, dans une niche ogivale à coquille avec clochetons et pinacles, un gigantesque saint Christophe, les jambes nues très écartées (les pieds manquent), traversant l'eau, de gauche à droite; il est vêtu d'une tunique blanche et bleue, doublée de jaune, tient, de la main gauche, un grand tronc d'arbre jaune, sur lequel il s'appuie et qu'il saisit plus bas de la main droite. Ce vitrail provient du prieuré de Sainte-Croix du Verger et fut d'abord placé à l'entrée de l'église, à gauche. Au-dessus de saint Christophe, deux anges, en partie frustes, rouge à droite et vert à gauche.

De nombreux raccords, de divers siècles, ont été faits, notamment dans les bordures. A droite, petit fragment d'écusson (seizième siècle), partie d'azur à la barre d'or; partie d'argent à la cloche de sable.

Dans la rosace, entre les fenêtres du chevet (8 et 9) :

Dieu, souverain juge, pieds nus, robe verte, manteau rouge, nimbe rouge, croisé bleu (la figure manque), lève la main droite, et tient, dans la main gauche, un livre ouvert où se lisent l'A et l'Ω : autour, les quatre animaux évangéliques (treizième siècle).

10e *Verrière à droite. — Vie de saint Martin, évêque de Tours.* — Treizième siècle.

Le sujet de cette verrière (remise à neuf sur devis approuvé le 16 janvier 1856, en 1857-1858 moyennant 6460 fr. 43, par THIERRY père et fils, verriers d'Angers, et STEINHEL, peintre à Paris) était « toujours resté une énigme, malgré les études qui en furent faites. On pouvait y voir des parties de légendes de saint Martin, de saint Maurille et de saint René... Saint Martin seul a prévalu ». (V. *Rapport au ministre,* par *M. V. Godard-Faultrier,* 18 juillet 1861, dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou,* 1861, p. 277 et 358-372, avec la réplique de feu M. THIERRY, père.) M. F. de Lasteyrie, en 1853, l'appelait une verrière légendaire, ajoutant que, « malgré de nombreux remaniements et la confusion qui en est résultée, on distingue encore plusieurs panneaux relatifs à l'histoire de saint Martin ».

Des fragments (treizième siècle), recueillis au Musée diocésain, représentent un poisson, trois têtes, des inscriptions ... TA MARIA... et ...RILIUS...

La verrière actuelle a son fond bleu cobalt, elle est partagée en sept médaillons, en forme de demi-disques opposés, à cinq lobes, en deux rangs, avec cercles rouges, grenats et verts. Au bas, deux petits temples, celui de gauche, dévoré par les flammes.

1er médaillon. — A gauche, saint Martin, assis, nimbe rouge, mitré, crosse dans la main gauche, lit en face d'un autre évêque, saint Maurille sans doute, nimbe vert, manteau violet, debout, portant un livre. A droite, discutent trois personnages, vêtus d'habits rouges et verts.

2e médaillon. — Saint Martin, à gauche, nimbe rouge, crosse d'or, suivi d'un acolyte vêtu de vert, quitte le temple païen qu'il vient d'incendier, et au milieu duquel on voit, à droite, une idole nue, les reins couverts d'une draperie vert clair.

3e médaillon. — A gauche, saint Martin, nimbe rouge, chape rouge, crosse, bénit un homme vêtu d'une saye brune. A droite, le saint, vêtu d'une chasuble brune, livre vert sous le bras, étend la main sur deux idoles d'or renversées, derrière lesquelles surgissent deux démons.

4e médaillon. — Un personnage en robe rouge, près d'un arbre, a, devant lui, le lièvre, pressé par les chiens, que saint Martin sauva. A droite, le même personnage reçoit, à genoux, la bénédiction de saint Martin, portant la crosse verte et la mitre blanche :

un grand serpent jaune est à ses pieds.

5e médaillon. — A gauche, saint Martin pose sa crosse sur une statue d'or d'idole. A droite, le saint, portant sa crosse sur son dos, impose les mains sur un homme à genoux, vêtu de vert, près d'un temple qui peut être celui des druides Saronides, près Autun.

6e médaillon. — A gauche, deux hommes se tiennent debout, près d'un bûcher. A droite, saint Martin, vêtu de rouge, nimbe rouge, semble voler dans les nues et glisser sur les eaux.

7e médaillon. — Deux anges affrontés, nimbe rouge, ailes éployées.

11e *Verrière à droite. — Saint Martin.* — Treizième siècle, refaite en 1857 (suite).

Au bas, dans la bordure, des lévriers sont à la poursuite du lièvre sauvé par saint Martin.

1er médaillon. — Saint Martin, nimbe vert, à cheval, robe verte, tranche son manteau rouge devant un pauvre, nu, debout à la tête de sa monture. A droite, trois cavaliers le précèdent.

2e médaillon. — Jésus se pare du morceau de manteau que Martin lui a donné, croyant le donner à un pauvre. Le Christ est nimbé de rouge à croix jaune, robe rouge, livre jaune sous le bras, la droite relevée vers la poitrine. Derrière, un ange, nimbe jaune, robe violette, manteau vert, lève la main droite en signe d'admiration. A droite, deux anges affrontés, le premier montrant Jésus, le second levant la main gauche et portant un livre dans la main droite.

3e médaillon. — Saint Martin, mitré, baptise et guérit, avec la main gauche, un lépreux jeune, mains jointes, dans une cuve ou baptistère. A droite, deux personnages debout, sans nimbes.

4e médaillon. — A gauche, saint Martin, debout, vers la droite, la crosse posée sur son épaule, se jette dans les bras d'un personnage à robe verte et manteau rouge. Autour du saint est écrit : SANCTUS MART/INUS. A droite, saint Martin, nimbe rouge, amict, chasuble violette, impose la main droite sur la tête d'un malade, vêtu de blanc, incliné, mains jointes.

5e médaillon. — A gauche, saint Martin, à cheval (MA, au-dessus), se dirige, à droite, vers la demeure d'un pêcheur de la Loire qui, n'ayant plus rien pour boire, avait obtenu de l'évêque de prendre un poisson magnifique à son premier coup de filet, comme le rapporte Grégoire de Tours. Le pêcheur, vêtu de rouge, a quitté le seuil de sa maison, à droite, sur laquelle se détache un gros poisson bleu; il tend les mains vers saint Martin.

6e médaillon. — A gauche, un moine, vêtu d'une robe brune, la tête rasée, tient une croix processionnelle, à côté d'un prêtre, vêtu de blanc, qui montre, à droite, saint Martin, mort, mitré, couché à terre, sur de la cendre bleue. Derrière, un personnage vêtu de blanc, avec un reliquaire jaune, et un moine en robe brune.

7e médaillon. — Deux anges affrontés, à genoux, ailes éployées, celui de gauche portant la foudre; celui de droite a les mains jointes.

Entre les fenêtres 10 et 11, dans la rosace, *sanctus Johannes* (evangelista), moderne (1857), remplaçant une vitrerie du dix-huitième siècle, substituée à un motif primitif du treizième siècle.

12e *Verrière à droite. — Vie de Jésus.* Treizième siècle.

Cette verrière, dont les panneaux ont été transposés, n'a pas de bordure. Chacun des 14 médaillons (les deux premiers en bas, ayant été enlevés et déposés au garde-meuble, et la fenêtre murée lors de la construction de la cure) est découpé en quatre feuilles avec angles saillants entre les lobes, fond bleu, bordure rouge et grenetis blanc. Ils sont reliés par des losanges rouges bordés de vert. M. F. de Lasteyrie (en 1853), qui l'a confondue avec la verrière suivante, n'a pu y déchiffrer qu' « un calvaire et quelques autres sujets très confus » (*Histoire de la peinture sur verre*, p. 109), Mgr Barbier de Montault (*Revue de l'Anjou*, 1887) l'a longuement étudiée.

La description qui suit rétablit l'ordre chronologique, en indiquant, entre parenthèses, les numéros des panneaux tels qu'ils sont en l'état actuel de la verrière :

1er médaillon. — *La Visitation.* — Devant une maison couverte en dôme, la Vierge, nimbée, robe verte, voile rouge, se jette dans les bras de sa cousine Élisabeth, âgée, robe brune, voile bleu. (No 1.)

2e médaillon. — *La Nativité de Jésus.* — Marie, sans nimbe, robe rouge, manteau bleu, voile blanc, est couchée dans un lit à quatre pieds, drapé de jaune, coussin vert à la tête. Au fond, près d'un bœuf et d'une ânesse dont on voit la tête, l'Enfant Jésus, nimbe crucifère, est emmailloté sur une draperie rouge, dans un berceau à quatre pieds. (No 2.)

3e médaillon. — *Visite des Mages à Hérode.* — Un mage, couronne verte, robe brune, manteau bleu, chaussures rouges, s'in-

cline devant Hérode, couronné, assis sur un trône, robe rouge, manteau vert, pieds sur un escabeau, tenant dans la main un sceptre fleurdelisé. (N° 8.)

4e médaillon. — *Avertissement de l'Ange aux Mages.* — Au pied du lit où reposent les mages, un ange, nimbe rouge, pieds nus, sur un nuage rouge, tunique verte, manteau rouge, aile blanche levée, l'autre abaissée, fait un geste pour avertir les mages de ne point repasser par Jérusalem. Au fond, sous un petit arceau à colonnes, les chevaux des mages mangent dans une auge bleue. (N° 11.)

5e médaillon. — *Réveil des Mages.* — Les trois mages, couronnés de perles, longues tuniques, sont couchés dans un large lit, recouvert d'un drap blanc et de manteaux, oreiller jaune; deux dorment encore, le troisième s'est assis pour écouter l'ange. (N° 12.)

6e médaillon. — *L'étoile miraculeuse.* — Un Mage à cheval, la tête retournée, montre, dans le ciel, l'étoile brillante. (N° 6.)

7e médaillon. — *Marche des Mages.* — Deux mages, portant une couronne d'or sur la tête, montés sur des chevaux caparaçonnés, les pieds dans les étriers, cheminent, et font, de la main droite, un geste indiquant qu'ils arrivent au but. (N° 7.)

8e médaillon. — *L'Adoration des Mages.* — Deux mages debout, barbus, couronnés, chaussés; l'un à robe blanche, relevée sur l'épaule, manteau rouge, qu'il tient de la main droite, avançant la main gauche; l'autre, robe verte, manteau rouge, montrant l'étoile miraculeuse et tenant son présent (fruste). (N° 9.)

9e médaillon. — *Suite du précédent.* — L'étoile est arrêtée sur l'étable de Bethléem, où Marie, couronnée, robe blanche, voile marron, est assise sur un banc à arcatures, tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus, nimbe rose à croix noire, tunique bleue; le mage lui présente son offrande. Derrière, l'autre mage, prosterné, est vêtu d'une robe rouge et d'un manteau vert. (N° 10.)

10e médaillon. — *L'annonce aux Bergers.* — Un ange, nimbe jaune, tunique verte, manteau rouge, relevé par sa main droite, debout, les ailes repliées, lève l'index, annonçant la bonne nouvelle à un berger, tête nue, veste blanche, mantelet brun, avec houlette et deux moutons. (N° 7.)

11e médaillon. — *Lavage du nouveau-né.* — Une femme, robe verte, manteau brun, assise, verse de l'eau sur Jésus, nu, debout dans une grande coupe. (N° 3.)

12e médaillon. — *La Circoncision* ou la *Présentation au Temple.* — Marie présente au temple l'Enfant Jésus pour être circoncis (?). (N° 5.)

13e médaillon. — *Massacre des Innocents.* — Hérode, couronné, robe rouge, manteau vert, assis sur un trône, la main gauche posée sur le genou, lève la main droite pour donner le signal du massacre à un soldat, demi-nu, lance au poing. (N° 13.)

14e médaillon. — *Suite du précédent.* — Le soldat d'Hérode, debout, tenant la lance, surveille l'exécution de l'ordre donné : un soldat perce de son épée un enfant ensanglanté qu'il a saisi par le bras; la mère de l'enfant se précipite sur le petit cadavre. (N° 14.)

13e *Verrière à droite.* — *Vie de Jésus.* — Treizième siècle (suite).

1er médaillon. — *La Sainte Famille* (?). — Marie, robe verte, voile blanc, et Joseph, tunique verte, manteau brun, poussent doucement de la main l'Enfant Jésus, qui détourne la tête. Devant eux, une maison et un temple, avec absidiole, à fenêtres rouges. (N° 3.)

2e médaillon. — *Entrée de Jésus à Jérusalem.* — Une foule de personnages se pressent aux portes de la ville sainte pour voir et acclamer Jésus. (N° 8.)

3e médaillon. — (Suite.) — Le Christ (?) sans nimbe, vêtu d'une robe blanche et d'un manteau bleu, fait son entrée à Jérusalem, assis de côté sur un âne caparaçonné. Autour de lui, les apôtres (?) tenant des palmes. (N° 9.)

4e médaillon. — *La Cène.* — Au haut bout d'une longue table, couverte d'une nappe, sur laquelle sont placés des pains, Jésus, nimbe rouge croisé de blanc, tunique verte, manteau rouge, est assis, tenant sur sa poitrine la tête de saint Jean, imberbe, nimbé de jaune. Autour de la table, debout ou assis, les apôtres, nimbés de rouge. (N° 1.)

5e médaillon. — *Le Lavement des pieds.* — Près d'un bassin rouge, Jésus, nimbe crucifère, à genoux, a saisi, pour le laver, un des pieds de saint Pierre, assis, qui refuse cet honneur. Derrière, un ange tient un linge blanc. D'autres apôtres, pieds nus, sont assis ou debout. (N° 10.)

6e médaillon. — *Arrestation de Jésus.* — Deux hommes, armés de bâtons, s'avancent. Saint Pierre, pieds nus, nimbe rouge, tête rasée, robe verte, manteau brun, lève le glaive dont il coupa l'oreille du jeune Malchus étendu à ses pieds. (N° 5.)

7e médaillon. — *Trahison de Judas.* — Jésus, nimbe rouge croisé noir, pieds nus, robe blanche, manteau brun, est saisi par deux soldats habillés de vert et de jaune. Par derrière, Judas, pieds nus, sans nimbe, figure contractée, tunique rouge, manteau bleu, vient baiser la joue du Christ. (N° 2)

8[e] et 9[e] médaillons. — *Le Calvaire.* — Sur une croix plate, verte, Jésus, nimbe rouge, croisé jaune, est étendu horizontalement (le bras gauche refait au seizième siècle), les deux pieds superposés percés par un clou, avec draperie blanche autour des reins. Au-dessus de la croix, à droite, le soleil, globe rouge à rayons ; à gauche, la lune, croissant blanc. (L'inscription de la croix portant $\frac{\text{NAZ}}{\text{NVZ}}$ a été reportée au bas du vitrail, dans le quatre-feuille séparant les deux rangs de panneaux.)

A droite de la croix, Marie, debout, nimbe jaune, robe verte, voile bleu, pieds chaussés, la main couvrant le visage ; à gauche, saint Jean, imberbe, nimbe rouge, tunique blanche, manteau bistre, incline la tête et pleure ; il tient dans la main gauche le livre de l'Évangile, couverture d'or en repoussé.

Plus près du crucifix, à droite, une femme jeune, couronnée, la figure couverte, vêtue d'une longue robe blanche, ceinte à la taille, tient, de la main gauche, une coupe où elle reçoit le sang du Sauveur, et s'appuie à droite sur la hampe verte d'un étendard d'or, à croix noire. De la coupe, trop pleine, le sang retombe sur le corps d'Adam, qui surgit de terre, levant les mains vers Jésus. A côté d'Adam, Ève se lève dans son linceul, sous le sang tombant de la main gauche du Christ (cette figure a été déplacée). En regard de cette figure de l'Église jeune, le Judaïsme, femme vieillie, robe verte, souliers jaunes, renverse le calice du sacrifice, laisse tomber sa couronne et brise son étendard. (N[os] 7 et 8.)

10[e] médaillon. — *Les Saintes femmes.* — Devant le sépulcre, de forme cubique rectangulaire, rouge sur fond bleu, les deux Marie, nimbées, voilées, portant un vase à parfum, s'entretiennent avec vivacité. (N° 4.)

11[e] médaillon. — *Le Sépulcre vide.* — Un linceul blanc sort du fond rouge du sépulcre ouvert. A l'extrémité, un ange, nimbe jaune, robe blanche, croix en main, assis sur la pierre, interpelle Marie-Madeleine, nimbée de jaune, enveloppée dans un voile rouge. (N° 11.)

12[e] médaillon. — *La Résurrection* (?). — Jésus (?), vêtu d'une tunique et nimbé, sort du tombeau ouvert. Autour du sépulcre, les gardes, effrayés, tombent à terre.

Dans la rose, entre les fenêtres 12 et 13, saint Simon ou saint André, apôtre, nimbe jaune, vêtu de rouge et vert, tête tournée à gauche, lève la main droite (la main manque). Il est appuyé sur une croix ornée.

14[e] *Verrière à droite. — Fragments de la vie de saint Martin.* — Treizième siècle.

Cette verrière se compose de six médaillons à fond bleu, n'appartenant pas tous au même sujet. Le 1[er] est en forme de deux demi-cercles opposés ; le 2[e], sans contours réguliers ; le 3[e], rond ; le 4[e] et le 6[e], losangés ; le 5[e], octogone. Tous sont bordés de rouge entre deux rangs de grènetis blanc. La grande bordure de la fenêtre est de couleur violette, et moderne (vers 1850).

1[er] médaillon. — A gauche, un personnage, nimbe blanc sans croix, robe bleue, manteau et chaussures jaunes, est assis à une table servie, entre un saint, nimbé de rouge, robe violette, manteau vert, et un saint, nimbé de jaune, manteau violet, robe verte. Le personnage du milieu saisit un pain sur la table. Tous se tournent vers leur gauche où se tiennent deux personnages debout, se dirigeant vers eux, les mains tendues : ces figures n'ont pas de nimbe et la seconde paraît être une femme. Par la disposition des médaillons, ce panneau se réfère certainement à la légende de saint Julien, prenant part à un banquet, avant de retourner à sa pauvre maison, près de la ville du Mans, et non à « la sainte Cène » que croit avoir pu reconnaître, dans toute cette verrière, M. F. de Lasteyrie (*Histoire de la peinture sur verre*, p. 109).

2[e] médaillon. — Très fruste. On distingue à peine un homme à genoux ; à gauche et à droite, un saint nimbé.

3[e] médaillon. — A gauche, un personnage (la tête manque), vêtu d'une dalmatique verte, tient une patène jaune croisée noire, sur une nappe blanche. A droite, saint Martin, nimbe rouge, mitre blanche à deux cornes, chasuble violette à croix blanche, lève la main gauche au-dessus d'un autel paré : scène pouvant rappeler la célèbre messe de saint Martin, où un globe de feu apparut sur la tête de l'évêque (?).

4[e] médaillon. — A gauche, un personnage, en robe verte, est assis sur un escabeau ; devant lui, une femme, couronne d'or, robe de vair, accompagnée d'un enfant (ange ? sans nimbe) vêtu d'une robe marron. Derrière le personnage assis, un ange vêtu de blanc se tient debout.

5[e] médaillon. — Saint Martin (?) sans nimbe, robe brune et couché sur un lit blanc. Du ciel descendent deux anges, nimbes rouges, robes vertes, autour d'un nuage lumineux, où apparaît Jésus, paré du morceau de son manteau (en partie fruste).

6[e] médaillon. — A droite, un personnage est assis sur un trône. A sa droite, un homme coiffé d'un bonnet grec rouge, et un autre, à l'arrière plan, en robe verte.

15[e] *Verrière à droite. — Vie de saint Jean-Baptiste.* — Treizième siècle.

Cette verrière, très fruste et fort sale, a dû être restaurée au quatorzième siècle. Elle se compose de huit panneaux (et non de cinq, comme le dit M. F. de Lasteyrie p. 309), le 2[e] en bas et le 7[e] sont du seizième siècle, les six autres du treizième, ronds à fond bleu, cerclés de rouge à grènetis blanc. La bordure extérieure est double; le cadre est à fond rouge avec arabesques vertes et blanches; l'autre, à fond bleu, avec entrelacs blancs et verts. A droite et à gauche, dans la bordure en mauvait état, armoiries de Simon de Renoulph, archevêque de Tours (1363-1379) et un écusson palé d'or et de gueules, à la bande d'azur brochant sur le tout. Nous n'avons pu faire une attribution certaine à ces dernières armoiries : notre *Armorial général de l'Anjou* d'après les titres, les sceaux, monuments anciens, tableaux, tombeaux, etc., cite six familles portant d'or à 3 pals de gueules, celles de Bricqueville, de Foix, Giffart, Landier, Le Barthe et du Pré de la Mabilière; la famille de Bultyneuil y joignait un bâton d'azur péri en bande; celle de Corbin, de Bois-Lanfray portait d'azur à 3 pals d'or et une bande de gueules brochant sur le tout; celle de Rouxellé, d'azur à 3 pals d'or, à la bande d'argent, coticée de gueules; celle de Thibault palé d'argent et de gueules de six pièces. Aucun de ces noms ne nous a paru se rapporter d'une manière plausible à l'histoire du monument décrit, à moins, ce qui est possible, que les armoiries qui nous occupent ne se rattachent à un chanoine du treizième siècle ou à tout autre donateur.

1[er] médaillon. — Entièrement fruste.

2[e] médaillon. — (Seizième siècle.) A gauche, saint Thomas, apôtre. Le personnage est représenté la main gauche appuyée à une balustrade de pierre, la main droite ramenée sur la poitrine : il porte une robe verte et un manteau blanc. Autour du nimbe jaune on lit : SANCTUS THOMAS APOST. A droite, saint Jacques le Mineur, vêtu d'une robe bleue, d'un manteau blanc et or, les mains croisées sur la poitrine. Autour de son nimbe jaune : SANCTUS JACOBUS MINOR.

3[e] médaillon. — Jésus-Christ, au centre, revêtu d'une tunique blanche. A sa gauche, un ange, nimbe blanc, debout, robe verte, tenant un linge. A sa droite, saint Jean-Baptiste, vêtu d'une robe brune, nimbe vert et pieds nus, lui confère le baptême.

4[e] médaillon. — Au milieu de divers débris, on distingue, à gauche, une tête de femme (Hérodiade ou Salomé) et un groupe de personnages incomplets, mal agencés.

5[e] médaillon. — Saint Jean, debout, à gauche, nimbe vert, tunique marron, incline la tête vers deux personnages debout.

6[e] médaillon. — Saint Jean, nimbe jaune, robe verte, la main levée, devant Hérodiade, tête nue, robe rouge, corsage vert, à qui il reproche son union adultérine avec Hérode.

7[e] médaillon. — A gauche, personnage nimbé d'or, robe jaune, appuyé à un arbre, la main levée. A droite (partie du seizième siècle), un homme revêtu d'une armure blanche, appuyé sur un glaive, affronté avec le personnage nimbé.

8[e] médaillon. — Dieu le Père, en majesté, le buste sortant d'un croissant d'or, entre l'A et l'Ω, tenant un livre ouvert dans la main gauche; la main droite est levée.

16[e] *Verrière à droite. — Histoire de saint Thomas Becket,* archevêque de Cantorbery, chancelier de Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre et comte d'Anjou. — Treizième et seizième siècles.

Cette verrière serait, d'après une tradition suspecte à Ed. Didron, consacrée au meurtre de Thomas Becket, mort en 1170, canonisé dès 1173, alors que le comte d'Anjou, Henri II, mourut seulement en 1189; elle offrirait donc un intérêt particulier par la date de sa composition, sous l'épiscopat du neveu de Raoul de Beaumont, l'évêque Guillaume de Beaumont (1203 à 1240), car elle porte les armoiries de cet évêque (chevronné d'or et de gueules) quatre fois répétées, deux fois à droite, deux fois à gauche, dans la bordure à fond bleu, avec arabesques rouges et vertes. (V. aussi 7[e] verrière du chœur.) Les huit médaillons qui la composent sont à fond bleu, avec bordure rouge à grènetis blanc. Plusieurs parties sont très frustes et ont été remaniées à diverses époques, notamment au seizième siècle, qui y a laissé nombre de fragments : le panneau n° 7 est tout entier de ce temps et a sans doute remplacé un panneau du treizième siècle, reproduisant la même scène. Les voici dans l'ordre chronologique où ils auraient dû être conservés.

1[er] médaillon. — Trop fruste et trop encrassé pour être déchiffré.

2[e] médaillon. — Saint Barthélemy, apôtre, portant des moustaches blanches. Le personnage est drapé dans un manteau violet, il donne la main, à gauche, à saint Mathias, dont le nom, écrit sous la figure précédente, paraît avoir été transposé. Celui-ci porte la barbe blanche; il est vêtu d'une chasuble rouge, chape blanche et jaune, et tient une grande croix pastorale d'or (seizième siècle).

3[e] médaillon. — Le roi Henri II est assis

à gauche, sur un trône; il porte la tunique verte, le manteau rouge, tient, dans la main droite, un sceptre d'or fleurdelisé, et il a la main gauche posée sur les genoux. Devant lui, debout, saint Thomas, mitre blanche, manteau brun, lève la main, jurant fidélité aux constitutions royales de Clarendon. Derrière celui-ci, un acolyte, vêtu d'une dalmatique verte, d'un manipule rouge, portant la croix épiscopale, peut-être celui qui, au sortir de l'audience, accusera Thomas d'avoir, par sa faiblesse vis-à-vis du pouvoir, livré l'Eglise d'Angleterre. (N° 3.)

4ᵉ médaillon. — Le roi, vêtu d'une tunique verte, à cheval, ayant derrière lui deux personnages debout, se rend pour faire la paix avec l'archevêque de Cantorbéry, qu'il persécutait. Parties frustes. (N° 6.)

5ᵉ médaillon. — (Seizième siècle, grisaille.) Deux chevaliers, couverts d'une armure et à cheval, se dirigent de front vers la droite, l'un porte une oriflamme à sa lance. (F° 7.)

6ᵉ médaillon. — Saint Thomas, revêtu de ses ornements épiscopaux, prévenu des intentions de quatre assassins, est entré dans sa cathédrale pour assister aux vêpres, où il s'est fait précéder de la croix épiscopale. A la vue des assassins, tout le monde a abandonné l'archevêque, sauf l'acolyte, porte-croix, Édouard Gryni, qui eut le bras coupé en se jetant audevant d'un des trois personnages apostés à gauche, pour mettre Thomas à mort. Au milieu, se tient le roi. (N° 4.)

7ᵉ médaillon. — Saint Thomas Becket, mitré, est déposé dans un tombeau par cinq personnes : l'une lui soutient la tête, l'autre les pieds; le prêtre, portant une croix d'or, est derrière le tombeau. Devant l'autel, saint Jean-Baptiste et saint Augustin (premier apôtre de l'Angleterre). (N° 1.)

8ᵉ médaillon. — Restes d'un ange, en partie fruste. (N° 8.)

M. F. de Lasteyrie, parlant de cette verrière, la décrit ainsi : « Sujets guerriers qui paraissent appartenir à l'histoire de saint Louis ».

TAPISSERIES.

Histoire. — *La collection de Tapisseries de la cathédrale d'Angers est l'une des plus riches qui existe, par le nombre d'œuvres qu'elle renferme et surtout par l'importance et l'ancienneté de celle qui « fait de cette église un musée* incomparable *pour l'étude de la haute lice » au dire d'un juge compétent* (1). *Il s'agit de l'*Apocalypse, *qui date de* 1378, *et est regardée comme une des plus anciennes tapisseries de date et d'authenticité certaines : elle ne mesure pas moins de* 100 *mètres de longueur. Les autres pièces ont plus de* 170 *mètres de cours; les plus récentes datent de la fin du dix-huitième siècle.*

*La première dont l'histoire de l'église Saint-Maurice d'Angers ait gardé le souvenir précis est celle de l'*Ancien et du Nouveau Testament, *qui lui fut donnée par le roi Charles VII, les* 7 *octobre et* 19 *novembre* 1428. *Elle disparut sous la Révolution et représentait : La* Chute des Anges, *la* Création du monde, *la* Chute d'Adam, *le* Meurtre d'Abel, *le* Déluge, *le* Sacrifice d'Abraham, *le* Don de la Loi à Moïse, *la* Réception des douze Tables, *le* Sacrifice de l'Agneau, *la* Circoncision des Juifs, *les* Prophéties, *l'*Incarnation, *la* Passion et *la* Résurrection de Jésus-Christ, *l'*Annonciation, *le* Mariage de la Vierge, *le* Soupçon de Joseph, *la* Nativité, *l'*Apparition, *le* Baptême de Jésus-Christ, *son* Entrée dans Jérusalem, *la* Cène, *l'*Histoire de la Passion, *la* Descente aux Enfers *et la* Résurrection. *(Cartulaire f°* 100. — *Mss.* 658, *p.* 49). *Le* 19 *novembre* 1444, *il avait été décidé que cette tapisserie ne serait tendue que les jours de Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption, Saint-Maurille et Saint-Maurice.*

Le 3 *octobre* 1459, *le chanoine Hugues Fresneau donna* 200 *écus, auxquels le*

(1) M. Jules Guiffrey. — *Histoire de la Tapisserie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.* — Tours, Mame, 1886, gr. in-8°, p. 138.

Chapitre ajouta 40 *écus, pour la* Vie de saint Maurille, *par* Brice d'Espagne (*mss.* 658, *p.* 50) *ou* Jean d'Espaing, *de Paris, œuvre disparue, en laine, rehaussée de soie.*

Afin de compléter la décoration du Chœur, le Chapitre fit exécuter, en 1460, *moyennant* 120 *écus, pour mettre devant le jubé, trois pièces de tapisserie représentant la* Vie de saint Maurille, *livrées le* 20 *janvier* 1461, *perdues pendant la Révolution, mais dont la cathédrale possède aujourd'hui un morceau retrouvé, en* 1874, *par M. Louis de Farcy.*

L'église possédait en outre, dès 1467, *une tapisserie de la* Résurrection, *de provenance inconnue.*

C'est à cette époque que René d'Anjou, mort en 1480, *donna par testament l'*Apocalypse, *dont il sera parlé plus longuement dans les pages qui suivent ; la duchesse de Bourbon et d'Auvergne, Anne, fille de Louis XI, y ajouta une pièce, le* 29 *mai* 1490.

*Un demi-siècle après, l'évêque Jean Olivier fit don au Chapitre de quatre pièces, aujourd'hui détruites, l'*Annonciation, *la* Nativité, *le* Baptême de Notre-Seigneur *et la* Cène (1540).

Mais à la fin du dix-huitième siècle, le Chapitre estimait que « les tapisseries causant aux voix de très grands préjudices » ne seront plus tendues dans la Cathédrale ; elles furent jetées au rebut, en 1781, *et mises en vente le* 5 *avril* 1782 (*G.* 270, *p.* 288, — *G.* 272, *p.* 228, 230). *Il ne se trouva point d'acquéreur. Et la collection, quoique abandonnée, s'enrichit, en* 1790, *de la* Vie de saint Martin, *donnée par la collégiale supprimée de Saint-Martin d'Angers.*

Pendant la Révolution, plusieurs tapisseries furent brûlées, d'autres vendues à vil prix.

En 1803, *celle de l'*Apocalypse *fut enlevée de l'évêché, où on l'avait abandonnée, et tendue dans les parties de la cathédrale défigurées par les dégradations et les crevasses. D'autres parties furent utilisées pour les usages les plus vulgaires, le Domaine les fit vendre en* 1843, *avec d'autres objets hors d'usage. L'évêque, Mgr Angebault, s'en rendit acquéreur pour* 300 *francs : chacune des sept pièces, ayant coûté* 1,000 *francs en* 1377, *ainsi que le prouvent les* Registres de la Trésorerie des ducs d'Anjou, *cités par M. Jules Guiffrey : elles représenteraient une valeur totale de près de* 500,000 *francs de notre monnaie actuelle. Dès* 1533, *on estimait cette suite à* 200,000 *livres* (*G.* 264, *f°* 31). *L'évêque s'empressa de donner l'*Apocalypse *à la Cathédrale. Avec un zèle et une persévérance dignes de grands éloges, malgré l'indifférence à peu près générale, alors, le custode, M. l'abbé Louis-François Joubert, entreprit le classement, et la restauration de cette précieuse tenture. L'État contribua, en* 1854, *à augmenter un peu la très modeste allocation que lui fournissait, depuis* 1852, *le conseil de fabrique de Saint-Maurice, qui, à partir de* 1868, *consacra une somme plus convenable à cette œuvre, continuée avec le même soin et le même souci de l'art par le custode actuel, M. le chanoine Machefer, assisté de M. L. de Farcy.*

Presque toutes les autres tapisseries de la cathédrale d'Angers ont été acquises à la diligence et parfois aux frais de M. le chanoine Louis-François Joubert.

Voici la nomenclature des tapisseries conservées aujourd'hui à Angers, et décrites plus loin :

XIVe siècle.

(1377). — L'Apocalypse, — *n°* 1.

XVe siècle.

(1460). — La Vie de saint Maurille, évêque d'Angers, — *n°* 2.
(1460). — La Vie de saint Martin, évêque de Tours, — *n°* 3.
Jésus devant Pilate, — *n°* 4.
Saint Jean-Baptiste, — *n°* 5.

Commencement du XVIe siècle.

La Passion, — *n°* 6.
Les Instruments de la Passion, — *n°* 7.
Pierre de Rohan à l'orgue, — *n°* 8.
L'Allégorie de la guerre de Troie, — *n°* 9.
Isaac bénissant Jacob, — *n°* 10.
Verdure, — *n°* 11.
(1524). — La Vie de saint Florent, — *n°* 12.
(1527). — La Vie de saint Saturnin, — *n°* 13.

Fin du XVIe siècle.

Verdure, — *n°* 14.
L'Histoire de Tobie, — *n°* 15.
L'Histoire de Samson, *n°* 16.

XVIIe siècle.

Verdure, *n°* 17.
(1615). — L'Invention de la Vraie Croix, — *n°* 18.
(1616). — La Vie de saint Maurille, — *n°* 19.
(1619). — La Madeleine, — *n°* 20.
(1649). — La Vie de saint Saturnin (*bis*), — *n°* 21.
Le Songe de Jacob, — *n°* 22.
David et Goliath, — *n°* 23.
La Circoncision de Notre-Seigneur, — *n°* 24.

XVIIIe siècle.

La Vie de Jésus-Christ, — *n°* 25.
La Résurrection, — *n°* 26.
Les Noces de Cana, — *n°* 27.
Moïse, — *n°* 28.
La Cène, — *n°* 29.
La Vie de saint Jean-Baptiste, — *n°* 30.
La Vie de saint Jean l'Évangéliste, — *n°* 31.
L'Histoire de Joseph, — *n°* 32.

BIBLIOGRAPHIE (*Tapisseries*).

1° *Manuscrits :*

Archives départementales de Maine-et-Loire. — Série G., pp. 30, 32.

Bibliothèque d'Angers :

Bruneau de Tartifume. *Philandinopolis.* Manuscrit n° 870 (écrit en 1626), p. 360.

Fabrique de la cathédrale d'Angers :

Comptes, tome I, p. 234; — tome II, pp. 63, 351.

Bibliothèque de l'évêché d'Angers :

Lehoreau. *Cérémonial de l'Église d'Angers*, dix-septième et dix-huitième siècles. Mss. in-folio, tome I, p. 53; — t. II, p. 125.

Bibliothèque de Chateau-gontier :

Copie des délibérations de l'Église d'Angers

Bibliothèque de Tours :

Manuscrit 1168, pp. 15, 22.

2° *Imprimés :*

Direction des Beaux-Arts. (Monuments historiques.) — Deux volumes in-folio de photographies de Carlier.

Péan de la Tuilerie. *Description de la ville d'Angers* (en 1778). — Nouv. éd. de Célestin Port. — Angers, 1869, in-12, p. 64.

OEuvres du roi René, 1844-1846, t. I, p. 83.

J. F. Bodin. *Recherches historiques sur la ville d'Angers*, 2e éd. Saumur, 1846, p. 202.

Le chanoine Louis Joubert. *Rapport à la Commission archéologique sur les tapisseries d'Angers*, 20 décembre 1849. (*Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, IIe série, tome II.)

Les tapisseries du sacre d'Angers, classées et décrites selon l'ordre chronologique, par l'historiographe du diocèse [l'abbé Xavier Barbier de Montault]. Angers, Lainé, 1858, in-18 de 80 p. — 2e édition, 1862.

Joannis (de). *Les tapisseries de l'Apocalypse de la cathédrale d'Angers*, réduites au dixième, avec texte. Angers, Lainé, 1862-1864, 13 livraisons in-f°, grav. au trait.

Lecoy de la Marche. *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René.* Paris, Picard, 1873, in-8°. Nos 517, 534

J. Guiffrey, *Inventaire de Jean, duc de Berry*, tome II, p. 207.

L. de Farcy. *Notices archéologiques sur les tentures et les tapisseries de la cathédrale d'Angers.* Angers, Lachèse, S. D. [1875], Br., in-8° de 138 p.

— *Histoire et description des tapisseries de la cathédrale d'Angers.* Lille, S. D. [1889], Br., grand in-8°.

— *Broderies et tissus conservés autrefois à la cathédrale d'Angers.* (*Revue de l'Art chrétien*, 1886.)

Guiffrey (Jules). *Mémoire sur l'auteur de la tapisserie de l'Apocalypse d'Angers.* (*Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome XXXVIII, et à part, in-8° de 22 p.

Guiffrey (Jules). *Histoire de la Tapisserie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours*, Tours, Mame, 1886, grand in-8°, grav., bois et chromos, pp. 27, 29, 30, 32, 34, 35, 39, 44, 46, 47, 69, 119, 124, 130, 138, 140.

J. Guiffrey, Muntz et Al. Pinchart. *L'Histoire générale de la Tapisserie. Tapisseries françaises*, p. 11-13 et 36-39. Paris, 1881, in-f°.

L. de Farcy. La *Broderie*, in-fol., 1896, pp. 67, 93 et pl. 62.

Revue de l'art chrétien. 1883, pp. 181, 183, 289, 306, — 1885, p. 279, — 1886.

Revue de l'Anjou, 1856, tome I, p. 92. — 1897, tome XXXIV, pp. 173-206, et 326-361.

I

Tapisserie de l'Apocalypse.

Histoire. — *Elle fut exécutée sur commande de Louis Ier, duc d'Anjou, frère de Charles V, en* 1377, *et années suivantes, par* Nicolas Bataille, *favori du duc d'Anjou, dont M. Jules Guiffrey a retrouvé le nom, en même temps que celui de l'auteur des cartons, le célèbre* Hennequin, *dit* Jean de Bruges, *peintre du Roi, avec l'aide de divers manuscrits du treizième et peut-être même du douzième siècle, notamment celui qui porte le n°* 403 *du fonds français à la Bibliothèque nationale et provient de la bibliothèque du roi Louis XII, et celui du séminaire de Namur.*

Léguée par la reine de Naples, Yolande d'Aragon, morte en 1442, *à son fils le roi René, la tapisserie de l'*Apocalypse, *enlevée du château pendant des réparations, en* 1458, *y fut reportée en* 1470, *puis dirigée sur le château de Baugé, en* 1476. *Dès le* 22 *juillet* 1474, *le prince l'avait, par testament, léguée à l'église d'Angers, qui la reçut, après son décès, en l'année* 1480 *: elle fut tendue la première fois à Saint-Maurice pour la réception du roi Louis XI : c'est à cette occasion qu'on crut devoir enlever la litre de bougran où figuraient les armoiries du donateur. Le* 29 *mai* 1490, *une pièce fut donnée par Anne de France, duchesse de Bourbon et d'Auvergne, deux autres avaient été données par son mari. Des réparations furent faites à diverses époques : on a pu enregistrer celles de* 1477 *et les deux année suivantes, à Baugé, en* 1495 *par* Jacques Godebille, *tapissier à Angers,* Jacques de la Porte *et* Girard Paol; *beaucoup plus tard, en* 1714, *date brodée dans le cadre supérieur de la pièce n°* 66.

*M. L. de Farcy (à qui nous empruntons une grande partie de ces détails historiques) estime que la longueur totale de l'*Apocalypse *était de* 144 *mètres, et la hauteur de* 5^m,40 *à* 5^m,60, *soit une superficie de* 720 *mètres carrés environ. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une longueur de* 100 *mètres, (sur les* 90 *tableaux qui semblent avoir formé l'œuvre complète, Angers n'en possède que* 70 *et* 8 *fragments), la hauteur se trouve réduite à* 4^m,30, *par la diminution des bandes de ciel, des moulures et de la suppression des légendes* (0^m,33 *environ) toutes disparues, par suite de la composition de la teinture des laines brunes, formant le fond de l'inscription, en lettres gothiques blanches ou rouges.*

DESCRIPTION.

Chaque pièce de tapisserie se compose de quatorze petits tableaux (hauteur 1^m,52), sauf la deuxième pièce qui n'a que huit tableaux, et la troisième qui n'en a que six, avec le grand personnage du commencement de chaque division. Ces petits tableaux sont superposés en deux rangs, à fond rouge et bleu alternant, de gauche à droite, en commençant par la partie supérieure. Les figures sont à contours noirs très marqués, analogues à ceux dont se servaient les premiers peintres verriers. Entre ces deux rangs de tableaux, et au-dessous de la partie inférieure, une bande de couleur brune, tranchant sur les encadrements gris, portait la légende gothique en lettres bleues ou rouges. Le bas de la tapisserie figurait la terre avec feuillages, fleurs et parfois de petits animaux. A la frise des bandes ondulées bleu sur fond gris figuraient le ciel, avec nuages, semés d'étoiles, ou d'anges aux ailes rouges, chantant et tenant des instruments de musique, oliphant, viole, tambourin, monocorde, triangle, trompette, orgue et cymbales.

Au commencement de chaque pièce, et dans la hauteur correspondant aux deux étages des tableaux superposés, figure un personnage semblable à celui dont la description suit.

PREMIÈRE PIÈCE.

1. — (Fond violet brun.)

Un vieillard, se détachant sur un fond semé de fleurons à fils d'argent et de papillons portant sur leurs ailes les armoiries d'Anjou et de Bretagne (en mémoire de Louis Ier et de sa femme Marie de Bretagne). Le personnage à longue barbe blanche, sans nimbe, vêtu d'une grande robe bleue et d'un manteau rouge, les pieds posés sur un coussin, tient un phylactère des deux mains, et lit dans un livre, probablement le texte de saint Jean, posé sur un pupitre. Il est assis sous un dais d'étoffe rouge à rinceaux contournant des Y (initiale de la reine Yolande). Il est abrité par uue chapelle ogivale tréflée, à ogive presque cintrée, du quatorzième siècle français, dont les deux travées ont des voûtes à quatre nervures avec clef évidée, soutenues à l'intérieur par des colonnes élancées et appuyées à l'extérieur par de petits contreforts isolés. Un fronton triangulaire percé d'une rosace à quatre feuilles et orné de crosses sur les rampants, avec cinq petits pinacles apparents, est adossé à une corniche aussi ornée de crochets, d'où surgissent de trois quarts deux anges, robe serrée à la taille,

et portant deux hampes de bannières où sont figurées des armoiries, à gauche d'Anjou, à droite la croix d'Anjou, dite de Lorraine, à doubles croisillons. A gauche, à côté de la chapelle, un haut clocheton, servant de lampier, terminé en flèche, flanquée de frontons triangulaires avec pointe tréflée, renferme dans sa partie inférieure, au milieu d'une niche à double fronton triangulaire, une lampe allumée et suspendue, au-dessus de trois cierges éteints, déposés sur les parois.

2. — (Fond rouge). — *Apocalypse,* chap. Ier. Versets 4, 10 et 11 (1).

A gauche, saint Jean, nimbé, portant la barbe, enveloppé dans un long manteau, relevé par la main droite, qui tient fermé le livre où il va écrire ses visions, lève la main gauche près de l'oreille pour écouter la voix qui lui dicte l'*Apocalypse,* afin de l'envoyer aux sept églises, qui sont en Asie, à Ephèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie et à Laodicée, figurées par deux rangs superposés de petits édicules à porte cintrée, avec *oculus* et campanile à toit en batière, surmonté de deux croix; les murs droits seuls visibles percés de trois fenêtres plein cintre : le rampant droit du pignon du chevet orné de crosses et surmonté d'une croix plus grande. La ligne supérieure comporte quatre églises; la quatrième, à droite, est en partie cachée par le cadre.

3. — (Fond bleu.) — *Apocalypse,* chap. Ier. Versets 12 à 20.

Au milieu d'arbrisseaux, sur un sol rocailleux à fleurettes, entre sept chandeliers rangés, avec cierges allumés, quatre à gauche, trois à droite, figurant les sept églises, Jésus-Christ est assis sur un banc couvert d'une draperie; il porte le nimbe crucifère, les cheveux et la barbe blancs; la robe, relevée au bas, laisse voir les deux pieds nus; un manteau, attaché par une agrafe, s'écarte sur les bras et laisse voir une ceinture d'or sur les pectoraux; de la main gauche, il tient un livre fermé; la main droite, abaissée sur le genou droit, largement ouverte, laisse voir à l'intérieur sept étoiles, figurant les sept anges des sept églises ; sa bouche tient la lame d'un grand glaive dirigé vers la gauche, la garde en spirale terminée par une pommette. A ses pieds, à gauche, saint Jean, longue robe, nimbe, prosterné entre la main et le pied droits du Christ, qui se révèle à lui, et lui explique le mystère des sept étoiles et des sept chandeliers d'or,

4. — (Fond rouge.) — *Apocalypse,* chap. IV. Versets 1-8.

Le tableau est divisé en trois parties. Au centre, dans une auréole ogivale, le Christ, au milieu des ondes représentant la mer transparente comme le verre, est assis sur un pliant à quatre têtes de monstres, le pied gauche nu sur un coussin ; la main gauche sur les genoux, tenant un livre à fermoirs ; la main droite levée bénissant de trois doigts. A moitié de son nimbe crucifère, une baguette de fer suspend sept lampes. Aux angles de l'auréole, sont les animaux symboliques des évangélistes, ayant chacun six ailes levées ou repliées, et portant des phylactères avec inscriptions au sommet, à droite l'aigle, à gauche l'ange ou l'homme, au bas, à droite, le bœuf, à gauche, le lion.

A gauche, sous un arceau, percé de fenêtres ogivales à meneaux, et fronton triangulaire à rampants et croix tréflée, saint Jean debout sur le seuil du ciel, livre fermé dans la main droite, la main gauche relevée à la gorge, le manteau rabattu sur la tête, regarde Jésus-Christ dans son auréole en arc-en-ciel, resplendissant de lumière. Dans les deux compartiments de droite et de gauche, divisés chacun en deux parties horizontales, les vingt-quatre vieillards sont assis ou debout; à la gauche du Christ, les prophètes, revêtus de longs manteaux, portant la couronne d'or à trois fleurons ; à la droite, les apôtres, même costume, et portant, outre la couronne, des lis fleuris.

5. — (Fond rouge.) — *Apocalypse,* chap. IV. Versets 9-11.

Saint Jean, debout, à l'intérieur d'une maison crénelée ogivale, appuyé sur la fenêtre ouverte, regarde les vingt-quatre vieillards prosternés, et étagés, enlevant leurs couronnes d'or, et les jetant sur un sol de verdure, devant le Créateur, drapé dans son manteau de pourpre, assis sur l'arc-en-ciel et tenant le livre ouvert de la main droite, tandis qu'il élève la main gauche (2).

(1) Nous indiquons seulement les versets de l'*Apocalypse* correspondant à la scène décrite, tels qu'ils ont été lus, en 1858, pour la première fois, par M. Barbier de Montault, et reproduits par MM. de Joannis et de Farcy ; notre travail s'attachant surtout à la *description* des tapisseries.

(2) Le tapissier a par erreur placé cette scène au n° 6, bien qu'elle doive chronologiquement figurer à cette place avant la pièce n° 5. — M. Jules Guiffrey la reproduit en chromo-lithographie dans son *Histoire de la Tapisserie.* (Tours, Mame, 1886, gr. in-8° p. 139.), ainsi que M. Louis Gonse dans l'*Art gothique.* (Paris, Quantin, 1890, in-folio, p. 397.)

6. — (Fond bleu.) — *Apocalypse,* chap. v, Versets 2-5.

Un ange, vêtu d'un longue robe, nimbé, pieds nus, tourné vers la droite, tient des deux mains un phylactère déroulé contenant l'appel « à celui qui est digne d'ouvrir le livre ». Au milieu, saint Jean, relevant son manteau de la main gauche qui tient le livre fermé, appuie le menton sur la main droite, fondant en larmes, de ce que « personne ne s'était trouvé digne d'ouvrir le livre ». A droite, un vieillard à longue barbe, les cheveux attachés autour de la tête, sans nimbe, vêtu d'une robe et d'un large manteau rabattu sur le bras gauche, tire saint Jean par son manteau, lui annonçant le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre et d'enlever les sept sceaux.

7. — (Fond bleu.) — *Apocalypse,* chap. v. Verset 6.

A gauche, saint Jean, sous une porte à pignon ogival, le livre fermé, soutenu par la main droite, regarde la scène principale, divisée en cinq compartiments : au centre, dans un nimbe quadrilobé, l'agneau debout, comme égorgé, sanglant, à sept yeux et sept cornes, qui sont les sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre, la tête dirigée vers la gauche, appuyé à la croix tréflée, avec banderole de la Résurrection, en signe de vie; aux quatre coins du nimbe, les animaux symboliques. De chaque côté de ce panneau, superposé en deux étages, les vingt-quatre vieillards assis, couronnés, vêtus de longs manteaux, dans des attitudes différentes, chantent les gloires de l'Agneau immolé : le fond de ces deux panneaux divisés est semé d'Y (initiales d'Yolande d'Aragon).

9. — (Fond bleu.) — *Apocalypse,* chap. vi. Verset 1.

En partie — au moins un mètre carré — refait en 1872, par Mmes Bruné et Maloyer, à Angers.

A gauche, saint Jean, manteau relevé sous le bras droit, la main gauche levée, écoute l'ange de saint Matthieu, volant dans l'air, ailes éployées, pieds nus, robe légère et draperie enroulée autour du corps, tenant des deux mains un phylactère déroulé, disant à Jean de regarder le personnage à droite, vieillard couronné, à longue barbe blanche, amples vêtements, monté sur un cheval blanc, enrêné et sellé; le pied droit du vieillard éperonné et visible dans l'étrier triangulaire; sa main gauche tenant les guides et un arc verticalement posé; sa main droite, la flèche. A l'extrémité, à droite sur un tertre, un grand laurier.

11. — (Fond bleu.) — *Apocalypse,* chap. vi. Versets 5-6.

Saint Jean, debout à gauche, lève la tête et écoute les quatre animaux placés dans un nuage et rangés dans cet ordre : l'ange, l'aigle, le lion et le bœuf; ils tiennent dans un phylactère déroulé les paroles qu'ils lui adressent, en lui prédisant la famine. A droite, sur un cheval noir, un cavalier, bras nus, tête couverte par les plis de son manteau, tient dans la main droite une balance. De chaque côté, des arbres et arbrisseaux, sur le sol, des plantes diverses, digitales, lis, pensées sauvages; tout à fait à droite, un serpent.

12. — (Fond rouge.) — *Apocalypse,* chap. vi. Versets 7 et 8.

Appelé par l'aigle, nimbé, planant dans un nuage, saint Jean, levant la main droite, regarde, à droite, la Mort sur un « cheval pâle », squelette décharné, enveloppé dans un suaire, et tenant un glaive de la main droite, s'avançant pour faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la maladie et par les bêtes sauvages. Derrière la Mort, l'Enfer, tour crénelée, avec grande baie ouverte, où l'on aperçoit, au bas, la gueule d'un monstre, au milieu de laquelle brûlent neuf damnés. Au-dessus, à droite, un diable cornu montre sa tête, et, à gauche, un autre démon à ailes de chauve-souris, griffes, et têtes de dogue, descend en enfer, tenant les mains d'un damné. Au fond, deux arbres et une plante grimpante.

13. — (Fond bleu.) — *Apocalypse,* chap. vi. Versets 9-11.

A gauche, sous les entrelacs d'un arbre à fleurs crucifères, saint Jean lit dans un livre ouvert, qu'il tient de la main droite, et regarde la vision suivante : sous un autel de forme rectangulaire, couvert d'une nappe blanche, avec parements inférieurs d'étoffe losangée et croisetée, terminée au frontal par une frange de passementerie et deux fanons marqués d'une croix à branches égales, et frangés, surmonté d'un calice avec son corporal blanc, sept personnages, ayant donné leur vie pour la parole de Dieu, s'avancent vers la droite, en deux groupes, le premier groupe, composé de trois, têtes nues, les mains levées, à peine vêtus, et demandant à Dieu quand il fera justice sur la terre et vengera leur sang. Un ange, ailes éployées, descendant d'un nuage, à l'angle supérieur de droite,

saisit le premier du groupe et le revêt d'une robe blanche.

DEUXIÈME PIÈCE.

17. — (Fond rouge.) — *Apocalypse*, chap. VII. Versets 1-3.

Il ne reste de ce tableau que la partie de droite extrême, où saint Jean, croisant les bras, la main droite sur le visage, paraît méditer sur ses visions.

18. — (Fond bleu.) — *Apocalypse*, chap. VII. Versets 9-11.

A droite, sous un édifice ogival tréflé, avec galerie à jour de quatrefeuilles, pinacles et dentelures, saint Jean, relevant les plis de son manteau, qui cache ses bras, médite sur cette vision : au centre, dans un nimbe, en forme de disque, entourant un quatrefeuilles, avec animaux symboliques aux angles, Dieu est assis sur un trône à enroulements ornés de crosses; il porte le nimbe crucifère, la barbe, de longs cheveux bouclés, la robe et le grand manteau relevé au pied gauche qui se voit nu; la main droite est repliée, bénissant à trois doigts; la main gauche tient un livre ouvert; sur ses genoux, à sa droite, l'Agneau debout.

Les bienheureux rendent hommage au Dieu sauveur : ils sont divisés en trois rangs horizontaux superposés : au plus élevé, huit anges, vêtus d'une robe, ailes éployées, à genoux et mains jointes; au deuxième rang, à droite, en partant du centre, un pape, un cardinal, un évêque; à gauche, un empereur avec la couronne fermée, un roi, avec une couronne à quatre fleurons, une reine avec bandeau et manteau d'hermines. Au rang inférieur, à droite et à gauche, dix autres personnages, abbés, religieux, seigneurs et bourgeois, affrontés, et portant des palmes.

19. — (Fond rouge.) — *Apocalypse*, chap. VIII. Versets 1 et 2.

Dieu assis sur un arc-en-ciel, dans une auréole ogivale, lève la main droite; sur ses genoux, l'Agneau debout, enlève le septième sceau inférieur du livre que Dieu tient fermé et scellé. Autour, sept anges, quatre à gauche, trois à droite, à genoux ou debout, affrontés, tiennent chacun un oliphant, attendant le moment de faire retentir cet instrument. A droite, saint Jean, debout, regarde de l'intérieur d'un petit monument crénelé, levant la main gauche.

20. — (Fond bleu.) — *Apocalypse*, chap. VIII. Versets 3-5.

Saint Jean, à gauche, tenant des deux mains un livre fermé à double fermoir regarde, au centre, l'autel sur lequel, au milieu des flammes, est placée l'auréole, où Dieu, assis sur un arc-en-ciel, tient sur ses genoux, de la main gauche, le livre fermé de deux sceaux. En face de saint Jean, à droite, l'ange, debout près de l'autel, ailes éployées, enveloppé dans les larges plis de sa robe, tenant sur la poitrine la coupe parfumée des prières, et un encensoir embrasant l'autel. A droite et à gauche, deux arbrisseaux et une plante.

21. — (Fond rouge.) — *Apocalypse*, chap. VIII. Versets 5 et 7.

A droite, saint Jean, regarde par la double baie cintrée d'un monument crénelé, la main gauche relevant son manteau sous le bras droit, qu'il élève jusqu'à son visage attristé. A gauche, l'ange, pieds nus, ailes relevées, tient renversé l'encensoir près d'un arbre que les flammes consument en partie.

Au-dessus, dans un nuage, cinq têtes d'anges vomissent des flammes sur la terre. Plus à droite, près de saint Jean, un autre ange, ailes repliées, robe blanche, sonne de la trompette, dont le pavillon touche un nuage de feu, de sang et de grêle, embrasant la troisième partie de la terre, et consumant l'herbe verte.

22. — (Fond bleu.) — *Apocalypse*, chap. VIII. Verset 6.

Il n'existe plus à Angers qu'un quart environ de ce tableau; il comprend la moitié de la figure de saint Jean tenant un livre, et à droite, sur un tertre, un arbre, où descend du ciel un oiseau de proie.

23. — (Fond rouge.) — *Apocalypse*, chap. VIII. Versets 8 et 9.

Saint Jean, debout à gauche, s'essuie les yeux du pli de son manteau, avec la main gauche, et baisse la tête, à la vue de l'ange, debout devant lui, sonnant de la trompette, et du nuage de feu qui tombe du ciel, et de la mer rouge de sang qui engloutit des navires; à droite, une grande barque, avec deux hommes poussant des cris désespérés; au-dessous, un noyé; plus bas, un homme essayant de se sauver en nageant; une petite barque à moitié submergée, avec deux autres matelots perdus.

24. — (Fond bleu.) — *Apocalypse*, chap. VIII. Versets 10 et 11.

Saint Jean, debout, à droite, de face dans un petit monument crénelé percé sur les côtés

de deux petites baies cintrées avec voûte à six nervures, tenant le livre des deux mains, voit une étoile à six pointes tomber d'un nuage, au son de la trompette du troisième ange, pieds nus, debout sur la terre, ailes éployées, vaste robe flottante. Plus près de l'apôtre, un groupe de six hommes nus, têtes couvertes ou nues, tombent mourants pour avoir bu de la troisième partie des eaux amères, changées en absinthe.

TROISIÈME PIÈCE.

25. — (Fond rouge.) — *Apocalypse*, chap. VIII. Versets 12 et 13.

Dans la partie supérieure, à gauche, un aigle nimbé, ailes éployées, tient, dans ses serres et son bec, une immense banderole avec ce mot trois fois répété, en lettres gothiques : *Ve..., ve..., ve...* Au-dessous, une ville détruite : donjons crénelés, toits en poivrière, chapelles, avec leurs cloches, tout est renversé.

A droite, un grand nuage, où paraissent trois anges sonnant de la trompette. Au-dessous, saint Jean, debout, pieds nus, écartant son manteau retenu à la taille et levant les mains au ciel.

26. — (Fond bleu.) — *Apocalypse*, chap. IX. Versets 1-11.

Au-dessus d'un édicule crénelé, où se tient debout saint Jean, le corps tourné vers la droite du tableau, une main sortant par une baie à droite, le corps visible par la principale ouverture, un ange, dans un immense nuage, souffle de la cinquième trompette : une étoile à huit rais tombe du ciel, en même temps que la clef de l'abîme. De l'enfer s'élève une fumée comme celle d'une grande fournaise, et il en sort des sauterelles à visages humains barbus, couronnés d'or, bridées avec des mors, comme les chevaux de bataille, cheveux épars en longues mèches, comme ceux des femmes, le corps couvert d'une cotte de mailles, les jambes de cheval, les queues de scorpion, avec aiguillon, pour nuire aux hommes qui n'auraient par le signe de Dieu sur leur front. Cinq de ces monstrueuses sauterelles sortent du puits de l'abîme : quatre autres très petites, se rapprochant plus de la nature, se précipitent en volant sur trois hommes dont l'un est piqué à la face, l'autre va être piqué debout par derrière, et le troisième essaye de se défendre avec les deux mains. Au premier plan, précédant les sauterelles et se dirigeant vers leur droite, Abaddon, en grec Appolyon. L'Exterminateur, à grande barbe divisée en deux pointes, la couronne à trois fleurons tréflés sur la tête, vêtu d'une grande robe flottante avec ailes de chauve-souris, un sceptre terminé par une flamme dans la main droite, tient de la main gauche les rênes d'un cheval à figure humaine, barbue, avec couronne de trois grands fleurons et deux petits, et cotte de mailles laissant voir une queue de dragon articulée avec une petite tête de monstre au bout.

27. — (Fond rouge). — *Apocalypse*, chap. IX. Versets 13-15.

A gauche, les deux mains enveloppées dans les plis relevés de son manteau, saint Jean, sur le seuil de sa maison (à toit rampant en escalier de cinq degrés, avec rose losangée au milieu du fronton triangulaire), entend l'ange, ailes éployées, sonner de la sixième trompette, à l'autre extrémité, à droite. Au-dessus, dans un nuage, l'autel d'or déjà décrit, le livre fermé sur l'autel. A gauche, Dieu, nimbe crucifère, manteau, avance les mains pour dire à l'ange, de délier les quatre anges de l'Euphrate. Ces derniers, sur les ondes du fleuve, debout, se tiennent prêts à exterminer la troisième partie des hommes ; le premier, à droite, ailes éployées, porte un énorme coutelas ; un autre, en partie caché derrière lui, une lance avec banderole ; le troisième, tourné vers saint Jean, sort un glaive de son fourreau ; le quatrième, affronté, porte une hache de licteur à long manche.

28. — (Fond bleu.) — *Apocalypse*, chap. IX. Versets 16-19.

A gauche, saint Jean, sous un édicule à baie ogivale tréflée, avec pignon orné de crosses sur les rampants, et *oculus* triangulaire au centre, porte la main gauche à son visage et tient son livre fermé, de la main droite cachée sous les plis de son manteau. Devant lui, six des deux cents millions de cavaliers, vêtus de tuniques ou de cottes de mailles avec boucliers de feu, d'hyacinthe ou de soufre, tous coiffés d'un casque différent ; trois d'entre eux portent une lance, le premier, une lance avec banderole, le dernier, un grand coutelas ; l'un d'eux, au premier plan, perce de sa lance un des sept hommes gisant à terre, en proie à la plus grande terreur, vêtus de robes, coiffés ou têtes nues, vers la droite, et foulés aux pieds par les chevaux des cavaliers, sellés, harnachés, à tête de lions, vomissant du feu, de la fumée et du soufre, et à queues terminées par des têtes de serpents.

29. — (Fond rouge.) — *Apocalypse*, chap. X. Versets 1-7.

Saint Jean, assis au milieu du tableau, écrit

sur le livre ouvert sur ses genoux; il détourne la tête pour écouter derrière lui, à gauche, un ange descendant d'une nuée, ailes éployées, et tenant un phylactère. Au-dessus de lui, sept têtes à oreilles droites comme des cornes, vomissent d'une nuée des torrents de flammes. De l'extrémité de cette nuée, est descendu, vers la droite, le pied gauche sur la terre, le pied droit sur la mer, l'Ange fort, ayant un arc-en-ciel sur la tête, enveloppé dans un large manteau, et présentant un livre ouvert, la main droite levée.

30. — (Fond bleu). — Chap. x. Versets 8-10.

Saint Jean, debout, à droite, ample manteau flottant, cédant à la voix d'un ange sortant d'une nuée à droite, qui le saisit par les deux épaules, a demandé à l'Ange fort, debout sur la terre et sur la mer, ailes éployées, sous un arc-en-ciel, et tenant la main droite levée, le livre que saint Jean prend de la main gauche. A droite et à gauche, sur le fond, plusieurs arbres.

QUATRIÈME PIÈCE.

31. — (Fond violet brun.)

Ce tableau est presque semblable au tableau n° 1. Le personnage, qui médite l'*Apocalypse*, a le livre ouvert sur un pupitre, devant lui; il suit la lecture de la main gauche; la main droite est enveloppée, sur les genoux, des plis de son manteau rouge, sur sa robe grise. Le dais, sous lequel il est assis, est bleu, orné de quatrefeuilles rouges dans des cercles quadrilobés, ton sur ton, et fleurs de lis jaunes : un papillon au centre de la chapelle, trois autres, à gauche, ont, sur leurs ailes, les armoiries d'Anjou et de Bretagne.

32. — (Fond rouge.) — *Apocalypse*, chap. xi. Verset 1.

Saint Jean, assis à gauche, sous un arbre, le livre fermé soutenu sur son genou par la main droite, reçoit de la main gauche une canne que lui remet un ange, debout, ailes éployées, vêtu d'une robe et d'une écharpe, en lui indiquant de l'index gauche, pour les mesurer, le temple de Dieu et l'autel Ce temple, de forme hexagone, à ogives trilobées, est ouvert sur la façade, avec frontons carrés à voussures ornées de crosses sur les arceaux, que supportent deux légères colonnettes à chapiteaux; la partie supérieure décorée de dentelures tréflées : l'intérieur, pavé en losanges, laisse voir, sous une voûte, trois fenêtres ogivales; au-dessous, une double arcature ogivale; et, au milieu, sur un marchepied, un autel à tablette en saillie, couverte d'une nappe et d'un frontal en passementerie avec deux fanons frangés comme le frontal; sur l'autel, un calice dont la coupe est cachée par le purificatoire, et au fond deux petits chandeliers avec cierges allumés.

33. — (Fond bleu avec semis de fleurs.) — *Apocalypse*, chap. xi. Versets 3-6.

Sur le seuil d'un édicule à baie ogivale percée, sous une arcade trilobée, dans le pignon d'un toit en bâtière, saint Jean, debout, relevant de la main droite son manteau et sa robe, porte la main gauche à la poitrine. A la gauche, un groupe de six hommes et femmes accroupis, mourant par suite du feu qui sort de la bouche des deux témoins, vêtus d'une robe et d'un manteau, pieds nus, tête couverte d'une sorte de grand turban, armés d'une longue canne. Pendant que le premier, à gauche, souffle le feu sur le groupe de moribonds, le second, de la main gauche, ferme la porte du Ciel, figuré par une maison au milieu d'une nuée. A droite, les deux autres témoins touchent, du bout de leurs cannes, les eaux qu'ils changent en sang. A l'extrémité, du même côté, un groupe de trois hommes, debout, différemment vêtus, celui du premier plan entièrement enveloppé d'une robe unie formant capuchon.

34. — (Fond rouge avec rameaux formant entrelacs fleuris.) — *Apocalypse*, chap. xi. Verset 7.

Saint Jean, à droite, sur le seuil d'un petit édifice carré, percé de baies cintrées, avec corniche ornée de dentelures tréflées, tient le livre fermé dans la main gauche abaissée, la main droite relevée, regarde l'horrible combat des deux témoins avec Abaddon, l'ange de l'abîme, décrit au vingt-sixième tableau. Un témoin est étendu sous les pieds du cheval à figure humaine, au-devant de cette composition, la tête vers la gauche. De ce même côté, l'autre témoin, debout, appuyé à un grand château, à tourelles crénelées, a saisi de la main gauche la bride du cheval d'Abaddon, qu'il perce de son glaive.

35. — (Fond bleu.) — *Apocalypse*, chap. vi. Versets 8-10.

Saint Jean, debout, tenant de la main gauche le livre fermé et un pli de son manteau, la main droite sur la poitrine, sur le seuil d'un édicule à baie contre-bastillée et à fronton cintré, orné de trèfles et de feuilles de hache. Devant lui, les deux témoins sanglants, roulés dans leurs manteaux, gisent à terre, sans

sépulture, devant la porte de Sodome (Rome), figurée par un édifice crénelé avec tourelles en encorbellement, toits en batière, et grande baie ogivale ouverte, munie de chaque côté de deux herses ou barrières. Derrière l'édifice, un groupe de cinq personnes, deux en pied, trois coiffées, vêtues de robes et manteaux, figurant les habitants de la terre, réjouis de la mort des prophètes impopulaires, se font des présents de bijoux, en forme de quintefeuilles, en signe d'allégresse.

36. — (Fond rouge, orné d'entrelacs et de dragons volants.) — *Apocalypse*, chap. XI. Versets 11-13.

A gauche, sur le seuil d'un édicule à fronton carré, orné de quatrefeuilles, et percé d'une porte cintrée, saint Jean, sans livre, incline la tête, et lève les deux mains en signe de stupéfaction, en regardant à ses pieds les deux témoins qui se relèvent, l'esprit de vie étant apporté à leur bouche sous la forme de deux colombes. A droite, dans la partie supérieure, un ange, ailes éployées, mains ouvertes, les appelle. A la gauche, une nuée laisse voir la partie inférieure du corps des deux prophètes montant au ciel à la voix de l'ange, et, à la vue de leurs ennemis stupéfaits, figurés à droite par deux personnages levant les mains, l'un d'eux au nez crochu, à la barbe en pointe, coiffé du bonnet juif du moyen âge. A droite, la ville de Rome, sa porte crénelée, ses herses, ses maisons, un petit temple avec sa cloche, s'écroulent dans un tremblement de terre et ensevelissent sous les ruines sept mille hommes, figurés par cinq personnes écrasées.

37. — (Fond bleu, décoré de rinceaux.) — *Apocalypse*, chap. XI. Versets 15, 16, 17, 19.

Saint Jean, debout, tenant son livre de la main gauche, son manteau de la main droite, regarde par la fenêtre, avec volet entr'ouvert, d'un édicule carré, couronné par une tourelle à créneaux. Devant lui, debout à terre, le buste un peu incliné, le septième ange, vêtu d'une robe, et d'un manteau replié sur son bras gauche, sonne de la trompette. Au-dessus, tournant le dos à saint Jean, Dieu, couvert d'un très long manteau flottant, tenant le livre dans la main gauche, levant la main droite pour bénir à trois doigts, paraît dans une grande nuée, bordée de quatre têtes de veau, vomissant des flammes, grandes voix annonçant la venue du royaume de Dieu. A droite, devant la face de Dieu, sur une sorte d'estrade à gradins, les vingt-quatre vieillards, superposés en cinq étages, assis, avec le manteau et la couronne, lèvent les mains pour louer le Seigneur; le premier au bas des gradins est agenouillé les mains jointes.

38. — (Fond rouge, orné de rinceaux) — *Apocalypse*, chap. XII. Verset 15.

Enveloppé dans son manteau, les bras croisés, la main gauche seule apparente, saint Jean, à gauche, sur le seuil d'un petit édifice à fronton triangulaire, regarde une grande nuée lumineuse couvrant le reste du tableau et laissant apercevoir le royaume de Dieu. A gauche : le temple, à peu près tel qu'il a été décrit au n° 32, mais carré, et entièrement ouvert, sauf au fond. A droite : une femme avec couronne surmontée de douze étoiles, robe et manteau flottants, environnée des rayons du soleil, les pieds sur le Croissant, assise sur la nuée, et venant de mettre au monde l'Enfant qu'elle tient dans ses bras, nu, avec le nimbe crucifère; un ange, ailes éployées, petite croix sur la tête, vient prendre l'Enfant qui tend vers lui les bras, pour éviter qu'il ne soit dévoré par le grand dragon roux (le démon) ayant sept têtes à longs cous et une corne, des ailes monstrueuses, et une énorme queue de crocodile dont le repli entraîne la troisième partie des étoiles qu'il jette sur la terre : au-dessous de l'ange supérieur, trois autres anges, les bras croisés, descendent du ciel vers la Mère; un autre, dans la même posture, vole aux pieds de la femme qui vient d'enfanter un enfant mâle destiné à gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer.

39. — (Fond bleu clair quadrillé bleu foncé avec quatrefeuilles de même couleur). — *Apocalypse*, chap. XII. Versets 7-10.

Saint Jean, à gauche, a le coude appuyé à l'intérieur d'une petite baie carrée d'un édicule carré, sous un fronton triangulaire détaché, avec grande baie ogivale laissant voir, en entier, le personnage, qui regarde une grande nuée, portant à gauche un ange penché vers saint Jean et tenant un phylactère déroulé qui annonce que le diable a été précipité dans l'abîme. Au bas, le Dragon à sept têtes, tourné vers la droite, suivi d'un autre petit dragon, la tête levée vers la nuée, est terrassé par l'archange saint Michel, au large manteau, ailes éployées, lui poussant dans la gorge une grande lance terminée par une croix tréflée qu'il tient à deux mains; deux autres anges, à sa gauche, égorgent de même deux des têtes de Satan ; un troisième au-dessous perce avec sa lance le cou du petit dragon, qu'au-dessus, un petit ange,

armé d'un glaive et d'un bouclier, s'apprête à frapper.

40. — (Fond rouge, orné de rinceaux.) — *Apocalypse*, chap. XII, versets 13-14.

Saint Jean, à gauche, dans un petit édicule ogival tréflé, avec crosse au rampant du fronton triangulaire, tout couvert en écaille, lève les mains. Devant lui, le dragon, précipité en terre, relève ses sept têtes à droite, vers la femme qui a enfanté un mâle : celle-ci, nimbée, vêtue d'une robe et d'un manteau relevé sur les bras, élève les deux mains. On lui a donné deux ailes d'un grand aigle, pour qu'elle s'envole au désert ; ses ailes sont éployées. A l'extrême droite, dans une petite nuée, un ange embrasse des deux mains son aile gauche repliée.

41. — (Fond bleu, orné d'entrelacs, avec petits arbres). — *Apocalypse*, chap. XII. Verset 15.

A gauche, saint Jean, les bras repliés sous son manteau, debout, de face, en un petit édicule carré dont la frise est ornée de grandes crosses. Devant lui, volant au-dessus de la terre, le Dragon incline ses sept têtes à droite et vomit un grand fleuve, que la terre engloutit, essayant vainement d'entraîner dans ses eaux la femme qui fuit à tire d'aile, à droite.

42. — (Fond rouge, orné des initiales de Louis I[er] duc d'Anjou et de Marie de Bretagne, L. M. entrelacés). — *Apocalypse*, chap. XII. Versets 17-18.

A gauche, saint Jean, tenant son livre fermé, est à demi sorti d'un édicule à toit triangulaire, soutenu par des pinacles avec baie supérieure. Devant lui, le Dragon à sept têtes occupe la même position qu'au tableau précédent; arrêté sur le sable de la mer, près du rivage, où se dresse à droite un bouquet d'arbres, il combat avec les enfants de Dieu, qui rendent témoignage à Jésus-Christ : au centre du groupe, un gros Cordelier, tête rasée, tenant une longue lance dont il lui perce le cou ; au-dessous du Religieux, un petit vieillard barbu, la tête couverte de morceaux d'étoffe, vêtu d'une tunique courte serrée à la taille, armé d'une épée et d'un bouclier; au-dessus, deux hommes d'armes, le premier à gauche, visage découvert, frappe du glaive à deux mains; le second, la tête couverte d'un heaume, brandit de la main gauche une longue lance dont il transperce le monstre.

43. — (Fond bleu, orné de rinceaux de feuillages en fleurs.) — *Apocalypse*, chap. XIII. Versets 1-2.

Saint Jean, tenant son livre fermé de la main gauche, est placé sur le seuil d'un édicule carré, crénelé. Devant lui, le Dragon à sept têtes et dix cornes remet un sceptre fleurdelisé, emblème de sa puissance, à la Bête à sept têtes et dix cornes, et dix diadèmes sur les cornes, pieds d'ours, corps de léopard, gueule de lion qui sort de la mer et saisit le sceptre de la patte droite de devant.

44. — (Fond rouge semé de pensées sauvages.) — *Apocalypse*, chap XIII. Versets 3-4.

A gauche, Saint Jean a le bras et la main droite appuyés sur l'intérieur de la fenêtre carrée d'un édicule carré dans lequel il apparaît en pied, par une grande baie ogivale. Devant lui, assise et lui tournant le dos, la Bête à sept têtes tient le sceptre dans la patte droite et s'appuie sur la patte gauche. Devant elle, dressé de toute sa hauteur, toutes les têtes tournées vers la droite, le Dragon, étonnant la terre par la guérison d'une de ses têtes blessées à mort, reçoit les adorations de la foule, figurée à droite par huit personnages en robes et en manteaux, la tête couverte de bonnets de différentes formes, le dernier à capuchon, tous debout, mains jointes ; sauf celui qui se tient le plus près à gauche, qui est agenouillé.

45. — (Fond bleu, orné de rinceaux.) — *Apocalypse*, chap. XIII. Verset 4.

Saint Jean, les deux bras repliés sous son manteau, est debout, sous un dais carré laissant voir à l'intérieur une fenêtre ogivale à un meneau et tympan quadrilobé. Devant lui, et lui tournant le dos, un groupe de quatre hommes et de trois femmes, tous joignant les mains, adorent la Bête à sept têtes, qui se dresse devant eux, assise sur un coussin, et tenant le sceptre des deux pattes de devant. Tout-à-fait à droite se dresse le dragon, la queue bouclée et relevée à droite.

CINQUIÈME PIÈCE.

46. — (Fond violet orné de grands fleurons.)

Un personnage semblable à celui du n° 31, portant une robe rouge, un manteau bleu, médite l'Apocalypse. Le dais sous lequel il est assis est à fond rouge orné de rinceaux légers entourant comme en un nimbe allongé les Y d'Yolande d'Aragon. (Cette pièce a été en partie refaite, en 1887, par Mme AVELINE MALOYER, à Angers.)

47. — (Fond rouge, orné de pensées sauvages.) — *Apocalypse*, chap. XIII. Versets 5-8.

A gauche, saint Jean, sans nimbe, accoudé à une fenêtre carrée d'un monument crénelé surmonté d'une tour; devant lui, le même groupe de sept personnes décrit au n° 45, en adoration devant la Bête tenant le sceptre, et blasphémant; ces hommes et femmes personnifient ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie, que Dieu, la main droite levée, bénissant à trois doigts, tient fermé sur le bras gauche, dans une auréole, caché, à sa moitié inférieure, par une nuée portant aux deux côtés supérieurs six anges, mains jointes, en adoration. Au bas, à droite, quatre petits arbrisseaux.

48. — (Fond bleu, orné des rinceaux.) — *Apocalypse*, chap. XIII. Versets 11-13.

Saint Jean, debout, à gauche, sous un dais presque en tout semblable à celui décrit au tableau n° 45. Devant lui, une bête (le faux prophète) s'élève de terre; elle porte une robe, a une tête de lion surmontée d'une couronne de sept cornes : sa jambe gauche croisée se termine par une grande main. Le faux prophète a devant lui, plus bas, la Bête à sept têtes sur ses quatre pattes, et, de la main droite, il touche avec une longue baguette, une nuée, à droite, faisant tomber des flammes sur les hommes prosternés en adoration devant la Bête. Six des personnages placés sous la nuée de feu s'agitent effrayés; le septième, vêtu d'un long manteau, coiffé d'une mitre à deux cornes, est paisiblement agenouillé devant la Bête à sept têtes.

49. — (Fond bleu à rinceaux légers et petits dragons volants.) — *Apocalypse*, chap. XIII. Versets 14-15.

A gauche, saint Jean, portant le livre fermé dans la main gauche, levant la main droite, est sorti sur le seuil d'un édicule carré, crénelé. La Bête, élevée de terre, est assise portant le sceptre dans la main gauche, commandant avec la main droite de décapiter les saints : au-dessous d'elle, un homme en haut-de-chausses mi-partie, casaque brodée, serrée à la taille, avec riche ceinturon retombant aux cuisses, saisit par les cheveux un des sept personnages prosternés dont il s'apprête à trancher la tête avec son glaive levé; au premier plan, un corps laisse voir le tronc saignant dont la tête est détachée. De l'autre côté, aux pieds de la Bête, cinq personnes, en deux groupes, sont agenouillées, mains jointes devant la Bête à sept têtes, assise sur l'autel de Dieu, vomissant des blasphèmes figurés par des flammes.

50. — (Fond bleu, orné de rinceaux.) — *Apocalypse*, chap. XIII. Versets 16-17.

Sur le seuil d'un édicule à fronton triangulaire, décoré de crosses sur les rampants, saint Jean, tient, des deux mains, son livre entr'ouvert. La Bête, assise sur des blocs de rocher, les épaules nues, marque au front et à la main droite les hommes de tous rangs qu'elle a séduit. Quatre personnes différemment vêtues, l'une d'elles tenant la longue baguette avec laquelle la Bête a touché la nuée de feu, se tiennent debout, prêtes à recevoir le signe; plus à droite, se dirigeant à la suite, deux cavaliers, sur des chevaux blancs, et un homme à pied.

51. — (Fond rouge, orné de rinceaux, le sol garni de petits arbrisseaux.) — *Apocalypse*, chap. XIII. Verset 18.

A gauche, saint Jean, est appuyé sur la fenêtre d'un édicule semblable à celui décrit au n° 47. Il regarde deux groupes de sages : le premier, composé de cinq personnages; le deuxième, plus à droite, composé de six personnages, tous la tête couverte, le corps vêtu de robes et manteaux, réfléchissant et discutant avec animation, essayant de compter le nombre de têtes de la Bête. Au-dessus du premier groupe, dans une nuée, un ange, ailes déployées, tient un long phylactère déroulé.

52. — (Fond rouge orné de légers rinceaux). — *Apocalypse*, chap. XIV. Versets 1-4.

Saint Jean, à gauche, les mains en partie cachées dans les plis de son manteau, se tient debout sur le seuil d'un édicule à fronton triangulaire en marches d'escalier. L'Agneau, debout sur la montagne de Sion, tient la croix et l'étendard de la Résurrection entouré de nuées où se voient, nimbés et ailés, les quatre animaux évangéliques, et deux anges. Derrière les pierres du rocher, paraissent les têtes de neuf personnes, vierges marquées au front du ταυ, chantant des cantiques, et figurant les cent quarante-quatre mille rachetées de la terre. A droite et à gauche, assis ou debout, étagés en deux groupes, les vingt-quatre vieillards couronnés, revêtus de grands manteaux, et chantant le cantique de l'Agneau.

53. — (Fond bleu, semé de lis sauvages). — *Apocalypse*, chap. XIV. Versets 6-7.

Saint Jean, sur le seuil d'un édicule à fronton ogival tréflé, relève son manteau de la main droite tenant le livre fermé, et avance la main gauche. A sa droite, au-dessus d'un groupe de sept personnes, joignant les mains, debout, entre deux plis de terrain, un ange ailes éployées, tient, sur un phylactère déroulé, l'Évangile pour l'annoncer à toute la terre, à la même hauteur, l'Agneau s'avance vers la droite pour s'asseoir sur le trône préparé sur l'arc-en-ciel pour le Jugement : à droite et à gauche du trône, les têtes des animaux évangéliques. Au-dessous, dans une vaste nuée couvrant la moitié du tableau, sont assis les vingt-quatre vieillards, s'entretenant du Jugement qui va être prononcé par l'Agneau.

54. — (Fond bleu, semé de feuilles de rosiers.) — *Apocalypse*, chap. XIV. Verset 8.

A gauche, saint Jean, tenant, de la main droite, le livre fermé sur sa poitrine, est sur le seuil d'un dais semblable à celui qui est décrit au tableau 45.

D'une nuée, un ange laisse tomber un phylactère qu'il tient de la main gauche, et montre de la main droite à l'Évangéliste, pour lui annoncer la chute et l'effondrement de Babylone, la grande prostituée, A droite, près de quelques arbres, la ville s'écroule entière, clochers, toits, tourelles, portes et pignons,

55. — (Fond rouge, orné de rinceaux.) — *Apocalypse,* chap. XIV. Versets 9-10.

A gauche, saint Jean, sur le seuil d'un édicule percé de deux petites baies carrées sur le côté, orné de feuillage sur les rampants, tient, de la main gauche abaissée, un pli de son manteau, et de la main droite, cachée par un autre pli, un livre fermé; il regarde, en même temps que le groupe de sept personnes, l'ange debout devant eux, avec large manteau, levant la main droite, et montrant à ses pieds l'Agneau triomphant avec la croix et l'oriflamme qui les punira, et le calice de la colère de Dieu, placé sur un rocher, contenant le vin pur destiné aux adorateurs de la Bête. A l'extrémité à droite, sur le seuil d'un édicule crénelé, quatre des saints anges, debout, devant lesquels les adorateurs seront tourmentés dans le feu et le soufre.

56. — (Fond bleu, orné de rinceaux.) — *Apocalypse*, chap. XIV. Verset 13.

Saint Jean, nimbé, est assis vers la gauche, sur des blocs de pierre; les mains posées sur un phylactère déroulé, il écoute, pour l'écrire, ce que lui dit un ange penché au-dessus de lui, avec phylactère déroulé, lui montrant de la main droite la partie supérieure du tableau qui suit. Dans deux lits à contrepieds, l'un au-dessus de l'autre, dans le sens de la largeur, sept hommes dorment leur dernier sommeil; dans le lit du fond, quatre hommes, les bras cachés; dans l'autre lit, couvert d'un drap blanc tombant en festons, trois hommes joignant les mains. Au-dessus d'eux, soutenus par deux anges, dans un ciel étoilé, les sept âmes de ces justes, figurées par sept enfants complètement nus, sans sexe.

57. — (Fond rouge, orné de rinceaux.) — *Apocalypse*, chap. XIV. Versets 14-16.

Saint Jean, à gauche, sous un édicule carré, crénelé, tient, de la main gauche, un pli de son manteau, et, de la main droite abaissée, un livre fermé. Devant lui, dans une nuée, en forme de nimbe, le Christ, chaussé, sans nimbe, porte la couronne à quatre fleurons, le sceptre fleurdelisé dans la main gauche, une faucille dans la main droite; il est enveloppé dans un grand manteau croisé à la taille. A droite, à la même hauteur, un petit temple à baie ogivale tréflée et fronton cintré orné de trèfles, laissant voir à l'intérieur une fenêtre ogivale à plombs losangés; à l'extérieur, sur le côté, une semblable fenêtre et deux petites baies carrées; entre deux contreforts, un ange, nimbé, pieds nus, longue robe flottante, ailes repliées, s'avance levant la main droite vers le Christ et abaissant l'autre main vers le centre de la composition pour indiquer que la moisson est mûre. A cet appel, le Christ est descendu de son auréole à terre, et, prenant la faucille de la main droite, il saisit de la main gauche les épis d'un champ de blé qu'il va moissonner.

58. — (Fond rouge, semé de bouquets.) — *Apocalypse*, chap. XIV. Versets 17-18.

Saint Jean se tient à gauche, la main sous son manteau, sur le seuil d'un petit édifice à fronton ogival orné de trèfle, le tympan percé d'nn oculus. Au centre, au sommet, dans une nuée, le temple formé d'une nef et d'un transept à frontons triangulaires, orné de trèfles et de crosses, percé de cinq baies ogivales à meneaux et de deux rosaces. Par une grande baie ouverte sur la façade, un ange quitte le temple, les ailes repliées, vu à mi-corps, tenant de la main droite une faucille qu'il montre, de l'index, à l'ange, debont à droite, ailes éployées, pieds nus, manteau tombant des épaules sur les bras, la main gauche appuyée sur l'autel carré revêtu

d'une nappe blanche et d'un frontal à fanons en passementerie, surmonté d'un riche ciboire à pied noué et croix tréflée; celui-ci dit à l'ange de vendanger les raisins de la terre, qu'il lui montre, en une treille, avec douze grappes de raisins.

59. — (Fond bleu, orné de plantes légères en forme de rinceaux.) — *Apocalypse*, chap. XIV. Verset 19.

Saint Jean, à gauche, sur le seuil d'un édicule carré, sans ornements, feuillette son livre. Devant lui, un ange, ailes éployées, la faucille dans la main droite, devant un cep dont les branches forment entrelacs, donne une grappe de raisin au diable, velu, cornu, ailes de chauve-souris, assis sur la margelle d'une cuve d'où sortent des flots de sang montant jusqu'au poitrail d'un cheval qui sort de la porte de la ville, à droite, figurée par un grand château à herse, avec tourelles, machicoulis, baies ogivales à meneaux, et campanile surmonté d'une croix.

60. — (Fond bleu, orné d'entrelacs.) — *Apocalypse*, chap. XV. Versets 1-3.

A gauche, saint Jean, debout sur le seuil d'un édicule à toit triangulaire, percé d'une rose quadrilobée, tient des deux mains son livre, qu'il présente par la tranche, ornée de ses deux fermoirs. Le tableau qui se déroule devant lui se divise horizontalement en deux parties. A la partie supérieure, sur une nuée, siègent sept anges; les deux premiers à gauche, debout, les autres, assis; tous vêtus de robes et les ailes repliées, portant et montrant sept fioles qui contiennent les sept dernières plaies par lesquelles la colère de Dieu est arrivée à sa fin. Au-dessous, sur les ondes de la mer, sept anges debout, en trois groupes; deux, à gauche; un seul, au centre; quatre, à droite, tenant les harpes de Dieu et chantant le cantique de l'Agneau.

SIXIÈME PIÈCE.

61. — (Fond violet.)

Un personnage semblable à celui décrit aux n°s 31 et 46 médite l'*Apocalypse* : il porte une robe rouge et un manteau bleu. Le dais et son dossier sont quadrillés et semés d'aigles éployées et de fleurs de lis alternées. De chaque côté de la chapelle, trois papillons portent sur leurs ailes les fleurs de lis d'Anjou et l'hermine de Bretagne. Au fronton du portique, deux anges déploient les bannières d'Anjou et la croix d'Anjou dite de Lorraine. Ce tableau est le seul qui n'ait jamais été détaché de la suite de pièces.

62. — (Fond rouge, semé de fleurs de fantaisie.) — *Apocalypse*, chap. XV. Versets 5-7.

A gauche, saint Jean, sur le seuil d'un édicule carré, orné de festons, avec voussure ogivale, décorée de trèfles, tient, de la main gauche, le livre ouvert dont il suit les lignes du doigt. Une grande nuée couvre de son demi-cintre presque tout le tableau, dont le sol est orné de trois petits arbres. De la baie, flanquée de tourelles à bannières d'un château-fort crénelé, figurant le temple du tabernacle, sept anges sortent, vêtus de robes blanches, à ceintures jaunes; le groupe le plus rapproché du temple manifeste son étonnement par des gestes; un ange saisit la main d'un autre ange; deux autres, sur le devant, à droite, ont dans leurs mains levées six coupes jaunes, pleines de la colère de Dieu, qu'ils reçoivent du lion ailé de Saint-Marc, placé à l'extrémité droite, tenant une autre coupe dans sa patte. Au centre, l'extrémité inférieure d'une auréole, où le bas de la robe et un pied nu du Christ repose sur le globe cerclé en croix.

63. — (Fond bleu, avec entrelacs de fleurs genre campanules.) — *Apocalypse*, chap. XVI. Versets 1-2.

Saint Jean, à gauche, sous un édicule carré, à corniche saillante, tient le livre fermé, appuyé sur la main gauche, et lève l'index de la main droite. Devant lui, dans une nuée, un ange, à demi sorti du portail d'un petit temple à fronton ogival tréflé, commande de répandre les coupes de la colère de Dieu, à un groupe de quarte anges placés au centre. Le premier, à droite, répand le contenu de la coupe sur la terre. Debout, à l'extrémité, à droite, cinq hommes vêtus de sayes, de manteaux, sont ceux qui, marqués au signe de la Bête, furent frappés d'une plaie maligne et dangereuse.

64. — (Fond rouge, semé de feuilles de rosier.) — *Apocalypse,* chap. XVI. Versets 4-7.

A gauche, saint Jean, nimbé, cheveux bouclés en forme de couronne, tenant le livre ouvert de ses deux mains, est debout sur le seuil d'un édicule en forme de dais ogival. Devant lui, le troisième ange, ailes éployées, relevant son manteau de la main gauche, répand sa coupe sur un rocher d'où s'échappent six sources de fleuves. Au-dessous, on aperçoit les mains et les têtes des persécuteurs des saints s'abreuvant de l'eau de ces fleuves métamorphosés en sang. A droite, derrière l'autel, revêtu de son frontal à deux

fanons et de sa nappe blanche, surmonté d'un calice, un ange, ailes éployées, tenant le livre ouvert dans la main gauche, lève la main droite pour affirmer la justice de Dieu.

65. — (Fond bleu, orné de rinceaux.) — *Apocalypse,* chap. XVI. Versets 8-9.

Ce tableau, en partie déchiré, laisse voir encore un groupe de six hommes, agenouillés, essayant de se protéger contre le feu du ciel qui tombe du soleil, sur lequel le quatrième ange a répandu sa coupe.

66. — (Fond rouge, semé de volubilis.) — *Apocalypse,* chap. XVI. Versets 10-12.

Saint Jean, à gauche, est abrité sous une sorte de dais carré, couronné de trèfles, percé de trois baies ogivales tréflées, le fronton supporté par deux colonnettes à chapiteaux crossés; il se penche vers la terre, les deux mains levées. Devant lui, debout, vêtu, ailes éployées, montrant de l'index droit une nuée d'où sortent des flammes, le cinquième ange verse le contenu de sa coupe sur l'autel de la Bête, orné d'un frontal de passementerie à deux fanons. Au-dessus de l'autel, à droite, cinq blasphémateurs se mordent la langue dans leur douleur, au milieu des ténèbres. A l'extrémité, à droite, affronté, le sixième ange, le manteau tombant, verse sa coupe sur le grand fleuve l'Euphrate, et au-dessus de lui, monté sur un cheval blanc enrêné, s'avance le roi de Perse, couronné, vêtu d'un long manteau.

(Dans le cadre supérieur, à gauche, on lit la date de 1714, indiquant sans doute l'année d'une réparation à cette pièce.)

67. — (Fond bleu, orné d'entrelacs.) — *Apocalypse*, chap. XVI. Versets 13-14.

Sur le seuil d'un édifice carré, à corniche saillante, saint Jean, debout, à gauche, portant le livre fermé sur le bras gauche, lève la main droite pour marquer sa stupéfaction en voyant les grenouilles, esprits impurs, sortant de la bouche du faux prophète, assis devant lui, demi-nu, cornes, pieds fourchus et griffes, ainsi que de la Bête à sept têtes, et du dragon monté sur la Bête.

68. — (Fond rouge, avec semis de fleurs.) — *Apocalypse,* chap. XVI. Versets 17-21.

A gauche, sous un dais ogival, orné de crosses, saint Jean lève les mains. Debout devant lui, sur le même plan, le septième ange, retenant, de la main droite, les plis de son manteau, lève, de la main gauche, la coupe dont il répand le contenu; la grêle et la foudre tombent sur la grande Babylone, qui s'écroule sur ses habitants. Au-dessus, dans une nuée, portant à droite et à gauche de riches tourelles crénelées, et figurant les portes du ciel, l'extrémité supérieure d'une auréole enferme le buste du Christ au nimbe crucifère, vêtu, tenant sur la poitrine le livre fermé de deux fermoirs, et bénissant de la main droite.

69. — (Fond bleu, avec légers entrelacs, encadrant dix-huit petits nimbes en forme d'auréole, avec l'initiale d'Yolande d'Aragon, Y.) — *Apocalypse,* chap. XVII. Versets 1-2.

Un ange, ailes éployées, portant une sorte d'étole, saisit de la main droite la main gauche de saint Jean quittant le seuil d'un édicule carré à corniche saillante, appuyé sur des modillons. L'ange montre à l'apôtre, assise sur une cascade à quatre étages, la grande prostituée, le bas des reins ceint d'une guirlande de pierreries, longue robe sur les pieds, tenant dans la main gauche un miroir à pieds où se reflète son image, la main gauche peignant ses longs cheveux dénoués.

70. — (Fond rouge, semé de fleurs coupées.) — *Apocalypse*, chap. XVII. Versets 3, 4, 7, 9 et 10.

L'ange, de face, tenant dans la main gauche un pli de son manteau, a pris sur son bras droit saint Jean tenant son livre fermé. L'édicule, à gauche, vide, est en forme de dais, carré au sommet, avec baie ogivale, ornée de crosses. L'ange montre à saint Jean la grande prostituée, vêtue d'une robe brodée, les jambes couvertes d'un manteau écarlate, la tête ceinte d'un diadème de pierreries, tenant dans la main droite un vase d'or en forme de ciboire, plein de l'abomination et de l'impureté de la fornication : elle est assise sur la Bête à sept têtes, qui, d'après la parole de l'ange à saint Jean, sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise, et sept Rois, dont cinq sont tombés : l'autre vit et l'autre viendra.

71. — (Fond bleu, orné de rinceaux.) — *Apocalypse*, chap. XVIII. Versets 1, 2 et 4.

Saint Jean joint les deux mains, appuyées à la fenêtre d'un édicule carré, crénelé, avec frontons triangulaires. Une nuée porte deux anges; l'un, tourné vers l'apôtre, criant la chute de Babylone, qui s'écroule, au centre du tableau, sur les démons dont elle est devenue la demeure. Trois colombes, messagères de

l'Esprit saint, quittent la nuée et tombent sur la ville maudite. Un autre ange, à droite, crie au peuple fidèle, figuré par quatre personnes, autour d'une petite montagne, de sortir de Babylone.

73. — (Fond bleu, orné d'entrelacs.) — *Apocalypse,* chap. XIX. Versets 1-4.

Le seul fragment qui existe de ce tableau représente la tête de la grande prostituée, à droite, par terre, consumée dans les flammes. Au-dessus, dans une nuée, le groupe des vingt-quatre vieillards, mains jointes, louant le Seigneur.

75. — (Fond bleu, orné de rinceaux et de deux arbres.) — *Apocalypse,* chap. XIX. Versets 9-10.

Un bon tiers de ce tableau manque à droite.

A gauche, saint Jean, assis sur un tertre, écrit avec un stylet sur le livre ouvert sur ses genoux, près d'un édicule vide, carré, crénelé. Devant lui, l'ange, debout, tenant un livre fermé dans la main gauche, dicte, d'un geste de la main droite, l'*Apocalypse* à saint Jean. A droite, saint Jean s'est prosterné aux pieds de l'ange qui, levant la main droite et lui saisissant la main gauche, lui ordonne de se lever, étant serviteur tout comme lui.

SEPTIÈME PIÈCE.

76. — (Fond violet.)

Partie inférieure d'un personnage méditant l'*Apocalypse* : fragment en lambeaux.

77. — (Fond rouge à légers rinceaux.) — *Apocalypse*, chap. XIX. Versets 11-14.

Saint Jean, à gauche, sous un édicule carré dont on aperçoit la voûte à nervures et trois formerets ogivaux, est debout, de face, la tête encadrée d'une sorte de voile ; il tient le livre entr'ouvert, de la main gauche, et prend un pli de son manteau de la main droite. Derrière lui, sort un cheval blanc galopant vers la droite, monté par le Verbe de Dieu qui est vêtu d'une robe teinte de sang, la tête entourée de cinq ou six nimbes formant diadèmes, entrelacés, les bras levés au-dessus de la tête, tenant un grand glaive pour frapper l'ennemi. Le Christ est suivi de trois personnages, l'un à cheval, un autre brandissant une lance. En face, à droite, l'armée en déroute du faux prophète, qui se retourne levant un énorme coutelas; au-dessus de lui, son étendard et les têtes cornues de la Bête. Au premier plan, devant trois groupes de bêtes, un petit monstre à une seule tête, semblable aux sept autres, se détourne en fuyant.

78. — (Fond bleu à entrelacs de fleurs.) — *Apocalypse*, chap. XIX. Versets 17-20.

Saint Jean est debout, à gauche, appuyant la main droite sur le sommet d'un livre qu'il soutient de la main gauche, sous un édicule à toit triangulaire dont le fronton, percé d'une rose quadrilobée, est orné de chaque côté d'un petit chien accroupi. Le Verbe de Dieu, au nimbe crucifère, entouré d'autres nimbes, monté sur le cheval blanc, poursuit au bout de son glaive le faux prophète, et la Bête, dont il perce le flanc droit : la partie supérieure des deux bêtes disparaît devant deux hommes figurant les rois et officiers qui avaient été séduits par la Bête, et tous tombent dans l'étang de soufre et de feu, tandis qu'à l'appel invisible d'un ange, trois aigles descendent du ciel pour manger la chair des vaincus.

80. — (Fond bleu, orné de rinceaux.) — *Apocalypse,* chap. XX. Verset 4.

Debout, à gauche, sous un petit dais cintré, sur le seuil d'un édicule carré, saint Jean tient de la main gauche le livre qu'il présente ouvert; il lève la main droite et contemple, assis sur deux sièges de marbre en forme de tombeaux, quatre juges, deux au premier plan, vêtus de longues robes, drapés dans de grands manteaux, la tête couverte ; trois d'entre eux portent la barbe ; le premier, à droite, compte sur ses doigts.

81. — (Fond rouge, semé de bouquets de fantaisie.) — *Apocalypse,* chap. XX. Versets 7-9.

Saint Jean, debout, à gauche, sous un édicule à fronton carré, corniche saillante, ornée en dessous de deux crochets treflés, tient de la main gauche, cachée sous un manteau, le livre fermé, la main droite posée à la ceinture que forment les plis du manteau. Devant lui, sous une nuée, vomissant des flammes, une énorme gueule de monstre, tournée à droite et figurant l'Enfer, s'ouvre, livrant passage au dragon à sept têtes, suivi de quatre guerriers armés de lances et de lames, l'un d'eux revêtu d'une cotte de mailles, marchant tous sur le camp des saints et la cité bien-aimée, figurée par un château crénelé sur les murs et les tours duquel paraissent sept têtes d'hommes et de femmes bienheureux ; la porte, fermée par une herse, est gardée par trois hommes d'armes, deux debout de chaque côté, le troisième assis dans l'embrasure de la porte, tous armés de lances.

84. — (Fond bleu, orné d'entrelacs.) —

Apocalypse, chap. XXI. Versets 2, 3 et 5.

Saint Jean, la main gauche entr'ouvrant son livre, la main droite levée, se tient debout sous une sorte de dais ogival tréflé, orné de crosses aux rampants, et laissant voir à l'intérieur deux petites baies ogivales. Devant lui, dans une nuée, Dieu le Père se penche pour lui dire d'écrire ce qu'il voit, et lui montre à droite, au-dessus d'une mer, représentée par des lignes ondulées, la Jérusalem nouvelle, sainte cité descendue du ciel, avec tourelles, donjons, beffrois, porte et murailles crénelés, et église ogivale tréflée à deux clochetons surmontés d'une croix.

85. — (Fond rouge avec entrelacs.) — *Apocalypse,* chap. XXI. Versets 9, 10, 11, 15 et 16.

Saint Jean a quitté l'édicule carré, à baie ogivale orné de feuillages, qui se trouve à gauche ; il s'avance, à demi agenouillé, tenant dans la main gauche le livre fermé, donnant la main droite à l'ange, qui, debout au centre du tableau, porte dans la main gauche une verge géométrale jaune, pour mesurer la sainte cité de Jérusalem, descendue des cieux, bâtie en carré, aussi longue que large, l'épouse de l'Agneau, étincelante comme une pierre précieuse.

86. — (Fond bleu orné de rinceaux.) — *Apocalypse,* chap. XII. Verset 1.

Saint Jean est debout, les mains jointes, devant un édicule carré, à gauche, sur le flanc d'une montagne plantée d'arbres, où se trouvent, dans une grotte, trois personnes, mains jointes, témoins de la vision. L'apôtre contemple Dieu, nimbe crucifère, pieds nus, posés sur le globe cerclé d'une croix, vêtu d'une robe et d'un manteau agrafé au cou, tenant un livre fermé dans la main gauche, assis sur l'arc-en-ciel, et bénissant à trois doigts l'Agneau nimbé qui a les pieds posés sur l'arc-en-ciel. Dieu est entouré d'un nimbe en forme d'auréole dans une nuée. (Une surface d'environ 1m,50 en carré a été refaite récemment par Mme AVELINE-MALOYER.)

87. — (Fond rouge avec semis de fleurs.) — *Apocalypse,* chap. XXII. Versets 8 et 9.

De cette scène, où l'Ange défend à saint Jean de l'adorer et lui montre le Christ, il ne reste qu'un arbre, à gauche, saint Jean, agenouillé vers la droite, les mains et la tête levés, et au-dessus l'extrémité des ailes de l'Ange.

88. — (Fond bleu, avec entrelacs de fleurs.) — *Apocalypse,* chap. XXII. Versets 9 et 10.

Il ne reste de ce tableau, où l'Ange recommande à saint Jean d'adorer Dieu et de ne point cacher les prophéties de l'*Apocalypse,* que trois fragments : le plus grand, représentant l'Ange debout, ailes éployéee, les mains croisées sur sa robe froncée à la taille ; un très petit morceau du sol, et l'extrémité droite, où se voit en partie, dans une nuée, Dieu sur son trône.

Les numéros non indiqués ci-dessus manquent à la collection de la cathédrale d'Angers.

M. le chanoine Machefer, custode, continue, au fur et à mesure des ressources dont il dispose, à compléter cette tapisserie justement réputée.

II

Vie de saint Maurille, évêque d'Angers. — H. 1m,55. — L. 1m,80. — 1460.

Cette tapisserie, commandée en 1460, par le Chapitre, pour être tendue sur le jubé de Saint-Maurice d'Angers, a été complètement perdue jusqu'en 1874, date à laquelle M. L. de Farcy en retrouva le fragment, restauré par Mme AVELINE MALOYER.

A gauche, le personnage, dont le nom est écrit en gothique carrée, « S. Maurille », entre deux arbres, bêche un jardin, planté de fleurs et groseillers. Il est vêtu d'une simple robe violette et coiffé d'un bonnet entouré d'un nimbe bordé de grènetis.

A droite, dans une salle, séparée de la partie de gauche par des colonnes, le roi et la reine d'Angleterre, assis sous un dais, couronnés, revêtus de riches costumes chargés d'hermines, prennent leur repas à une table somptueusement servie. Devant eux, à gauche, saint Maurille, la tête rasée avec couronne de cheveux, et nimbe, vêtu d'une robe, leur présente un plat. Au-dessus de lui, au fond, deux courtisans debout, près d'un dressoir avec vases d'orfèvrerie.

Ce fragment se rapporte au séjour de saint Maurille en Angleterre, lorsqu'il servit un prince en qualité de jardinier, dans son désespoir d'avoir laissé mourir René sans baptême et d'avoir perdu, dans la traversée, les clefs du trésor de son église. Au-dessus, une légende, en gothique carrée, se lit ainsi depuis les restaurations : les crochets indiquent les parties refaites.

[TANT QUE] LA MER LUI [RANDIST] LES CLEFS DU RELIQUAIRE DE L'ÉGLISE ET DEPUIS A [RIUA]

[PRES] LE ROY DE AGLETERRE QUI JOYEULSEMENT LE RECEUT ET RETINT POUR SON JARDINIER.

Une autre inscription était tissée à la partie inférieure, mais elle n'a pu être déchiffrée et a disparu lors de la restauration récente.

III

La vie de saint Martin, évêque de Tours. — H. 2m,37. — L. 4m,40. — Fin du quinzième siècle ou commencement du seizième. — (Numérotée VI.)

Cette tapisserie, fort belle, se composait de six pièces, tissées pour l'église collégiale de Saint-Martin, et apportées à Saint-Maurice, en 1790. Il n'en reste plus que les deux pièces suivantes :

1er *Tableau.* — Saint Martin, revêtu d'une chape rouge, mitré, nimbé, est étendu à terre, la tête vers la droite, les deux mains liées à deux troncs d'arbre. Du tronc le plus près vient de se détacher un pin que les idolâtres vénéraient et sous lequel saint Martin avait consenti d'être attaché, pendant qu'on abattait l'arbre ; mais en se redressant miraculeusement, le pin écrase, sur la gauche, les idolâtres. Au-dessus de ceux-ci, le diable, à figure humaine, ongles de dragons, ailes de chauves-souris, se contracte de rage et s'enfuit. Derrière saint Martin, au centre du tableau, un Religieux avec robe bistre, deux acolytes en surplis et un porte-croix, revêtus d'ornements ecclésiastiques, et un autre personnage mains jointes. Sur le côté droit, quatre païens debout, le premier revêtu d'une riche robe rouge brodée. A droite, au-dessus d'un fond de paysage, avec petit château à toit d'ardoises, et dans une nuée lumineuse, Dieu le père, tenant le globe surmonté d'une croix, au milieu de légions d'anges en adoration.

Au-dessous, en gothique carrée :

« COMMENT ABLCUNS PAYENS AVOIENT DEDIÉ AU DIABLE UN ARBRE DE PIN, POURQUOY SAINCT MARTIN SE SUBMIST DE LE RECEPUOIR TOUT CÔPÉ, LUY ESTANT LIÉ, MAIS EN FAISANT LE SEIGNE DE LA CROIX, LEDIT ARBRE RETOURNA SUR YCEULX PAYENS ET LES OPPRESSA GRIEFUEMENT. » (Gravé sur bois par Rousseau dans le *Saint Martin* de Lecoy de la Marche, p. 158.)

2e *Tableau.* — A la partie supérieure à gauche, deux anges, sur un monticule entouré d'arbres, ensevelissent les corps des martyrs. Un autre ange, un peu plus bas, coud leur linceul et met une croix sur leur poitrine. Au bas du tableau, à droite, deux tombes en forme de châsses, recouvertes de draperies rouges à l'escarboucle à huit rais d'or (armoiries du chapitre de Saint-Maurice d'Angers), devant lesquelles est agenouillé saint Martin, nimbé, en costume épiscopal, soutane et chape rouge, doublée de vert, mitre bleue et rouge. Ce personnage perce, de la main droite, la terre avec un couteau, et fait jaillir le sang des martyrs de la légion thébaine qu'il reçoit de la main gauche dans une des quatre fioles de verre à panse ronde, posées au pied des tombeaux (l'une d'elles, d'après la légende, servit à la consécration de l'église d'Angers). Derrière lui, son clergé; un prêtre, revêtu d'une dalmatique bleue à bandes rouges, soutient le bord de sa chape; il est agenouillé, de même que le porte-croix épiscopal, en surplis, à sa gauche, et un prêtre en chape derrière lui ; puis, à gauche, deux autres personnages, revêtus d'une chape, debout, manifestant leur étonnement. A droite, au-dessus des tombeaux, deux moines et un autre personnage avec l'aumusse, agenouillés, un enfant en robe rouge, une foule, composée d'hommes et femmes debout. Au fond, à droite, des châteaux qui paraissent plutôt du commencement du seizième siècle que du quinzième. Le nom de « saint Martin » est écrit en gothique carrée, au-dessous du personnage, sur le sol vert, semé de fleurettes. Au-dessous du tableau, la légende :

« COMMENT MONSEIGNEUR SAINCT MARTIN FIST RENDRE A LA TERRE LE SANG DE SAINCT MAURICE ET DE SES COMPAGNONS. »

M. Jules Guiffrey a reproduit, en chromolithographie, cette belle pièce dans son *Histoire de la tapisserie*, p. 248, et M. Lecoy de la Marche dans son *Saint Martin*, p. 138.

IV

Le Christ devant Pilate. — H. 1m,35. — L. 2m,20. — Fin du quinzième siècle.

Acquise en très mauvais état par la cathédrale, cette tapisserie a été restaurée, à Angers, en 1887, par Mme AVELINE-MALOYER.

Le fond de cette tapisserie, d'un dessin excellent, est jaune gris. A gauche, sur un trône, Pilate, coiffé d'un bonnet juif, est vêtu d'une robe rouge et bleue; à sa gauche, un personnage debout, robe rouge, cape verte, se fait l'accusateur du Christ, qui est debout, vêtu d'une robe bleue, tendant les mains comme pour parler. Derrière Jésus, groupe de cinq soldats, vêtus de rouge, portant une lance; l'un d'eux s'avance vers la gauche pour recevoir les ordres de Pilate.

Légende, en lettres gothiques, sur un phylactère :

« COMNENS LES JUIFS AMENÈRENT NOSTRE SEIGNEUR IHÉSUS-CHRIST DEVANT PILATE, LEQUEL CONVINRENT QU'IL FUST BASTU DE VERGES DESCOUVERT CRUELLEMENT. »

V

Saint Jean-Baptiste. H. 1m,70. — L. 4 m. — Fin du quinzième siècle (numérotée VII.)

Cette tapisserie provient de l'église collégiale d'Angers Saint-Jean-Saint-Julien, où elle était tendue aux grandes fêtes. Il n'en reste que deux tableaux, d'une très grande finesse d'exécution, séparés par une colonne à double fût carré, orné d'arabesques. Les couleurs rouge et bleu dominent.

1° Le grand prêtre Zacharie, vêtu de blanc, mitré, au milieu d'une enceinte fermée par une balustrade, encense, à gauche, le tabernacle, au-dessus duquel un ange, ailes éployées, lui montre une banderole, chargée des mots suivants, en lettres gothiques carrées :

« NE TIMEAS ZACHARIA QM EXAUDITA EST DEPRECATIO TUA. — LUCE 1°. »

Au-dessus de la tête de Zacharie, se trouve l'objection formulée par le grand prêtre :

« UNDE HOC SCIAM. EGO ENIM SUM SENEX ET UXOR MEA PROCESSIT IN DI SUIS. — LUCE PRIMO. »

La réponse de l'ange est inscrite, en plus gros caractères, tout à fait au bas du tableau, en deux lignes.

« EGO SUM GABRIEL QUI ASTO ANTE DEUM, ET MISSUS SUM LOQUI AT TE : ET HOC TIBI || EUANGELIZARE; ET ECCE ERIS TACENS ET NON POTERIS LOQUI USQUE IN DIEBUZ QUO HEC FIENT. — LUCE. »

A gauche, deux personnages agenouillés; à droite, dix autres aussi agenouillés, sauf celui de l'extrémité supérieure qui est debout, tous hors de l'enceinte du temple.

2° Au milieu d'un jardin, avec joli château à donjon, tours crénelées et pignons au fond, à gauche, près d'une rue en perspective, à droite, sous une arcade, où se tient assis le vieillard Zacharie, tête couverte, aumônière et bâton, ayant derrière lui un jeune homme à chapel découpé, manteau brodé, Marie, vêtue d'une robe plissée, d'un manteau large qu'elle ramène de la main droite, voile sur la tête et nimbe, avance la main gauche, pour recevoir l'embrassement d'Élisabeth, debout comme elle, à droite, vêtue d'une longue robe, avec aumônière pendant, voile et nimbe. Derrière la Vierge, à gauche, deux femmes, l'une au premier plan, enveloppée dans un large manteau, laissant voir un corsage à guimpe, coiffure de perles, debout, mains jointes; l'autre derrière celle-ci, manches à crevés, cordelière au cou retombant à la ceinture, relevant son manteau de la main gauche, regardant la terre. A droite au bas, deux autres dames, debout richement vêtues, celle de gauche tenant un éventail fermé : Au bas du tableau, sur trois lignes, la légende :

EXURGENS MARIA ABIIT IN MONTANA CUM FESTINATIONE ET INTRAVIT IN DOMUM ZACHARIÆ ET SALUTAVIT ELIZABET, ET REPLETA SPIRITU SANCTO ELIZABET, ET EXCLAMAVIT VOCE MAGNA ET DIXIT : BENEDICTA TU INTER OMNES MULIERES ET BENEDICTUS FRUCTUS VENTRIS TUI ET UNDE HOC MIHI UT VENIAT MATER DOMINI DEI. (AD LUCE 1°.)

VI

La Passion et la Résurrection. — H. 4 m. — L. 20 m. — Commencement du XVIe siècle. — (Numérotée III.)

Cette tapisserie, qui se compose de quatre pièces, provient de l'église Saint-Étienne de Chinon qui l'avait acquise de l'église Saint-Saturnin, de Tours, à qui l'avait léguée, le 16 mai 1505, Pierre Morin, trésorier général des finances, sous le nom de « la Passion de Nostre Seigneur ».

M. Ch. de Grandmaison a publié dans les *Nouvelles Archives de l'Art Français*, tome V, 1889, p. 330, un procès-verbal d'expertise qui semble indiquer que la cathédrale d'Angers n'a pas plus de la moitié de cette composition; le reste est perdu. (Cf. *Archives d'Indre-et-Loire*, série *L*.)

L'expert, en 1792-1793, l'estimait 494 livres, complète.

Son style appartient, ainsi que ses décorations et ses costumes, à l'école flamande du temps de Louis XII et de François Ier.

Les fleurs du sol, iris, roses, giroflées, sont d'un beau dessin.

Les personnages sont couverts de broderies à fond blanc, et teintes neutres : quelques beaux rouges et bleus veloutés.

1° Ce même tableau représente une double scène. A gauche, devant un fond de tours et murailles crénelées, Jésus, les mains liées, longue robe, nimbe crucifère, traîné par deux hommes d'armes, et suivi de quatre autres soldats portant des hallebardes, est amené devant Caïphe. Celui-ci, cheveux et barbe blancs, riche costume, verge à la main, s'est avancé sur le seuil de sa demeure, où se voient, derrière lui, quatre personnages, prêtres et juges; l'un d'eux a un bonnet et un camail fourré d'hermines. Au bas, de ce même côté, neuf personnages à riches costumes sont

groupés, les uns regardant l'entrée de Jésus chez Caïphe, les autres se détournant vers la scène de droite. De ce côté, sous un arceau ogival trilobé, sur un trône derrière lequel quatre personnages couverts sont debout, Hérode est assis, le sceptre dans la main gauche, incliné sur la tête de Jésus, debout devant lui, vêtu d'une robe à bordure de perles. A la gauche d'Hérode, un petit personnage, barbe blanche, la main passée dans la ceinture de sa longue robe, regarde le Christ qu'un homme, sur le désir d'Hérode, couvre de la robe blanche des insensés, tandis qu'un autre, à genoux au premier plan, lui attache les mains avec une corde. Deux autres soldats se tiennent debout derrière Jésus.

2° Sur un sol couvert de fleurs, défile le cortège, se rendant au Calvaire. A l'extrémité, à droite, deux massiers ouvrent la marche, puis deux soldats, dont l'un tient une longue corde attachée à la ceinture de Jésus, couronné d'épines, nimbé, portant la croix sur l'épaule gauche, appuyée à la potence. Devant lui, Symon le Cyrénéen, debout, inclinant la tête d'un air de commisération, saisit le pied de la croix des deux mains, pendant que deux des soldats tirent avec des cordes le Sauveur, qui s'est détourné pour consoler un groupe de femmes et d'enfants de Jérusalem. Au-dessus, se déroule l'armée de Pilate, à cheval, précédée d'un cavalier jouant de la trompette, suivi et accompagné de plusieurs autres, passant sous une porte crénelée où se lit *Hierusalem* en capitales gothiques arrondies. A gauche, de l'autre côté de la porte, groupe de soldats, à pied, armés de hallebardes. Au côté droit de la porte, dans un arbre, Judas, pendu, le ventre ouvert. Plus à droite, au sommet, sur un monticule, Marie en pâmoison, entourée de saint Jean et des saintes femmes, nimbés; puis trois hommes, portant une échelle et les croix des deux larrons, qui s'avancent eux-mêmes au-dessous vers le Golgotha, les mains liées derrière le dos, précédés et suivis de bourreaux.

3° Cette pièce représente plusieurs scènes. Au sommet à gauche, adossé à un monticule où figurent divers animaux, avec vue des tourelles de la ville, Jésus, nimbé, couronné d'épines est dépouillé de tous ses vêtements par deux bourreaux, en présence de Pilate, et d'un groupe de ses familiers. Au-dessous, le Christ, nu, étendu sur la croix où il est maintenu par des cordes, a les pieds cloués par un bourreau, ainsi que le bras droit. Au-dessous de la croix à terre, trois soldats se disputent la robe de Jésus; l'un d'eux, terrassé, au milieu, porte, inscrits sur sa tunique, ces mots: IOATLEY et EVIOI VIVELE; devant lui, celui qui l'a terrassé, menace de le frapper avec un ossement d'Adam, trouvé sur le Calvaire, en creusant pour fixer la Croix du salut; sa tunique est toute remplie de mots inexpliqués, AISE... IOH... RAHOVNE.. MOVI.. mis là peut-être pour l'ornement, sans aucun sens, comme en certaines verrières. Plus à droite, deux soldats, renversés, tirent violemment sur les cordes, attachées aux pieds de Jésus. Puis, Marie tombant, les mains jointes, dans les bras de saint Jean, et, devant elle, la Madeleine en pleurs, agenouillée, ayant derrière elle, les deux Marie. Au-dessus de ce groupe, s'élève le Crucifix; tête inclinée sur son côté droit, un cavalier à sa droite, Stéphaton, lui présente l'éponge imbibée de fiel et de vinaigre; saint Longin lui perce le côté avec une lance. A sa droite, le bon larron, S. Dismas, attaché à la croix, les bras repliés par-dessus la potence, meurt, et un ange descend du ciel pour prendre son âme, figurée par un jeune corps nu. En face, Gesmas, le mauvais larron, a l'âme enlevée par un diable. Au-dessous, des Juifs dissertent. A droite, sous la croix du mauvais larron, on aperçoit le crâne et les os d'Adam sur le flanc de la montagne. Au-dessous, un groupe de quatre cavaliers causant et regardant la croix. Au-dessus, Pilate, Hérode et leurs familiers assistent au drame divin, de la galerie d'un palais, discutant avec les docteurs et pharisiens. Tout à fait à la partie supérieure, à droite, Joseph d'Arimathie, sortant de la ville, tenant des tenailles, accompagné de trois hommes, avec des échelles et des outils pour descendre Jésus de la croix, arrête Pilate pour réclamer le corps du Sauveur. A la partie inférieure, le Christ, nu, tenant un riche manteau de la main droite, et une grande croix processionnelle à deux croisillons dans la main gauche, descend aux limbes; il a brisé les portes de l'enfer, renversées à ses pieds, et retiré de la gueule du monstre infernal les âmes des justes, figurées par sept personnes de différents sexes, nues, mains jointes, en adoration.

4° A gauche, Joseph d'Arimathie (à la tête) aidé des saintes femmes et de Nicodème (aux pieds), la Madeleine agenouillée au premier plan, avec des parfums, procèdent à la mise du Christ en un tombeau revêtu d'arcatures ogivales trilobées. Au-dessus d'eux, six personnages plus petits obsèdent Pilate, pour qu'il accorde, pour la garde du tombeau, des hommes que l'on voit un peu à droite sortir sous la porte du palais. Au centre, quatre soldats qui veillent sur le tombeau sont renversés, ainsi qu'un personnage richement vêtu, Jésus, nu, les épaules et les reins couverts d'un

grand manteau de broderie, nimbe crucifère orné de rayons, lève la main droite, et tient de la main gauche la croix à double croisillon, avec l'oriflamme ornée d'une croix. Au-dessus, les trois Marie, qui se dirigent vers le saint Sépulcre, avec des parfums, sont arrêtées par un ange, robe blanche et riche manteau, ailes éployées, sans nimbe, mais avec une petite croix sur la tête, joignant les deux mains pour adorer le mystère de la Résurrection. Un peu plus à droite, au sommet, dans une double baie, la Vierge Marie à genoux devant un livre, voit apparaître son Fils. Tout à fait à l'extrémité, à droite, le Christ, debout, apparaît aussi à saint Pierre agenouillé. Au-dessous, au premier plan, tourné de gauche à droite, il apparaît encore à Marie Madeleine, vêtue d'un grand manteau brodé, à genoux, les mains jointes, et il lui montre les plaies de sa main, lui commandant de ne pas le toucher.

(La tête du Christ, et toute la partie à gauche ont été refaites récemment par Mme Aveline Maloyer. Une couture ancienne, au travers du tombeau, a diminué cette partie d'au moins 10 centimètres).

VII

Les Anges tenant les instruments de la Passion. — H. 1m,80. — L. 17m,15. — Commencemant du seizième siècle. (Numérotée IV.)

Cette tapisserie, fabriquée peu après l'an 1513 (d'après M. de Farcy), provient du prieuré de Sainte-Croix, fondé par le maréchal de Gié au quinzième siècle, près de son fastueux château du Verger, commune de Seiches (Maine-et-Loire) ; elle était supendue dans le chœur de la chapelle, au-dessus des stalles. Mise aux enchères en 1791, elle fut adjugée à M. Thiberge pour 44 livres.

Le tissu est en soie et laine. Le fond bleu, très foncé, est tout parsemé de fleurettes rouges et vertes, d'oiseaux et de petits animaux. La partie supérieure et la partie inférieure sont décorées de croix pattées de gueules et d'argent, meuble principal des armoiries des religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie, alternant avec les armoiries de Pierre de Rohan, maréchal de France, dit le Maréchal de Gié, époux de Françoise de Porhoët, morte en 1503, puis de Marguerite d'Armagnac, qui devint veuve le 22 avril 1513. Les armoiries de Rohan, entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel, sont séparées entre elles d'un écusson losangé, mi-parti Rohan, et mi-parti d'argent à une fasce de gueules (qui ne peut être, croyons-nous, d'Armagnac, comme le pense M. de Farcy), entouré d'une cordelière indiquant le veuvage de la dame de Rohan, qui a probablement fait exécuter cette tapisserie.

Des anges, sans nimbes, revêtus d'une robe, d'une chappe ou d'une dalmatique, sont assis, tenant un des instruments de la Passion, à la gauche d'un large écriteau à demi déroulé, en gothique carrée.

PREMIÈRE PIÈCE.

1er *tableau :* Un ange, ailes bleu et rouge, éployées, un genou à terre, tenant dans la main droite la bourse bleue des trente deniers de Judas, a la main gauche appuyée sur le tableau rectangulaire, blanc, sur lequel se lisent les vers doubles suivants, en huit lignes :

O HOME QUY LA POME PRIZ / LA PIRE QUE JAMES PRIST HOM.
REGARDE CY LE POURPRIZ / ET LA CRUELLE MESPRISON.
DE JUDAS QUI PAR TRAHISON / VENDIT AUX JUIFZ IHESUS CRIST.
PAR ENUIE ET CONTRE RAISON / AINSY QUE ON LE VOIT PAR ESCRIPT.
JUDAS SY FUT MOULT DILIGENT / DE VENDRE SON BON MAISTRE ET SIRE.
CAR POUR TRENTE DENIEZ D'ARGENT / LE LIVRA POUR LE FAIRE OCCIRE.
HELAS IL FIT GRANT MARCHÉ / LE MAUVAIS TRAISTE DELLOIAL.
LE SAUVEUR EN FUT DEZRACHÉ / ET BATU SUR SON CHIEF ROIAL.

2e *tableau.* — Un ange, vêtu d'une robe grise, d'un manteau bleu et rouge, qu'il relève de la main droite, ailes rouge et bleue, tient levée, avec la main gauche, une haute lance à hampe diminuée au sommet, près d'un tableau où se lit :

LONGIS AUEUGLE CHEVALIER.
FUT A LA MORT DU RÉDEMPTEUR.
ET POUR PLUS FORT LE TRAVAILLER.
AFFIN QU'IL N'EUST JAMES RETOUR.
D'UNE LANCE JUSQUES AU CUEUR.
LUY FRAPPA SI CRUELLEMENT.
QUE Y NE DEMOURA LIQUEUR.
EN TOUT SON CORPS AUCUNEMENT.

3e *tableau.* — L'ange, ailes bleues éployées, tient, dans la main gauche, des verges, dans la main droite deux fouets et, appuyé sur le bras droit, une haute colonne rouge à chapiteaux de feuilles rudimentaires, la colonne de la Flagellation. Devant lui, à droite, au-dessus

d'une belette et d'un petit chien affrontés dans les fleurs, se déroule à demi le tableau portant cette inscription :

> Regarde en pitié et voy cōme.
> Benignement par la doulceur.
> Tres dure angoisse par toy hōme.
> Voulut souffrir ton createur.
> En ceste atache a grāt douleur.
> Ou son benoist corps longuemē.
> Si quoy ne peult dire greigneur.
> Endura non pareil torment.

DEUXIÈME PIÈCE.

4e *tableau.* — L'ange agenouillé presque de face, vêtu d'une robe bleue, d'un manteau rouge, ailes rouges éployées, tient, des deux mains, un plateau et une aiguière, qui servirent à laver les mains de Pilate. A sa droite, au-dessus de deux pintades et d'une belette, le tableau :

> L'innocent fourré de malice.
> Pilate en veult lavé ses mains.
> De paour de perdre son office.
> Juga le sauveur des humains.
> Combien qu'il seust que mal faisoit.
> Delivre laigneau pur et monde.
> Ambicion tant luy plaisoit.
> Que mal en est en l'autre monde.

Deux perdrix picorent à l'angle supérieur, à droite.

5e *tableau.* — L'ange à genoux, de face, tête inclinée à gauche, robe bleue et blanche, manteau rouge, a la main gauche appuyée à la ceinture, et la main droite soutenant l'arbre de la croix, sans croisillon supérieur. A sa gauche, un tableau à demi déroulé, surmonté dans les fleurs et feuillages du fond, d'un petit renard ou agneau, au-dessus d'un faisan, porte l'inscription qui suit :

> Voy la digne croix precieuse.
> Ou jhsūs moult piteusement.
> Souffrit peine très angoisseuse.
> Pour toy garder de dampnement.
> Or advise homme humblement.
> Et considere, je te pry.
> Que tu dois bien devotement.
> Servir cil qui lors te serir.

TROISIÈME PIÈCE.

6e *tableau.* — L'ange, le genou droit plié à terre, robe rouge, ailes bleues, tient, dans la main droite tombante, un seau, en relevant un pli de son large manteau à festons et orfrois brodés, dans la main gauche une hampe surmontée de l'éponge qui abreuva de fiel et de vinaigre le Sauveur mourant. Devant lui, à sa droite, le tableau et l'inscription :

> Lieue tes yeulx regarde icy.
> Homme pecheur et se souviengne.
> Que cruellement sans mercy.
> Ceste eponge d'amer fiel pleine.
> Fut par crualté inhumaine.
> Mise a la bouche du roy celeste.
> Puis de la lance plaie villaine.
> Fut faicte a son doulz coste destre.

7e *tableau.* — L'ange, de face, une petite croix tréflée au sommet de la tête, robe rouge, étole à petite croix en sautoir, ailes bleues éployées, tient des deux mains le saint suaire, teinté bleu. A sa gauche, au milieu de fleurs et d'oiseaux, le tableau et l'inscription suivante :

> Voy le suaire ou ton sauveur.
> Fut ensevely doulcement.
> Voy son sang sa digne sueur.
> Voy les fouets desquelz, las, tant.
> Fut batu si tres aprement.
> Que sang sailloit a abondance,
> Pense que corporellement.
> Receupt ce pour ta delivrance.

VIII

Pierre de Rohan et l'orgue. — H. 2m,10. — L. 2m,70. — Commencement du seizième siècle. (Numérotée V.)

Cette tapisserie est évidemment l'œuvre du même artiste que celle des *Instruments de la Passion.* A notre avis, elle se rattache à celle-ci : et les personnages chantent, à l'orgue, les paroles qui accompagnent les sept anges de la précédente composition. La provenance est la même : le château du Verger.

Le fond bleu foncé est décoré de fleurs rouges et jaunes.

Au centre, un élégant orgue portatif à trente ou quarante tuyaux bleus, avec tourelle ornée d'un feston trilobé. Derrière, un jeune page en tunique rouge à manches bleues, coiffé d'une toque à trois plumes, sert de souffleur. Au-devant, une grande dame (peut-être Marguerite d'Armagnac, seconde femme du maréchal de Gié), coiffée d'un chaperon plat, vêtue d'une robe très ample à large manches, d'étoffe à arabesques rouges et bleues, genre cachemire, joue de l'instrument, tandis que devant elle, à droite, un seigneur, (Pierre de Rohan?) richement costumé, chaussures bleues, toque et manteau rouges, tunique serrée à la taille, sous le manteau, avec une escarcelle, sur laquelle est écrite la lettre *P*, qui peut être l'initiale de Pierre de Rohan, maréchal de Gié, tient des deux mains une feuille notée, chantant les paroles qu'accompagne l'orgue.

A gauche, deux petits enfants, l'un, très

jeune, tout à fait au bas, en robe rouge et toque, joue, la main droite levée, avec un chien qu'il tient en laisse; l'autre, presque au sommet, en chemise bleue et robe rouge, taquine un chat qu'il tient suspendu par la queue.

On a rapporté au bas une bande de tapisserie fond de fleurs et oiseaux, avec croix pattées, et armoiries des Rohan.

IX

Scène de la guerre de Troie. — H. 1m,90. — L. 1m,20. — Commencement du seizième siècle.

Donnée à la Fabrique par M. de Lens; provenance probable : château du Verger. (Fragment.)

Cette tapisserie a une grande analogie avec les nos VII et VIII décrits ci-dessus.

Sur un fond bleu foncé, semé de fleurs, digitales, marguerites, une amazone élancée, tournée de droite à gauche, revêtue d'une armure, coiffée d'un casque, jupe rouge et bleue, ouverte sur le côté gauche et laissant voir la jambière de la cuirasse, la main droite tenant une épée abaissée, la main gauche appuyée sur la garde d'un large glaive au fourreau, portant en gothique carrée les lettres *on* entre deux petites arabesques. Sur la gauche, une sorte d'écusson en bannière, coupé verticalement, laisse voir trois têtes couronnées superposées. Au-dessus du tableau à droite, une inscription, sur bande blanche rectangulaire, en gothique carrée :

AU GRANT SIEGE DE TROIE DIOMEDES REQUIT.
A TERRE LABATIZ TANT QU'IL EN EST MÉMOIR[E.
AVEC MON ARMÉE TANT D'HONNEUR AY ACQ[UIT.
QUE ENTRE LES PRINCES SUIS EN BRUYT TRIUMF[ATOIRE.

On a ajouté au bas une bande de tapisserie fond, bleu orné de fleurs de digitales rouges, au milieu desquelles sont figurés deux lièvres gris.

X

Isaac bénissant Jacob. — H. 3m,10. — L. 2m,40. — Commencement du seizième siècle. — Gros tissu. (Fragment.)

Bordée, à gauche et à la partie supérieure, d'une large guirlande de fleurs et de gros fruits, la scène représente, à droite, couché dans un grand lit à baldaquin, Isaac, aveugle, la main droite levée pour bénir Jacob, son fils puîné, agenouillé, mains jointes, et que pousse, de la main droite, vers son père, Rebecca, debout, robe à longue traîne, tenant dans la main gauche le plat de chevreau qu'elle élève au-dessus de sa tête. A gauche, au-dessus d'une arcature à rinceaux et mascarons Renaissance, on aperçoit par une baie carrée Esaü, sur un fond de campagne et de maisons, débout, sous des arbres, tourné à droite et chassant avec ses chiens, l'arc tendu. Les trois premiers personnages portent sur eux, en gothique arrondie, les noms : *Isaac*, *Jacob*, *Rebecca; Esaü*, au-dessus du personnage de ce nom.

XI

Verdure. — H. 3 m. — L. 3m,65. — Commencement du seizième siècle. (Numérotée VIII.)

Cette tapisserie provient de la chapelle de Notre-Dame des Ardilliers de Saumur.

Le fond vert très foncé est entièrement couvert de digitales dans le sens de la hauteur, et semé d'oiseaux et d'animaux, lièvres, griffons héraldiques, lévriers, rennes, buffles, lions, au nombre de vingt-trois. Toute la partie supérieure, en une bande étroite, figure une ville derrière de petits monticules. Sur le côté gauche de la tapisserie, étroite bordure, fond rouge de rinceaux de fleurs de lis et de pensées. Au centre, dans un médaillon entouré d'une lourde couronne de fleurs, ornée de quatre roses ressemblant à des edelweiss, un petit palmier grêle couvre une sorte d'écusson bordé de jaune où l'on peut lire des armoiries d'azur au cercle d'or, chargé en cœur d'un annelet de gueules (?), entre deux trophées d'armes (cuirasses, arcs et carquois).

XII

Vie de saint Florent du Montglonne. — fragments. — H. 1m,08. — L. 2m,60. — 1524.

Cette tapisserie fut exécutée, par ordre de Jacques Le Roy, abbé de Saint-Florent près Saumur, pour les stalles du chœur de cette abbaye : elle coûta 2,066 livres L'église de Saint-Pierre de Saumur en possède la plus grande partie, qui a été reproduite au trait, en 1842 (*Tapisserie de Saint Florent*), par P. Hawke avec une notice par M. V. Godard-Faultrier. (Angers, Cosnier et Lachèse, in-4°). M. Jules Guiffrey (*Histoire de la tapisserie*, pp. 139 et 141.), en a reproduit également quelques tableaux. Deux autres fragments appartiennent au musée Saint-Jean d'Angers.

Les deux tableaux que possède la cathédrale viennent d'être l'objet d'une importante réparation de la part de Mme AVELINE-MALOYER :

1er *Tableau.* — Sous un ciel bleu, debout, à gauche, un personnage, vêtu de rouge, aumônière bleue au côté, s'adresse à un hallebardier, vêtu de bleu, sur la robe duquel on lit les lettres VAIOEVIS/. Au centre, entre deux soldats portant une hallebarde, saint Florent, vêtu d'une robe bleue, les mains liées, est conduit à la prison, où on le revoit ensuite à travers une fenêtre grillée,

A droite, un autre soldat, puis un guichetier, avec une masse d'armes et un trousseau de clefs. Au-dessus, les armoiries de Jacques le Roy, abbé de Saint-Florent. Au bas, les lignes suivantes :

A QUI BIEN EN PRISON LES FIT METTRE.
PAR CES MOYENS FAVLX ET IRRÉGULIERS.
MAIS COMME BONS ET LOYAUX CHEVALIERS.
DE DIEU SERVIR NE SE VEULLENT DEMETTRE.

2e *Tableau.* — A l'horizon, un petit château se détache, à droite, sur un fond bleu. Au centre, un arbre à fruits rouges. A gauche, Aquilien, vêtu de rouge, accompagné d'un autre personnage, dans une sorte de loggia. Plus bas, au centre, saint Florent, nu, draperie autour des reins, nimbe jaune, est attaché à un poteau, les mains liées par derrière ; devant lui un bourreau, nu, vêtu d'une blouse bleue, coiffé d'un chapeau bleu, tient, de la main droite, des verges, tandis qu'un autre bourreau, en tunique rouge, robe bleue, attache Florent au poteau,

Derrière celui-ci, son frère, saint Florian, nu, nimbe jaune, est attaché à un autre poteau, les mains ramenées par devant. Au dessous, l'inscription suivante :

CELA VOYANT PAR DEUX FOIS LES FIST BATRE
ET [FLAGELLER PAR BOURREAUX INHUMAINS]
SI RUDEMENT QU'EMPLOYANT BRAS ET [MAINS]
CUI [DANT TOUS JOURS LE BON VOULOIR ABATTRE.]

XIII

Vie de saint Saturnin. — H. 2m,67. — L. 9m,60. — 1527. (Numérotée IX.)

Cette tapisserie fut donnée, en 1527, à l'église Saint-Saturnin de Tours, par Jacques de Beaune, baron de Semblançay, surintendant des Finances, injustement pendu à Montfaucon le 12 août 1527. Les pilastres et la frise chargés d'arabesques délicates qui l'encadrent, l'architecture des monuments représentés, colonnades et palais à portiques, en avaient fait attribuer les cartons à l'école du peintre miniaturiste Jean Foucquet, né à Tours entre 1415 et 1426 (Giovanini Fochetto) et mort vraisemblablement entre 1476 et 1480. (V. l'article de M. C. Chevalier, dans l'*Union libérale* de Tours, 8 mai 1873, mais, suivant M. de Farcy, les cartons auraient été dessinés l'année précédente par le peintre florentin ANDRÉ POLASTRON.) Elle a été signalée dans l'*Histoire de Tours* de la Grandière (mss. 1244 de la Bibliothèque de Tours, dix-huitième siècle). M. Ch. de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, a publié en 1889, dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, tome V, p. 330, un procès-verbal d'expertise de 1792-1793, qui paraît démontrer qu'une partie de cette composition est perdue : elle mesurait dix aunes, soit 12 mètres, au lieu de 9m,60; on l'estimait alors 8 francs l'aune! (*Archives d'Indre-et-Loire*, série L.).

Les légendes, en gothique carrée, sont inscrites au bas des tableaux en quatre doubles lignes superposées.

1er *tableau.* — Fond gris. *Jésus choisit saint Saturnin pour le 1er des 72 disciples.* Au centre, Jésus, vêtu d'une robe bistre et d'un manteau bleu, avance la main droite vers Saturnin, non nimbé, robe blanche et manteau rouge, qui s'avance de la gauche, au milieu d'un groupe d'hommes, et devant une femme du peuple, appuyée à un arbre. Sur la droite, deux personnages s'entretiennent ensemble.

Derrière, en divers replis de terrain, devant un château fortifié, divers tableaux de la vie du Sauveur. Immédiatement derrière le Christ, la Pêche miraculeuse, le Baptême de Jésus; un peu au-dessus, à l'extrême droite, le Cénacle, où le Saint Esprit descend sur les Apôtres, sous forme de feu; en remontant à gauche, le Portement de la Croix; au-dessus, la Flagellation, sous un portique ; puis, la Crucifixion, la Résurrection et l'Ascension :

SAINCT SATURNIN DONCQS APRES QUE TOUT EN [APPERT.
EUT PRINS CONGÉ DE SAINCT JEHAN NE TARDA VENIR.
A JHESUS CRIST PRESCHAT ET BAPTIZAT COME PERT.
ES SAINCT EVAGILES LESQUELZ NOS FAULT TENIR.
ALORS DE NRE DICT SAULUEUR LE BON PLAISIR.
FUT DE RECEVOIR BENIGNEMENT ET BAPTISER.
SAICT SATURNIN QUE POUR PREMIER VOULUT [CHOISIR.
DES SEPTANTE DEUX DISCIPLES SANS NUL DESPRISER.

2e *Tableau.* — *Saint Saturnin reçoit les pouvoirs de sa juridiction.* Au centre, saint Paul, vêtu d'une robe blanche, tenant, de la main gauche, le livre de l'Évangile sur son glaive, pendu à son côté, lève la main droite et montre le ciel à saint Saturnin placé à gauche, coiffé de la mitre, couvert d'une chape rouge, tenant une crosse de la main gauche. Entre eux, saint Pierre, vêtu d'une chape bleue, coiffé de la tiare à triple couronne, donne l'accolade à Saturnin; la main droite tenant les clefs, passée derrière le cou du disciple. A droite, derrière saint Paul, un

cardinal, vêtu de rouge, coiffé d'un chapeau avec longs cordons, à trois rangs de houppes, ramenés par devant; un camérier, robe bleue, porte-croix à double croisillon, et un autre personnage. A gauche, derrière saint Saturnin, un personnage, tenant son chapeau sur la poitrine, vêtu d'un ample manteau, qu'il relève de la main droite. Derrière une église à portiques, balustrade et rosaces, sous laquelle Saturnin ordonne un prêtre, au milieu d'une foule agenouillée. Plus au fond, un grand échafaudage rempli d'ouvriers travaillant à la construction de l'église que fait élever saint Saturnin. A la droite du tableau, occupée par des palais de style vénitien, sous un portique, surmonté d'une coupole, plusieurs personnages demeurent, l'un d'eux se dirige vers le centre, en descendant un escalier de pierre :

De sainct saturnin breuement dire ne somer.
On ne scauroit la grande prerogative.
Que nre doulx saulueur jesus daigna luy doner.
Tant en sermon qu'en vertu operative.
Car apres la passion tres afflictive.
De nre seigneur il alla prescher en maint lieu.
Covertissant par sa belle traditive.
Plusieurs infideles a la sainncte loy de dieu.

3e *Tableau. — Miracle et martyre de saint Saturnin.* A l'arrière-plan, à gauche, Saturnin, dans un groupe, impose les mains à la fille d'Antonin, possédée du démon. Au centre, au second plan, sous de riches portiques couverts d'arabesques, l'Empereur, à droite, au milieu de sa garde, avance la main vers l'évêque Saturnin, entouré de la foule qui l'acclame, et il ordonne de s'emparer de lui.

Au premier plan, Saturnin, les mains liées, couché sur le dos, la tête ensanglantée, est attaché par les pieds aux cornes d'un taureau qu'excitent deux bourreaux, et qui l'entraîne à droite, devant deux groupes de personnages, debout sous le péristyle. A la gauche, portrait des donateurs à genoux, mains jointes, le surintendant Jacques de Beaune de Semblançay, revêtu d'une robe bleue et bronze, et Jeanne Ruzé, sa femme, dont la tête seule est visible. On a écrit postérieurement à la fabrication de cette pièce, en lettres capitales romaines, cette prière sur les degrés du portique, devant les donateurs :

O BON MARTIR
Evesque et premier disciple de juschrist, prie povr novs.

Sur le pilastre servant d'encadrement à droite, on lit la date de 1527, année de la mort de Semblançay, pendu le 12 août et réhabilité en 1529, et sans doute aussi de la fabrication de cette tapisserie, avant la ruine et la condamnation du donateur :

Finablement saint saturnin apres avoir sceu.
Qu'il deuoit endurer mort pour le nom divin.
A tholoze retourna par quoy fit tantost veu.
Guerir la fille de l'empereur antonin.
Lequel attribuat ce par vouloir malin.
A malfice fist trayner a ung grand taureau.
Par les degrez du capitol sainct saturnin.
En sorte qui lui brisa le corps et le cerveau.

XIV

Verdure. — H. 2m,80. — L. 3m,80. — Fin du seizième siècle.

La partie supérieure de cette belle verdure manque. La bordure du bas est décorée de cinq vases, deux en forme de ciboire à coupoles et couvercles hémisphériques, portés sur un large pied, et les trois autres renfermant dans leurs coupes des feuilles et tiges de lis, passe-roses ; toutes fleurs délicatement dessinées.

Au centre, dans une balustrade à barreaux tournés, disposée en demi-cercle et interrompue au milieu, derrière une gerbe de lis, s'éventaillent d'immenses feuilles de chardons exubérantes, contournées et enroulées, avec tiges de fleurs très légères, et des oiseaux, insectes, papillons et libellules. Trois paons, au riche plumage, sont perchés sur la balustrade qu'encadrent, à droite et à gauche, des pilastres carrés, surmontés de vases de fleurs à godrons, formant bordure. (M. Jules Guiffrey a reproduit dans son *Histoire de la tapisserie*, p. 137, une verdure presque semblable acquise par les Gobelins.)

XV

Verdure. — H. 3 mètres. — L. 3m,65. — Seizième siècle.

Cette tapisserie provient de Notre-Dame des Ardilliers, de Saumur.

Sur le fond vert foncé, un écusson se détache, au milieu de fleurs, oiseaux et animaux divers (d'azur au cercle d'or chargé d'un annelet de gueules, à la bordure d'or).

Des lis, pensées et fleurettes forment les rinceaux de la bordure, à fond rouge.

XVI

Verdure. — H. 2m,30. — L. 2m,85. — Seizième siècle.

Des faisans sont abrités dans des feuilles immenses contournées, et entremêlées de passe-roses, lis et fleurs diverses. Une bande, jaune d'or, en forme de quatre demi-cercles, sur laquelle débordent les feuillages, est entourée d'une bordure de longues feuilles et de fruits.

Mme Maloyer, d'Angers, a refait récemment une bande d'environ 0m,30, qui manquait, vers le milieu, dans toute la hauteur.

XVII

Histoire de Tobie. — H. 2m,75. — L. 6m,30. — Fin du seizième siècle. (Numérotée X.)

La bordure est formée par des grenades, fleurs et fruits, laissant voir quelques parties de colonnades trop simplement traitées, et des grotesques.

1er *Tableau*. — Au second plan, à droite, devant un fond de paysage, dominé par une montagne, au-dessus d'un petit château, Tobie debout, sous un arbre élancé, peu touffu, s'entretient avec l'ange, qu'il rencontre sous les traits d'un beau jeune homme, assis, et auquel il demande le chemin du pays des Mèdes. Au premier plan, Tobie, debout, présente l'étranger inconnu, placé à droite, à son père aveugle, assis à gauche, sur un trône du style de celui de Dagobert à Aix-la-Chapelle. Le père lève la main droite pour bénir.

2e *Tableau*. — Au centre, Tobie, près des bords du Tigre, se relève, effrayé, à la vue d'un poisson montrant, hors de l'eau, une tête monstrueuse. Derrière lui, l'Ange, à droite, lui commande de s'en emparer. Au second plan, à gauche, l'Ange, appuyé sur un bâton, dit à Tobie, qui a attiré le poisson sur le rivage, de l'éventrer et d'en garder le cœur, le fiel et le foie. Au fond, arbres, maisons, paysages, montagnes.

XVIII

Histoire de Samson. — H. 2m,90. — L. 3m,85. — Fin du seizième siècle. — (Numérotée XI.)

Cette tapisserie, de fabrication bruxelloise, est dans les tons jaunes verdâtres. Des bordures, très larges, se composent de fleurs et fruits, interrompus par de petits tableaux en forme de bas-reliefs, personnages, scènes diverses, animaux, perspectives.

1er *Tableau*. — A l'arrière-plan, à gauche, Tammatha, près d'un château, au pied d'une montagne, annonce à sa femme et à sa fille l'arrivée de Samson, au-devant duquel il se porte Celui-ci, au second plan à droite, se dirige vers la maison de sa femme. Au centre, Tammatha; à gauche, sa fille et sa femme; devant lui, Samson, vêtu à la manière des guerriers grecs, un chevreau sous le bras gauche, fait, de la main droite, un geste de menace à son beau-père, qui l'a empêché d'entrer en la chambre de sa femme. Par derrière, Samson attache les renards; plus haut il les lance, avec des flambeaux allumés, dans les moissons des Philistins. Les blés sont en flammes, dans le fond du paysage, où l'on aperçoit quelques maisons éparses.

2e *Tableau*. — Sous un grand laurier, à gauche, Samson, vêtu en guerrier grec, avec un large manteau flottant, est assis; il répond à une députation de la tribu de Juda (venue à la caverne du rocher d'Étam, pour s'emparer de lui) qu'il a rendu aux Philistins le mal pour le mal. Les quatre envoyés, armés de lances, glaives et boucliers, sont debout au milieu du panneau. Au-dessus, à gauche, leur escorte de cavaliers, armés de lances. A droite, au deuxième plan, Samson, la main droite levée, frappe les Philistins avec une mâchoire d'âne : plusieurs sont étendus à ses pieds; il en tient un renversé sous lui. Au fond à droite, toute l'armée des Philistins, fantômes et cavaliers, est en déroute. Fond, paysage avec maison, temple grec. Bordure historiée, avec petits sujets profanes ou champêtres : la moitié de la partie inférieure, à droite, a été rajustée avec un morceau destiné primitivement à servir de cadre vertical.

3e *Tableau*. — A gauche, Samson, aveugle, perdant pied, fait tomber les deux colonnes soutenant la maison, où les Philistins célébraient la fête de leur dieu Dagon. Les pilastres, les frises, les entablements s'écroulent sur les Philistins écrasés. Sur la droite, devant un fond de paysage, avec montagnes et château fort, une foule est agenouillée sur le bord d'un fleuve. Plus à droite, la famille de Samson porte son corps sur un brancard, et plus loin l'ensevelit entre Saraa et Esthaol, dans le sépulcre, en forme de grotte, de son père Manué.

XIX

Verdure. — H. 3m,45. — L. 2m,60. — Commencement du dix-septième siècle. (Numérotée XIII.)

La bordure est formée par des guirlandes de fleurs et de fruits, entre deux petits liteaux de torsades à fleurs crucifères. Le sujet principal a pour fond un ciel avec paysage, église et châteaux. Au bas, quatre tiges de feuilles et fleurs, en grappes légères. Au milieu, de grandes feuilles enroulées et contournées, où un tigre, à droite, bondit sur un cheval. A gauche, des cerfs et une biche paissent tranquillement. Au-dessus d'eux, un dragon ailé, venant de la droite, se précipite vers un écureuil. Au sommet, à gauche, deux oiseaux de proie perchés sur les feuilles.

XX

L'Invention de la Vraie Croix. — H.

3m,10. — L. 11 m. — 1615. (Numérotée XV.)

Cette tapisserie provient de l'église, aujourd'hui détruite, de Sainte-Croix d'Angers, bâtie au chevet de Saint-Maurice. Elle fut fabriquée en 1615 et coûta 800 livres. D'autres pièces, exécntées deux ans plus tard, et figurant la Cène, le Lavement des pieds et le Baptême de Constantin par le pape saint Silvestre, et qui coûtèrent 700 livres, servaient, avec la première tapisserie, à tendre le tour de l'église. Plusieurs de ces pièces manquent à la collection de la cathédrale. Les bordures, chargées de fleurs, fruits et vases, sont enrichies de médaillons ovales ou oblongs ; elles renferment chacune l'image d'un ange tenant un des instruments de la Passion. La légende, en grandes capitales romanes, figure au-dessus des tableaux.

PREMIÈRE PIÈCE

Elle est divisée en trois tableaux par deux hautes colonnes à chapiteaux corinthiens, surmontés chacun d'un ange soutenant une croix ; les piédestaux, décorés d'un écusson de forme polonaise (d'or à la croix de calvaire couronnée de gueules, sur un mont de sinople), à cause, sans doute, de l'église Sainte-Croix.

Les teintes grises et rouges dominent.

1er *Tableau.* — Trois hommes, vêtus à la juive, coiffés de bonnets en forme de turban, vêtus de robes bleues et rouges, remuent la terre avec pelles et pioches, et découvrent les trois croix du Calvaire. Au-dessus, à l'arrière-plan, devant un fond de paysage, ils défilent de gauche à droite, portant les trois croix sur leurs épaules : la croix du milieu a seule un croisillon supérieur. Au-dessus, dans la bordure, verdure :

JUDAS. SORTY. DE. CE. BAS. LIEV.
SE. CONFIANT. DU. TOUT. EN. DIEV.
PORTE. TROIS. CROIX. A. HELEINE.
QUI. LES. RECEVT. D'UN. AMOVR. PLEINE.

2e *Tableau.* — Sainte Hélène, la couronne impériale au front, vêtue d'une robe blanche semée de larmes bleues, voilée, les épaules couvertes d'un manteau jaune brodé, se tient debout, à droite. Tout le fond du tableau, jusqu'aux dernières lignes, est occupé par des arbres et palais, foule nombreuse d'hommes et de femmes, vêtus à la juive, coiffés de turbans, attentifs à l'épreuve dont ils sont témoins. A gauche, sur les pierres d'un sépulcre, un cadavre, enveloppé comme une momie, est recouvert par deux des croix trouvées au Calvaire ; il reste inerte :

POUR. SCAVOIR. QUEL. DES. TROIS
QUA SOUFFERT LE ROY DES ROYS
SUR DEUX DES CROIX ON APPLIQUE
UN MORT QUI POINT NE RESSVSCITE.

3e *Tableau.* — Mêmes décors. Mêmes personnages. Sainte Hélène a rabattu son manteau et s'est agenouillée, les mains jointes. Toute l'assistance l'a imitée. Un homme, au premier plan, à gauche, lève les bras, étonné. Au-dessous de lui, un homme, nu, genou gauche à terre, linceul au bas du corps, se relève ressuscité, sous la croix du Sauveur.

LA TROISIÈME EST REVELÉE
PAR UN EFFECT MIRACVLEUX
RESSVSCITANT LE MORT HEVREVX
LA CROIX ÉTANT SUR LVI POSÉE.

DEUXIÈME PIÈCE

4e *Tableau.* — Constantin, coiffé de la couronne impériale, sceptre dans la main droite, armure aux armes de l'Empire (aigle à deux têtes éployées de sable), est monté sur un cheval blanc richement caparaçonné. Tout le panneau est rempli par de nombreux chevaliers, revêtus de leur armure, portant fanons et lances, ornés comme les pennons des trompettes des aigles impériales.

(A droite et à gauche, on a mis de petites pièces de verdures étrangères à la composition originale.)

Au coin, à droite, sur la tige d'une fleur, un petit volumen porte la date de 1615. Un autre rouleau, plus grand, au fond, sur les lances des chevaliers, porte en grandes capitales :

INVENTIO SANCTE CRVCIS

Au-dessus, dans la bordure :

PARMY L'EFFROY DES ALARMES :
CONSTANTIN EST EN ESMOY.
DE REDVIRE SOUS SA LOY
TANT DE REBELLES GENDARMES.

TROISIÈME PIÈCE

5e *Tableau.* — Il ne reste que la partie supérieure mutilée de ce tableau qui représentait Constantin et sa cour en adoration devant la vraie croix, exposée sur un autel à nappe de guipure.

XXI

Vie de saint Maurille, évêque d'Angers.
H. 1m,50. — L. 4m,40. — 1616-1617. (Numérotée XVI.)

Exécutée à Angers, par des tapissiers de passage, pour l'église de Saint-Maurille, entre le 3 novembre 1616, date du marché, et le 14 décembre 1617, date de la quittance, à raison de 16 solz tournois l'aune.

PREMIÈRE PIÈCE

Les deux tableaux de chaque pièce sont divisés par une colonne à piédestal, autour du fût de laquelle s'enroulent des branches de feuillage.

1er *Tableau.* — A droite, saint Ambroise, évêque de Milan, revêtu de la chape, coiffé de la mitre basse, assis sur un trône, impose les mains sur le front de Maurille, en soutane et rochet court, mains jointes, à genoux devant lui. Derrière saint Ambroise, un autel avec ciboire, entre deux flambeaux allumés, et retable, sculpté d'un crucifix entre deux saints nimbés.

Au centre, derrière Maurille, debout, le lecteur de l'évêque, tenant un livre ouvert qu'il présente devant saint Ambroise, un autre personnage debout derrière, et, tout à fait à droite, un clerc portant la crosse. Au fond, vue de la ville, à gauche. Au-dessus, dans un cartouche, en capitales romaines, la légende suivante :

S. MAVRILLE NATIF DE MILAN PRENT
DE S. AMBROISE LES ORDRES MINEVRS.

2e *Tableau.* — A genoux, dans une chapelle, devant un autel revêtu de nappes et parements, sur lequel sont posés un livre ouvert et un calice, entre deux cierges allumés, le fond orné d'une tenture sur laquelle sont brodés une croix et des rinceaux, saint Maurille, tête rasée, sauf une couronne de cheveux, est revêtu d'une courte chasuble, brodée d'une grande croix. Saint Martin, debout devant lui, à droite, revêtu de ses ornements épiscopaux, tenant dans la main gauche une haute croix processionnelle à deux croisillons triples, mitre en tête, fait de la main droite sur son front l'onction du sacrement de l'Ordre. Derrière Maurille, à gauche, deux ecclésiastiques debout, mains jointes, tête rasée. A droite, derrière saint Martin, son diacre porte-livre, et un autre acolyte. Dans une baie, au-dessus de ce dernier, vue de la ville.

Légende :

DE MILAN IL VIEN A TOVRS VISITER ST MARTIN ARCHEVESQUE QUI LVI CONFERE LES ORDRES SACREZ.

DEUXIÈME PIÈCE

3e *Tableau.* — Debout, au centre, saint Apothême, évêque d'Angers, revêtu de ses ornements, mitré, crosse dans la main gauche, et suivi de son diacre portant le livre, avance la main vers saint Maurille, qui s'incline devant lui, à gauche, bonnet carré dans la main droite, main gauche à la poitrine, suivi d'un prêtre, un livre sous le bras. Au fond, à gauche, un petit bois. A droite, la ville d'Angers, très mal dessinée, mais où l'on reconnaît très bien la cathédrale, avec ses deux flèches d'une ornementation différente. Au-dessus, la légende :

SAINT MAVRILLE EST RECEV A ANGERS PAR L'EVESQUE ST APOTESME QUI L'ENVOYE A CHALONNES CONVERTIR LES PAYENS.

4e *Tableau.* — Saint Maurille, vêtu d'une robe, nimbé (c'est l'unique nimbe de cette tapisserie), joint les mains, en se tournant vers la gauche, devant un temple à colonnes et arceaux cintrés, où se dressent deux idoles. A sa prière le feu du ciel descend et consume les idoles; l'une d'elles tombe brisée à ses pieds. Derrière Maurille, à droite, un groupe d'hommes et de femmes manifestent par des gestes leur étonnement. Au-dessus, la légende :

SAINT MAVRILLE ESTANT A CHALLONNE FAICT DESCENDRE LE FEV DV CIEL QUY CONSVMMA LE TEMPLE ET LES IDOLES.

XXII

La Madeleine. — H. 3m, 50 — L. 2m, 30. — 1619. — (Numérotée XV.)

La bordure est formée par une moulure d'oves. Au sommet, une tête de chérubin surmonte un petit cartouche pendant, avec la date **1619**, entre deux grands festons rouges de gros fruits et feuillages, relevés aux deux côtés du cadre, et bouquet pendant au-dessous du cartouche. A gauche, au fond, tenture verte relevée. A droite, entre deux colonnes, une sorte d'office, avec table couverte d'une nappe blanche et chargée de plats, patères et vases de métal. Jésus est assis vers la gauche, sur un siège de bois à bras recourbés, près d'une table, chargée de mets, fruits, raisins, pain, et autour de laquelle sont assis huit convives. A l'extrême droite, un serviteur, demi-nu, portant une amphore, s'arrête à moitié des degrés de l'office, et regarde Marie-Madeleine agenouillée au premier plan, essuyant avec ses cheveux les pieds nus du Sauveur. La Madeleine est vêtue d'une robe bleue et jaune. Le Christ porte une tunique rouge et le nimbe rayonnant; il explique aux convives étonnés de la prodigalité de Madeleine, qu'il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé. Au bas, sur le sol, pavé en marbre, un cartouche en forme de médaillon blanc entouré de fleurs porte les monogrammes ci-dessous :

G L	I H S	M A D
entrelacés	(croix)	entrelacés
	(pattée)	
	M	
	A.	

Sur une légère banderole, au sommet de ce médaillon :

IN. TE. DOMINE. SPERANS. NON. INFIRMABOR. DEUS. MEUS. EST. TU. IN. MANIBUS. TUIS. SORTES. MEAE.

Sur la bordure inférieure, en grandes capitales romaines :

[PLANTIS.]† TERGIT. CRINE. LAVAT. LACRIMIS. FERT. OSCVLA. MAGDALIS. IMMO. SUUM. DILVIT. IMBRE. SEELVS. †

XXIII

La Vie de saint Saturnin. — H. 1m,45. — L. 15m. — 1649. (Numérotée XIV.)

Cette tapisserie provient de l'église collégiale de Saint-Maimbeuf d'Angers, supprimée en 1791. Elle a été exécutée entre le 25 mars et le 16 mai 1649, au prix de 950 livres, par l'entremise de René Jouaneau, marchand tapissier à Angers, et François Pelerier, demeurant en la ville de Nasson (?), pays de la Haute-Marche. Chaque pièce est entourée d'une bordure grêle et étroite. Chaque tableau est séparé par une colonne de marbre à chapiteau chargé de larges feuilles.

Au 2e tableau, à la partie supérieure se voit l'écusson de la collégiale Saint-Maimbeuf (d'azur à trois crosses d'or posées en pal, les volutes tournées à sénestre). Au 3e tableau, dans un cartouche, un écusson : de sable à la fasce denchée par le haut d'argent, accompagnée de trois roses d'or. 2 et 1. Au 5e tableau, dans un cartouche, un écusson de sable au lion passant d'or accompagné en chef d'une étoile de même. Les légendes sont écrites au bas de chaque tableau en capitales romaines.

PREMIÈRE PIÈCE

1er *Tableau.* — Dans une chapelle, devant un autel, à gauche, recouvert d'une courte nappe brodée, et surmonté d'un calice entre deux cierges, saint Pierre, assis sur une chaire épiscopale, tourné à gauche, tenant dans la main gauche une croix à double croisillon, lève la main droite pour bénir; il est revêtu d'une chappe et coiffé de la tiare nimbée. Devant lui, debout au fond, trois cardinaux et deux autres personnages. A ses pieds, à genoux, mains jointes, saint Saturnin et deux autres évêques, nimbés, tenant la crosse, revêtus d'une chasuble. Au-dessous, la légende en grandes capitales romaines, les lettres N retournées et les lettres Q figurées par les lettres P retournées :

SAINT PIERRE VENANT A ROME Y AMENA SAINT SATURNIN QUE IL Y SACRA EVESQUE AVEC PLUSIEURS GRANDS PERSONNAGES. PUIS LES ENVOIA EN DIVERS ENDROITS DE LA FRANCE, AFIN D'ESCLAIRER CES CONTREES LA DE LA LUMIERE DE L'EVANGILE.

2e *Tableau.* — A gauche, saint Saturnin, en costume épiscopal, tenant la crosse en forme de croix dans la main gauche, donne sa bénédiction aux habitants d'Arles. Derrière lui, deux personnages; le plus près est un ecclésiastique avec livre ouvert. Devant lui, à ses pieds, un clerc revêtu d'une dalmatique, portant la croix à doubles croisillons. A genoux, à côté, deux enfants de chœur, portant des flambeaux ; plus à droite, un clerc agenouillé, tenant un livre fermé; puis un autre, debout, chappé, avec un livre entr'ouvert noté, et enfin cinq personnages, debout, revêtus de grandes pelisses, sur le seuil d'un palais. Au fond, vue de la ville.

Légende :

SAINT SATURNIN SE RENDIT EN PEU DE JOURS A ARLES EN PROVENCE OU IL CONVERTIT PLUSIEURS PAYENS A LA FOY DE JESUS CHRIST ET LEUR DONNE LE SACREMENT DE BAPTESME. PUIS S'EN ALLA A TOLOSE AVEC SAINT PAPOUL ET SAINT HONETUS, 1649.

3e *Tableau.* — Saint Saturnin, chapé, mitré, tenant la crosse en forme de croix dans la main gauche, est saisi par deux soldats vêtus en guerriers troyens, et tiré à droite vers la prison, qu'ouvre un troisième soldat. Derrière lui, vue de la ville; on aperçoit un petit temple ouvert, sous un arceau, avec deux statuettes d'idoles. Sur la gauche, un soldat, et deux personnages, vêtus de longues robes, coiffés de turbans, s'entretiennent de l'événement.

INCONTINENT QUE ILS FURENT ARRIVEZ, LES DIABLES QUI RENDOIENT RESPONCE AUX UNS ET AUX AULTRES DEVINRENT MUETS. CE QUI DONNA BIEN DE L'ESTONNEMENT A UN CHASCUN. NE SCACHANT QUELLE EN ESTOIT LA CAUSE.

DEUXIÈME PIÈCE

4e *Tableau.* — Cyriaque, voilée, mains jointes, pieds nus, à genoux, à droite, devant un groupe nombreux d'hommes coiffés de turbans, reçoit la bénédiction de saint Saturnin debout à gauche, en costume épiscopal, mitré, croix en main. Derrière Saturnin, sur le seuil d'une sorte de guérite, un ange, ailes éployées, le pousse de la main gauche.

MAIS CE QUI LA DOMNA A CONNOISTRE FVT VNT AULTRE MERVEILLE QUE DIEU FIT PAR N. S. SATURNIN. LORSQUE DONNANT LE BAPTESME A CYRIAQUE DAME DE QUALITÉ IL LA GUERIT ANTIEREMENT DE LA LEPRE DONT ELLE ESTOIT TOUTE INFECTEE.

5e *Tableau.* — Sur une place publique, saint Saturnin, debout à gauche, accompagné d'un prêtre, tient de la main gauche la croix pastorale, et de la main droite une sorte de coquille ou de patène. Douze personnes, hommes et femmes, têtes nues, sont agenouillées devant lui pour recevoir le baptême. A droite, un groupe de six curieux, coiffés, regardant cette scène.

SAINT SATURNIN AYANT ENVOIE HONESTUS A PAMPELUNE. LE SUIVIT TOUT APRES POUR CONFIRMER SA DOCTRINE, QU'IL REUSSIT SI MERVEILLEUSEMENT PAR LA GRACE DE DIEU Q'EN LESPACE DE SEPT JOURS SEULEMENT, IL BAPTISA QUARANTE MILLE AMES 1649.

6e *Tableau.* — Saint Saturnin, debout à gauche, bénit la fille du roi, agenouillée à ses pieds, couronne ouverte sur la tête, et mains jointes. Derrière, à droite, sur son trône, le roi s'entretient vivement avec deux conseillers, debout, coiffés de turbans. Au fond une femme et un autre personnage regardant, au-dessus d'eux, le diable qui s'enfuit sous la forme d'un chat noir ailé.

ESTANT A RETOURNÉ A TOLOSE, IL DELIVRA LA FILE DU ROY DU DIABLE QUI LA POSSEDOIT. CE QUE CE MALICIEUX ROY ATTRIBUA A VERTU DE SES IDOLES, ET LE VOULUT CONTRAINDRE PAR PROMESSES, DONS, ET MENASSES DE LEUR SACRIFIER.

7e *Tableau.* — Le roi, avec la couronne et le sceptre, est assis sur un riche trône, sous un poêle, à droite, entouré de sa cour. A ses pieds, sur le pavé de la rue, un lourd taureau (mal dessiné) fuit vers la droite, excité par un bourreau, vêtu en guerrier grec, et traînant le corps de saint Saturnin, attaché par les pieds, mains liées sur la poitrine, la tête nue ensanglantée, le crâne ouvert. La mitre est tombée à gauche, un peu plus haut, devant le petit temple, où figurent deux idoles, l'une brisée.

Au sommet du tableau, deux anges emportent, dans des nuages, l'âme du martyr, personnage nu, nimbé.

MAIS LES AYANT FAICT TOMBER A SES PIEDS, IL FUT LIE A UN TAUREAU ET TRENÉ DEPUIS LE HAULT DU CAPITOLE LE LONG DES MARCHES JUSQUES A LA PLACE PUBLIQUE OU AYANT LA TESTE ROMPUE ET LA CERVELLE AU VENT IL RENDIT LAME A DIEU LE 29e NOV. LAN DE N-S. 38 ET DE SON AAGE LE 79e.

8e *Tableau.* — La châsse de saint Saturnin, en forme de coffre, orné d'arcatures laissant voir à l'extrémité l'image de Jésus, et aux côtés six apôtres, repose sur un autel, dans une église.

A gauche, une vingtaine de personnes sont agenouillées mains jointes, priant le saint martyr. Sur le devant, près de la châsse, des malheureux, implorant leur guérison.

SON CORPS DEMEURA EN TERRE IUSQUES ACEQ. SAINT HILAIRE EVESQUE DE TOLOSE LE LEVA ET LE MIT EN UNE PETITE CHAPELLE. DOU IL FUT DEPUIS TRANSPORTÉ DANS UNE MAGNIFIQ. EGLISE BASTIE EN SON HONNEUR OU SE SONT FAICTS ET FONT ENCORE AUIOURDHUY PLUSIEURS BEAUX ET GRANDS MIRACLES 1649.

XXIV

Le songe de Jacob. — H. 2m,75. — L. 2m,90. — Dix-septième siècle. — Numérotée XVII.

Cette tapisserie, assez grossièrement exécutée, est dans des nuances peu intenses. La large bordure de feuillages, fleurs et fruits, manque à la partie inférieure. Le fond est du genre verdure. A gauche, Jacob sommeille au pied d'un arbre : il a le bâton du voyageur dans la main droite. Devant lui, à droite, un ange, à lourdes draperies, ailes éployées, bras et pieds nus, sans nimbe à la tête, tient une échelle qui s'élève jusqu'à une nuée, où figure le Père Eternel, draperies flottantes, tendant les bras, annonçant à Jacob qu'il sera le père d'un peuple nombreux. Deux anges descendent de l'échelle; un autre ange, au bas, en gravit les premiers degrés.

XXV

David et Goliath. — H. 2m,95. — L. 2m,85. — Dix-septième siècle. — (Numérotée XVIII.)

Cette tapisserie suggère les mêmes observations que la précédente. La bordure inférieure existe, les fleurs y sont semées d'oiseaux. A gauche, David, jeune, s'avance, tête haute, main droite levée, pour parler, sa main gauche tenant, derrière lui, un bâton et une fronde. Devant, à droite, le dominant de la hauteur de son buste, Goliath, coiffé d'un casque à lambrequins, vêtu d'une cuirasse, d'un haubert à canons, les épaules, les genoux, ornés de figures monstrueuses. Il appuie sa main gauche à la ceinture, et la droite à la hampe d'une lance qui divise ce tableau en deux parties. De chaque côté, à la partie supérieure, on aperçoit la silhouette des deux armées ennemies.

XXVI

La Circoncision de Notre-Seigneur. — H. 3m,30. — L. 2m,40. — Dix-septième siècle.

Saint Joseph, debout, au fond, et la Vierge, assise sur le premier plan à droite, tiennent l'Enfant Jésus, au-dessus d'une table ronde, à pieds ornés de têtes d'anges. A gauche, le grand prêtre, assis sur un escabeau, procède à la Circoncision. Au-dessus, une draperie est nouée aux branches d'un arbre et forme dais. A gauche, par une baie, un personnage s'appuie, pour regarder l'accomplissement de ce rite. A droite, fond de paysage avec maisons. Large bordure de fleurs et fruits.

XXVII

La Vie de Jésus-Christ. — H. 3m. — L. 2m,50. — Dix-huitième siècle. — (Numérotée XX.)

1er *Tableau.* — *La Naissance de Jésus-Christ* d'après une composition de Jean Jouvenet.

Au bas, près de la tête du coq, on lit en capitales romaines :

Naissance de Jesus.

M.R.D.B. (Manufacture royale de Beauvais).

2e *Tableau.* — *L'Adoration des Mages.* — A gauche, saint Joseph debout, un bâton à la main, sans nimbe, se tient derrière Marie, debout, présentant l'Enfant Jésus, demi-nu. Un Mage, tête nue, longue barbe, couvert d'un grand manteau dont l'extrémité est portée, à droite, par un jeune page, se prosterne devant l'Enfant-Dieu, et lui offre son présent, dans un vase godronné. Debout, derrière celui-ci, les deux autres rois Mages; le noir, d'Ethiopie, au centre. A gauche, au bas, au-dessous de saint Joseph et de Marie, les deux autres Mages.

XXVIII

La Résurrection. — H. 2m,80. — L. 2m,30. — Dix-huitième siècle. — (Numérotée XXI.)

Au-dessous de la bordure de fleurs et feuillages tournés en spirales, aux côtés, se lit la signature de la manufacture d'Aubusson M.DA.

Jésus, la tête dans une auréole brillante, le corps nu, sauf une étroite draperie blanche aux reins, les épaules couvertes d'un manteau rouge et bleu, s'élève dans des nuées, au-dessus du sépulcre ouvert; il lève la main droite et tient dans la main gauche une longue croix triomphale. Deux gardiens, l'un à gauche, au-dessus du tombeau, l'autre, à droite, au-dessous, s'enfuient épouvantés.

Cette tapisserie porte à la partie inférieure un sceau de plomb ovale, chargé d'un arbre, accompagné en chef d'un croissant et de deux étoiles.

XXIX

Les Noces de Cana. — H. 2m,90. — L. 5m,25. — Dix-huitième siècle. — (Numérotée XXIII.) — Tapisserie d'Aubusson.

Cette tapisserie, qui provient de Champtoceaux (Maine-et-Loire), a été donnée, en 1873, par M. L. de Farcy. Elle porte à gauche, sous la bordure de fleurs (dont les côtés manquent), la signature M. R. DAUBUSSON. Au milieu d'une grande salle, dont les quatre fenêtres du fond sont décorées de vases de fleurs, est dressée la table du festin. L'épouse, couronne antique au front, occupe le milieu de la table, sous un dais décoré d'arbustes. La sainte Vierge, à sa droite, fait un signe à Jésus, placé au bout de la table, à droite; neuf convives prennent part au banquet. A gauche, trois serviteurs causent de leur embarras, en présence de la disette de vin. Et au premier plan un autre serviteur, obéissant à l'ordre de Jésus qu'il regarde, verse de l'eau dans un des grands vases qui sont placés à terre, au devant du tableau.

XXX

Moïse et l'armée de Pharaon. — H. 2m,90. — L. 3m,85. — Dix-huitième siècle. — (Numérotée XXIII.) — Tapisserie d'Aubusson.

Cette tapisserie provient de Champtoceaux (Maine-et-Loire).

Sur la gauche, une femme d'Israël, portant un sac sur son épaule, tient, de la main gauche, un petit enfant. Derrière elle, le grand prêtre; puis, au centre, tourné à droite, Moise, enveloppé d'une draperie flottante, la main gauche en avant, la main droite levée tenant la verge, sur les flots, où les chars de Pharaon et de son armée sont engloutis. Au fond, à droite, la colonne de nuées. Aux deux extrémités du tableau, de grands arbres. La bordure est toute remplie de petites fleurs et de fruits.

XXXI

La Cène. — H. 2m,90. — L. 5m,25. — Dix-huitième siècle.

Cette pièce est signée, au bas de la bordure de rinceaux de fleurs, à droite : M. R. D. E. CHA. (manufacture royale de Cha...). De chaque côté, au fond, deux larges draperies sont relevées, au-dessus de la table, où treize apôtres sont couchés sur des lits, à la manière des Romains, autour de Jésus, assis au milieu, levant la main droite pour

bénir, et ayant sur sa poitrine saint Jean, tout jeune apôtre. Le deuxième apôtre, à la gauche du Sauveur, est Judas, qui le regarde, en serrant dans la main la bourse des trente deniers. Tous les convives, tête nue, sont vêtus d'une robe et d'un manteau.

XXXII

La Vie de saint Jean-Baptiste. — H. 3m,15. — L. 16m,80. — Dix-huitième siècle. — (Numérotée XXIV.) — Tapisserie d'Aubusson.

Cette tapisserie provient de la chapelle de l'hôpital de Saint-Jean d'Angers, auquel l'avait donnée vers 1750 le chanoine Urbain-Élie Cassin, inhumé à la cathédrale d'Angers en 1783 : elle a été acquise de l'administration des hospices, en 1870. Le 6e tableau porte au-dessus de la bordure la signature P. GRELLET. M. R. DAVBVSSON. Les bordures sont chargées d'élégants rinceaux formés par des guirlandes de fleurs, avec des monogrammes de Jésus et de Marie, I H S et M. A entrelacés.

1er *Tableau* (plus petit de deux tiers). — *La Révélation.* — Un ange, debout sur les degrés du temple, vêtu d'une tunique, ailes éployées, apparaît, à gauche, au grand prêtre Zacharie, à droite, coiffé d'une mitre à deux cornes, la main gauche à la poitrine, la main droite tenant les chaînes d'un encensoir fumant, devant le Tabernacle; sur la gauche, une colonne tronquée. L'ange dit à Zacharie qu'il sera le père de Jean-Baptiste.

2e *Tableau.* — *La Visitation.* — Élisabeth, au centre, tête couverte d'un voile, se précipite au-devant de Marie, qu'elle salue dans sa divine maternité, au premier plan. Au second plan, à droite, Zacharie, tête nue, vêtu d'un simple manteau, bâton à la main, tend les bras vers saint Joseph, sans nimbe, qu'il reçoit sur le seuil de sa demeure. Dans le ciel, au centre d'une nuée lumineuse, la colombe du Saint-Esprit.

3e *Tableau.* — *La Nativité de saint Jean-Baptiste.* — A droite, au fond, dans un petit lit, sous un baldaquin presque entièrement fermé de rideaux, Élisabeth est couchée ; une garde s'approche d'elle, derrière le lit. Au-dessous, une table, couverte d'une aiguière, d'assiettes et de mets. Au devant de cette table, est assise une femme voilée, tenant sur ses genoux le petit saint Jean, nu, entouré de cinq femmes, qui procèdent à sa première toilette, et apportent, pour le lavage du nouveau-né, des linges chauffés à une cheminée placée à gauche, derrière une table contenant une aiguière et des vases.

4e *Tableau.* — *Prédication de saint Jean au désert.* — A droite, saint Jean-Baptiste, debout, sur une éminence de terrain entourée d'arbres, prêche à la foule agenouillée, assise ou debout, à gauche, autour de lui. Il est vêtu d'une courte tunique, lève la main droite au-dessus de son agneau, et porte de la main gauche une haute croix ; au-dessus de sa tête, un nimbe en forme de cercle. Derrière la foule, à l'extrême gauche, un soldat debout, avec tunique, cuirasse, casque, appuyé sur une hallebarde.

5e *Tableau.* — *Le Baptême de Jésus-Christ.* — Au centre, tourné vers la gauche, saint Jean-Baptiste, revêtu d'un grand manteau, portant, de la main gauche, la croix avec une banderole enroulée où est inscrit « Ecce Agnus Dei », verse de la main droite, avec un coquillage, de l'eau du Jourdain sur la tête de Jésus, nu, les pieds dans le fleuve, légère draperie aux reins, et grand manteau tombant derrière les épaules. Deux anges, de chaque côté, tiennent des linges blancs; celui de gauche, agenouillé, ailes repliées; celui de droite, debout, ailes éployées. Au-dessus d'eux, deux arbres. Au sommet du tableau, dans des nuées lumineuses, le Père Éternel, tenant le globe surmonté d'une croix; au-dessous de lui, la colombe descendant sur la tête du Christ.

6e *Tableau.* — *La Décollation de saint Jean-Baptiste.* — Ce tableau est divisé en deux scènes. A gauche, Hérode, couronné, col d'hermine, est assis sous des draperies relevées, au centre d'une table de festin, avec quatre convives. Derrière lui, à sa gauche, Hérodiade, coiffée d'une aigrette, vient lui demander la tête de saint Jean-Baptiste. A gauche, un serviteur, portant une cruche, présente un plat. A droite, sur un soubassement, muni d'une grille, l'intérieur de la prison, éclairée par deux fenêtres cintrées grillées ; sur la gauche, le bourreau, les pieds sur le tronc de saint Jean-Baptiste, un sabre dans la main droite, présente, de la main gauche, la tête du Précurseur qu'il tient par les cheveux, à Hérodiade qui la reçoit sur un plateau. Derrière celle-ci, une suivante.

XXXIII

La Vie de saint Jean l'Évangéliste. — H. 3m,15. — L. 6m,30. — Dix-huitième siècle. — (Numérotée XXV.) — Tapisserie d'Aubusson.

Cette tapisserie, exécutée à Aubusson, a la même provenance que la précédente. La bordure est à peu près identique, avec les monogrammes semblables.

1er *Tableau.* — Saint Jean, nu, les mains jointes, est plongé, debout, jusqu'à mi-corps, dans une cuve d'huile bouillante, sous laquelle deux bourreaux entretiennent un feu ardent, La chaudière est adossée à une muraille crénelée, au-dessus de laquelle on aperçoit la ville. A droite, sous un portique, deux soldats portant des lances maintiennent une foule, témoin du miracle, qui permet à l'Évangéliste de sortir sain et sauf de cette torture.

2e *Tableau.* — Vers la gauche, saint Jean, vêtu d'une simple robe, entre deux soldats, coiffés de casques à lambrequins, tient dans la main la coupe empoisonnée, qu'il vient de vider, sans en être incommodé, et qui avait été éprouvée sur deux condamnés morts à ses pieds. Derrière lui, le temple des idoles s'écroule. A droite, devant un fond représentant une ville, un personnage coiffé de la mitre à deux cornes, revêtu d'un long manteau que soutient un petit page, lève les mains au ciel, surpris de ce prodige : il est accompagné de deux autres personnages coiffés de turbans.

XXXIV

Histoire de Joseph, fils de Jacob. — H. 2m,35. — L. 13m,20. — Dix-huitième siècle. — (Numérotée XXVI.) — Les bordures de fleurs sont étroites. — Tapisserie d'Aubusson.

1er *Tableau.* — *Songe de Joseph.* — Au premier plan, Joseph est couché sous un arbre, la tête à droite, repliée sur le bras gauche : il tient dans la main droite son bâton, et a auprès de lui une aiguière et ses provisions de voyage. Au fond, cinq petites gerbes s'inclinent autour d'une gerbe pleine, Au-dessus, traces des astres qui l'adorent.

2e *Tableau.* — *Joseph vendu par ses frères.* — Les frères de Joseph occupent la gauche du tableau; deux, derrière, sont debout, tenant leur houlette de pasteurs; deux autres tendent la main, pour recevoir le prix de Joseph. Deux marchands madianites comptent les vingt pièces d'argent, un autre marchand, à droite, tient à la bride deux chameaux.

3e *Tableau.* — *Elévation de Joseph sur le royaume d'Égypte.* — Le personnage, tête nue, richement vêtu, la main droite appuyée sur une verge, est assis dans le char de Pharaon, traîné par deux chevaux tenus à la bride. A son côté, un jeune homme joue de la lyre. Derrière lui, trois soldats, dont deux cavaliers. Devant lui, se dirigeant vers la gauche, un trompette à pied, un héraut à cheval, un porte-enseigne, un joueur de flûte et un joueur de harpe.

4e *Tableau.* — *Le Gouverneur d'Égypte.* — En ce tableau très étroit, Joseph est représenté debout, tourné vers la droite, tête nue, chaussé, vêtu d'une robe et d'un grand manteau, tenant un bâton de pasteur dans la main gauche et un flabellum fermé dans la droite.

Angers, 1891-1897.

JOSEPH DENAIS,
CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *hist.*, historien; *men. éb.*, menuisier ébéniste; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.



ÉGLISE

DE

LA TRINITÉ

A ANGERS



ÉGLISE DE LA TRINITÉ

A ANGERS

(MONUMENT HISTORIQUE)

HISTOIRE. — *L'histoire de l'église de la Trinité est intimement liée à celle de l'abbaye de Notre-Dame de la Charité du Ronceray qu'il est indispensable de rappeler tout d'abord.*

Une basilique, dédiée à la Vierge, existait à la place de cette église dès 529, *au moins, à l'avènement de l'évêque saint Aubin.*

Tous les historiens de l'Anjou et de la Bretagne ont raconté, après l'auteur contemporain de la Vie de saint Melaine, *évêque de Rennes, le fait prodigieux dont cette basilique fut alors témoin.*

Aubin, Victor, Launus et Marsus se trouvant réunis à la messe, dite par saint Melaine, le premier jour de carême, le pontife distribua à chacun d'eux, non la communion, comme on l'a écrit, mais l'eulogie, en gage de charité mutuelle. Marsus, ayant préféré l'observation rigoureuse du jeûne à cette marque de charité, ne consomma point, mais garda dans son sein le pain bénit. Il n'avait pas fait dix milles hors d'Angers qu'il se sentit enveloppé par les replis d'un serpent : l'eulogie s'était transformée en reptile, parce que Marsus avait manqué à l'obéissance et méprisé la charité. Aux prières de ses compagnons l'eulogie reprit sa forme première (Bollandistes, 6 *janvier, tome Ier, p.* 328-333).

Nous n'avons point à discuter ici le sens et les allusions dogmatiques de cette narration. Nous ne l'avons citée que pour montrer l'antiquité du sanctuaire, et pour expliquer la conservation d'une pierre de l'autel de Saint-Melaine dans la crypte du Ronceray, aujourd'hui communiquant à l'église de la Trinité.

C'est en mémoire de ce prodige que le monastère, fondé plus tard, prit le vocable de Notre-Dame de la Charité.

La tradition prétend que saint Aubin établit ce monastère sous la règle écrite par saint Césaire, évêque d'Arles.

Des documents plus précis nous retracent l'histoire du Ronceray depuis le XIe siècle.

La première charte du cartulaire peut se rapporter à l'année 1028 (1025, *d'après Champollion-Figeac*). *C'est l'institution d'un chœur de vierges, qui « jour et nuit chanteraient les louanges de Dieu », par le comte d'Anjou, Foulques Nerra, et sa troisième femme Hildegarde. Celle-ci, dit une ancienne chronique, ayant été accusée d'adultère par son mari, très brutal, se serait précipitée dans la Maine ; puis, sauvée miraculeusement, elle se serait trouvée transportée sur la rive opposée, au chevet de Notre-Dame, au lieu même où sans doute, par les pirates du Nord, avait été ruinée l'ancienne basilique.*

L'église souterraine et l'église supérieure paraissent avoir été alors complètement réédifiées par Foulques Nerra, Hildegarde et leur fils, le comte Geoffroy Martel ; on ne conserva que l'autel de Saint-Melaine : « reservato tantum altari quod usque in presentem apparet desultus in criptis », *dit la Charte de fondation.*

Au Congrès archéologique de 1871, *cependant, plusieurs membres crurent voir dans l'appareil de la façade et de la nef de l'édifice actuel des parties antérieures au XIe siècle.*

La dédicace eut lieu solennellement le 14 *juillet* 1028 *par l'évêque Hubert de Vendôme* (Cartulaire, *p.* 3).

Le pape Calixte II étant venu à Angers, l'abbesse de Notre-Dame de la Charité et ses religieuses obtinrent qu'il consacrât l'autel principal, qui venait d'être déplacé. Cette cérémonie eut lieu la veille de la Nativité, 7 septembre 1119.

Le Souverain Pontife célébra la messe et se rendit ensuite au cimetière où il prêcha et donna sa bénédiction au peuple assemblé (Cartulaire. Mss. du XIII[e] siècle, rot. II, ch. II).

Le service religieux fut, dès le XI[e] siècle, assuré par quatre prêtres, qui plus tard prirent le titre de curés et chanoines de la Trinité, auxquels on ajouta trois autres prêtres, sous le titre de vicaires perpétuels. C'est en 1701 *seulement que l'évêque Michel Lepelletier réduisit ces sept cures à une seule.*

La chronique de l'église se confond avec celle de l'abbaye.

Lorsque les vassaux et paroissiens laïques du Ronceray furent trop nombreux pour assister à l'office divin dans l'église abbatiale, il fallut bâtir une église paroissiale, « église plébéane, » comme l'appellent les documents anciens. On construisit alors la Trinité, desservie d'abord par les quatre prêtres de l'abbaye voisine, qui s'appelaient « chapelains » ou « chanoines-curés » ou « vicaires de l'abbesse », et dont un seul, à partir du 7 février 1701, *fut autorisé par l'évêque à prendre le titre de curé* (*mss.* 698).

On a dit et répété que la dédicace de la Trinité eut lieu le XI des calendes de mai (21 *avril* 1062), *trompés par un texte de la* Chronique de Saint Aubin, *d'une charte du* Cartulaire du Ronceray, *n°* 42 *du* Nouveau nécrologe de l'abbaye, *p.* 61. *Mais M. l'abbé Paul Bourdais a clairement démontré que ce texte s'applique au couvent de la Trinité de S[t]-Sauveur de Lesvière, bâti en* 1056, *par Geoffroy Martel ; Péan de la Thuillerie* (*nouv. éd., p.* 239) *corrobore cette opinion.*

Il semble cependant qu'une église ait été construite sur l'emplacement de la Trinité dès le XI[e] siècle. Le 15 *mai* 1711, *on découvrit, en effet, une inscription funéraire sur croix de plomb, dans la tombe d'un chanoine inhumé dans la nef de l'église, le IV des calendes de décembre* 1084 (*le manuscrit* 867, *p.* 564, *donne le dessin de cette croix qui fut précieusement recueillie par l'abbesse du Ronceray, Anne de Belzunce, et déposée par elle dans le Trésor*). *Faudrait-il donc admettre avec Paradin que l'église remonte à l'année* 960? *Cela ne paraît pas admissible.*

La première mention du monument qui nous soit parvenue date des environs de 1131, *sous l'évêque Ulger, qui, dans une transaction avec le Ronceray, à propos de la nouvelle église de Saint-Jacques, appelle l'église paroissiale de Sainte-Marie de la Charité du Ronceray, « l'église de la Trinité. »*

*Le monument lui-même, que nous possédons encore, ne paraît pas devoir remonter au delà du XII[e] siècle : c'est l'opinion des archéologues les plus consciencieux, Mérimée, de Caumont, G. d'Espinay, entre autres. Et l'archéologie est ici d'accord avec l'*Histoire d'Anjou, *du bénédictin* Barthélemy Roger (*p.* 166), *qui disait au XVII[e] siècle que l'église actuelle a été rebâtie au temps de Jean sans Terre* (1166-1216) *par les soins des habitants de la Doutre, — du quartier d'outre-Maine, — et notamment par un seigneur de Jonchères et « autres riches et nobles bourgeois ».*

Jean Hiret, sous Henri IV, donne de son côté un Michel de Jonchères comme ayant, en 1250, *le titre de fondateur de la Trinité, ce qu'il faudrait entendre, sans doute, selon l'usage, par descendant du fondateur véritable.*

Il se pourrait que l'édifice antérieur au XIIe siècle ait été brûlé en 1088, *dans le terrible incendie qui dévora la plupart des maisons édifiées autour de l'abbaye voisine, s'il ne paraissait difficile d'admettre que la riche abbaye de Notre-Dame de la Charité du Ronceray ait attendu trois quarts de siècle avant de réédifier son église. Le caractère du monument accuse cependant bien le XIIe siècle, et ses voûtes sont manifestement postérieures à celles de la cathédrale.*

La Trinité resta la véritable église du Ronceray pour toutes les cérémonies publiques. Le jour de sa prise de possession, l'abbesse y était conduite par l'évêque ; ils montaient ensemble à l'autel, l'un et l'autre appuyés sur leurs crosses ; l'évêque remettait alors à l'abbesse la clef du tabernacle que celle-ci confiait chaque année au curé de la paroisse, son « vicaire », car elle resta jusqu'en 1791 *« curé primitif » de la Trinité, et en cette qualité, c'est elle qui présentait à l'évêque le curé, les chapelains et vicaires de cette paroisse, bien qu'au synode diocésain on appelât le prêtre qui desservait la Trinité : « Rector beatæ Mariæ Virginis Andegavensis, » au dire de Péan de la Tuillerie.*

Au XVe siècle, divers travaux de décoration furent entrepris à l'église de la Trinité; en 1851 *et* 1865, *on a retrouvé, sous le badigeon, de curieuses peintures murales de cette époque dans les absidioles.*

Le célèbre architecte Jean de Lespine *construisit la partie supérieure du clocher en* 1540, *six ans après la tour centrale de la cathédrale d'Angers. Vers cette époque, en* 1561, *la paroisse était de beaucoup la plus peuplée de la ville d'Angers : elle ne comptait pas moins de* 821 *maisons, tant en la ville qu'à la campagne.*

Le monument eut à souffrir des guerres de religion : le 22 *avril* 1562, *les calvinistes détruisirent notamment les statues de son portail.*

En janvier 1651, *par suite d'une crue des eaux de la Maine, l'église fut inondée, les bateaux y abordèrent (mss.* 870, *p.* 573, 590). *Peut-être faut-il faire remonter à cette date l'exhaussement du sol à* 0^m,85.

Au cours des deux derniers siècles, la Trinité fut plusieurs fois badigeonnée.

Le 23 *mars* 1794 *elle servit de réunion au club de l'Ouest ou des Défenseurs des Droits de l'Homme, et son clocher fut découronné, si l'on en croit une note de Toussaint Grille (mss.* 1748).

Le 16 *décembre* 1802, *le culte catholique y fut rétabli, avec l'abbé Gruget, ancien chanoine de la Trinité, comme curé.*

Jusqu'à ces derniers temps, le côté droit de la nef, le transept sud et le chevet étaient enclavés dans des maisons de pauvre apparence (l'une datée de 1555) ; *seul, le chevet restait dégagé. Un projet d'alignement et de dégagement fut adopté dès* 1842, *et une restauration complète, projetée en* 1862, *fut entreprise en* 1864-1886 *sous la direction de l'architecte* Joly-Leterme *(entrepreneur Hamoneau). Le clocher retrouva son couronnement selon la forme que lui avait donnée* Jean de Lespine *au XVIe siècle, avec les subventions de la ville d'Angers pour* 60,000 *francs, de l'État pour* 121,000 *francs (de* 1864 *à* 1869), *de la Fabrique pour* 40,000 *francs, sans compter un legs de* 20,000 *francs par Mlle Desvallois en* 1885, *legs qui fut affecté à la restauration de la sacristie. Les travaux ayant été jugés insuffisants, un nouveau crédit de* 45,000 *francs fut consacré en* 1898 *à de nouvelles réparations de l'église, terminées en* 1900.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Archives du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (Monuments historiques).

Archives départementales de Maine-et-Loire (pièces de 1376 à 1789), série G, n°s 1783 à 1794.

Archives municipales d'Angers, série GG, n° 221, f° 219.

Lectiones de Sanctis (mss. du XIIIe siècle, n° 115 de la Bibliothèque d'Angers, f° 223, v°).

Cartulaire de N.-D. de la Charité du Ronceray, d'Angers, XIIIe siècle (mss. 760 de la Bibliothèque d'Angers, rouleau 1, charte 1).

Angers, par Jacques BRUNEAU DE TARTIFUME. 2 vol. pet. in-f°, XVIIe siècle (n° 871 de la Bibliothèque d'Angers). La IIe partie (279 pages) est consacrée aux quartiers de la Trinité et de la Doutre. (Une copie de ce partie de manuscrit existe à la Bibliothèque de Château-Gontier.)

Cy est le livre des anniversaires ordinaires de l'église de la Trinité d'Angers. Pet. in-f° de 55 pages vélin, XVIe siècle (n° 694 de la Bibliothèque d'Angers).

Ordo missarum singulis animi diebus in ecclesiâ sanctæ Trinitatis Andegavensis celebrandarum, juxta reductionem actam anno Domini, 1580. In-4° de 63 pages vélin, XVIIe siècle (n° 695 de la Bibliothèque d'Angers).

Idem, 1643. Pet. in-f° de 81 pages vélin (n° 696).

Compte huitiesme que rend Messire Pierre Dugrès, prebstre, procureur et bourcier de messieurs les chanoynes, curez et chappelains de l'église de la Trinité d'Angers, de leurs deniers communs, de leur recepte et des mises sur ce faictes pour ung an entier commançant le jour de Nouel mil cinq cens vingt et ung, celuy jour inclus, et finissant à semblable jour de Nouel l'an révolu mil cinq cens vingt deux, celui jour exclus. XVIe siècle. Pet. in-f° de 52 pages papier (n° 697 de la Bibliothèque d'Angers).

Recueil de pièces concernant l'église paroissiale de la Trinité d'Angers. XVe-XVIIIe siècle. In-f° de 151 f^{os}, papier (Ordonnance de 1467, rendue par les grands vicaires de Jean Balue, évêque d'Angers, pour l'église de la Trinité, au sujet de l'administration des sacrements. Copie d'un arrêt du Parlement, du 27 février 1603, par lequel il est défendu à Messire Charles Miron, évêque d'Angers, de changer la célébration du service divin dans l'église de la Trinité; — Inventaires et copies de pièces relatives aux droits des chanoines et aux différends de l'église de la Trinité avec les religieuses du Ronceray; — Décret de Michel Le Pelletier, évêque d'Angers, pour l'union des cures de la Trinité 1701) (n° 698 de la Bibliothèque d'Angers).

Annales et antiquités d'Anjou, par Jean BALLAIN. In-f° de 697 pages, 1716, p. 243, 254, 482, etc. (n° 867 de la Bibliothèque d'Angers).

Recueils historiques sur l'Anjou, par J.-A. BERTHE. 4 vol. in-4° (gravures et dessins) (n°s 896 de la Bibliothèque d'Angers), tome I, fol. 3, et 897, tome I, p. 3.

Claude-Gabriel POCQUET DE LIVONNIÈRE, *Pouillé historique du diocèse d'Angers* (ms. 648 de la Bibliothèque d'Angers), p. 247.

Topographie de Maine-et-Loire (carton, ms. 1748 de la Bibl. d'Angers).

LEHOREAU, *Cérémonial de l'église d'Angers* (ms. de la bibliothèque de l'évêché, XVIIe et XVIIIe siècles), tome III, p. 132 et 369; livre III, p. 21.

THORODE, *Notice sur la ville d'Angers* (XVIIIe siècle), in-4° (ms. n° 879 de la Bibliothèque d'Angers).

IMPRIMÉS

Cartularium monasterii beatæ Mariæ Caritatis Andegavensis (S. D., Angers, Lachèze, in-8°, publié par M. MARCHEGAY, d'après le rotulus manuscrit du XIIIe siècle, conservé à la Bibliothèque d'Angers).

J.-F. BODIN, *Recherches sur Angers*. Saumur, 1846, in-8°, p. 102.

Abbaye de Notre-Dame de la Charité de Ronceray, par Dom Paul PIOLIN. Angers, 1879, in-8° de 33 pages (Extrait de la *Revue de l'Anjou*).

Revue de l'Anjou, 1874, tome XII, p. 49, 143; 1876, tome XVI, p. 79-103; 1879, tome XXIII, p. 1, 169, p. 201 (articles de MM. G. d'ESPINAY, abbés Paul BOURDAIS et PLETTEAU), et 1892, t. XXIV, p. 105.

Nouvelles archéologiques, n° 45 (Lettre de M. Gruget, 14 juillet 1833).

Journal de Maine et-Loire du 6 mai 1851 (sur les peintures découvertes à la muraille).

Bulletin monumental, de CAUMONT, 1841 (Rapport de M. V. GODARD-FAULTRIER, p. 530, 532).

Répertoire archéologique de l'Anjou, 1861, p. 25, 186, 187, 224, 320; 1862, p. 128, 388; 1865, p. 162; 1867, p. 86, 130, 361; 1868, p. 86.

Célestin PORT, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, tome I, p. 55.

Joseph GRANDET, *Notre-Dame Angevine*, édition Lemarchand. Angers, 1884, in-8°, p. 123-135.

PÉAN DE LA TUILLERIE, *Description de la ville d'Angers*, édition C. Port. Angers, Barassé, 1869, in-12, p. 501-505.

TRESVAUX, *Histoire de l'église d'Angers*. Paris, 1858, 2 vol. in-8°.

MILLET DE LA TURTAUDIÈRE, *Indicateur de Maine-et-Loire*. Angers, 1865, in-8°, tome I, p. 252.

ROGER (Dom Barthélemy), *Histoire d'Anjou*, publiée par Albert Lemarchand. Angers, 1858, in-8°, tome I, p. 15, 16, 165-169, tome II, p. 229, 473.

JOSEPH BERTHELÉ, *Recherches pour servir à l'histoire des Arts en Poitou*. Melle, 1889, in-8°, p. 116 et 129.

ROHAULT DE FLEURY, *la Sainte Vierge*. Paris, 1888, in-4°, t. II, p. CXXVI.

L. DE FARCY, *la Broderie du XIe siècle à nos jours*. Angers, 1890, in-f°, p. 97.

Ed. CORROYER, *l'Architecture gothique*. Paris, Quantin, s. d. (1891), in-f°, p. 35-37.

Marchegay, *Archives d'Anjou*, 1843. In-8°, tome I, p. 78.
L'abbé Pletteau, *Annales ecclésiastiques* (*Revue de l'Anjou*, 1878, p. 503).
E. Lachèse, *Angers ancien et moderne*, 1853. In-12, p. 82 et 102.
Nouvelles archéologiques, 1850, n° 20, p. 11.
P. Mérimée, *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France*. Paris, 1836. In-8°.
De Beauregard, *Statistique du département de Maine-et-Loire*. 2e édition. Angers, 1850. In-8°, p. 74.
Arrêt du Parlement de Paris du 25 *juin* 1750, pour l'église de la Trinité, qui juge qu'il n'y a abus dans le règlement de M. Poncet de la Rivière, évêque d'Angers, du 29 septembre 1707 ; qu'il y a abus dans l'ordonnance du 17 janvier 1748. Paris, Gissay, 1750, pet. in-4° de 16 pages.
C. Paradin, *Alliances généalogiques des rois et princes de la Gaule*. Lion, Jean de Tournes, 1561. In-f°, tome II, p. 378.
A. de Soland, *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, 1852, p. 6 ; 1853, p. 78 ; 1868-69, p. 3.
Cl. Pocquet de Livonnière, *Coutumes d'Anjou* (Arrêts célèbres), livre I, chap. ix.
Congrès archéologique, XXXVIIIe session, tenue à Angers en 1871. Paris, Derache. In-8°, p. 63 (Rapport de M. G. d'Espinay).
Robert, *Recueils des privilèges de la ville et mairie d'Angers*. Angers, 1748. In-4°, p. 994 et 996.
Jean Hiret, *Antiquités d'Anjou*. Angers, 1617. In-12, p. 204.
P. Labbe, *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*. Paris, 1653. In-f°.
P. Marchegay et Émile Mabille, *Chronique des églises d'Anjou*. Paris, 1869. In-8°, p. 25.
Conclusions des prêtres catholiques qui, dans les églises paroissiales de Saint-Samson et de la Trinité ont combattu publiquement un catholicisme anonyme où se trouvent les plus grosses erreurs (signé : Dufour, Ferré, Caillaud, intrus). Angers, Jahyer, 13 fructidor an IX. In-8° de 8 pages.
V. Godard-Faultrier et Aug. Michel, *Inventaire du Musée d'antiquités Saint-Jean et Toussaint*, 1884. In-8°, p. 529.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La Trinité n'a qu'une nef, terminée vers l'orient par trois chapelles demi-circulaires en trident et étranglée à la naissance du chœur.

Dans chaque travée s'ouvrent de petites absidioles voûtées en fornice, et ne faisant pas saillie à l'extérieur.

Le clocher s'élève au centre du chœur.

Au nord-ouest, à l'entrée principale, l'église de la Trinité est appuyée à la tour (ruinée) qui s'élevait sur le transept sud de l'église abbatiale du Ronceray.

Sa façade donne place de la Laiterie ; son côté gauche, près des bâtiments actuels de l'École des Arts (ancienne abbaye du Ronceray) ; son côté droit, rue Beaurepaire, et son chevet rue du Godet.

FAÇADE PRINCIPALE.

Particularité remarquable, le portail n'est point au centre de la façade, mais dans la partie méridionale ; on y a vu le témoignage de l'union symbolique qui attachait, par le côté nord de la façade, accolé et comme encloué dans la chapelle du Ronceray, l'église paroissiale à l'église abbatiale.

Le portail principal, par lequel on descend, au moyen de quatre degrés, dans l'église, s'ouvre à droite du pignon sous une triple voussure ; l'archivolte, fruste, paraît avoir été décorée de palmettes.

Au-dessus, un petit auvent, couvert d'ardoises, est placé sous le cintre d'un porche depuis longtemps détruit.

A la partie principale du gable, muni, à droite, d'un petit contrefort sans ornements, s'ouvre une haute baie cintrée à double voussure à tores ronds, supportée par des colonnettes.

Le côté gauche de la nef est appuyé sur trois grands contreforts intermédiaires et trois plus petits, entre lesquels s'ouvrent cinq grandes baies cintrées, avec archivolte en fer à cheval, sans ornements.

La dernière travée près du chœur est surmontée de chéneaux (modernes ornés de moulures romanes, avec modillons à têtes plates ; la partie ancienne, aux travées inférieures, laisse voir des rangs de briques à la place des modillons.

Les absidioles de la nef sont limitées par l'extrémité des grands contreforts, et les petites baies ont leurs claveaux réguliers surmontés d'un fer à cheval à dents de scie

Au nord-est, une double sacristie s'appuie au clocher.

Le côté droit de la nef, entièrement restauré, a les rampants de ses contreforts ornés de rais, sa frise et ses chéneaux de même décoration que la partie neuve du côté gauche.

Les chapelles absidales restaurées, moins profondes au côté droit, sont ornées d'une corniche crénelée avec archivoltes ornées de dents de scie, en fer à cheval, au-dessus des petites baies.

Au bas de la quatrième travée s'ouvre une *porte latérale* (restaurée) à triple voussure,

décorée de feuillages, soutenue par deux colonnettes à chapiteaux ornementés et surmontée d'une archivolte chargée d'un feston de feuilles. Au tympan, une croix grecque gemmée et fleurie est entourée d'une couronne de perles.

Le transept droit (celui de gauche est caché dans sa partie inférieure par les sacristies) est percé d'un *portail* à triple voussure reposant sur dix colonnettes à chapiteaux décorés de la flore du douzième siècle, qui se continuent en forme de frise ornée de moulures flabelliformes et d'oiseaux fantastiques. Les deux voussures intérieures sont entièrement sculptées d'anges portant des fleurs, des encensoirs, des vases à parfums. La troisième voussure est ornée de fleurs.

Au-dessus du portail, une triple arcature (celle du centre, seule ouverte) limitée par des colonnes à chapiteaux repose sur une corniche avec des modillons à têtes plates.

Sur l'arcature, une autre corniche avec médaillons à têtes plates, forme la base du pignon triangulaire que termine une croix perlée dans un riche cercle, et dans lequel s'ouvre une petite baie étroite, cintrée, avec voussure supportée par deux colonnettes et archivolte en dents de scie.

Le chevet est percé de trois baies cintrées ayant leur voussure supportée par deux colonnettes à chapiteaux ornementés et leur archivolte décorée de zigzags. Deux petits contreforts séparent les trois baies. Les chéneaux ont leur corniche ornée de modillons à têtes plates.

Les deux chapelles du chevet ont une ornementation identique.

Le clocher, carré à sa base, a chaque face percée de deux fenêtres cintrées, avec colonnes à chapiteaux, et aux angles, un faisceau de cinq colonnes soutenant une balustrade, avec gargouille (animal fantastique) au centre de chaque face.

Au second étage, une tour octogonale s'élève, avec quatre colonnettes à chaque pan, percée alternativement d'une baie ou d'une niche renfermant les statues des *Évangélistes*, debout, portant un livre.

Une lanterne, avec crête ornée de crochets et de vases, se termine par une petite coupole octogonale supportée par des colonnettes à jour, chaque baie surmontée d'un modillon; le toit, orné de crêtes à crochets, est couronné par une croix et un coq en métal doré.

Sur la frise régnant au sommet de la tour octogonale on a rétabli, en capitales romaines, l'ancienne inscription donnant la date de l'achèvement du clocher :

BENEDICTA EST SANCTA TRINITAS, PATER, FILIUS, SPIRITUS SANCTUS, D. 3-5. 1540.

INTÉRIEUR.

L'église se compose d'une seule nef avec abside en trident, l'abside centrale inclinée à gauche.

NEF.

Le portail principal ouvre sous un pronaos avec tribune (moderne, provisoire) en bois et toile peinte renfermant les *orgues*, et supportée par des poutres en fer attachées à la façade.

La nef se compose de trois grandes travées presque carrées, et une plus petite, au bas, couvertes par des voûtes dômicales du style angevin, dit Plantagenet, avec formerets et grand arcs en ogive. « Le système de ces voûtes, écrit Ed. Corroyer, dérivant de la coupole sur pendentifs, s'affine en divisant et par conséquent en diminuant les charges réparties sur les quatre points d'appui principaux par la croisée d'ogives, qui elle-même se trouve soulagée par un arc doubleau soutenant les arcs ogifs à leur point de croisement, c'est-à-dire à la clef. » C'est le système, appliqué aux cathédrales de Laon, Noyon, Notre-Dame de Paris, Sens et Bourges, qui passent pour les chefs-d'œuvre de l'art ogival. D'après cet architecte, l'église de la Trinité, « construite par les fils ou les disciples des architectes qui avaient bâti Saint-Maurice sur la colline dominant la rive opposée, marque encore un nouveau progrès dans la construction de ces voûtes. »

La nef prend le jour, de chaque côté, par sept fenêtres plein cintre, munies de verre blanc à plomb losangé, sauf la sixième et la septième fenêtre à droite, revêtues de grisailles (dix-neuvième siècle).

La baie centrale de la façade a la bordure de sa vitrerie remplie de fragments de vitraux historiés sans aucun lien possible, débris du treizième au quinzième siècle (pastillage moderne).

De la première travée ou pronaos, on descend à la seconde travée par un escalier de cinq degrés en pierre dure, avec rampe balustrade ornée de dents de loup (moderne).

Le sol de la nef, surélevé naguère de 0^m,85, a été ramené en 1862 à son niveau primitif.

Des deux côtés de la nef s'ouvrent dans l'intérieur même de la muraille, sous une voûte en fornice à formerets ogivaux, treize petites absidioles, six à gauche, sept à droite, éclairées par des fenêtres cintrées : leurs archivoltes, comme les piliers du chœur, sont richement sculptées d'ornements divers, surtout de feuillages et de quelques côtes de melon.

A gauche de la porte d'entrée, sur le mur

de la façade, une petite porte donne accès dans la tour de l'église abbatiale du Ronceray (qui sert de décharge aux pompes funèbres).

A la partie haute, dans la tribune de l'orgue, on retrouve au haut d'un pilier à crochets rudimentaires, sous un arceau, une baie cintrée aujourd'hui aveugle, et à l'étage supérieur deux baies plein cintre supportées par deux colonnes à crochets rudimentaires et têtes plates. C'était la partie extérieure de la tour de l'église du Ronceray, avant la construction juxtaposée de l'église de la Trinité, sans doute utilisée par l'abbesse, comme tribune ouvrant de l'église abbatiale, dans l'église paroissiale.

On accède à la tribune des orgues par un :

Escalier en hélice (seizième siècle). (Monument historique.) — Bois sculpté, peint jaune ocre.

La porte est divisée en quatre panneaux séparés par des rangs de perles et des fleurons; les principaux ornements sont des patères, des phylactères sans devises, des rinceaux variés. Quatre montants, sur la gauche, ont la même décoration. Le pilier central forme un gros câble avec perles, tourné légèrement en spirale.

A la partie inférieure des panneaux figurent cinq petits anges (mutilés) portant la *Sainte couronne d'épines*, le *titre* de la Croix et l'*éponge*, en forme de pendentifs. Les trois étages de six panneaux sont ornés de motifs de même genre; les trois panneaux du centre, découpés à jour, sont décorés de patères riches et de deux bustes d'homme et de femme dans une couronne de fleurs.

Cet escalier faisait partie de l'ancienne tribune de l'orgue, plus basse, et placée dans la nef à gauche, vers le milieu.

Un *Dessin de l'escalier de la Trinité*, par P. Hawke, a été gravé dans *l'Anjou et ses monuments*, par M. Godard-Faultrier (in-4°, 1839-40).

Dans l'angle de la muraille de gauche, un escalier en pierre dure de cinq degrés avec balustrade en pierres (moderne) ouvre, par une baie cintrée pratiquée dans la muraille, et munie d'une porte en fer forgé, dans l'abside de gauche de la chapelle du Ronceray.

Au-dessus de cette porte est percée une fenêtre plein cintre, munie de vitres à plomb, et qui, vraisemblablement, donnait le jour dans l'abside de la chapelle abbatiale, avant la construction de l'église de la Trinité ; elle s'inscrit dans un formeret interrompu par le mur de soutènement de la façade.

COTÉ GAUCHE.

Sur le côté gauche de la nef, un passage est ménagé conduisant à la crypte du Ronceray, ci-dessous décrite.

Le long de la muraille de l'église, côté gauche, a été fixée, vers 1865, la

Tombe de Renée Sarazin, abbesse du Ronceray, 1499. — Pierre calcaire. — H. 1m,95. — L. 1m.

Trouvée à l'École des Arts et Métiers, en 1853.

La gravure en creux représente une niche à coquille supportée par deux pilastres Renaissance, sous laquelle l'abbesse repose, en costume de bénédictine, mains jointes, gantées, un anneau à l'annulaire de la main droite, la crosse, volute en dehors, appuyée sur le bras gauche.

Autour de la coquille, on lit (capitales romaines) :

IN.SOLA.MIS[ERI]CORDIA.DEI.SPERO.SALVARI.

Aux écoinçons, deux têtes de chérubins. Au milieu, sous le pilastre, deux écussons losangés, (de... au lion couronné... accompagné d'étoiles à cinq rais de...). Aux angles, dans de petits cercles, se voyaient les quatre animaux symboliques de l'Apocalypse ; on y distingue à droite, à la partie supérieure, l'ange portant un phylactère ; à gauche, au bas, le bœuf ailé ; les deux autres sont frustes. Autour de la pierre, en commençant par le haut, se lit l'épitaphe, en gothique carrée :

† CY [NOB]LE ET VERTUEUSE DAME /SAIGE ABBESSE SA[NS] VICE OU BLASME. [R]ENÉE SARAZIN RÉPOUZE ./ QUI DISCIESME./ MAY RENDIT L'AM[E L'AN MIL] CINQ CENS. UNG MOINS. QU'ON CLEMÃ :/ SON AME SOIT ES C[IEU]LX ENCLOUSE /AMEN.

Un moulage de cette belle pierre tumulaire figure au Musée Saint-Jean.

Entre les deux piliers qui suivent :

Monument de l'abbé Simon Gruget. — (1840).

Il comporte un soubassement en pierre et un socle en marbre blanc avec bas-relief surmonté d'un buste en marbre de l'abbé Gruget. Derrière, un revêtement de marbre noir, terminé par deux enroulements, est couronné par une urne funéraire avec croix. A la partie supérieure de ce panneau, en lettres d'or :

MON COEUR DEMEURERA AU MILIEU DE VOUS.

Sur le socle :

L'abbé Gruget. — Buste. — Marbre blanc. — H. 0m,60. — L. 0m,35.

Le personnage est représenté de face, cheveux longs ramenés derrière la tête, costume ecclésiastique de ville.

Signé au côté gauche : F. WALTER. — 1840.

Sur le socle :

La Foi et la Charité. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0^m,37. — L. 0^m,50.

Au centre, sur un soubassement orné des initiales du personnage représenté (S. G.) entrelacés, la Foi, assise à gauche, voilée, le corps présenté de face, la robe échancrée en carré, larges draperies; passe le bras gauche, tenant une couronne d'immortelles, derrière une urne funéraire; de son bras droit, elle soutient une grande croix plate. En regard, sur la droite, la Charité, assise de profil, tunique serrée à la ceinture, voile rejeté en arrière, tête posée de face, le visage exprimant une vive douleur, tient avec le bras gauche sur son genou, un enfant nu qui l'embrasse ; la main droite tombante, est saisie et baisée par une petite fille à longs cheveux, agenouillée, vêtue d'une longue robe.

Signé à l'angle supérieur de droite : F. WALTER, 1840.

Un seul moulage a été fait de ce bas-relief, par BRUGGIOTI, pour le Musée Saint-Jean (V. Henry Jouin, *Musées d'Angers, Inventaire*, p. 306).

Au-dessous, lettres d'or, capitales romaines :

A LA MÉMOIRE
DE Mr SIMON JULIEN
GRUGET
CURÉ DE LA TRINITÉ.

Sur le soubassement (mêmes lettres) :

DE LA RELIGION CE PRÊTRE FUT LA GLOIRE
LA CHARITÉ GUIDA LES ÉLANS DE SON COEUR
LEUR MAIN QUI LE COURONNE EST SA PLUS BELLE [HISTOIRE]
SON NOM EST IMMORTEL COMME NOTRE DOULEUR.

—

NÉ A BEAUPRÉAU LE 14 AVRIL 1751,
NOMMÉ VICAIRE DE LA TRINITÉ LE 23 SEP. 1775
ET CURÉ LE 26 AVRIL 1784.
CE DIGNE PASTEUR EST MORT LE 21 JANV. 1840.
CE MONUMENT LUI A ÉTÉ ÉLEVÉ
PAR LA RECONNAISSANCE DE SES PAROISSIENS
ET DE SA FAMILLE ET PAR SES NOMBREUX AMIS.

—

PATER ERAM PAUPERUM. (JOB C. XXIX, V. 16)

Première absidiole :

Au fond, *Vitrail grisailles*. On lit à gauche :

Offert par messieurs Charles et Joseph Oriolle, 1873.

Deuxième absidiole :

Pietà. — Groupe. — Pierre. — H. 1^m,10. — L. 1^m,40. — (Dix-neuvième siècle.)

Marie, agenouillée, voile rabattu sur le front, ramené derrière les épaules, a la main droite appuyée sur sa guimpe ; de la main gauche, elle soutient la main gauche de Jésus, étendu devant elle sur un rocher, la tête infléchie sur le sein gauche, la barbe et les cheveux ondulés ramenés derrière la tête, le bras droit tombant, les cinq plaies saignantes.

Le groupe est élevé sur un socle en forme d'autel, orné aux angles de quatre colonnes à palmettes, sans chapiteau, avec frise à modillons sculptés.

Au centre, sous un arceau plein cintre, supporté par deux petits piliers à chapiteaux ornés, avec archivolte sculptée de palmettes :

La Mise au tombeau. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^m,75. — L. 0^m,85. — (Dix-neuvième siècle.)

Dans une grotte, Joseph d'Arimathie, à gauche, soutient des deux mains le linceul où se trouve le corps de Jésus. En regard, à droite, Nicodème tient l'extrémité inférieure du suaire. Au fond, Marie, debout, mains jointes, largement drapée, regarde le visage de son divin Fils; saint Jean, à gauche, la soutient. A droite, Marie-Madeleine tient dans la main gauche un vase à parfums et, de la main droite, ramène à ses yeux en pleurs, un pan de son manteau.

Au fond, vitrail *grisailles* avec médaillon central :

Présentation de Jésus au Temple.

Marie et Joseph à droite, le grand prêtre à gauche. Un ange planant au-dessus du groupe.

Légende : *Tuam ipsius animam pertransibit gladium.*

Troisième absidiole.

Dédiée au Sacré-Cœur.

L'autel, élevé sur un terre-plein de marbre mosaïque, avec ces mots en lettres d'or : *Adeamus cum fiducia ad thronum Gratiæ* (Heb. IV, 16), a sa tablette portée par quatre colonnes monolithes, marbre vert et blanc, à chapiteaux de marbre blanc décorés de feuillages. Sur le devant, dans un médaillon de 0^m,35 de diamètre, marbre blanc, se détache un *cœur surmonté d'une croix et entouré d'une couronne d'épines.* Sur les gradins en marbre blanc de l'autel, orné d'arcatures plein cintre et de facettes, un socle, marbre blanc, orné d'un *chrisme*, entre

l'α et l'ω gravés et dorés, sert de piédestal à un

Sacré-Cœur intercédant près de Dieu le Père. — Statue. — Pierre peinte, or et couleurs. — H. 1m,40. — (Dix-neuvième siècle.)

Représenté debout, pieds nus, vêtu d'une robe rouge, d'un manteau bleu brodé d'or, Jésus a la tête couronnée d'épines, levée vers le ciel ; la main gauche entr'ouvre la robe, à la hauteur du cœur (doré), apparent au milieu de la poitrine; l'index de la main droite est replié sur le cœur. Au bas sont gravés ces mots :

Exauditus est pro sua reverentia. (Heb. V, 7.)

Au fond, vitrail :

Vision de la B. Marguerite-Marie Alacoque.

Signé (à gauche) : J. Truffier et Martin; (à droite) : Angers, 1871.

Sur un autel apparaît Jésus, à droite, montrant de la main gauche son cœur, et la plaie saignante de sa main droite. A genoux à ses pieds, Marguerite-Marie, vêtue en Religieuse de la Visitation. Au-dessus, deux anges portant un cartouche avec ces mots :

Voici ce cœur qui a tant aimé les hommes.

Quatrième absidiole :

La muraille est revêtue d'un lambris de chêne à panneaux décorés de pilastres avec chapiteaux à sculptures flabelliformes.

Le Banc d'œuvre, de même style, a sa frise, à l'appui et au dossier, ornée de dents de scie et de palmettes.

Au milieu de l'absidiole, sur un piédestal cubique en pierre blanche, orné de colonnettes avec chapiteaux à crochets et frise avec ornements flabelliformes :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 1m,45. — (Dix-neuvième siècle.)

Le personnage est représenté assis, sur la chaire traditionnelle antique de Saint-Pierre de Rome ornée de fleurons; il a les pieds nus, la robe liée à la ceinture par une courroie ; il tient dans la main gauche les clefs qu'il serre sur sa poitrine et bénit à deux doigts de la main droite. Barbe et cheveux courts frisés.

Au fond, vitrail *grisaille.* Au centre, dans un médaillon :

Jésus dans une barque apaise la tempête.

Légende : *Venti et mare obediunt.*

Cinquième absidiole :

Au fond, vitrail *grisaille.* A gauche, dans l'angle inférieur :

Offert par M. et Mme Ernest Oriolle.

Sixième absidiole :

L'autel en pierre (moderne) est décoré de trois arcatures cintrées, séparées par des piliers à demi engagés, avec chapiteaux ornés de crochets.

Au centre :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Pierre. — H. 0m,50. — (Dix-neuvième siècle.)

Le personnage est représenté assis, le buste nu, l'épaule gauche et les jambes recouvertes d'une peau de chameau; le bras droit est appuyé sur la jambe gauche ; le bras gauche sur un bâton. A la gauche de saint Jean, un agneau couché à ses pieds se présente de face. Sur le socle :

Ecce agnus Dei.

A droite :

Saint André. — Statue. — Peirre. — H. 0m,50. — (Dix-neuvième siècle.)

Assis, de face, appuyé à sa croix, les jambes croisées, vêtu d'un long manteau ; de la main gauche il tient, sur le genou gauche, un livre ouvert, sur lequel il pose l'index de la main droite.

A gauche :

Saint Jean l'Évangéliste. — Statue. — Pierre. — H. 0m,50. — (Dix-neuvième siècle.)

De face, assis sur une pierre, la tête légèrement relevée, la jambe gauche rentrée, le pied droit appuyé sur une pierre ; il lève la main droite portant un stylet, avec lequel il se dispose à écrire, sous l'inspiration divine, sur le livre des Évangiles, qu'il tient de la main gauche, ouvert sur ses genoux. A sa droite, l'aigle, la tête tournée vers saint Jean, saisit avec son bec les feuillets du livre.

Sur le deuxième gradin de l'autel, orné de palmettes et de feuilles, un socle en pierre, décoré au centre d'une grande croix précieuse, terminée aux quatres branches par des grenades, est flanqué de deux statuettes aux angles :

Sainte Zoé. — Statue. — Pierre. — H. 0m,40. — (Dix-neuvième siècle.)

Voilée, largement drapée, portant une couronne à l'antique, la robe attachée à la ceinture, la sainte tient une palme dans la main gauche tombante et lève la main droite dans laquelle elle serre une sorte de bourse.

Sainte Marguerite. — Statue. — Pierre. — H. 0^m,40. — (Dix-neuvième siècle.)

La tête couverte d'un voile et d'une couronne, vêtue d'une longue robe, elle tient dans la main droite tombante une palme, et porte la main gauche sur sa poitrine.

Sur le socle :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,70. — Par André et Moisseron, d'Angers, 1870.

Le personnage est représenté demi-nu, une peau de bête couvre ses épaules, le genou gauche et la cuisse droite, et tombe à terre derrière, retenue à la poitrine par une cordelière en sautoir; il porte la barbe, a les cheveux ramenés derrière la tête; son attitude est celle de l'orateur, levant la main droite. La main gauche s'appuie à la hampe d'une haute croix.

On lit sur l'autel, côté droit :

EN L'AN 1870,
CET AUTEL A ÉTÉ DONNÉ
PAR LA FAMILLE KIRNER.

Au fond, vitrail *grisaille* (aveuglée par la construction de la seconde sacristie) ; on lit dans l'angle inférieur, à droite :

Offert par M. et Mme Oriolle-Gabeau.

NEF.

Côté droit.

Au bas, près de la porte, bénitier de marbre, en forme de vasque octogonale, marbre gris rouge, ancien, soutenu par un pédicule.

Première absidiole :

Chapelle des Fonts baptismaux, avec cuve marbre noir (XVIIIe siècle), en forme de coupe oblongue, supportée par un pied renflé.

Une grille en fer forgé sépare la chapelle de la nef.

Deuxième absidiole :

Au fond, vitrail *grisaille*.

Troisième absidiole :

Chapelle dédiée au culte de la Sainte-Face.

Quatrième absidiole :

Saint Pierre. — Statue. — Bois. — H. 0^m,75.

Il est représenté la barbe courte, pieds nus, le manteau relevé sur l'épaule droite, tenant les clefs dans la main droite relevée vers la poitrine, et, dans la main gauche tombante, un livre fermé.

A droite :

Saint Paul. — Statue. — Bois. — H. 0^m,75.

Longue barbe, manteau relevé sur l'épaule gauche, la main droite sur un glaive abaissé, la main gauche relevée, enveloppée dans un pli de son manteau ; il tient un livre fermé, marqué d'une croix sur le plat.

Cinquième absidiole :

Chaire à prêcher, bois sculpté. — Par André et Moisseron, d'Angers, vers 1872.

Daniel. — Statue. — Bois. — H. 0^m,85.

A droite :

David. — Statue. — Bois. — H. 0^m,85.

A gauche :

La Sibylle de Samos. — Statue. — Bois. — H. 0^m,85.

A la face interne :

Noé. — Statue. — Bois. — H. 0^m,85.

L'Annonciation. — Bas-relief. — Bois. — H. 0^m,65. — L. 0^m,70.

Le panneau de gauche de la tribune porte, sous une double arcature, dont l'archivolte est ornée de feuilles de lierre, séparées par des colonnettes à chapiteaux sculptés, quatre statuettes des Évangélistes, tenant des livres fermés et représentés debout avec leurs attributs apocalyptiques.

Saint Marc et le lion ;
Saint Mathieu et l'ange ;

Au panneau de droite :

Saint Jean et l'aigle ;
Saint Luc et le bœuf ;

Au dossier :

Saint Pierre reçoit la parole de Dieu. — Bas-relief. — Bois. — H. 1^m,20. — L. 0^m,50.

A l'abat-voix :

Saint Michel terrassant le démon, d'après la composition de Raphael (Musée du Louvre).

Au fond, vitrail *grisaille*.

Sixième absidiole :

Porte latérale, avec tambour en chêne mouluré.

Au fond, vitrail : *grisaille*.

Septième absidiole :

Chapelle Sainte-Anne.

L'autel, en pierre blanche, est orné de :

La Présentation de la Vierge au Temple. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^m,65. — L. 1^m,10. — (Dix-neuvième siècle.)

A gauche, le grand prêtre, entouré de trois enfants, se tient au sommet d'un escalier au bas duquel, premier plan, se trouve une jeune mère avec son enfant. Marie, nimbée, tête nue, couronnée de roses, longue robe, s'apprête à gravir les degrés du Temple. Derrière elle, à droite, sainte Anne, les bras tendus vers le grand prêtre, en signe d'offrande ; un peu à l'arrière, saint Joachim, mains jointes. Au fond, à droite, trois personnages debout.

A droite de la *Présentation :*

Ève. — Statue. — Pierre. — H. 0m,45.

A gauche :

Ruth. — Statue. — Pierre. — H. 0m,54.

Le deuxième gradin de l'autel est interrompu par le socle orné d'une croix fleuronnée, supportant :

Sainte Anne et la Sainte Vierge. — Groupe. — Pierre. — H. 1m,90.

Signé à droite :

BARRÈME
D'ANCENIS
ANGERS

BARRÊME (HENRI-AMILTON), né d'un père français aux îles Bermudes (Amérique), en 1795, élève de DE BAY, demeuré longtemps à Ancenis, se fixa à Angers en 1847, et mourut à Pornic, en 1866.

CHAPELLE ABSIDALE A LA GAUCHE DU CHOEUR.

Dédiée à la Vierge.

Au mur de gauche, porte de la sacristie.

Balustrade en fer forgé, formée d'enroulements (moderne), pour table de communion.

L'autel repose sur un terre-plein en marbre, de plusieurs couleurs, avec ornements en damier et zigzags mosaïque : il est en marbre blanc, la tablette supportée par quatre colonnes à chapiteaux ornés de crochets, de types différents. Le tombeau laisse voir au centre une petite niche avec grille de fer forgé et doré, volutes et fleurons, renfermant, aujourd'hui, une statuette de Notre-Dame de Lourdes (production industrielle), et jusqu'en 1857, abritant la statue antique qui est conservée aujourd'hui dans la crypte de Notre-Dame de la Charité du Ronceray.

Les Archives des monuments historiques (Direction des Beaux-Arts) conservent cinq plans et coupes de la restauration et de l'agrandissement de la sacristie, dressés à 0m,01, par l'architecte GUSTAVE RAULIN, le 30 avril 1885.

Au gradin de marbre blanc, taillé à facettes et fleurons, et orné de quatre fausses arcatures cintrées, avec dents de scie, s'appuie le tabernacle, aussi en marbre blanc, en forme de Jérusalem céleste, l'archivolte de son tympan portée sur deux petits piliers, avec porte en bronze doré garnie de peintures en style douzième siècle. Derrière le tabernacle s'élève un socle de même style, avec inscription sur le côté droit : *Notre-Dame de la Charité*, 1860, et statue de

Notre-Dame de Charité. — Statue. — Pierre. — H. 2m,80. — Par BARRÊME (HENRI-AMILTON), 1860.

La Vierge, vêtue d'une longue robe couvrant ses pieds, est représentée debout, un pli de son manteau agrafé au cou, relevé de la main droite, tendue, ouverte ; la tête voilée et surmontée d'une couronne fleurie. Assis sur son bras gauche, l'Enfant Jésus passe le bras droit derrière le cou de sa mère et de la main gauche montre son visage. Sur le socle est écrit : *Voici votre mère.*

Vitraux : A la façade intérieure, au-dessus de la porte de la sacristie, quatre médaillons, style douzième siècle.

Signés à droite, au bas : THIERRY [FILS], PEINTRE VERRIER, ANGERS, 1867.

Le Miracle de Cana.
La Crucifixion.
La Mort de la Vierge.
Le Couronnement de la Vierge.

Au fond de l'abside, derrière l'autel :

Vierge Mère. — Vitrail.

Légende : *Sancta mater Dei.*

Signé au-dessous de la légende : THIERRY [FILS], PEINTRE VERRIER, ANGERS, 1863.

Plus bas, dans un médaillon de forme circulaire :

L'Adoration des Mages.

CHAPELLE ABSIDALE, A LA DROITE DU CHOEUR.

Cette chapelle est aujourd'hui sous le vocable de Saint-Joseph.

A droite, sur la façade du pignon s'ouvre la porte latérale de la rue Beaurepaire, sous une baie cintrée.

A l'est, au fond de l'abside de droite, entouré d'une grille en fer forgé, s'élève un autel en marbre blanc sur un terre-plein de marbre de couleur, en mosaïque ; la tablette de l'autel soutenue par trois piliers, celui du milieu à demi engagé ; le parement à panneaux avec damier orné d'étoiles.

Le gradin, ou retable, est décoré d'une

double fausse arcature cintrée, avec galerie de créneaux ; il est interrompu par un socle orné d'un lis en bas-relief et supportant

Saint Joseph. — Statue. — Pierre. — H. 2m,80. — (Dix-neuvième siècle.)

Le saint est représenté debout, le manteau relevé sous le bras droit et jeté sur l'épaule droite; il tient des deux mains et présente l'Enfant Jésus, la robe liée autour de la taille et tendant les mains.

Vitraux :

A la façade intérieure, au-dessus de la porte latérale,

Quatre médaillons superposés, style du douzième siècle (modernes), en commençant par le bas :

La Nativité de Marie.
L'Annonciation.
La Visite à Élisabeth.
L'Adoration des Mages.

Au fond de l'abside, derrière l'autel :

Saint Louis, roi de France.

Debout sous un petit édicule, le saint roi est vêtu d'une robe verte galonnée d'or, d'un manteau bleu fleurdelisé; il porte sur la tête une couronne ouverte, tient dans la main gauche la sainte Couronne d'épines, sur un coussin rouge, et, dans la main droite, un haut sceptre d'or sur lequel il s'appuie. Légende : *Sanctus Ludovicus rex.*

Plus bas, dans un médaillon de forme circulaire :

La Mort de Saint Louis.

Etendu sur un lit de cendres, entouré de ses chevaliers, il reçoit la communion.

Signé au-dessous : THIERRY [FILS], PEINTRE VERRIER, ANGERS, 1864.

CHOEUR.

Le chœur est incliné à gauche.

Au mur de séparation de la nef est suspendu :

Christ en croix. — Pierre. — H. 4 m. (circa). — Par MAINDRON (HIPPOLYTE).

ÉTIENNE-HIPPOLYTE MAINDRON, élève de DAVID D'ANGERS, né à Champtoceaux (Maine-et-Loire), le 16 novembre 1801, est mort à Paris en 1884.

La tête du Christ, couronnée d'épines, est légèrement infléchie sur le sein gauche, les mains largement ouvertes, le pied gauche superposé, la draperie nouée au côté droit des reins.

Une répétition de cette œuvre a été faite pour l'église d'Issoire (Puy-de-Dôme) et une copie en bronze pour l'église de Saint-Sulpice de Paris.

La grille du sanctuaire, en fer forgé (moderne), est attachée aux deux piliers de l'arc triomphal.

A droite et à gauche du sanctuaire est placé un rang de *stalles* en bois de chêne, avec appuis et miséricordes ornés de fleurons dans le style de l'église (moderne).

Le maître-autel actuel est en pierre polychromée et dorée. (Dix-neuvième siècle.)

Son tombeau, orné de trois arcatures profondes séparées par quatre piliers, renferme trois statues.

Au centre :

La Foi. — Statue. — Pierre polychromée. — H. 0m,48.

A gauche :

Adam. — Statue. — Pierre polychromée. — H. 0m,48.

A droite :

Moïse. — Statue. — Pierre polychromée. — H. 0m,48.

Au retable, statuettes des douze Apôtres. — H. 0m,35.

En commençant par la gauche :

Saint Simon. (Au-dessous : *S. Simon.*)

Avec ses attributs, la lime et la scie qui le coupa en deux.

Saint Barthélemy. (*S. Bartholomæus.*)

Avec le couteau au moyen duquel il fut écorché vivant.

Saint Jacques le Mineur. (*S. Jacobus minor.*)

Portant le livre et un bâton avec lequel il fut assommé.

Saint Jean. (*S. Joannes.*)

Avec le calice d'où sort un serpent, symbole du breuvage empoisonné qu'on lui présenta.

Saint André. (*S. Andreas.*)

Avec la croix en sautoir ou de Bourgogne.

Saint Pierre. (*S. Petrus.*)

Avec le livre et les clefs.

Saint Paul. (*S. Paulus.*)

Avec le glaive qui servit à le décapiter.

Saint Jacques le Majeur. (*S. Jacobus major.*)

Avec le livre et le bourdon de pèlerin, en souvenir du pèlerinage de Compostelle.

Saint Thomas (*S. Thomas.*)

Avec le livre et l'équerre, comme architecte et patron des tailleurs de pierres.

Saint Philippe. (*S. Philippus.*)

Avec la croix, parce qu'il mourut crucifié.

Saint Mathieu. (*S. Mathæus.*)

Avec une écritoire en qualité d'Évangéliste.

Saint Jude ou Thadée. (*S. Thadæus.*)

Avec une hallebarde, instrument supposé de son martyre.

Au milieu, entre saint Pierre et saint Paul, s'élève le tabernacle, avec cette inscription à la base :

EUNTES
DOCETE OMNES GENTES

L'archivolte de l'arc central repose sur deux piliers, dans un pignon triangulaire à rampants décorés de galeries et de feuillages, terminés par une grenade. Sur la porte :

Christ en majesté. — H. 0m,40. — Email bleu et vert.

Jésus est représenté assis, la main gauche appuyée sur le livre de vie, fermé, et placé sur ses genoux; de la main droite il bénit à deux doigts.

Derrière le retable de l'autel s'élève un haut ciborium à quatre colonnes qui soutient les arcatures cintrées. Aux angles, quatre *anges*, les ailes ouvertes, tenant des encensoirs. Les rampants des quatre frontons triangulaires sont ornés de palmettes, et le sommet du pignon d'un globe à facettes, avec lanterne octogonale au-dessus; coupole terminée par un vase à parfums. Sous le ciborium, dont la voûte est divisée par des voussures :

La Sainte Trinité. — Groupe. — Pierre polychromée. — H. 1m,50.

Le Père éternel, assis sur un trône, portant une longue barbe, tient le crucifix de ses deux mains. La colombe, emblème du Saint-Esprit, se dirige de son sein vers le Christ.

Au-dessous, sur une plaque de marbre rouge, en lettres d'or :

Altare privilegiatum perp^um quot.

A la partie postérieure du ciborium, du côté du chevet, inscription sur marbre noir :

HOC ALTARE
AD LAUDEM SS. TRINITATIS
PAROCHANORUM AMORE AC DONIS ADDICTUM
A DNIS MOISSERON ET RUAULT EXSTRUCTUM
A DNO ALPH. JACQUIER AURO ET PICTURIS ORNATUM
REV. DNO BUCHET PAROCHIAM REGENTE
ILL^MUS AC REV^MUS ANDEGAVENSIS PRŒSUL
DD. CAROLUS ÆMILIUS FREPPEL DEDICABAT.
ANNO DOMINI MDCCCLXXIII DIE XXVI JANUARII.

A droite et à gauche, du maître-autel, deux grandes crosses en bois sculpté peint et doré, soutiennent deux couronnes de lumière en bronze doré, de style douzième siècle.

Vitraux : Les deux baies latérales du chœur sont garnies d'*arabesques* en couleur (modernes).

La fenêtre du fond de l'abside centrale a trois médaillons reproduisant l'histoire apocalyptique des trois personnes divines (dessins de LEDOUX, à Paris, vitraux de THIERRY FILS d'Angers, 1861) :

L'Agneau triomphant sur l'autel du ciel.

Le Chandelier à sept branches et les sept colombes.

Le Trône de Dieu, avec le Père éternel assis au milieu des Trônes.

Dans les demi-cercles intermédiaires :

Les vingt-quatre Vieillards de l'Apocalypse.

ANCIENNE ABSIDE LATÉRALE DE L'ÉGLISE ABBATIALE DU RONCERAY.

On pénètre par l'église de la Trinité dans l'abside gauche de l'église de l'abbaye du Ronceray, en traversant une baie ouverte dans le mur gauche de l'abside.

Celle-ci se compose d'une travée avec voûte en berceau à quatre tores ronds, reposant sur quatre piliers cylindriques à chapiteaux ornés de sculptures du onzième siècle, et d'une voûte en fornice, sous laquelle est placé un autel carré, en pierre dure, flanqué de deux piliers dans le style du onzième siècle.

A droite, petite piscine, sous une arcature plein cintre, avec archivolte à facettes.

Cette chapelle reçoit le jour, au mur de l'ouest, par une petite baie cintrée garnie de vitres blanches, à plomb, avec bordure de vitraux à fonds bleu, rouge et vert (quinzième siècle), représentant :

Douze Anges musiciens.

Au midi, au-dessus de la porte communiquant avec l'église de la Trinité, autre grande baie en vitrerie blanche.

A gauche (au-dessus d'une porte moderne donnant passage dans un couloir conduisant à gauche de la nef, jusqu'à la sacristie) et à

droite de l'autel s'ouvrent deux autres petites baies cintrées, celle de gauche ornée dans sa bordure de *Douze Anges musiciens* (quinzième siècle), comme en la fenêtre de l'ouest, avec, au bas, à gauche, un buste qui semble être le *portrait d'un donateur*, représenté de profil à droite, sur fond bistre, tête nue, les épaules revêtues d'un camail bleu.

Cette partie de l'église est située juste au-dessus de la nef latérale de la crypte; elle a été conservée lors des restaurations de 1854, sur les instances de MM. Joly-Leterme et V. Godard-Faultrier.

CRYPTE DE NOTRE-DAME DE LA CHARITÉ DU RONCERAY

La crypte, dans laquelle on pénètre de la Trinité par un escalier ancien, restitué en 1860, au bout d'un petit couloir en contre-bas, à gauche, au pied de la nef de l'église paroissiale, a été découverte de 1853 à 1857; elle est construite en forme de trident; la porte d'entrée ouvre sur le côté droit de l'abside droite. On y accédait autrefois aussi par l'escalier, et par dix ou douze marches à l'entrée du cloître du Ronceray (mss. 621, p. 49).

Crypte centrale.

Au centre, la crypte principale (longue de 5 mètres), qui se trouve sous le chevet de l'église abbatiale du Ronceray, est divisée en trois petites nefs par seize piliers (H. 2^m du sol au tailloir) à chapiteaux ornés de feuilles sans galbe, plutôt gravées que fouillées, de volutes et de crochets rudimentaires lourds et massifs, et d'aigles éployés. Des deux côtés, seize autres piliers, engagés dans les murs, supportent les retombées des voûtes des nefs latérales. Les joints des pierres de l'appareil ont été marqués à l'ocre rouge, dans la restauration récente, entreprise en 1857, exécutée en 1861-1862, avec un crédit de 7,442 fr. 30, donné par l'État (architectes Joly, Delestre et Roques; entrepreneur Palisse). Un grand nombre de colonnes et de chapiteaux ont été refaits, en même temps que les voûtes, d'après la disposition primitive.

Vers la gauche, un arceau vide, sur une sorte de tombeau, long de 2^m,40, profond de 0^m,75.

(Une coupe longitudinale de la crypte centrale et le plan des trois absidioles (H. 0^m,68. — L. 0^m,50), dessinés par Joly-Leterme en 1857, ont été donnés au Musée Saint-Jean, où ils figurent sous le n° 3081 du *Catalogue* imprimé. Les Archives des monuments historiques (Direction des Beaux-Arts) conservent quatre plans et coupes de la crypte et de ses abords, dressés le 15 décembre 1857 et le 2 avril 1858 par le même architecte.)

En 1861, pendant les travaux de restauration, ont été trouvés dans la crypte deux tombeaux de pierre coquillière, en forme d'auge, antérieurs au onzième siècle, puisqu'ils étaient, l'un, en partie engagé sous les murs de fondation, l'autre, au milieu de la crypte centrale, renfermant un corps de femme qui, vu la place du cercueil, devait être une personne très notable ; il n'y avait aucun objet dans ces deux bières.

Cette abside prend jour directement sur le dehors par deux petites baies cintrées, à droite et à gauche de son extrémité.

Au fond, l'autel en pierre blanche autrefois revêtu de marbre, a sa tablette appuyée sur deux colonnes à crochets rudimentaires antiques. Au centre s'élève un petit tabernacle (moderne) en pierre, avec porte en bronze doré, ouvrant sous une triple arcature cintrée, avec le chrisme entre l'α et l'ω au fronton.

Un peu en arrière, sur un socle, est placée la

Châsse.

C'est un édicule soutenu par deux anges agenouillés, ailes relevées, têtes nues, cheveux liés par un galon, tunique serrée à la taille et manteau (H. 0^m,30.) Elle est en bois doré, revêtu de bronze doré repoussé, avec émaux bleu et bistre, pignon triangulaire orné de volutes, pampres et raisins, couronné par une grenade, et laissant voir à travers une glace sans tain bordée de trèfles,

Notre-Dame de la Charité du Ronceray.
Statuette. — Bronze. — H. 0^m,24 avec le socle. — Antérieure au onzième siècle.

Cette précieuse statuette est en plusieurs morceaux de cuivre rouge autrefois doré : les traits en sont assez frustes, mais il n'est pas difficile de reconnaître une Vierge Mère de l'époque romane.

La Vierge repose sur un socle frangé de dents de scie et orné de rinceaux d'un bon travail, assez semblable, sauf les émaux, à ceux des Vierges de Limoges. Elle est assise sur un trône à trois oreillettes, au dossier bas. La robe, manches amples, très longue, revêtue comme celle de l'Enfant Jésus d'ornements byzantins, laisse voir le pied gauche (fruste). Le voile enveloppe la tête en forme de cape. Le collier, gravé, est orné d'un rubis et de cinq turquoises de chaque côté, enchassées dans le métal. Les yeux, en émail noir, ont été également sertis dans le cuivre.

La Vierge tient sur ses genoux, assis, appuyé près du bras gauche à sa poitrine, l'Enfant Jésus, vêtu d'une robe au-dessus des genoux, le bras gauche tombant et tenant un objet fruste (livre? ou couronne?), le bras droit levé; les yeux sont également en émail noir, et le nimbe de l'Enfant Jésus est tracé en or sur la poitrine de la Vierge. La tête de la Vierge, fort large, paraît avoir été disposée pour recevoir une couronne. Le bras gauche est abaissé sur le genou, le bras droit relevé, et la main droite tient un objet fruste où l'on a cru voir une couronne. Il se pourrait que cette Vierge, qui n'est pas sans analogie avec celle qui fut trouvée dans le cimetière de Saint-Calixte, à Rome, remonte aux premiers siècles, mais elle a tout au moins subi une restauration au onzième siècle, vraisemblablement à l'heure où la crypte et l'église du Ronceray furent reconstruites.

Un dessin en a été publié dans *La Sainte Vierge*, études archéologiques et iconographiques, par Rohaut de Fleury (Paris, 1888, in-4°, tome II, page CXXVI).

Un moulage en a été fait par Chapeau, d'Angers, vers 1860.

On a placé sur la tête de la Vierge une couronne fermée, en brillants, et dans sa main un sceptre en spirale, aussi en brillants.

On avait mis au cou de la statuette vénérée, vers 1763, une croix d'ivoire attachée d'un galon, avec relique de la Vraie Croix (depuis 1833 dans le Trésor de l'église de la Trinité), envoyée à sa sœur l'abbesse de Ronceray, par Joseph-Henri Bouchard d'Esparbez, marquis d'Aubeterre, alors ambassadeur à Rome.

Derrière cet autel, sous une grotte ménagée dans l'épaisseur de la muraille du chevet, on a conservé une grosse pierre dure qui était vénérée très anciennement comme ayant servi d'autel à saint Melaine lorsqu'il aurait célébré la messe, en présence de saint Aubin, évêque d'Angers, saint Victor, saint Launus et saint Marsus, vers 529 (lors du Miracle, de l'Eulogie — rapporté dans la *Vie de saint Melaine*, par les *Bollandistes*, n° 21 et 22; 6 janvier, tome Ier, p. 328-333; *Cartularium B. M. de Caritate*, Rot. 1, cart. 1; Grandet, *Notre-Dame Angevine*, f° 237 du mss.; *Lectionnaire de l'abbaye de Saint-Aubin*, mss. du treizième siècle, f° 223, v° du n° 115 de la Bibliothèque d'Angers). Lorsqu'on le découvrit à la fin de l'année 1857, l'autel antique revêtu de marbres au dix-septième siècle, portait une croix gravée en creux, au centre, à la place où on dépose le calice, et les deux angles postérieurs portaient inscrits dans un cercle, une croix grecque à croisillons bulbeux. (Rapport de M. V. Godard-Faultrier au ministre de l'Instruction publique, le 16 décembre 1857. (*Archives de la Direction des Beaux-Arts:* Monuments historiques.)

Un petit socle (dix-septième, dix-huitième siècle) porte cette inscription en capitales romaines, au milieu de deux branches d'églantier, sous une corniche décorée de zigzags:

NOTRE DAME
DE SOVS TERRE
AU RONCERAY.

A droite, sous la fenêtre, petite piscine, sans ornements, creusée dans le linteau de pierre.

A la voûte pendent deux lampes de bronze doré de style romano-byzantin (orfèvrerie industrielle).

Le *Cartulaire du Ronceray*, n° 28, contient une charte portant donation, sous l'épiscopat d'Ulger (1125-1149), d'un arpent de vigne à l'abbaye par Godefroy de Lœth et Soricia, sa femme, pour l'entretien de la lampe, qui, dès le onzième siècle, brûlait continuellement devant la statue vénérée.

Crypte de gauche :

Découverte en 1853, la première des trois, cette crypte forme une simple nef terminée par une voûte en fornice avec baie cintrée pour donner le jour. Un mur de séparation avec l'ancienne église du Ronceray (École des Arts et Métiers) a été construit en 1857.

On remarque un écusson fruste sur la muraille ouest, à gauche d'un arceau, peu profond, au bas de cette partie de l'édifice. Au-dessous, sur les dalles, restes d'une épitaphe fruste, où l'on peut déchiffrer ces mots.

MCCCC... [REQU]IESCAT IN PACE

Cette partie de l'édifice est douée d'un étrange effet d'acoustique.

Au fond de l'abside, sur un socle de pierre, à l'endroit où s'élevait naguère l'autel de la *Madeleine*, est placée

Notre-Dame de Pitié. — Groupe. — Pierre autrefois coloriée. — H. 0m,90. — L. 0m,80. — (Dix-septième siècle.)

La Vierge, assise, longue robe, voile rabattu sur le haut du visage, tête légèrement inclinée à droite, paupières presque fermées, tient sur son genou droit, le haut du corps nu (sauf une draperie de la ceinture au bas des cuisses), son divin Fils. La tête

du Christ est presque de face, la barbe courte, les cheveux longs sont rejetés en arrière, le sommet de la tête est couronné d'épines. La partie inférieure du corps, à droite, repose à terre. La plaie du côté droit est ouverte. A gauche, un petit Ange, vêtu d'une robe, cheveux frisés, ailes repliées, soutient de ses deux mains le linceul sur lequel s'appuie la tête du Christ. A droite, à l'arrière-plan, un autre Ange, à genoux, ailes repliées, est en adoration devant les pieds du Sauveur.

Crypte de droite:

Même disposition que la crypte de gauche.

L'autel qui s'y trouvait au dix-huitième siècle n'a pas de vocable. Les chroniques locales mentionnent jusqu'à la fin du dix-huitième siècle un trou béant carré, et où, disait la légende, avait été englouti un prêtre qui avait dit la messe en état de péché mortel, « sans qu'on ait jamais pu le recombler, quelque terre qu'on y ait pu mettre depuis, » écrit Grandet (*Notre-Dame Angevine*, 3e partie, notes du chap. III).

Angers, le 15 septembre 1891.

JOSEPH DENAIS,

CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

ÉGLISE SAINT-SERGE

A ANGERS



ÉGLISE SAINT-SERGE

A ANGERS

(MONUMENT HISTORIQUE)

HISTOIRE. — *La chronique de l'église de Saint-Serge se confond avec celle de l'abbaye de ce nom, l'une des plus anciennes de France. Pocquet de Livonnière (mss.* 648, *p.* 42) *ne croit pas à la fondation de Saint-Serge par saint Maimbeuf, évêque d'Angers.*

La tradition la mieux établie fait remonter la fondation de cette abbaye au règne de Clovis II (et non Clovis Ier, comme le dit Choppin), fils de Dagobert (650-660), *qui lui accorda divers privilèges (Pardessus,* Dipl. Cartae, *t.* II, *p.* 267, *n°* 463), *ainsi qu'il résulte d'une charte de Childebert III, de l'an* 705.

Elle portait alors le vocable de Saint-Serge et Saint-Médard.

En 846, *nous voyons Charles le Chauve lui confirmer la possession de divers domaines, et elle était, alors, dédiée à saint Serge et saint à Godebert (Dom Bouquet,* Recueil des historiens des Gaules, *t.* VIII, *p.* 486, *n°* 65), *plus tard, à sainte Gertrude et à saint Bach.*

Charlemagne en fit don à son chapelain, Witbold (D. Bouquet, t. V, *p.* 315).

On ne sait pas comment l'abbaye de Saint-Serge appartint ensuite aux souverains de Bretagne de la famille de Nomenoë.

C'est dans son église que, pendant les incursions normandes, Herispoé déposa les reliques de saint Brieuc, que nous retrouverons dans la chapelle du chevet, à gauche.

La Chronique de Saint-Serge *mentionne, en l'an* 1166, *l'ouverture du tombeau de saint Brieuc (v° aussi Dom Lobineau,* Histoire de Bretagne, *t.* II, *preuves, col.* 56).

D'Argentré (Histoire de Bretagne, *l.* III, *ch.* XXVII) *prétend, sans grande apparence de raison, que Nomenoë fut le constructeur de l'abbaye. Dom Fournereau* (Histoire de l'abbaye de Saint-Serge, *publiée en* 1870, *dans la* Revue des Sociétés savantes) *ne paraît pas plus certain, lorsqu'il remplace le nom de Nomenoë par celui de Herispoé, ainsi que l'a démontré M. G. d'Espinay* (Revue de l'Anjou, 1874, p. 318).

En 888 *selon les uns, ou en* 906, *selon les autres, Alain, duc de Bretagne, dispesa de l'abbaye de Saint-Serge en faveur de l'évêque d'Angers, Rainon, et ses successeurs (v°* Gallia Christiana *de sainte Marthe, t.* I, *col.* 120; — *Dom Lobineau,* Histoire de Bretagne, *t.* II, *col.* 65. — *Dom Morice,* Preuves, *t.* I, *col.* 332; — *Dom Martène :* Marmoutier, *t.* I, *p.* 291).

En 990 *(d'après Dom Fournereau,* § 4), *en* 1000 *(d'après la* Chronique de Saint-Serge), *l'abbaye fut réparée par l'évêque Renaud II, qui lui fit de grandes libéralités, confirmées par le roi Robert, et y mit douze Religieux bénédictins de Saint-Denis, réunis d'abord sous le gouvernement commun des abbés de Saint-Aubin.*

Champollion-Figeac parle d'une restauration de Saint-Serge en 1020, *et Dom Housseau, tome* XVI, *p.* 377, *cite un concordat par lequel les moines de Saint-Aubin d'Angers cèdent à ceux de Saint-Serge les corps de S. Serge et S. Bach, au temps de l'évêque Marbode, mort en* 1123, *à* 83 *ans.*

Vulgrin, homme de guerre, originaire de Vendôme, puis moine et prieur de Marmoutier, fut appelé à Angers par l'évêque Hubert de Vendôme et le comte Geoffroy, pour gouverner Saint-Serge et Saint-Bach, de 1034 *jusqu'en* 1055, *époque où il fut appelé à l'évêché du Mans, où il entreprit la reconstruction de la cathédrale, en* 1061, *deux ans avant sa mort. Il laissait* 70 *moines à Saint-Serge.*

Vulgrin reconstruisit l'abbaye, « Incepta monasterii ædificia absolvit, basilicam eleganti structura construxit », *dit la* Chronique *de l'abbaye, — et son successeur Daibert fit procéder à la dédicace de l'église du monastère par l'évêque Eusèbe Brunon, le trois des nones de novembre* 1058 (Chronique de Saint-Serge et Dom Housseau, *t.* XVI, *p.* 403-409). *Le* 3 *novembre* 1059 *eut lieu la consécration par Eusèbe Brunon.*

Il est cependant difficile d'admettre que le chœur de Saint-Serge ait été élevé par Vulgrin, malgré l'opinion de Dom Fournereau et celle des partisans de cette tradition au Congrès archéologique tenu à Angers, en 1843. *L'archéologie démontre au contraire, et d'après elle, MM. Prosper Mérimée* (Voyage dans l'Ouest de la France, 1836), *V. Godard-Faultrier* (L'Anjou et ses monuments, *t.* II, *p.* 162), *l'abbé Choyer* (Congrès archéologique d'Angers, 1871, *p.* 257 *et suiv.*), *et G. d'Espinay* (Notices archéologiques, 1874) *acceptent cette interprétation, que la chapelle de saint Brieuc (à gauche) et le chœur ont été élevés seulement au XIIe-XIIIe siècle, après la mort de Vulgrin. Et le passage de la* Chronique de Saint-Serge, *relatant l'ouverture du tombeau de saint Brieuc en* 1166, *rend beaucoup plus vraisemblable que ce soit aux environs de cette année-là que date la reconstruction du chœur et de la chapelle de gauche de Saint-Serge. Cette ouverture solennelle, à laquelle assiste le roi Henri II et sa cour, s'expliquent ainsi très naturellement par les nécessités de la reconstruction.*

L'œuvre de Vulgrin serait tout au plus reconnaissable aux bras en petit appareil et à la base de l'ancien clocher (place de l'intertransept) ; le reste ayant été remanié, ou plutôt renouvelé, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

La nef, ruinée vers la fin du XIVe siècle, fut reconstruite avec les basses nefs et, d'après Dom Fournereau (*ch.* II *et* V), *sous les abbés Guy II et Hélie II, de* 1390 *à* 1412 *ou* 1419, *les voûtes surélevées; Dom Martène* (Marmoutier, *t.* II, *p.* 312) *est plus précis, il dit que Gui de Luro commença « en* 1403 *à rebâtir la nef de l'église de Saint-Serge », bien que, d'après Jean de Bourdigné* (Chroniques d'Anjou, *f°* 148 *v°*, 3e *partie, ch.* XV), *ce fut en l'an* 1443 *que « l'église de Saint-Serge qui moult caducque estoit, fut réparée et presque de neuf réédifiée ».*

C'est vers le même temps que le verrier angevin André Robin, *qui venait d'achever les roses des transepts de la cathédrale d'Angers* (1451) *telles qu'on les voit encore, orne l'église de Saint-Serge* (*le chevet, probablement, puisqu'il s'agit de patrons et que le chevet a* 6 *fenêtres*) *de vitraux, aujourd'hui détruits, représentant* saint Serge, saint Bach, saint Guilbert, saint Godebert, saint Benoist *et* saint Marc (1462, 1463), *au total,* 89 *pieds de verre « ouvré », pour la somme de* 37 *livres* 20 *deniers. C'est sans doute* (Arch. dép. *H.* 830, *f°* 91) *à ce même verrier qu'il faut attribuer les vitraux de la nef.*

Dom Fournereau (§ 4) *et M. Célestin Port* (*Notes sur Péan de la Tuillerie p.* 375) *disent, d'autre part, que l'église, de nouveau ruinée par les guerres, en* 1477, *fut rétablie* (*mais c'est, sans doute, plus exactement réparée qu'il faut lire*) *par l'abbé François d'Orignac, de* 1477 *à* 1480. *Il est certain que la reconstruction n'est pas antérieure à cette date, puisque les moines de Saint-Serge*

obtinrent le 1er *avril* 1477, *du pape Sixte IV, une bulle accordant une indulgence plénière à ceux qui contribueraient, par leurs dons, à la reconstruction ou à l'achèvement de l'église de l'abbaye* (Cartulaire I, *p.* 22).

On doit encore à l'abbé d'Orignac, mort en 1483, *le clocher construit, ou peut-être plus exactement surélevé, en* 1480, *d'une flèche ou pyramide en bois, la sacristie « admirable par sa menuiserie »* (Péan de la Tuillerie, *nouv. éd.*, *p.* 377), *sa voûte du transept et un jubé « à jour au bas du chœur » orné de plusieurs statues, entre autres, d'une Notre-Dame de Pitié, enfin l'achèvement des* 6 *aulnes de tapisserie de la* Vie et passion de saint Serge et de saint Bach, *commandée par Jean de Bernay, son prédécesseur, à* Thomas Berte, *maître tapissier à Angers, en* 1467 (Bibliothèque nationale, mss. fond Saint-Esprit, et Archives départementales, H. 830, f. 59).

Son successeur, Jean Tillon, fit rebâtir, en 1490, *le grand autel, avec bas-relief de* « l'Histoire de la Passion », *aujourd'hui disparu; c'est probablement lui aussi qui construisit le porche, démoli en* 1876.

L'abbaye de Saint-Serge étant tombée en commende en 1533, *l'architecte* Philibert Delorme *en devint abbé commendataire de* 1563 *à* 1570; *il ne paraît pas qu'il se soit occupé de ce monument.*

En 1593 *et en* 1596, *fut posée la première pierre de deux autels latéraux du chœur, le premier orné d'un bas-relief en terre cuite de* Gervais Labarre, *artiste protestant du Mans,* le Trépassement de la Vierge, *et l'autre autel d'un bas-relief de l'*Ensevelissement *ou* la Résurrection du Christ.

Le clocher en charpente qui s'élevait sur le chœur et menaçait ruine, fut reconstruit : démoli le 25 *septembre* 1595, *il était relevé le* 11 *octobre de l'année suivante.*

Le 7 *août* 1628, *la Réforme fut introduite à l'abbaye de Saint-Serge* (Dom Housseau, *t.* XVI, 261).

Deux ans plus tard, en 1631, *l'église fut badigeonnée et les piliers du chœur peints en marbre.*

Le grand autel construit par Jean Tillon au XVe siècle, jusqu'alors placé devant le Sacrarium, au haut du sanctuaire, fut déplacé. Cette opération eut lieu en une même journée, « mira arte », comme dit le chroniqueur cité par Dom Housseau (*tome* XVI, *p.* 403-409).

Lors du siège d'Angers (1793), *les Vendéens établirent une batterie de canons de quatre dans le clocher, qui devint le point de mire de l'artillerie républicaine et dut être découronné de son toit, après la bataille* (*mss.* 897, *pl.* 55).

Le gouvernement consulaire mit, dès le 7 *février* 1800 (18 *pluviôse an* VIII), « *l'église Saint-Serge* » *à la disposition des catholiques de la ville d'Angers, avec l'abbé Ferré (François-Louis), ancien curé de Saint-Sanson, en qualité de curé constitutionnel, qui mourut en* 1804, *âgé de* 84 *ans, réconcilié avec l'évêque, dans un canonicat de la cathédrale.*

Vers 1835, *les arcades des transepts furent ouvertes pour communiquer avec les bas côtés. Un secours de cinq cents francs fut accordé par le ministre de l'Intérieur, en* 1838, *pour les réparations urgentes.*

Quelques années plus tard, en 1841, *l'administration s'opposa vainement au badigeonnage de l'église et à la pose de stalles et boiseries ioniques, exécutées pour le prix de* 15,000 *francs par l'École des Arts et métiers d'Angers, autour du chœur; l'avis de l'architecte* Villers *prévalut, et l'on ne vit aucun inconvénient à couper les*

tambours des quatre colonnes restant, sur douze. Toutefois, cette preuve de mauvais goût souleva de telles critiques que, dès le 28 *janvier* 1847, *le Conseil de fabrique demandait au gouvernement des secours pour l'enlèvement de ces boiseries. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il existait anciennement des stalles à Saint-Serge, pour les moines ; mais, dès* 1710, *Lehoreau écrit qu'elles sont « très antiques et pourrissent ».*

En 1852, *un projet de restauration fut confié à l'architecte* Joly-Leterme. *Le* 12 *juin de cette même année, le Conseil municipal d'Angers décida l'isolement de l'église et le prolongement de la rue du Bouillon, à gauche. Prosper Mérimée, qui connaissait déjà le département, depuis son* Voyage dans l'Ouest, *publié en* 1836, *fut envoyé à Angers comme inspecteur de la Commission des Monuments historiques; il fit, le* 20 *mai* 1853, *son rapport sur le devis de* Joly-Leterme, *s'élevant à* 60,000 *francs. Il parle avec enthousiasme de Saint-Serge, qu'il appelle « un des plus magnifiques modèles de l'architecture gothique à sa première apparition dans l'Anjou. Son chœur, ajoute-t-il, est coté, à juste titre, comme le type le plus parfait d'une disposition assez rare en France et qui a été fréquemment reproduite en Angleterre ». A la suite de cette mission, un crédit de* 25,000 *francs sur les exercices* 1854-1855, *fut accordé par le ministre d'État, la ville d'Angers offrit* 15,000 *francs, le ministre des Cultes,* 10,000.

Au cours des travaux, commencés en juin 1855, *on s'aperçut que le transept sud était dans un si mauvais état, qu'il fallut le refaire en entier et reprendre même les fondations. Un nouveau crédit de* 38,000 *francs, à cet effet, fut accordé le* 6 *novembre* 1858.

Le projet Joly-Leterme *comprenait la démolition du porche et la construction d'une flèche au clocher; cette dernière partie du plan ne fut pas exécutée.*

C'est en cette même année 1858 *que l'on mit à nu les briques alternant avec les assises de pierre de l'intertransept, construction dont les joints et les mortiers étaient absolument semblables à ceux de l'église carlovingienne de Saint-Martin, d'Angers.*

La Fabrique fit exécuter, en même temps, à ses frais, les autels et les grilles de communion et les boiseries.

Le chevet qui, depuis la réouverture de l'église, servait de sacristie, fut rendu aussi en 1858 *à sa destination première.*

En 1870, Joly-Leterme, *avec l'appui du Conseil municipal et de la Fabrique, étudia un projet de restauration plus complet, en y ajoutant l'ouverture* (3 *juillet* 1874) *d'une porte latérale dans le pignon du transept gauche.*

Mais l'architecte n'ayant pas tenu un compte suffisant des observations de la Commission des Monuments historiques, un nouveau projet, demandé à M. Paul Boeswilwald (21 *juillet* 1874) *s'éleva à* 82,225 *fr.* 75, *sur lesquels le ministère accorda* 20,000 *francs* (28 *avril* 1875) *et la Fabrique fournit* 10,000. *On dut renoncer à surélever la tour d'un étage, percé de fenêtres ogivales et flanqué de pinacles à crochets, couronné d'une flèche octogonale, selon les plans dressés à* 0m,01 *par l'architecte* Paul Boeswilwald, *à la date du* 1er *et du* 17 *mars* 1875 (*Archives de la Direction des Beaux-Arts. Commission des Monuments historiques*).

Les travaux autorisés en juillet 1875 *eurent pour inspecteur l'architecte* François Beignet, *architecte à Angers* (*Delalande fils, d'Angers, entrepreneur général ; Boucheaux, Trochel et Château, entrepreneurs ;* Chapeau, *sculpteur ; Henry, serrurier ornemaniste*).

Dès le 27 *juillet* 1876, *le porche était démoli ; la première partie des travaux*

entrepris était achevée, au prix de 27,213 *fr.* 75. *Le* 1er *mars* 1877, *la Fabrique versa de nouveau* 10,000 *francs, et le* 29 *août suivant, les Monuments historiques,* 10,000 *francs.*

Ces travaux de restauration purent être terminés en 1882.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Archives de Maine-et-Loire, série H, nos 768, 830 et 1242.

1° *Cartulaire de l'abbaye*, copie (XIXe siècle), reconstituée par M. Marchegay.

2° *Cartulaire* copié sur l'original, provenant du cabinet Grille.

3° *Chartrier de l'abbaye de Saint-Serge.*

4° *Livre du secrétaire*, fol. 59, 60, 91.

5° *Livre des marchés et baux*, fol. 146.

Archives du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Direction des Beaux-Arts (Monuments historiques).

Cartulaire de Saint-Serge (Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 5446).

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, XIIe siècle. In-f° (ms. 745 de la Bibliothèque d'Angers, fol. 28).

Passio beatissimorum martyrum Sergii et Bacchi. In-4°, XIe siècle (ms. 730 de la Bibliothèque d'Angers).

Claude-Gabriel Pocquet de Livonnière, *Abrégé du Cartulaire noir et violet de l'église d'Angers.* In-4° (XVIIIe siècle), p. 3, 11 et 25.

Dom Housseau, *Collection de titres sur la Touraine, le Maine et l'Anjou.* 39 vol. in-f°; ms. de la Bibliothèque nationale, tome I, nos 11, 12, 67; tomes XIII, 264-268; XVI, p. 377, 403-409 (Historia regalis abbatiae S. S. Sergi et Bacchi prope Andegavum synopsis; — Dom Leduc. Historia abbatia., compendium.; et XVIII, p. 448).

Baluze, *Excerpta e primo cartulario monasterii SS. Sergii et Bacchi prope et extra muros urbis Andegavensis* (ms. latin n° 12696 de la Bibliothèque nationale). *Excerpta ex veteri calendario et codice St-Sergi Andegavensis.* Armoires XXXVIII, f. 46-47, et XXXIX, f. 64, 70, 73, 74, 269 (Bibliothèque nationale).

Extraits sur S. Serge (Bibliothèque nationale, fonds latin, 17556, ff. 539-540).

Extraits du Calendrier avec notes nécrologiques (Bibliothèque nationale, ms. français 22329, p. 585-593).

Dumesnil, *Extraits des délibérations capitulaires de Saint-Maurice* (ms. 658, p. 797).

Collection Moreau (Bibliothèque nationale), tome 27, p. 191; tomes 85, p. 66, 252 — 92, p. 115 — 93, p. 79, 139, 142 et 191 — 94, p. 85 — 96, p. 183, 232, 234, 237, 239, 241, 243 — 97, p. 5 — 111, p. 76 — 112, p. 15, 18 — 114, p. 77, 176, 179, 183, 186 — 116, p. 136 — 119, p. 72 — 120, p. 6, 114, 152, 159 — 121, p. 66 — 122, p. 195 — 124, p. 84, 119 — 125, p. 25 — 126, p. 64 — 128, p. 130, 138 — 129, p. 3 — 130, p. 69 — 134, p. 133 — 140, p. 55 — 141, p. 201 — 149, p. 23 — 154, p. 204 — 157, p. 115, 117 — 159, p. 165 — 162, p. 52 — 175, p. 212 — 183, p. 199 — 195, p. 24 — 203, p. 225 — 205, p. 67 — 211, p. 202 — 212, p. 84 — 216, p. 145, 171 — 217, p. 65 — 261, p. 233 — 279, p. 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 243, 245, 247, 249, 253, 255, 258, 260, 262, 267, 269, 271, 274, 277, 279, 282, 284, 286 et 289.

Obitarium vetus monasterii sancti Sergii Andegavensis. In-4° vélin de 65 feuilles (XIe-XVIIe siècle) (n° 753 de la Bibliothèque d'Angers). La copie dans Dom Housseau, n. 10048 et suivants, à la Bibliothèque nationale.

Collection de pièces concernant l'abbaye de Saint-Serge d'Angers. In-f°, 12 pap. et parch. (XIe-XVIIIe siècle) (n° 754 de la Bibliothèque d'Angers).

[Dom Pierre Leduc?], *Notice sur l'abbaye de Saint-Serge*, 1687 (ms. latin 11819, fol. 248, de la Bibliothèque nationale).

Dom Fournereau, bénédictin de Saint-Serge, *Historia abbatiæ SS. Sergii et Bacchi prope Andegavum synopsis* (fin du XVIIe siècle), publiée par son possesseur, M. V. Godard-Faultrier, en 1870, dans la *Revue des Sociétés savantes*, p. 372 et suivantes).

Claude-Gabriel Pocquet de Livonnière, *Pouillé historique du diocèse d'Angers*, XVIIIe siècle (ms. 648, p. 42).

Lehoreau du Fresne, *Cérémonial de l'église d'Angers* (XVIIe-XVIIIe siècle), à la bibliothèque de l'Évêché d'Angers, tome III, p. 51, 52, 53 et 192.

J. Ballain, *Annales et antiquités d'Anjou.* In-f° de 697 pages, 1716, p. 641 (ms. 867 de la Bibliothèque d'Angers).

Bruneau de Tartifume, *Angers et la Trinité.* 2 vol. in-f°. XVIIe siècle. 2e partie, p. 107-134 (n° 871 de la Bibliothèque d'Angers).

Bruneau de Tartifume, *Philandiniopolis* (XVIIe siècle). In-f° de 1297 pages (n° 870 de la Bibliothèque d'Angers).

Topographie de Maine-et-Loire (ms. 1749 et 1744 de la Bibliothèque d'Angers).

Bibliothèque de Meaux (Plan de 1656).

Bibliothèque de Rouen. Notes relatives à deux donations faites aux moines de Saint-Serge-lès-Angers (fin du XVIIe siècle) (ms. 419, fol. 135).

IMPRIMÉS

Gallia christiana, tome XIV.

Chronicon sancti Sergii Andegavensis (768 à 1215), dans Dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, tome II, p. 386 et 400, et aussi tome X, 2e diplôme du roi Robert.

Marchegay et Émile Mabille, *Chroniques des églises d'Anjou* (Paris, Renouard, 1869, p. 129-152 et ms. latin, n° 12696 de la Bibliothèque nationale).

Roger, *Histoire d'Anjou*, XVIIe siècle (ms. de la Bibliothèque d'Angers, publié dans la *Revue de l'Anjou*, 1852). In-8°, p. 27, 47, 133 à 137.

Hiret, *Antiquités d'Anjou*, 1667. In-12, p. 101.

Revue de l'Anjou, 1854, tome II, p. 285; 1855, p. 300, 312; — 1856, tome II, p. 324; — 1857, tome I, p. 58 et 133; — 1874, p. 313 (Notices archéologiques, par G. d'Espinay).

Blordier-Langlois, *Angers et le département de Maine-et-Loire de 1787 à 1830*. Paris, 1837, 2 vol. in-8°, tome II, p. 101.

Breviarium Andegavense, 1817 (*proprium sanctorum*, 7 *octobris*).

C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, tome I, p. 55 et 68.

— *Les artistes angevins*. Paris, 1881. In-8°, p. 272, 322, 324.

Champollion-Figeac, *Revue archéologique*, 1859, p. 599.

Pouillé du diocèse d'Angers. Angers, Mame, 1783. In-8°, p. XXVI et 25.

F. de Lasteyrie, *Histoire de la peinture sur verre*, Paris, Didot, 1853-57. In-f°, texte, p. 23.

Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du* XIe au XVIe siècle. Paris, 1854. In-8°, tome V, p. 182.

Touchard-Lafosse, *La Loire historique*. Tours-Nantes, 1845. In-8°, tome IV, p. 100.

Dom Taillandier, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*. Paris, 1756. In-f°, tome II, p. IV, LXXIII et LXXIV.

Dom Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, tome I, p. 223.

Dom Bouquet, tome VIII, p. 486.

De la Sicotière, *Rapport à la séance générale de la Société française pour la conservation des monuments historiques, tenue à Angers les* 21-25 *juin* 1841 (*Bulletin monumental de Caumont*, 1841). In-8°, p. 479-483.

Millet de la Turtaudière, *Indicateur de Maine-et-Loire*. Angers, 1864. In-8°, tome I, p. 257.

L. Batissier, *Histoire de l'Art monumental*. Paris, 1860. In-8°, p. 687.

Piganiol de la Force, *Description de la France*, tome XII, p. 134.

Dom Mabillon, *Annales Benedictini*, tome I, p. 369; — tome II, p. 16; — tome IV, p. 410, — t. XIX, n° 32.

Péan de la Tuillerie, *Description de la ville d'Angers et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable* (1778), nouvelle édition par C. Port. Angers, 1869. In-12, p. 373-380.

Jean de Bourdigné, *Chroniques d'Anjou et du Maine*, 1529, réimprimées en 1841 par le comte de Quatrebarbes et V. Godard-Faultrier. Angers, 2 vol. in-4°, 3e partie, ch. XV.

René Choppin, *Traité de la police ecclésiastique*, 1662. In-f°, p. 82.

Père Sirmond, *Concilia antiqua Galliæ*, 1629. 3 vol. in-f°. A. Dép., 8, l. 4.

Tardif-Desvaux, *Angers pittoresque*,

Coulon, *Rivières de France*, 1644. 2 vol. in-8°, tome I, p. 358.

Tresvaux, *Histoire de l'église d'Angers*. Paris, 1858, 2 vol. in-8°.

Peigné-Delacourt, *Tableau des abbayes et des monastères d'hommes*. Arras, 1875. In-4°, p. 5.

Répertoire archéologique de l'Anjou, 1865, p. 99; — 1866, p. 109; — 1868, p. 143, 173, 193; — 1869, p. 73.

Aimé de Soland, *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*. In-8°, 1855, p. 135; — 1864-1866, p. 362; — 1867, p. 77 et suiv.; — 1868, p. 77-82.

L'abbé Pletteau, *Annales ecclésiastiques d'Anjou* (*Revue de l'Anjou*, 1876, 1878), p. 107.

J.-F. Bodin, *Recherches historiques sur Angers et le Bas-Anjou*, 2e édition. Saumur, 1846 In-8°, p. 120-126.

P. Mérimée, *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France*. Paris, 1836. In-8°, p. 331.

Aimé de Soland, *Saint-Serge* (dans *l'Anjou* du baron de Wismes). Nantes, 1856. In-f° de 6 pages.

Monasticon gallicanum, plans topographiques des abbayes (Bibliothèque nationale. Estampes).

Bulletin historique et monumental de Caumont, tome XXIII, p. 75; 1841, p. 522, 534, 537, 546; et 1866, p. 623.

Ménage, *Histoire de Sablé*, 1re partie. Paris, 1683. In-f°, p. 7, 448.

E. Lachèse, *Angers ancien et moderne*, 1853. In-12, p. 88 et 96.

De Beauregard, *Statistique du département de Maine-et-Loire*. 2e édition. Angers, 1850. In-8°, p. 79.

V. Godard-Faultrier, *l'Anjou et ses monuments*. Angers, 1841, t. II, p. 162.

V. Godard-Faultrier, *Nouvelles archéologiques* (12 janvier 1847). In-8°, p. 7, n° 23, p. 1.

X. Barbier de Montault, *Epigraphie de Maine-et-Loire*. Angers, 1869. In-8°.

Congrès archéologique (XXXVIIIe session) *tenu à Angers*. Paris, 1871. In-8°, p. 119-124, 149 (rapports de M. G. d'Espinay), p. 273 (Mémoires de l'abbé Choyer).

Dom Martène, *Histoire de Marmoutier*, publiée par l'abbé C. Chevalier. Tours, 1874. 2 vol. in-8° (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, tomes XXIV et XXV).

Marchegay, *Archives d'Anjou*. Angers, 1843. In-8°, tome I, p. 81 et 198.

V. Godard-Faultrier, *Album d'Angers*. Texte. Angers, 1852. In-8°, p. 27-45.

L'abbé Choyer, *l'Église Saint-Serge à Angers*. In-8° de 12 pages (Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 1868).

Du même, *l'Architecture des Plantagenet*. Angers, 1872. In-8° de 18 pages.

Anthyme-Saint-Paul. *Viollet-le-Duc et son système archéologique*, 2e éd., p. 169-170.

J. Berthelé, *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*. Melle, 1889, in-8°, p. 112, 159.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR

Le *portail principal*, en chêne, à panneaux moulurés (moderne), ouvre dans une baie à arc surbaissé, avec trumeau de pierre et voussure décorée de fleurs reposant sur quatre colonnes à chapiteaux.

Son archivolte, décorée de choux frisés, a, dans la partie supérieure du côté droit, un petit cul-de-lampe orné de raisins, destiné à recevoir une statue. De chaque côté, deux pinacles à crochets. Une frise, décorée de plantes déchiquetées, règne sur la façade, au-dessous d'une large baie ogivale à trois meneaux quadrilobés à pointes au tympan, sous une double voussure à tores rondes, supportée par des colonnettes et surmontée d'une archivolte en fer à cheval, terminée par un choux frisé.

Le pignon triangulaire, appuyé sur deux contreforts, celui de droite, oblique, avec armoiries (semé de fleurs de lis ou de croisettes de..., au dauphin de...) et percé de deux petites meurtrières, est orné d'un écusson fruste, timbré d'une crosse, entouré d'une couronne de feuillages, surmonté d'un autre écusson (de France), armoiries des Bénédictins de Saint-Maur, timbré d'une couronne ducale. Les rampants sont ornés de choux en têtes de dauphin.

A la hauteur du tympan de la façade, dans l'angle du contrefort de gauche, une petite console sculptée, servant autrefois de support à une statue.

A gauche de la façade s'élève le *clocher*, en schiste ardoisier, flanqué de deux contreforts en tuf, du côté ouest, et de deux autres du côté nord; il est percé, au premier étage, à l'est et au nord, d'une baie ogivale tréflée, donnant le jour à la base intérieure du clocher, qui sert actuellement de décharge.

Au côté gauche et au côté droit, les trois travées de la nef sont séparées par deux contreforts sans ornements, et surmontées d'une corniche peu saillante.

Les trois fenêtres s'inscrivent sous un arc ogival.

Les bas côtés forment trois pignons triangulaires, séparés par de petits contreforts, reliés aux grands contreforts de la nef par des arcs-boutants.

Le pignon du transept gauche est percé, depuis 1876, d'une porte avec voussure cintrée, ornée de zigzags, l'archivolte appuyée sur deux colonnes à chapiteaux historiés, le tympan sans ornements.

Le gâble triangulaire, limité par deux contreforts, est percé d'une rosace en forme de roue qui a dû être faite postérieurement à la construction de cette partie de l'édifice ; il est surmonté d'une croix de pierre, comme antéfixe; il donne sur un passage récemment ouvert dans les anciens terrains du presbytère.

Le pignon du *transept droit*, enclavé, comme le côté droit de la nef, dans les bâtiments du séminaire, est semblable, sauf qu'il laisse apparaître des cardons de briques dans son grand appareil, qu'une portion est construite en petit appareil irrégulier, et que le centre, à la place de la porte, est appuyé à un contrefort jusqu'à la moitié de sa hauteur. Quatre arcs-boutants, construits sous l'abbé François d'Orignac (1466-1483), soutiennent ses murs adossés au séminaire.

Toute cette partie a été restaurée de nos jours. A son extrémité se trouvent des contreforts imbriqués.

La *chapelle latérale de gauche*, moins haute que le chœur et le transept, est percée de trois fenêtres ogivales ; la première, plus allongée, disparaît en grande partie, soudée aux servitudes du séminaire.

La *chapelle latérale de droite*, dans une cour du séminaire, se termine en abside percée de trois petites baies, ornées d'un tore rond et d'une archivolte torique, en fer à cheval. Dans l'angle, à droite, on distingue les traces d'un cintre, reliant la chapelle au chœur, soudé à l'ancienne abbaye, sur laquelle il est appuyé.

Le *chœur*, également enclavé dans les dépendances du séminaire, a la base de ses murailles en schiste jusqu'au linteau des fenêtres (trois de chaque côté, avec embrasures cintrées) ; il est appuyé aux angles sur des contreforts, en schiste et tuf.

Le pignon triangulaire est percé d'une petite baie sur la gauche, et au centre, de trois baies cintrées en barbacanes.

Il laisse voir un cintre au-dessous duquel se soude le pignon du *chevet* rectiligne, en contre-bas, percé à la partie supérieure d'une meurtrière et appuyé, au centre, à un contrefort qui sépare les deux baies cintrées du fond.

Sur les côtés du chevet, deux baies cintrées donnent la lumière.

En appentis, on a accolé au pignon des chevets, la *sacristie*, bâtiment moderne, carré, sans caractère.

Les archives des monuments historiques (Direction des Beaux-Arts) conservent un dessin de la façade latérale de l'église de Saint-Serge, à 0m,05, dessinée le 1er mars 1875, par Paul Boeswilwald.

INTÉRIEUR

L'ensemble de l'église affecte la forme d'une basilique. La grande nef (entièrement reconstruite au quinzième siècle) communique par des baies élevées sous le cleristory, dominant les collatéraux, avec deux basses nefs, qui n'étaient primitivement que des chapelles, réunies vers 1832, par le percement des murs de séparation.

Les bras du transept (datant au moins du onzième siècle, remanié au quinzième) ne font pas saillie au dehors, et se confondent avec les basses nefs, dont la largeur est égale à leur longueur, mais ils sont plus élevés.

Le chœur, admirable monument d'architecture (du douzième siècle, remanié au treizième), est terminé par une abside rectiligne, moins élevée, et flanquée, sur ses côtés, de deux chapelles latérales plus basses, celle de gauche (douzième siècle) terminée par un mur plat, celle de droite (treizième siècle) terminée par une abside circulaire.

La nef principale s'ouvre sous la *tribune des orgues*.

Le buffet ogival et la balustrade sont en bois, décorés de choux frisés et de feuillages, deux rosaces en roue, aux deux montres des extrémités ; le tout supporté par quatre piliers de bois pannelés, ornés de colonnettes à chapiteaux historiés (modernes).

Les quatre travées de la nef, percées chacune d'une fenêtre ogivale flamboyante, à deux meneaux, ont leurs *voûtes* dômicales « épaulées dans les angles par des voutins nervés dans la direction des fenêtres » avec huit nervures à tores plats et clefs sculptées et peintes, d'un *Arbre de Jessé* à tiges noires, sans feuilles ; les personnages peints, dans l'ordre suivant :

1re travée. — *David jouant de la harpe* est placé dans des tiges d'arbre sortant de la poitrine de Jessé, couché, couronné, endormi au pied de l'arbre.

2e travée. — *David et Salomon, les deux rois couronnés, assis, tenant un phylactère*, sur lequel était écrit sans doute leur nom.

3e travée. — *La Vierge couronnée, tendant les bras.*

4e travée. — *Jésus ayant une colombe sur la tête.*

Une frise, profondément fouillee, règne au-dessus des arcades ogivales, surmontant les baies cintrées qui ouvrent sur les basses nefs, avec toute la richesse de sa flore murale : masques scéniques, grotesques, et animaux domestiques.

Au sommet des formerets, on a sculpté des *anges* tenant des phylactères, des *guerriers*, ou des *écussons armoriés* (à la quatrième travée, à gauche, de... à la bande fuselée, à droite de... parti bretessé...) et un *moine* avec crosse et écusson fruste.

A droite, sous le badigeon, laissé en la première travée, on distingue des traces de peintures murales.

A la dernière travée de la nef s'élèvent deux piliers fort larges qui étranglent la nef et se prolongent à droite et à gauche, au delà de l'alignement : leur extrémité opposée fait retour parallèlement à l'axe de la nef.

Ces piliers ont une base fort ancienne, non encore déterminée définitivement par les archéologues. Ils sont en grand appareil avec cordons de briques, posés de deux en deux assises, jusqu'à une hauteur de cinq ou six mètres, au-dessus de laquelle s'élèvent des piliers sans briques, avec sculpture, soutenant une voûte dômicale, style angevin, dit Plantagenet, que nous décrirons au transept.

Au pilier de droite est appuyée :

La chaire à prêcher. — Bois sculpté. — Dix-neuvième siècle. — Exécutée par l'École des Arts et Métiers d'Angers.

Sur le pilier de droite, vis-à-vis de la chaire et au-dessus du *Banc d'œuvre* (dix-neuvième siècle) :

Jésus et la Samaritaine. — Toile. — H. 2m. — L. 1m,25. — (Dix-septième siècle.)

Sur la droite, Jésus, pieds nus, croisés, assis près du puits, pose sur la jambe gauche, la main ouverte; la Samaritaine, de l'autre côté du tableau, vêtue d'une robe rose (serrée aux cuisses et à la ceinture par un double lien), d'un manteau bleu sur les épaules; elle tient, de la main gauche, le vase qu'elle vient de remplir d'eau sur la margelle du puits, et porte la main droite à la poitrine. Fond de paysage.

Au-dessus :

Crucifix. — Statue. — Bois peint en blanc. — H. 3m,40. — (Dix-huitième siècle.)

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Il se compose de trois travées moins élevées que la nef, ajourées par trois fenêtres ogivales flamboyantes, avec un seul meneau, garnies de verre blanc.

La voûte ogivale a huit nervures, retombant sur des culots ornés de grotesques (un homme jouant de la flûte), de fleurs et d'écussons frustes. La clé de la première travée est ornée du nom de *Ma[ria*, en gothique carrée, inscrit au centre d'une couronne d'épines; celle de la deuxième travée, du monogramme *IHS.* en lettres gothiques entrelacées; celle de la troisième travée, d'une rosace.

A la partie inférieure règne, dans toute la largeur, un banc de pierre circulaire.

BAS COTÉ DE DROITE.

Il se compose de trois travées semblables à celles du bas côté de gauche et du côté des cloîtres de l'abbaye.

Sur les culots de la première travée, grotesques (un homme boit à un barillet; un autre brandit une cuillère de la main droite).

Sur le mur, à gauche de la fenêtre de la première travée, petite piscine (seizième siècle) avec arc surbaissé soutenu par deux colonnettes à chapiteaux.

Les clefs de voûte de ce bas côté portent les ornements ci-dessous :

1re travée: Un écusson (aux 1 et 4 de... à l'aigle à deux têtes de... aux 2 et 3, fascé d'argent et de sable).

2e travée : Un écusson (de .. à 2 fasces de... ?), timbré d'une mitre.

3e travée : Un écusson (de... à la bande fuselée de... qui est de la Jaille de la Roche, ou de Souvigné).

TRANSEPT.

L'intertransept renferme, comme nous l'avons dit, des parties fort anciennes, dont il est malaisé de fixer la date. Les archéologues voient dans les quatre piliers à cordons de briques, et dans les arcs imbriqués qu'ils supportaient, des restes de la construction primitive de Saint-Serge, remontant au septième siècle.

M. G. d'Espinay dit que « la régularité des joints, la dureté de l'emplecton qu'on retrouve dans les combles, militeraient peut-être en faveur de cette opinion », bien que l'emploi des arcs imbriqués ne soit pas sans exemple au dixième siècle, comme à l'abbaye de la Couture, au Mans.

Il ne serait donc pas impossible que ces débris fussent l'œuvre de l'évêque Renaud, vers l'an 1000. « Le petit appareil qui forme les anciens murs du transept ne remonte pas au delà de cette époque; il est très grossier, sans cordons de briques; les fenêtres, dont on voit les anciennes archivoltes dans les murs latéraux et à la base du clocher — qui dominait le transept — sont à larges joints, sans briques, et appartiennent certainement au dizième ou au onzième siècle. »

Les bas du transept, en petit appareil, sont également l'œuvre de l'évêque Renaud ou de l'abbé Vulgrin.

On voit encore dans les combles un des arcs plein cintre, avec briques entre les claveaux, à larges joints saillants, égalisés par un instrument de fer. Au-dessus paraît l'arrachement d'une autre arcade, naissance d'une voûte en berceau ou d'une abside en fornice.

La voûte actuelle, en ogive, avec 8 nervures prismatiques à tores plats, sans clef, repose sur des culots armoriés (d'une croix, d'une bande fuselée et d'un écusson écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois bandes de gueules, aux 2 et 3 de gueules, à la main ouverte d'argent, qui est de François d'Orignac ou d'Origny, abbé de Saint-Serge, de 1466 à 1483).

Du côté du chœur, les quatre piliers du transept sont un peu moins massifs que ceux de la nef; alignés perpendiculairement à l'axe de l'église, ils soutiennent cinq arcades ogivales, ouvrant sur le chœur et les chapelles latérales, celles du chœur, plus basses et plus étroites.

Du côté des bas de la croisée, les deux arcs ogivaux de l'intertransept sont surmontés

chacun de deux fenêtres en plein cintre, aveugles et tronquées, du douzième siècle, qui, vraisemblablement, éclairaient la coupole du clocher en lanterne, avant les remaniements postérieurs.

Transept gauche.

Voûte ogivale à huit nervures, reposant sur des colonnettes à chapiteaux, et ornée à la clef d'un *Apôtre*, tenant un livre, robe blanche, fonds polychromé.

Le transept communique avec les bas côtés par une baie plein cintre. Au-dessus, traces d'une ancienne fenêtre plein cintre, plus basse que les autres fenêtres.

La partie supérieure des murs latéraux formant les bras de la croisée, en petit appareil, ont été refaits en partie et surélevés en grand appareil, ainsi qu'on peut le voir dans les combles, par leur soudure, mal reliée avec la maçonnerie du clocher primitif.

Les baies cintrées qui s'ouvraient à l'est ont été bouchées par la construction du chœur et des deux chapelles latérales, et à l'ouest, ces mêmes fenêtres ont été aveuglées par les voûtes de la croisée, au quinzième siècle.

Sur le pilier, près de la nef:

Saint Michel terrassant le démon. — Toile. — H. 0m,31. — L. 0m,27. — (Dix-neuvième siècle.)

Copie du tableau de RAPHAËL, conservé au au Musée du Louvre.

Au-dessous de la rose :

La Sainte Famille. — Toile.— H. 2m,30. — L. 1m,20. — (Dix-neuvième siècle.)

A droite, saint Joseph, bâton dans la main gauche, prend par la main l'Enfant Jésus, vêtu d'une robe bleue, et donnant l'autre main à la sainte Vierge. Fond de paysage, perspective éloignée. Au-dessus, des chérubins, dans un nuage, veillent sur la Sainte Famille.

Au premier pilier, vers le chœur, dans le transept :

Saint Benoît. — Statue. — Pierre peinte en blanc et dorée. — H. 2m. — Par DOM GOURBEILLON, Bénédictin de Solesmes (1847).

Tête nue, longue barbe, vêtu de la robe, du scapulaire et du manteau à capuchon rabattu, avec larges manches, des bénédictins actuels, le personnage a la main gauche posée sur la poitrine, et tenant un livre fermé, la main droite appuyée sur une crosse dorée.

Au second pilier, près du chœur :

Sainte Anne et la Vierge enfant. — Groupe. — Pierre peinte en blanc et dorée. — H. 1m,20. — Par HENRI BOURICHÉ, d'Angers.

Debout, le voile rabattu sur le front, les épaules couvertes d'un large manteau à orfrois dorés, sainte Anne appuie la main gauche sur l'épaule de Marie enfant, debout à sa gauche, tenant, des deux mains, le phylactère que sa mère soutient à l'extrémité, de la main droite.

Le transept gauche a été dessiné, in-8°, par A. CLOUARD, en 1874, et lithographié (dans la *Revue de l'Anjou*, 1874, p. 313).

Transept droit.

Même disposition qu'au transept gauche. A la clef de voûte, un personnage, en partie fruste, lève la main droite (*Apôtre?*).

Au pilier, près de la nef :

Crucifixion. — Toile. — H. 1m, 80. — L. 1m. — (Dix-septième siècle.)

La tête du Christ est infléchie sur son côté gauche, les pieds superposés. Le flanc droit ouvert, laisse échapper du sang sur la draperie étroite qui entoure les reins et s'enroule à la droite du tableau. Au bas, à droite, le crâne d'Adam. Le titre de la croix est tourné obliquement de gauche à droite. Fond ciel sombre, éclairé à la partie inférieure de lueurs rouges, laissant apercevoir des ruines.

En face, au premier pilier, près du chœur:

Sainte Anne, la Prophétesse. — Statue. — — Pierre peinte et dorée. — H. 1m,10. — (Dix-neuvième siècle.)

Anne est représentée debout, de trois quarts à gauche, un long voile sur la tête, formant large draperie autour du corps, les pans relevés sur les deux bras. Dans la main gauche elle tient un livre ouvert, sur lequel elle indique de la main droite les paroles qu'elle prononça lors de la Présentation.

Sur le socle, les lettres S. A. entrelacées et le mot *prophétesse*, en or.

Au deuxième pilier, entre le chœur et le bas côté de droite, sur un autel semblable à celui de Saint-Benoît, au transept gauche :

Saint Joseph et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Plâtre. — H. 1m,50. — Par HENRI BOURICHÉ.

Au fond du transept gauche, sous la rose munie de vitraux modernes et au-dessous d'un

Calvaire (plâtre) moderne, un autel en pierre, encadré de deux colonnes à chapiteaux sculptés, porte cette inscription en lettres d'or :

EN MÉMOIRE
DE LA MISSION DE 1829-30
ET DE LA MISSION DE 1880
PRÊCHÉE PAR LES RR. PP. CAPUCINS.

Chapelle latérale de gauche. — (Douzième siècle.)

Dédiée à saint Brieuc.

En contre-bas du chœur et de la nef, on y descend par des escaliers de quatre marches, en pierre dure.

Le sol avait été mis, au commencement de ce siècle, au niveau du reste de l'église ; on l'a rétabli depuis en son état primitif.

Cette chapelle, terminée par un mur plat, se compose d'une travée avec voûte à coupole à huit tores ronds soutenues par des colonnettes. (A la clef :)

Saint Pierre.

Vêtu d'une robe rouge, la main gauche levée, portant un livre fermé à son oreille, ayant dans la main droite deux clefs d'or, qu'il tient verticalement par les anneaux.

Et d'une demi-travée voûtée de deux demi-coupoles (avec clef) représentant.

Saint Philippe.

Apôtre, portant dans la main gauche la croix sur laquelle il fut crucifié, et levant la main droite. Aux formerets de l'abside, deux *Anges portant des instruments de la Passion* (?).

Le mur de gauche est percé de deux baies cintrées, et le mur du fond de trois autres baies semblables, garnies de vitraux, mais aveuglées.

Sur le côté droit, la chapelle communique avec le chœur par deux arcades ogivales, d'inégale grandeur, s'appuyant sur un large pilier rectangulaire, hors de l'alignement des colonnes du chœur. Ces arcades et ces piliers ne correspondent pas avec ceux de la chapelle qui lui fait face, à droite.

Au deuxième pilier:

TOMBE DE JEAN MAUGENDRE (1465).

Epitaphe de Jean Maugendre, prédicateur à l'église Saint-Serge, lettres gothiques minuscules avec incrustations de mastic alternativement bleu, rouge et noir pour les initiales. Pierre blanche. Cette épitaphe a été publiée dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1868, n° 8, p. 143.

Au-dessous :

Vierge Mère. — Toile. — H. 0m,35. — L. 0m,30. — Signée : SALGUES, 1848.

LOUIS-AUGUSTE-GRATIEN SALGUES, né à Sens (Yonne), le 28 janvier 1784, mort à Angers, le 26 avril 1874, était un ardent apôtre du spiritisme, et prétendait avoir dessiné et peint cette toile, comme médium.

Au fond, l'autel en pierres blanches, appuyé sur trois piliers à chapiteaux sculptés, date de 1858 (architecte JOLY-LETERME, sculpteur l'abbé CHOYER).

Au-dessus de l'autel (moderne), dans une niche creusée en pleine muraille, sous un dais ogival :

Vierge Mère. — Statue. — Pierre. — H. 1m,50. — (Dix-neuvième siècle.)

La Vierge est représentée assise sur un trône, la tête couverte en partie d'un voile qui retombe en draperie; elle tient de ses deux mains, sur son genou gauche, l'Enfant Jésus portant un globe dans la main gauche, bénissant de la main droite. Du pied gauche la Vierge écrase le serpent qui cherche à relever la tête.

Chapelle latérale de droite. — (Treizième siècle.)

Dédiée à la Vierge.

Terminée par une absidiole circulaire, avec voûte en crousille à sept nervures, elle se compose de deux travées ogivales avec double croix de nervures, les clefs ornées d'un *Agneau triomphant ;* d'un buste de *saint Jacques le Mineur* apôtre, portant un bâton dans la main gauche, et levant la main droite, et d'un autre *Apôtre* (?).

Comme la chapelle de gauche, cette chapelle communique avec le chœur par une double arcade ogivale. Elle est également en contre-bas du chœur et du transept.

Le mur de droite est décoré de fausses arcatures.

Epitaphe de Jean Rabineau, 1460.

Sous la première arcade ; dans la muraille ; pierre blanche, lettres gothiques carrées remplies de mastic noir en relief.

Jean Rabineau était un prêtre angevin, moine de Saint-Serge, docteur en décrets, régent et antécesseur en l'Université d'Angers, professeur de droit en son abbaye, official et vicaire général de l'évêque (mss. 871, 2e partie, p, 113; mss. 1027, p. 33). Son épitaphe a été publiée dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1868, p. 143.

Tombe de Jean Tillon, abbé de Saint-Serge (1501).

La tombe en pierre dure de Jean Tillon, abbé de Saint-Serge, de 1485 à 1501, a disparu, mais elle devait être appuyée à la quatrième arcade, où l'on a retrouvé, en 1855, l'épitaphe publiée dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1868, p. 193.

Au-dessous de l'inscription de Jean Tillon:

Notre-Dame de Pitié. — Groupe. — Pierre. — H. 1m,30. — L. 0m,80. — (Commencement du dix-neuvième siècle.)

Au fond, entre les deux fenêtres ogivales des côtés, devant la principale fenêtre du fond de l'abside, se dresse l'autel en pierre élevé en 1858 (sculpteur, l'abbé Choyer), avec tombeau orné de pilastres, à panneaux losangés, et petit bas-relief au centre, l'*Agneau triomphant.*

Derrière l'autel, sur un socle:

Le Sacré-Cœur. — Statue. — Pierre. H. 2m. — Bouriché (Henri) ?

Jésus est représenté la tête légèrement inclinée, de longs cheveux ondulés épars sur les épaules, son manteau est agrafé sur l'épaule droite. La main gauche indique le cœur embrasé de charité. La main droite ouverte et tombante. Sur le socle, en lettres d'or:

Voici ce cœur,
qui a tant aimé
les hommes.

Au-dessous, en lettres noires:

CETTE STATUE A ÉTÉ ÉRIGÉE
LE 20 JUIN 1873, JOUR DE LA FÊTE
DU SACRÉ-COEUR, ET BÉNITE
LE DIMANCHE 3 AOUT 1873.

Chœur. — (Douzième et treizième siècles.)

Ce monument remarquable, qui rappelait au Congrès archéologique de 1841 « les ruines de l'Alhambra » (*Rapport de M. de la Sicotière*, p. 479 et suivantes), et que nombre d'historiens ont attribué par une erreur évidente d'interprétation des textes, à Vulgrin, est rectiligne, en grand appareil, long de 21 mètres, large de 14, présentant une superficie de 300 mètres carrés, couverte de douze voûtes cupoliformes en 3 compartiments, de même façon que l'église de l'abbaye de Bourgueil et celle de l'abbaye d'Asnières en Anjou (aujourd'hui magasin à fourrages), soutenues par six colonnes très légères, hautes de 10 mètres et n'ayant que 33 centimètres de diamètre, sur des bases assez élevées, octogonales, avec chapiteaux à feuilles dentelées et à feuilles formant volutes à saillie très accusée, tailloirs moulurés sans sujets et sans griffes (treizième siècle), d'un travail qui paraît postérieur à la construction du gros œuvre (douzième siècle). D'autres colonnes engagées, à tailloirs carrés, écrasés à leur sommet et ornés de palmettes, correspondent à celles-ci dans les murs latéraux, qui sont en retrait sur l'alignement des murs de la nef. Il ne restait que quatre colonnes sur douze en 1841.

Grâce à un artifice de l'architecte, la construction des voûtes supportées par ces frêles colonnes paraît un défi de hardiesse, mais en réalité la poussée se fait sentir uniquement sur les murs latéraux, très épais et appuyés à de solides contreforts; les colonnes n'ont réellement à porter que l'extrémité des nervures.

Les voûtes, en moellons, sont renforcées de nervures rondes qui se croisent en jolis dessins autour des clefs historiées. La courbe décrite par la voûte et les arcades est une ogive à pointe légèrement obtuse, surélevée dans les arcades.

Le chœur reçoit le jour par huit fenêtres: trois dans le mur de gauche, et une baie plus étroite sur le mur de l'est, cintrées sans meneaux, et, dans le mur de droite, une grande fenêtre ogivale à un meneau, surmonté d'une rose quadrilobée; deux autres baies étroites, cintrées, et une plus étroite également cintrée dans le mur de l'est. Comprises dans des travées ogivales, elles n'ont pour ornements qu'un tore rond servant d'archivolte et retombant sur de petites colonnettes.

Les deux fenêtres du fond du chœur, à gauche, et celle du fond du chœur, à droite, sont revêtues de *grisailles* fort anciennes.

Nous ignorons si c'est d'autres vitraux aujourd'hui disparus qu'il s'agit dans le livre de M. F. de Lasteyrie, et qu'il donne comme étant « faciles à reconnaître pour des vitraux du douzième siècle ». M. de Lasteyrie ajoute : « Ils faisaient sans doute partie d'une verrière légendaire ; mais, maintenant isolés, privés d'inscriptions et rougis par le temps, ils ne conservent plus de traces du sujet qu'ils représentaient. Si j'ai cru devoir en parler, c'est qu'ils appartiennent à une époque très reculée dont les monuments en ce genre sont si rares qu'on peut facilement les compter. » (*Histoire de la peinture sur verre*, p. 23.)

A droite et à gauche, à l'extrémité des murailles, s'ouvrent deux portes à peintures,

style douzième siècle, celle de droite donnant sur l'ancienne sacristie, le « revestiaire » de l'abbaye.

Les piliers séparant le chœur des chapelles latérales ne sont pas alignés l'un après l'autre ; ils sont flanqués de colonnettes à feuillages alignées sur les colonnes isolées, et par suite irrégulièrement placées sur les piliers, surmontées d'un large tailloir couvert de rinceaux en relief, au-dessous duquel règne une sorte de frise ornée de larges feuilles d'ornement, plus réelles que fantastiques, où Mérimée a vu les caractères de l'époque de transition, mais qui peuvent s'expliquer aussi par un travail de sculpture postérieurement exécuté sur des chapiteaux primitifs épannelés.

Les douze clefs des voûtes, toutes plus élevées que les arcs-formerets, que surmontent des *Anges*, mains jointes, ailes repliées, et jouant d'instruments de musique, sont ornées des sujets suivants sculptés et peints (tous les personnages en bustes) : les inscriptions en capitales romaines peuvent dater de la fin du seizième siècle.

Première clef de la travée centrale, en partant du chevet :

Le Couronnement de la Vierge.

A droite, le Christ revêtu d'une robe blanche et d'un manteau rouge, la tête ceinte d'une couronne d'or, le bras gauche tombant, pose, avec la main droite, une couronne sur le front de Marie, debout, à gauche, inclinée, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge.

Ensuite, perpendiculairement, dans les travées suivantes :

Jésus montrant ses plaies.

Jésus porte le nimbe crucifère ; il a le buste nu, un manteau blanc sur l'épaule gauche. De la main gauche, il montre la plaie saignante de son côté droit et lève la main droite percée, à la hauteur de son visage.

C'est sous cette clef de voûte que devait se trouver primitivement l'autel majeur, suivant le Pontifical qui dit que le Christ est un autel ; c'est sur l'autel que le Christ applique ses cinq plaies. Il s'y trouvait en effet jusqu'en 1855 (Voir lithographie dans *Angers pittoresque*, 1843), avec statues de deux *Anges* prosternés en adoration. La grille de communion était cintrée.

A la pointe des formerets de cette travée, se trouve,

A gauche :

Un Ange portant la Couronne d'épines.

A droite :

Un Ange portant la Croix en forme de *T*.

Au levant :

Un Ange portant une couronne.

Au couchant :

Un Ange joignant les mains.

Un Personnage (le Père Éternel ?) tenant deux Corps nus (âmes) *dans ses bras.*

Le personnage, portant une longue barbe et des cheveux longs, est vêtu d'une robe blanche liée à la ceinture et d'un manteau rouge. Sur chacun de ses bras il tient deux corps nus.

Saint Simon, apôtre.

Vêtu d'une robe rouge, il tient dans les deux mains un phylactère où se lit *saint Simon*.

Du côté gauche, en commençant par la travée près du chevet :

Saint André.

L'apôtre, vêtu d'une robe bleue flottante, porte la barbe.

Des deux mains il tient un phylactère où se lit son nom : *B. Andreas.*

Saint Paul.

Il porte la barbe. Il est vêtu d'une robe blanche et d'un manteau rouge aux reins et sur l'épaule gauche. De la main droite, il tient un glaive levé ; de la main gauche, un listel où se lit son nom : *Beatus Paulus.*

Saint Jacques.

Vêtu d'une robe blanche, manteau rouge sur les deux épaules. Il tient, dans la main droite, la palme du martyre, dans la main gauche, un phylactère avec ces mots : *B. Jacobus.*

Saint Barnabé.

Il porte une barbe. Il est vêtu d'une robe blanche et d'un manteau rouge sur l'épaule droite. Le bras gauche est replié sur la poitrine. Le bras droit porte un listel vertical avec ces mots : *B. Barnabé.*

Du côté droit, en commençant par la travée, près du chevet :

Saint Philippe.

Imberbe. Vêtu d'une robe blanche, d'un manteau rouge sur le dos et sur l'épaule gauche. De la main gauche, il tient une palme d'or ; de la main droite, un phylactère, avec son nom : *B. Philippus.*

Saint Pierre.

Vêtu d'une robe blanche, le personnage

est enveloppé dans un manteau rouge agrafé au cou; il en écarte les plis avec les deux mains, qui tiennent deux clefs.

Saint Jean l'Évangéliste.

Imberbe. Vêtu d'une robe blanche et d'un manteau rouge sur le dos, un peu ramené sur l'épaule droite; il tient dans la main droite un calice et dans la main gauche un phylactère, avec ces mots: *B. J. evangelista.*

Saint Barthélemy.

Il porte la barbe, est vêtu d'une robe blanche, d'un manteau rouge sur l'épaule gauche et le dos.

Il tient la main gauche appuyée sur la poitrine; la main droite présente un livre ouvert avec le mot: *S. Bartolomeus.*

Au sommet des arcades ogivales des deux côtés du chœur sont sculptées deux grosses têtes humaines.

Au bas du chœur, le séparant de la nef, avait été élevé par l'abbé Jean Tillon, en 1490, un « admirable *Jubé* percé à jour », qui fut détruit à la fin du dix-huitième siècle (mss. 1749).

Au milieu du chœur était placé le grand candélabre donné par le même abbé Tillon.

Au pilier à gauche du chœur se trouve :

Saint Joseph. — Toile. — H. 1m,40. — L. 1m,80. — (Dix-neuvième siècle.)

Le personnage, portant la barbe, longs cheveux roulés sur le dos, pieds nus, chaussés de sandales à courroies, tourné vers la droite, lève les yeux au ciel, la main droite tombante tient un lis; l'Enfant Jésus est assis sur le bras gauche de saint Joseph.

Au pilier à droite du chœur :

La Vierge glorifiée. — Toile échancrée. — H. 1m,50. — L. 1m,20. — (Dix-neuvième siècle.)

La Vierge est assise sur des nuages; le bras gauche y est appuyé; le bras droit replié sous le bras gauche; les deux mains tenant un fichu blanc. Nimbe formé par des étoiles.

La grille du sanctuaire, en fer forgé, formée d'enroulements, date de 1858.

De chaque côté, entre les colonnes détachées sont placées onze stalles en bois de chêne, et entre les colonnes engagées douze autres stalles semblables, les accoudoirs et les miséricordes ornés de festons de feuillages. Lorsqu'on plaça ces boiseries, en 1841 (travail de l'Ecole des Arts et métiers d'Angers), on avait entaillé le tambour des colonnes. Il existait au siècle dernier d'autres stalles « très anciennes ».

Au-dessus des stalles latérales,

Mur de gauche :

La Crucifixion. — Toile. — H. 1m,70. L. 1m,10. — (Dix-septième siècle.)

Au fond, Jérusalem, montagnes. Au pied de la croix, Marie-Madeleine, agenouillée, vers la droite. Derrière elle, saint Jean, robe blanche, manteau vert, joint les mains en regardant le divin crucifié. A gauche, la Vierge soutenue par une sainte femme, vêtue d'une robe blanche et d'un ample manteau rouge.

L'Annonciation. — Toile. — H. 1m,55. — L. 0m,80. — (Dix-huitième siècle).

Ce tableau est de forme trilobée à la partie supérieure.

La Vierge, au centre, agenouillée devant un socle de pierre à volute, formant prie-Dieu. La main droite est placée sur la poitrine, pour indiquer la soumission à la volonté de Dieu. La main gauche hésite à prendre le lis que lui présente l'ange Gabriel à droite, sur des nuages. De la main gauche l'ange montre le ciel dont il est le messager. Au premier plan, à gauche, une corbeille d'osier ronde, le couvercle soulevé, laisse voir des pelotes de fil et un tissu blanc à demi sorti, auquel travaillait Marie lors de l'Annonciation.

Mur de droite :

Le Ravissement de saint Paul. — Toile. — H. 1m,45. — L. 1m,10.

Copie moderne du tableau de POUSSIN, conservé au Musée du Louvre.

Don de l'Etat, 1875.

L'Enfant prodigue. — Toile. — H. 1m,50. — L. 0m,90. — (Dix-huitième siècle.)

Ce tableau est de forme trilobée à la partie supérieure comme son vis-à-vis, et paraît de la même main que *l'Annonciation.*

Au pied d'une tour ornée d'un balcon avec escalier, sur la gauche, le père de famille, tête nue, barbe blanche, s'incline pour embrasser l'enfant prodigue, à demi-nu, les reins couverts d'une draperie jaune, le genou droit posé sur un socle de pierre. Un chien lèche son pied. A l'arrière-plan, à droite, sur un fond de paysage, un serviteur, la hache levée, amène le veau gras. Derrière le père, à gauche, deux personnages debout, tête nue.

Tombe de l'abbé François d'Orignac (1483).

Au centre du chœur, au bas, près de la

grille du souterrain, se voit la dalle funéraire de François d'Orignac (et non d'Orignay ou d'Origny), originaire du Limousin, licencié ès-lois, prieur de Saint-Nicolas de Sablé, puis abbé de Saint-Serge du 6 octobre 1466 à sa mort, le 21 septembre 1483.

La pierre tumulaire, en calcaire de Lésigné (longueur 2m,70, largeur 1m,35), porte les traces des crampons du revêtement de cuivre sur lequel figurait gravé l'abbé, ayant sa mitre sur la tête, la crosse à la main, une chape sur les épaules et le costume abbatial, les mains jointes.

Au pied de la pierre tombale, l'inscription suivante (détruite) :

INTER LEMOVICES GENTES FRANCISCUS AB ALTA
STIRPE DORIGNIACÆ NOMINE CLARUS ERAT,
PONTIFICUM NORAT JUS EN DECRETA, PERITUS.
PRÆCIPUUM IN TOTA RELIGIONE DECUS
SANCTORUM SERGE ET BACCHI DUM PRÆFUIT ABBAS
ANDEGAVIS POPULIS MULTA IN HONORE FUIT
CONSTRUXIT TURRUM QUA TINTINNABULA PENDENT
QUÆ PENDERE DEDIT NON MUNIS IPSE FRATER
INTEGRA RESTITUIT MINITENTIA CLAUSTRA RUINAM
ADDIDIT IN SACRO MULTA DECORA LOCO.

Les armoiries citées plus haut figuraient aux deux côtés de l'épitaphe (mss. 871, 2e partie, p. 123 ; Dom Housseau, tome XVIII, p. 448).

Cette pierre tombale fut découverte en février 1857. Elle recouvrait une crypte longue de 2m,15, large de 1m,25, haute de 1m,10 sous clefs de voûte. Le corps de François d'Orignac, dans un cercueil posé sur deux pierres et vêtu d'une robe de bure, avec crosse en bois de tilleul verni, la hampe en chêne (H. de la hampe 1m,40), avec élégante volute (H. 0m,30) ornée de petits fleurons sculptés dans le style de l'époque, terminée par un trèfle. Cette crosse a été dessinée pour la *Revue de l'Anjou* (1857, tome I, p. 57-60 et 138). Dans le mur avait été placé un calice d'argent (H. 0m,14), le pied marqué d'une croix fleuronnée avec sa patène (diam. 0m,12). Ces objets ont été donnés au Musée d'antiquités Saint-Jean d'Angers (où ils figurent sous le no 2075 du *Catalogue* imprimé) par M. l'abbé Touchais, curé de Saint-Serge, et le conseil de fabrique, en 1867. (Voir sur cette découverte V. Godard-Faultrier, *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1867, p. 124-129.)

CHEVET.

Le chevet, qui termine le chœur, est rectangulaire; — c'est une disposition architecturale rare, particulière au style angevin, que M. V. Godard-Faultrier a nommé « Plantagenet », en prenant pour type l'hôpital Saint-Jean d'Angers, fondé par Henri II Plantagenet

Il a servi de sacristie depuis la Révolution jusqu'en 1858.

Il est élevé de trois degrés au-dessus du niveau du chœur; six baies cintrées, dont deux au mur du fond, lui apportent le jour, autrefois munies de vitraux par ANDRÉ ROBIN. (XVe siècle.)

La voûte, du même genre que celle du chœur, s'appuie aux angles sur deux demi-coupoles, avec formerets en ogives, et double croix de nervures ogivales au-dessus des fenêtres, que surmontent quatre *anges*, mains jointes, ailes repliées.

A la clef :

L'Agneau triomphant.

A la pointe de l'ogive, à gauche :

Saint Jean l'Évangéliste. — (Douzième-treizième siècle.)

Le personnage, nimbé, porte la barbe; il est représenté debout, drapé, la main gauche soutenant un pan de sa robe, la main droite posée sur la poitrine.

En face, à droite :

La Vierge. — (Douzième-treizième siècle.)

Nimbée, assise, de face, elle porte la main droite à la poitrine, et la main gauche tombante.

Le Maître-autel, en pierre (architecte JOLY-LETERME, sculpteur l'abbé CHOYER), fut placé au fond de l'abside par l'abbé Touchais, curé, vers 1858, bien que sa place liturgique soit clairement indiquée par les sculptures de la voûte à la troisième travée du chœur.

Le grand autel avait été autrefois reconstruit en 1490 par l'abbé de Saint-Serge, Jean Tillon, dont il portait les armoiries, et refait au seizième siècle par le sculpteur GERVAIS LABARRE, avec bas-relief représentant l'*Histoire de la Passion*, « chef-d'œuvre accompli », dit Péan de la Tuillerie en 1778 (édition Célestin Port, p. 376).

Respecté par les commissaires de la Révolution, ce bas-relief fut brisé, anéanti par les ouvriers salpêtriers.

On voyait encore, en 1636, sur le grand autel, *saint Serge* et *saint Bach*, représentés en hommes d'armes, casque en tête, visage découvert; l'un tenant dans la main droite une lance à oriflamme, et dans la main gauche un écusson aux armoiries de saint Serge (une escarboucle); l'autre tenant également une lance et un écusson chargé d'une croix tréflée d'argent, besan de gueules en cœur, accompagné d'un sautoir d'argent.

Derrière le maître-autel était le pupitre du lutrin, aux armes de l'abbé Jean Tillon (1480).

Le tombeau est décoré d'arcatures ogivales soutenues par sept colonnettes à chapiteaux, le fond orné de croix et de fleurs de lis dans des losanges. Le tabernacle a, sous un arc trilobé au tympan, la figure de *Jésus-Christ, en Majesté* (H. 0m,40), sculptée en bas-relief, avec deux *Anges thuriféraires* inclinés de chaque côté.

Au retable, sous de petites arcatures trilobées:

Les Douze Apôtres. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,30.

A gauche de l'autel :

Saint Serge. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,40. — (Commencement du dix-neuvième siècle.)

Le personnage est représenté la tête relevée, vêtu en guerrier romain, le bras gauche ramené sur la poitrine, la main droite appuyée sur un bouclier ovale. Un casque est placé à ses pieds, à droite. Au-dessous, sur une plaque de marbre noir, en lettres d'or: *S. Serge.*

A droite de l'autel :

Saint Bach. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,40. — (Commencement du dix-neuvième siècle.)

Le personnage, vêtu en guerrier romain, a la main gauche appuyée sur un bouclier ovale. La main droite tient une palme. Un casque est placé à ses pieds, à droite. Une plaque de marbre noir porte en lettres d'or, sur le socle : *S. Bach.*

Tout au fond du chevet, entre les deux fenêtres, au-dessus du maître-autel :

Jésus-Christ. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80.

Percée dans la muraille de droite se voit une petite *piscine*, en forme d'arcade plein cintre, ornée d'un tore rond, avec arcature trilobée cintrée, séparée par une colonnette à chapiteaux à crochets.

Au-dessus, plaque de marbre noir, avec inscription en lettres d'or capitales romaines :

ALTARE PRIVILEGIATUM.

Sacraire. — (Quinzième siècle.)

Ce monument, finement sculpté, a été transporté vers 1840 dans la nef, et a été reporté à cette place, lors des dernières restaurations, après avoir été placé dans la sacristie.

Entre deux contreforts ornés de pinacles à choux frisés, accompagnés sur les côtés extérieurs d'une série de niches à dais ogivaux et frontons triangulaires à crochets, s'étend une frise à feuilles de chardon très découpées. Au-dessous, deux vantaux à quatre panneaux avec moulures ogivales en fer peintes en brun (moderne), ferment le trésor ou sacraire, destiné autrefois à la conservation des reliques et objets précieux. La frise est accompagnée de trois consoles en feuillages du quinzième siècle et d'une fausse arcature trilobée, surmontée d'une rose quadrilobée, sous un arc ogival légèrement surbaissé, décoré de choux frisés, et terminé par un pédicule qui s'appuie sur une pannelure ogivale, décorant le pignon triangulaire. Celui-ci se termine par un dais découpé à jour, d'une grande richesse d'ornementation, s'alignant avec les quatre autres dais qui surmontent la frise.

Les rampants du pignon, ornés de choux frisés en têtes de dauphins, sont couronnés par une croix taillée à facettes.

(Un dessin par P. Hawke, de ce monument improprement appelé « piscine » ou même « baptistère », a été gravé en 1837 pour le tome II de *l'Anjou et ses monuments*, par M. Godard-Faultrier (in-4°).

Une lithographie en a été tirée aussi d'après un dessin de Benoist d'Angers, à l'imprimerie Charpentier, à Nantes, pour l'*Angers pittoresque* (in-4°, Angers, 1843), par Tardif-Desvaux.

Le chœur de Saint-Serge a été souvent dessiné et gravé, notamment dans le *Bulletin monumental* de Caumont (1866, p. 627, in-8°), d'après le dessin de Sagot.

Le sacraire contenait naguère, entre autres reliques : trois pointes d'épines de la sainte Couronne, une parcelle de la Vraie Croix, un fragment de colonne de la Flagellation, le corps de saint Brieuc et ceux de saint Godebert, évêque d'Angers, dans des châsses de de vermeil, en forme de chapelle; le corps de sainte Gertrude, « vierge, abbesse de Nivelle en Brabant, fille de Pepin Landen, maire du palais des rois d'Austrasie, morte en 659 » ; un os de la jambe de saint Guingalois ou Guingoli (Winganolœi) ; en outre, dans des châsses d'argent, un bras de saint Serge, apporté d'Autriche en 1114, par Hugues de Mathefelon (*Chronique de Saint-Serge*), et une partie du chef de saint Serge, reçu pour l'abbaye en 1153 des mains du templier Gérard de Beaupreau, qui le tenait du patriarche d'Antioche.

VITRAUX.

En dehors des grisailles du chœur, signalées à leur place, l'église de Saint-Serge d'Angers a dans sa nef une série de vitraux du

quinzième siècle intéressants, probablement d'André Robin, comme ceux qui ont disparu, que nous avons signalés dans l'historique du monument et qui dataient de 1462 [1].

Ces vitraux et ceux du chœur, et des roses du transept, furent notamment réparés en 1606, par Symphorien Davy, maître vitrier à Angers, qui dut mettre du verre blanc aux bordures.

Ceux de la nef sont probablement antérieurs, car à l'un d'eux (la 2e à gauche) on peut lire 1458 avec un monogramme composé de un X entrelacé avec un P et suivi d'un A.

Le côté gauche de la nef — côté nord — est orné de la représentation des *Prophètes* de l'Ancien Testament portant sur des phylactères des textes qui se rapportent aux articles du Symbole.

Le côté droit — côté sud — est orné des figures des *Apôtres*, portant des phylactères avec les articles du Symbole qui leur sont attribués.

Le *Credo* est également chanté par les Apôtres, dans un tableau daté de 1465, et conservé au musée du Vatican, et, dans le même ordre qu'à Saint-Serge d'Angers, d'après les statues qui ornent la coupole de l'archi-hôpital du Saint-Esprit, construit à Rome sous le pape Sixte IV.

(Cf. les peintures de la chambre du *Credo* (chambres dites Borgia, nouvellement ouvertes au Vatican) et celles de Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, exécutées dans la cathédrale de Cambrai en 1404, avec les Apôtres et les Prophètes. — Arnould de Bayase, *Belgica christiana*, rapporte les inscriptions du *Credo* portées par les Prophètes. Voir aussi, et après lui, X. Barbier de Montault, la *Bibliothèque vaticane*, Rome, 1857, in-18, p. 193.)

Quelques verrières, à gauche, ont des parties frustes qui en rendent l'interprétation fort difficile.

Tous les personnages sont représentés sous un dais à pinacles, blanc, sur fond de couleur dit « tabernacle ».

Les Apôtres.

Pour suivre l'ordre du Symbole, nous commencerons par la première verrière de droite, au haut de la nef, près du transept.

Première verrière :

Cette verrière n'a qu'un seul meneau.

Saint Pierre.

Fond jaune. Tête fruste. Nimbe vert. Robe violette, manteau bleu à revers blancs. Le personnage a les mains jointes et tient un phylactère où se lit en gothique carrée :

Credo i unū Deu patre oīpotete factore celi z t're.

(Credo in unum Deum patrem omnipotentem factorem cœli et terræ.)

A ses pieds est écrit :

Petr' [*us.*]

Saint André.

Fond rouge. Tête de face. Nimbe jaune. Barbe blanche. Robe verte. Manteau blanc à revers violets. La main droite est appuyée sur la croix en X. La main gauche tient un phylactère, avec ces mots :

Xrm filiu Dei uni

(In Jesum Christum filium *Dei unigenitum.*

A ses pieds est écrit :

Andr [*eas*]

Deuxième verrière :

Saint Jacques le Majeur.

Fond blanc (fruste). Tête de face. Barbe. Robe violette. Manteau jaune, doublé de violet et de blanc. La main gauche est appuyée sur un bourdon de pèlerin jaune. La main droite tient un phylactère, avec ces mots :

Qui gcept' ℯst de spu sco nat' ex maria virgine

(Qui conceptus est de Spiritu Sancto natus ex Maria Virgine.)

Au-dessous est écrit :

Ja [*Cobu*]*z, major.*

Saint Thomas.

Fond jaune. Tête tournée de profil à droite. Barbe. Nimbe blanc. Robe violette, manteau vert à relevés blancs enveloppant le bas des jambes. La main droite repliée tient à sa gauche un bâton d'architecte. La main gauche tient un phylactère, avec ces mots :

.... *tcia die res' rexit a moris.*

(Descendit ad inferos, tertia die resurrexit a mortuis.)

Au-dessous est écrit :

Thomas.

Saint Jacques le Mineur.

Fond jaune. Tête de profil à gauche. Barbe. Nimbe bleu foncé. Robe bleue. Manteau violet à revers blancs enveloppant les jambes jusqu'à terre. La main droite s'appuie sur une hache de licteur à haute hampe,

[1] Ces vitraux ont été remis en plomb en 1901 par M. Leprévost, peintre verrier à Paris.

jaune clair. La main gauche tient un phylactère, avec ces mots seuls visibles:

.... ad dtera....

(Ascendit in cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.)

Le nom manque au-dessous du personnage.

Troisième verrière:

Saint Philippe.

Fond arabesques jaunes. De profil à droite. Nimbe violet. Robe bleue à peine apparente. Ample manteau violet. Figure imberbe. De la main droite, le personnage tient sur l'épaule droite une croix, instrument de son supplice. La main gauche tient un phylactère, avec ces mots:

Venturus judicare vivos et mortuos

(Inde venturus est judicare vivos et mortuos.)

Au-dessous est écrit:

Philippus.

Saint Barthélemy.

Fond bleu. De profil à gauche. Nimbe jaune. Figure imberbe. Robe jaune. Manteau violet. Dans la main droite, il tient le couteau avec lequel il fut écorché vif. La main gauche tient un phylactère, avec ces mots:

Credo i spm sactu.

(Credo in spiritum sanctum.)

Au-dessous, le nom:

Bartolomeus.

Un tiers de ce panneau est brisé.

Saint Matthieu.

Fond rouge. De profil à droite. Barbe. Nimbe jaune. Tête et pieds nus. Robe rouge et jaune. Vaste manteau bleu brodé de jaune. La main droite tient l'équerre, par une confusion assez fréquente avec saint Thomas, qui s'était donné comme architecte, et le phylactère, avec ces mots:

Sancta ecclam scor gmon.

(Sanctam ecclesiam, sanctorum communionem.)

Au-dessous, le nom:

Mathe' [*us*]

Le tympan de cette verrière est bleu foncé chargé de fleurs de lis d'or. Il date probablement de 1606, année de la réparation entreprise par Symphorien Davy.

Tous les Apôtres sont représentés selon la tradition, debout, têtes nues.

La fenêtre au bas de la nef est en vitres blanches: elle représentait évidemment trois des quatre Apôtres qui manquent à la série S. Jean (4e article du Symbole), Siméon (9e article), S. Thadée (11e article) et S. Mathias 12e article).

S. Paul n'est pas dans la tradition du Symbole.

Côté gauche de la nef:

Les Prophètes.

Première verrière, au haut de la nef, près du transept:

Un prophète.

Fond violet. De profil à droite. La tête coiffée d'un chapeau blanc doublé de rouge. Robe bleue à parements jaunes et blancs, col et manches verts. Le personnage tient sur le bras droit un phylactère où on ne peut plus lire que ces lettres:

... Me ...

Faut-il lire: Aspicient in *me* Deum suum quem confixerunt (Zacharie XII)? ou bien. Spiritus meus in *medio* vestrum erit (Aggée II)?

Jérémie.

Fond arabesques jaunes. De profil à gauche. Robe verte; manteau blanc ramené sur la tête, en forme de capuchon. La main gauche replie au devant un pan du manteau. La main droite (fruste) tient un phylactère, avec ces mots:

Patrem vocabis dicit Dominus (Jérémie III).

Sur le socle, sous ses pieds, le nom:

Jeremias.

Deuxième verrière:

Un prophète.

Fond violet. De profil à droite. Barbe. Robe bleue, grande dalmatique rouge à bords jaunes, bonnet juif, avec fanon par derrière, bordé d'hermine. Le personnage tient des deux mains un phylactère en partie brisé.

Pas de nom.

Un prophète.

Fond bleu. De face. Barbe. Robe rouge, manteau vert passé en sautoir, col et manches blancs et jaunes; chapeau rond, haut, de couleur blanche, à bords relevés violets. Debout sur un terre-plein dallé en échiquier jaune et noir, le personnage tient des deux mains des fragments de phylactère.

Pas de nom.

Zacharie.

Fond rouge. Tête nue. Robe violette. Manteau bleu. Aumônière blanche au côté gauche.

Le personnage lève l'index de la main gauche pour montrer le Messie qui doit venir. La main droite tient un phylactère à moitié brisé ou fruste.

Sur le socle, le nom :

Zac'rias.

Aux flammes du tympan de cette verrière figurent *deux Anges thuriféraires*, et au sommet l'*Agneau surmonté d'une croix.*

Troisième verrière :

Osée.

Fond bleu. Contrairement à la tradition, le personnage paraît être représenté assis. De profil à droite. Barbe courte. Robe violette, manteau blanc brodé jaune sur les épaules, enveloppant tout le bas du corps; manches à crevés rouges. Bonnet rouge. La main droite, seule visible, est appuyée à la ceinture et porte un phylactère, avec ces mots:

O mors, ero mors tua mors'tu'ero...

(O mors, ero mors tua; morsus tuus... inferne. Osée XIII, 14.)

Un prophète.

Fond bleu. Le personnage est assis, comme le précédent. De profil à gauche. Robe violette, manteau vert et draperie blanche brodée de jaune. La main gauche est ramenée à la poitrine. La main droite, fruste, tient un fragment de phylactère. Sur le pinacle, à gauche du dais, à la hauteur de sa main, on lit en petits caractères gothiques (?) :

Bellinus.
g.

Inscription dont le sens nous échappe. (Un Thibault Belin était, au quinzième siècle, maître maçon réputé à Angers.)

Un prophète.

Ce panneau est très fruste. La tête nue du personnage, très finement modelée, longue barbe, teinte violacée, a été rapportée au seizième siècle : elle est plus petite que celle des autres. Le prophète est assis, de profil à gauche: il est vêtu d'une robe jaune brodée et d'un manteau bleu très ample. Dans la main gauche il tient un phylactère.

La fenêtre du bas de la nef, à deux meneaux et flammes au tympan, est en vitres blanches.

Les deux fenêtres des bas côtés sont en verre blanc.

Rose du transept gauche:

L'Annonciation. — (Dix-neuvième siècle.)

Dans le médaillon central. Les lobes de la roue, grisaille moderne.

L'Ange Gabriel présente un lis à Marie (style treizième siècle).

Rose du transept droit:

L'Entrée de Jésus à Jérusalem. — (Dix-neuvième siècle.)

Au centre, dans un médaillon. Jésus est monté sur un âne, et suivi de deux apôtres portant des palmes (style treizième siècle).

Chapelle de la gauche du chœur.

Les 2e et 3e fenêtres sont ornées de grisailles modernes.

Chapelle à la droite du chœur.

Deux des fenêtres de l'absidiole sont ornées de grisailles modernes. A la baie centrale, derrière l'autel:

Vision de Marguerite Marie-Alacoque. — Par Thierry, d'Angers.

Ornements arabesques: dans le médaillon au sommet, Jésus debout vers l'autel à gauche, le cœur visible, apparaît à Marguerite-Marie Alacoque, Religieuse de la Visitation à Paray-le-Monial, et lui impose les deux mains.

Chœur.

Côté gauche.

Deuxième verrière :

Grisaille. — (Douzième siècle.)

Presque semblable à celle qui enveloppe la Vierge Mère du douzième siècle à la cathédrale d'Angers. Cercles rouges et bleus, losanges à fond blanc, lignes diagonales croisées. Une étroite bordure jaune foncé a dû être ajoutée postérieurement.

Troisième fenêtre du même côté :

Fragments de verre peint, grisaille de même style.

Dans la petite baie cintrée étroite, au mur du chevet:

Saint Brieuc. — Par Thierry, d'Angers.

Le personnage est représenté en habits épiscopaux, bénissant de la main droite et portant la crosse de la main gauche. Au-dessus du panneau principal, deux médaillons représentent: 1° l'évêque imposant les mains à un boiteux agenouillé et à une mère qui lui présente son enfant; 2° l'évêque en chaire parlant à quatre auditeurs assis ou agenouillés.

Côté droit du chœur.

Première verrière :

Fragments de vitraux de couleur, dans la rosace quadrilobée du tympan.

Troisième verrière :

Grisaille.

Quatre panneaux semblables à ceux de la 2e et de la 3e verrière du côté gauche.

Petite baie dans le mur du chevet :

Saint Michel terrassant le démon. — Par THIERRY, d'Angers.

Chevet.
Côté gauche.
Première et deuxième fenêtres :

Grisaille. — Par THIERRY, d'Angers.

Au fond.
A gauche :

Saint Serge. — Par THIERRY, d'Angers.

Au-dessous du personnage, qui est représenté vêtu d'une tunique jaune à bords rouges, et d'un manteau lilas relevé par la main gauche, la main droite tenant une palme verte, deux médaillons :

1° Des bourreaux se saisissent de saint Serge et de saint Bach, et les frappent de leurs bâtons ;

2° Un bourreau tranche de son épée la tête de saint Serge.

Au-dessous est écrit : *Sanctus Sergius.*

A droite :

Saint Bach. — Par THIERRY, d'Angers.

Au-dessous du personnage représenté vêtu d'une tunique blanche, d'un manteau jaune, avec étole rouge, la main gauche levée, la main droite portant une palme verte, deux médaillons :

1° Au bas, saint Serge et saint Bach sont sollicités par un souverain, assis sceptre en main, de sacrifier à une idole ;

2° Saint Bach (sans nimbe) est suspendu et attaché à un chevalet, par deux bourreaux.

Au-dessous du panneau principal est écrit :

Sanctus Bachius.

Dans la bordure à palmettes, signature au bas de la composition : THIERRY, ANGERS, 1865.

Angers, le 30 *août* 1891.

JOSEPH DENAIS,
CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

GRAND SÉMINAIRE

ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-SERGE

A ANGERS



GRAND SÉMINAIRE

ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-SERGE

A ANGERS

Histoire. — *Le Grand Séminaire d'Angers occupe les bâtiments de l'abbaye bénédictine de Saint-Serge.*

L'institution du Séminaire date de 1659. *A cette époque, trois prêtres angevins, Jean Boury, sieur du Perrin, Joseph Lecerf et Jean Arthaud, logés chez le curé de Saint-Samson, avec l'approbation de l'évêque Henri Arnaud, enseignaient les enfants pauvres du quartier. Pierre Maillard et René Le Gendre entrèrent ensuite dans la société de ces prêtres qui acheta plusieurs maisons près de l'église Saint-Jacques, où elle demeura jusqu'en* 1673. *Le* 10 *juin de cette année, Joseph Lecerf acheta* 26,000 *livres, de Raoul Chalopin, sieur de la Bouchetière et de Louis de Carrière, le logis Barrault, bâti de* 1493 *à* 1495, *par Olivier Barrault, trésorier de Bretagne et maire d'Angers; somptueuse demeure où séjournèrent, en* 1498, *César Borgia, en* 1548, *Marie Stuart, en* 1619, *Marie de Médicis, et qui renferme aujourd'hui les Musées de peinture, sculpture et d'histoire naturelle.* (*V° une lithographie dans* le Maine et l'Anjou *du baron de Wismes.*)

Il y existait une chapelle dédiée à la Conception de la Sainte-Vierge, et décorée, vers 1750, *de peintures renommées de l'italien* Paul Baroni, *mort à Angers, en* 1771.

Le Grand Séminaire cessa d'exister pendant la période révolutionnaire, et le logis Barrault fut affecté à l'École centrale.

Après la Révolution, l'évêque, Charles Montault, garda les jeunes clercs chez lui, de 1803 *à* 1806, *sous la direction de son vicaire général, l'abbé Meilloc, de Saint-Sulpice.*

Le Conseil général exprima le vœu, en l'an XII, de voir rétablir le Grand Séminaire.

Un décret du 17 *avril* 1806 *autorisa le département de Maine-et-Loire à céder à l'évêque l'abbaye de Saint-Serge, pour y installer le Grand Séminaire, confié aux prêtres de Saint-Sulpice depuis* 1808 (*sauf de* 1811 *à* 1814, *par suite de la suppression de la société par Napoléon*).

La prise de possession eut lieu en 1808.

*L'abbaye de Saint-Serge, dont nous avons rappelé les origines dans l'*Histoire de l'église de Saint-Serge, *avait été reconstruite à la fin du dix-septième siècle, probablement en même temps que l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, avec laquelle cet édifice a plus d'un point de ressemblance, quoiqu'il ne soit pas du même architecte.* François Parage, *l'architecte de Saint-Maur, est en effet décédé à Angers, le* 11 *octobre* 1689, *et c'est seulement le* 29 *juillet* 1694 *que fut posée la première pierre de l'abbaye de Saint-Serge, par Dom Germain Cousin, prieur. Nous serions disposés à croire que l'architecte de ce monastère ne fut autre qu'un Religieux. Lehoreau nous rapporte, en effet, que l'on « commença ce bâtiment en* 1694, *par les soins de* Dom Perruchon, *alors procureur des Religieux réformés, qui se tua, tombant du haut en bas du bâtiment, se confiant à un plancher de bois ».*

Le même chroniqueur prend soin de nous dire en 1710 *que « la maison conventuelle passe sans contredit pour la plus superbe de toute cette province d'Anjou, bien qu'elle ne soit pas encore accomplie ». Il nous a laissé d'ailleurs un joli dessin de* l'Abbaye

vue de la cure de Saint-Samson (*aujourd'hui le Jardin des plantes*). — H. 0m,15. — L. 0m,28 (*tome* III, *p.* 51 *de son manuscrit*).

En 1768 *il y avait, à l'abbaye de Saint-Serge, treize Religieux, jouissant d'un revenu déclaré de* 14,310 *livres.*

On déposa en ce monastère, pendant la Révolution, tous les objets d'art, et les livres saisis révolutionnairement dans les églises et les maisons d'émigrés. Les dilapidations furent si nombreuses que l'on dut faire murer les portes des salles affectées aux dépôts.

Les Vendéens y campèrent pendant le siège d'Angers.

De 1793 *à* 1797, *un dépôt d'étalons* (7 *chevaux*) *y fut installé.*

En 1804, *une partie de l'abbaye était affectée aux cours de botanique, médecine et chirurgie. On parlait alors d'y établir l'École de médecine, quand elle fut donnée au Séminaire.*

Un grand corps de bâtiment, la Philosophie, a été élevé en 1839.

L'entrée, avec portail et parloir, date de 1845 *et* 1848.

La chapelle (*architectes* Roques *et* Joly-Leterme), *entrepreneurs Lodé et Répussard, a été élevée de* 1864 *à* 1870. *Jusqu'à cette époque l'ancienne salle capitulaire servait d'oratoire. En* 1853, *un plan avait été dressé en vue d'édifier à la même place une chapelle de style Jésuite, puis une autre chapelle au-dessus de l'ancienne sacristie de Saint-Serge, avec le projet d'y placer les boiseries du chœur de la cathédrale d'Angers* (*XVIIIe siècle*).

Le Monasticon gallicanum *de Peigné-Delacourt* (*Paris, Palmé,* 1871, in-4°, *planche* 144) *donne une* Vue de l'abbaye de Saint-Serge, *gravée en* 1869, *réduite, d'après le dessin exécuté pour l'ouvrage projeté de Dom Michel Germain, qui se préparait à le publier, en* 1867.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuscrits.

Lehoreau. *Cérémonial de l'église d'Angers* (manuscrit de l'Évêché, xviie-xviiie siècle), t. III, p. 51, 52, 53 et 192.

Joseph Grandet, *Histoire du séminaire d'Angers,* manuscrit in-folio de la bibliothèque du Séminaire au xviie siècle (publié en 1893 par M. G. Letourneau, 2 vol. in-8°).

Imprimés.

G. d'Espinay. *Revue de l'Anjou*, 1874, t. XI, p. 331.

Tresvaux, *Histoire de l'église et du diocèse d'Angers.* Paris, 1858, in-8°, t. II, p. 124, 530, 535.

C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. I, p. 75 et 111.

Pouillé du diocèse d'Angers, 1783. Angers, Mame, in-8°, p. xxvi-xxxv et 25.

Idem, Les Artistes angevins. Paris, 1881, in-8°, p. 18.

Revue de l'Anjou, 1883, p. 65.

Peigné-Delacourt, *Tableau des abbayes et des monastères d'hommes.* Arras, 1875, in-4°, p. 5.

Monasticon gallicanum. Paris, Palme, 1871, p. 14.

Millet de la Turtaudière, *Indicateur de Maine-et-Loire.* Angers, 1865, in-8°, tome I, p. 257, 262.

CHAPELLE

DÉDIÉE A SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

DESCRIPTION.

L'édifice (1864-1870) est situé au milieu des cours du Séminaire, attenant, par le côté gauche, au nouveau cloître construit parallèlement à l'ancien cloître de l'abbaye bénédictine et servant de porche extérieur, à son extrémité.

Son style est le style roman dit de transition.

EXTÉRIEUR.

On accède, par un perron de sept degrés de pierre, au porche sous lequel s'ouvre le portail cintré avec plusieurs archivoltes, la première nattée, la seconde à simple tore, reposant sur des pendentifs à têtes monstrueuses,

les autres sur quatre piliers flanqués de colonnes à chapiteaux feuillagés.

Au-dessus de la troisième baie règne une corniche à modillons sculptés, grotesques, fleurs et consoles, surmontée d'une troisième baie allongée, à trois voussures concentriques sur colonnettes à chapiteaux ornés de feuillages, les archivoltes semblables à celles du rez-de-chaussée. Le pignon triangulaire, limité par deux contreforts et percé d'un oculus à cinq lobes, est surmonté d'un campanile à jour, soutenu par des consoles avec cintres, à la partie inférieure, ornés d'un arc de feuillages, sur modillons sculptés; l'extrémité du gable ornée d'une frise et d'une crête à fleurons et d'une antéfixe formée d'une croix dans un cercle; au centre, la baie à jour où est suspendue la cloche, et son cintre soutenu par deux colonnes à chapiteaux feuillagés.

Le côté gauche est soudé au cloître et flanqué d'une tourelle octogonale formant contrefort avec barbacanes et frontons triangulaires, à baie cintrée et fausse arcature cintrée avec pendentifs feuillus à têtes grotesques (escalier de la sacristie).

Au côté droit, près de la façade, s'élève la tour octogonale, donnant accès à la tribune, avec toit pyramidal en pierre, percée d'une barbacane au rez-de-chaussée et, au deuxième étage, de quatre baies cintrées allongées, avec archivoltes reposant sur des pendentifs à grosses têtes.

Un oratoire dédié à saint Joseph y attient, avec toiture en contre-bas, et porte dans l'axe de la façade, précédée d'un escalier oblique de neuf degrés à balustrade carrée. L'édicule est soutenu par des contreforts, comme le corps principal de l'église, avec balustrade carrée aux chéneaux, sur une corniche à modillons sculptés, et trois ouvertures cintrées au fond, avec colonnettes à chapiteaux.

Chaque travée de la chapelle principale, limitée par des contreforts, a sa fenêtre entourée d'un rang de grenades au chanfrein, avec cintre torique et archivoltes concentriques sur colonnes à chapiteaux ornés de feuillages et de crochets.

INTÉRIEUR.

L'édifice comporte quatre travées et une abside à pans avec tribune sur le porche extérieur.

La voûte, à nervures en faisceaux de tores, est cupoliforme, avec formerets ogivaux, les nervures retombant sur des colonnes dont le tambour est coupé à mi-hauteur, et repose sur des pendentifs à feuilles de lierre; chapiteaux de même ornementation. Les clefs sont ornées de rosaces sculptées et polychromées; chaque travée reçoit le jour par une haute fenêtre cintrée dont l'archivolte repose sur des colonnes à chapiteaux feuillagés, et qui est munie de vitraux grisailles.

La longueur de l'édifice est de 33 mètres; sa largeur de 10 mètres.

Le portail, à deux vantaux ornés de pentures de style, ouvre sous la tribune.

TRIBUNE.

La tribune communique avec l'église par une seule baie cintrée dont l'arcade est ornée de feuillages, l'archivolte extérieure à tores reposant sur des colonnes semblables à celles des fenêtres de la nef. Elle reçoit le jour par trois baies cintrées décorées de vitraux. La voûte, d'une seule travée étroite, est semblable à celle de la nef. Sur la nef, une balustrade en pierre, divisée en trois panneaux, se subdivise en arcatures trilobées reposant sur de petits piliers à feuillages, chaque panneau séparé par des piliers en saillie, reposant sur une corniche ornée de larges feuilles entablées en crochets, que soutiennent quatre modillons consoles à têtes grotesques.

NEF.

Toute l'église, jusqu'à l'abside, est décorée d'un lambris en chêne (H. 2^{m},25), à pannelure trilobée, petites feuilles aux écoinçons, servant de dossier à deux rangs de :

Stalles (42 stalles hautes de chaque côté avec trois interruptions aux stalles basses, pour le passage). Chaque stalle a son appui pannelé, sa miséricorde ornée de fleurons, les accoudoirs avec enroulements feuillagés ou têtes grotesques, surmontés de petites colonnes à chapiteaux de feuillages, au-dessous de la corniche d'appuie-tête.

Les passages ménagés dans les stalles sont ornés, sur la face (L. 0^{m},55), d'une double arcature ogivale trilobée reposant sur des colonnes à chapiteaux, colonnes identiques aux côtés et surmontées d'une antéfixe de feuilles et fruits sculptés en ronde bosse (H. 0^{m},20).

Au bas des stalles inférieures règne un banc soutenu par des consoles moulurées, avec dossier décoré d'arcatures cintrées trilobées.

Le revers de la boiserie est divisé en deux étages, le premier à pannelure trilobée, le deuxième séparé par une corniche, avec sept compartiments de chaque côté, limités par des colonnes à chapiteaux feuillagés, deux arcatures trilobées dans chaque panneau, feuilles de chêne aux écoinçons et petit bénitier dans un cul-de-lampe décoré de feuillages.

Chacun des côtés des stalles, près de la porte d'entrée, partie inférieure ornée de deux arcatures ogivales trilobées reposant sur

trois colonnes à chapiteaux feuillagés, et, à la partie supérieure, une large console renversée, ornée de feuilles de lierre sculptées en plein bois, et servant de piédestal à :

Un Ange.— Statue.— Bois. — H. 0m,60.

Le personnage tient un phylactère des deux mains.

Toutes ces boiseries et sculptures sur bois ont été exécutées par MOISSERON et ANDRÉ, à Angers.

Peintures murales.

La muraille, de chaque côté du portail, est ornée de *peintures* à fond violet, traits bistres, imitant des tentures bysantines, avec fleurons dans des cercles et bordure à croix et rinceaux polychromés, teintes plates. Cette bordure encadrant les portes latérales se continue au-dessus des stalles dans la nef, interrompues seulement par des cercles rouges, avec ornements dorés portant le titre des quatorze stations du *Chemin de la Croix*, avec, au centre, une croix ancrée à fleurons, rehaussée d'un cabochon de verre émeraude. Sous les piliers, les *croix de consécration* sont surmontées de bougeoirs en orfèvrerie.

CHEVET.

L'abside est élevée de deux degrés au-dessus de la nef, sous l'arc triomphal ogival que supportent deux piliers avec colonnes demi-engagées, à chapiteaux ornés de feuilles à crochets.

La voûte, à six faisceaux de tores, a pour clé l'*Agneau triomphant*, sculpté et polychromé.

Les cinq pans de l'abside sont percés de cinq fenêtres semblables à celles de la nef; la première à droite et à gauche revêtues de *Grisailles*, les trois autres de *Vitraux* historiés.

Les murailles, jusqu'à la hauteur de 2m,60, sont ornées de *peintures murales* à fond brun, avec rangs de fleurons dans des cercles, alternant avec des couples de paons fantastiques, becquetant des pommes de pin; la bordure de couleur plus tendre, comme celle de la nef.

Les peintures, comme celles de la nef, sont de CHEREAU, d'Angers.

Au fond s'adosse, élevé de trois degrés :

Le maître-autel. — Pierre sculptée rehaussée d'or. — Par BOURICHÉ (HENRI), à Angers.

Le tombeau est flanqué de deux piliers, dont le fût est orné d'étoiles et le chapiteau de feuillages, et aux extrémités de deux pieds-droits, avec entrelacs de lierre, portant une frise où se lit :

Christus redemit. — Christus vincit. — Christus regnat. — Christus imperat.

Sur les pieds-droits (chaque lettre étant superposée) :

A gauche :

Sancta Maria Virgo.

A droite :

Sanctus Johannes.

Sur la face principale, cinq niches creusées dans la pierre sont surmontées d'archivoltes à fleurons et têtes de clous, reposant sur de petites colonnes basses semblables à celle des extrémités, feuilles dorées aux écoinçons sur fond d'azur.

Dans chaque niche, statuettes de pierre, dorées et peintes aux chairs.

Au centre :

Jésus en Majesté. — Statue. — Pierre. — H. 0m,60.

Assis, pieds nus sur un tabouret, tête de face, cheveux blonds partagés au milieu du front, barbe en pointe, l'épaule gauche couverte d'un manteau à orfrois de fausses pierreries, relevé sur le bras gauche et retombant en longs plis sur les jambes. La main droite est levée pour bénir. La main gauche tient sur les genoux un livre ouvert où se lit : *Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi.*

Première à gauche :

Ézéchiel. — Statue.—Pierre. —H. 0m,60.

Debout, de face, longs cheveux, barbe blanche, couronne gemmée, pieds chaussés, tunique et chape agrafée sur l'épaule droite, relevée par le bras gauche qui tient sur la poitrine un glaive, la garde en haut; la main droite ramenée à la poitrine tient un livre fermé.

Deuxième à gauche :

Isaïe. — Statue. — Pierre. — H. 0m,60.

Debout, de face, tête nue, longs cheveux et barbe blanche, pieds nus, tunique serrée à la taille, manteau tombant derrière le bras droit nu, tendu, la main ouverte, ramené sur le bras gauche qui tient un rouleau avec ces mots :

FACIET
DOMINUS
IN MONTE
HOC
CONVIVIUM
PINGUIUM

Première, à droite :

Daniel. — Statue. — Pierre. — H. 0^m,60.

Debout, de face, tête nue, barbe courte, cheveux bruns, pieds chaussés, robe liée à la taille avec chape à orfrois bleus et rouges dentelés, relevée sur le bras droit qui tient la partie supérieure d'un phylactère, soutenu par la main gauche, avec ces mots :

OCCIDETUR
CHRISTUS
COMFIRMABIT
AUTEM
PACTUM
MULTIS

Deuxième, à droite :

David. — Statue. — Pierre. — H. 0^m,60.

Debout, de face, longue barbe blanche, couronne d'or gemmée, pieds chaussés, tunique et chape agrafée sur l'épaule droite et relevée sur le bras gauche qui tient une harpe. La main droite pince de l'instrument.

Les deux gradins de l'autel sont ornés de rinceaux, interrompus au gradin inférieur par quatre médaillons ronds à fond bleu (H. 0^m,20) portant en bas-relief, pierre dorée, les quatre *Animaux symboliques des Evangélistes.*

Le tabernacle, en saillie, est en pierre dorée, avec fronton triangulaire, à frise décorée de lierre, crête de feuillages, et trois antéfixes formées par des globes godronnés. Au-dessous, la porte cintrée en cuivre doré, pentures fer forgé, s'ouvre sous une double archivolte à dents de scie et gemmes, reposant sur des colonnettes à fûts recouverts d'étoiles, avec chapiteaux à feuillages. Les angles du tabernacle sont amortis par des colonnes semblables. Au tympan, dans des rinceaux peints en bleu, sur fond or, un cercle bleu est chargé d'une croix pattée d'or, ornée de cinq cabochons de verre rouge. Le tabernacle est surmonté d'une Jérusalem céleste, crénelée, flanquée de quatre tourelles aux angles.

Le retable de l'autel a ses deux côtés supportés, à droite et à gauche du tombeau, par deux piliers à fûts nattés, chapiteaux à crochets, et soutenant deux candélabres (H. 1^m50), orfèvrerie moderne, avec principaux motifs de style, cercles, et harpies.

Derrière l'autel, sur un soubassement élevé au-dessus du tabernacle :

Saint Jean communiant la Vierge Marie. — Groupe. — Pierre. — H. 1^m,50. — L. 1^m,45. — Par Bouriché (Henri), à Angers.

Sur la gauche, saint Jean l'Évangéliste, de profil à droite, debout, visage imberbe, cheveux séparés, bouclés, retombant sur le dos, pieds nus, vêtu d'une tunique et d'un manteau ramené sous le bras droit et rejeté sur l'épaule gauche, s'incline devant la Vierge en lui présentant, de la main droite, un morceau de pain; sa main gauche porte une patène. Devant lui, à genoux, de profil à gauche, Marie, la tête et les bras couverts d'un long voile, légèrement inclinée, sur son côté droit, la physionomie souriante, tend les mains pour recevoir le pain que lui présente saint Jean. Derrière elle, sur la droite, un jeune diacre, saint Étienne, cheveux courts frisés, tunique et manteau à manches, manipule au bras gauche, tient le calice.

VITRAUX.

Première fenêtre à gauche du chevet :

Grisailles. — Signées : Truffier, Martin et Duveau, Angers, 1869.

Première fenêtre, à droite :

Grisailles. — Mêmes signatures.

Deuxième fenêtre à gauche : six médaillons circulaires ; en commençant par le bas :

1° *La Vocation de saint Jean l'Evangéliste.*
2° *Le Miracle de Cana.*
3° *La Pêche miraculeuse.*
4° *La promesse de l'Eucharistie.*
5° *La Transfiguration.*
6° *Salomé, veuve de Zébédée, mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean l'Évangéliste, implore Jésus-Christ.*

Fenêtre au fond du chevet : six médaillons carrés :

1° *La Cène.*
2° *L'Agonie au Jardin des Oliviers.*
3° et 4° *La Crucifixion, avec la Vierge et saint Jean.*
5° *Le Tombeau de Jésus trouvé vide après la Résurrection.*
6° *Guérison du paralytique par saint Pierre et saint Jean.*

Deuxième fenêtre à droite : six médaillons circulaires :

1° *Saint Jean l'Évangéliste fustigé par deux bourreaux.*
2° *Saint Jean dans la chaudière, devant la Porte Latine.*
3° *Saint Jean ayant la vision de la Jérusalem céleste.*

4° *Saint Jean portant la coupe empoisonnée.*
5° *Saint Jean poursuivant un jeune disciple devenu voleur.*
6° *Saint Jean dans le tombeau, enveloppé de sept rayons.*

Tribune.

Fenêtre à gauche :

Arbre de Jessé.

Fenêtre à droite :

La Vierge.

Au-dessous, dans des médaillons :

L'Annonciation.
Le Mariage de la Vierge et de saint Joseph.
La Visitation.
La Nativité.
La Fuite en Égypte.
Jésus retrouvé dans le Temple.
Marie au pied de la Croix.
La Pentecôte.
La Mort de Marie.
L'Assomption.
Le Couronnement de la Vierge.

Au bas du vitrail :

Isaïe et Ézéchiel.

Le premier « Isaias » tenant un phylactère. Le second écrivant.

Fenêtre du centre :

L'Entrée de Jésus à Jérusalem, le jour des Rameaux.
Le Lavement des pieds des Apôtres.
La Cène.
L'Agonie au Jardin des Oliviers.
Le Baiser de Judas.
La Flagellation.
Le Portement de la Croix.
La Crucifixion.
La Descente de Croix.
La Mise au tombeau.
La Résurrection.
Jésus triomphant,

Représenté en Majesté, assis entre les quatre animaux symboliques des évangélistes.

Ces vitraux ont été dessinés par Steinheill en 1870, et exécutés par Oudinot, à Paris.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Au bas de la nef de la chapelle principale (Saint Jean l'Évangéliste), la porte du côté droit s'ouvre sur un couloir avec voûte ogivale de trois travées, à tores, sur pendentifs à feuillages et grotesques, clefs évidées; la porte, à droite, communiquant avec le dehors, à la deuxième travée, surmontée d'une baie cintrée, munie de vitraux grisailles; même baie au fond de la troisième travée, et porte rectangulaire à gauche; la deuxième travée communiquant avec la

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle (Longueur 6^{m},50. — Largeur 3^{m},60) se compose de trois travées, avec voûte ogivale à quatre nervures toriques, retombant sur pendentifs à feuilles de lierre ; les voûtes peintes à fond bleu, semé d'étoiles d'or, nervures et clef polychromées ; les murailles revêtues de peintures à fond violeté avec semis de fleurons, lis, ou lettres S. J. ; le chanfrein des portes et des fenêtres à rinceaux polychromés.

Au fond, adossé au mur :

Autel. — Pierre peinte et dorée.

Le tombeau a sa tablette soutenue par deux piliers à chapiteaux crochets, avec

L'Atelier de Nazareth. — Bas-relief. — Pierre peinte. — H. 0^{m},60. — L. 1^{m},20. — Par Bourriché (Henri), à Angers.

Sur la gauche, saint Joseph, de profil à droite sous un palmier, est occupé à fendre une pièce de bois avec une hache. Au centre, l'Enfant Jésus lève un maillet pour frapper sur un ciseau qu'il tient de la main gauche, sur l'établi. A droite, Marie, assise sur le seuil d'une maison, regarde, de profil à gauche, l'Enfant Jésus. Dans sa main gauche elle tient une pelote de fil.

Devant elle se dresse un lis. A ses pieds, une corbeille à ouvrage.

Au milieu, sur un pendentif à feuillages :

Saint Joseph et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Composition polychromée. — H. 1^{m},10. — Par Bourriché (Henri), à Angers.

Debout, de face, tête légèrement penchée, saint Joseph abaisse la main droite ouverte et pose la main gauche sur l'épaule de l'Enfant Jésus, debout, de face. Celui-ci prend la main de saint Joseph et lève la main droite pour saisir l'autre main.

Première fenêtre :

La Sainte Famille.
Jésus au milieu des Docteurs.

Ces vitraux sont de même fabrication que ceux de la fenêtre suivante.

Deuxième fenêtre :

L'Atelier de Nazareth.
Mort de Saint Joseph.
Signé : TRUFFIER et MARTIN, Angers, 1873.

Au côté droit, en face de la porte d'entrée, fenêtre semblable :

Saint Joseph portant l'Enfant Jésus.

Au-dessous, panneau grisaille :

Vue à vol d'oiseau du Séminaire d'Angers et de l'église Saint-Serge.

(Cette disposition indique que les deux édifices sont placés sous la protection de saint Joseph.)

SACRISTIE.

Autour des murailles règne une boiserie de chêne à panneaux moulurés, surmontés d'une crête de trèfles.

Au fond :

La Visitation. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1 m. — Fin du seizième siècle. — École italienne.

A droite sur le seuil d'une maison, se tient Zacharie, barbe grise, manteau rouge. Au devant s'avance Élisabeth, de profil à gauche, vêtue d'une robe jaune, d'un manteau bleu, la tête enveloppée dans un mouchoir flottant sur les épaules.

Elle embrasse la Vierge Marie, debout au centre de la composition, de profil à droite, vêtue d'une robe rouge, d'un manteau bleu ramené sur le bras gauche, replié vers la hanche : même coiffure que sa cousine. Elle donne la main droite à Élisabeth. Sur la gauche, saint Joseph, le corps placé de profil à droite, debout, vêtu d'une robe bleue et d'un manteau jaune, la barbe frisée, la main droite tombant, tenant un pan de son manteau, la main gauche ouverte vers deux femmes placées à l'arrière-plan, dont l'une porte un paquet. Fond de paysage. Au ciel, à gauche, dans un nuage, joli groupe de chérubins nus, portant un phylactère avec ces mots du Magnificat : *Anima mea Dominum.*

En regard :

La Présentation de Marie au Temple. — Toile. — H. 1m,30. — L. 0m,80. — Dix-septième siècle. — Signé à droite, au bas, sur le troisième degré : MARIE-MADELEINE RICHER, PINXIT.

Sur la droite, le grand prêtre, robe et manteau gris verdâtre, tête couverte d'un voile violet à bandes jaunes, est assis sur une estrade de quatre degrés. Il s'incline et tend les bras pour accueillir Marie enfant, prosternée sur le troisième degré, les mains croisées à la poitrine. Marie a les cheveux à bandeaux, relevés derrière par une tresse, et elle est enveloppée dans un manteau bleu. Derrière elle, agenouillés au bas, sainte Anne, robe et voile bleus, et saint Joachim, manteau rouge, les bras levés au ciel. Derrière le grand prêtre, un homme, vêtu de rouge, se tient debout. Au-dessus, draperie rouge. Fond, architecture du Temple, de sytle grec.

Aucune œuvre de ce peintre n'avait été signalée jusqu'ici. « Demoiselle Madeleine Richer, agée d'environ 40 ans, » fut inhumée le 5 juin 1708, dans le caveau des chanoines de l'église de Saint-Pierre d'Angers.

A la suite de la sacristie, parallèlement au cloître, s'ouvrent sur un couloir quatre petites chapelles d'une seule travée, de décoration uniforme, entièrement peintes :

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

La voûte ogivale à quatre nervures toriques repose sur des pendentifs à feuilles de lierre.

A gauche, l'autel en pierre a sa tablette soutenue par deux piliers avec chapiteaux ornés de feuilles à crochets, le panneau central, arc trilobé, avec losanges, croix et rinceaux.

En face de la porte d'entrée, baie cintrée, avec vitrail :

Vision de Marguerite-Marie Alacoque.
Signé : TRUFFIER et MARTIN, ANGERS.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Semblable à la précédente.

Vitrail :

Marie intercédant pour le genre humain.

Debout, mains jointes, la Vierge a, près d'elle, Jésus perçant le serpent de la hampe d'une croix.

Au-dessous :

Adam recevant d'Ève le fruit de l'arbre du mal.
Signé : TRUFFIER et MARTIN, ANGERS.

CHAPELLE SAINT-MARTIN.

Semblable à la précédente.

Vitrail :

Saint Martin partageant son manteau.
Par TRUFFIER et MARTIN, d'Angers.

CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

Semblable à la précédente.

Vitrail :

Saint François de Sales et Jean-Jacques Olier. — Par TRUFFIER et MARTIN, d'Angers.

L'évêque de Genève reçoit la visite de Mme Olier, mère du futur fondateur des Sulpiciens, et lui présente son jeune fils (en costume de page Louis XIII), désespérant de son avenir. Saint François de Sales posant la main sur la tête de Jean-Jacques Olier, prédit à sa mère « qu'il sera l'honneur et la gloire du clergé français ».

CHAPELLE DE LA DIVISION DE PHILOSOPHIE.

Cette chapelle, située au rez-de-chaussée du bâtiment construit en 1839, pour les Philosophes, ouvre sur le corridor principal dont elle n'est séparée que par un petit vestibule, avec sacristie. La voûte, en berceau, est polychromée.

Retable de l'autel. — Bois sculpté et doré. — Dix-septième siècle.

Le soubassement, formant un premier tabernacle, est décoré de la principale scène.

La dation des clefs à saint Pierre. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,40. — L. 0m,70. — Dix-septième siècle.

Au centre, sur la porte du tabernacle, Jésus, debout, tient dans la main droite qu'il élève, une clef, et dans la main gauche abaissée, une autre clef. Saint Pierre, à genoux, sur la gauche, relève la tête vers le Christ, et présente la main gauche pour recevoir les clefs. Pierre est entouré des apôtres, cinq à gauche, six à droite, debout, pieds nus, drapés dans de longs manteaux, s'entretenant entre eux en regardant la scène.

Une petite corniche, supportée par deux colonnes torses, règne au-dessus de ce bas-relief. A droite et à gauche, deux gradins, de la hauteur du soubassement, sont ornés de rinceaux formés par de larges fleurs de tournesol.

Au-dessus de la corniche du soubassement s'élève le second tabernacle, carré, avec porte cintrée et côtés chantournés aux extrémités, avec soubassement cintré orné d'épis de blé, en sautoir, avec fleurs et raisins (bas-relief. — H. 0m,10. — L. 0m,40), répétés dans toute la largeur du retable. Sur la porte :

La Cène. — Bas-relief. — H. 0m,40. — L. 0m,30. — Dix-septième siècle.

Sous deux festons de fleurs, Jésus est assis, de face, un peu à gauche, devant une table, tenant saint Jean, le disciple bien-aimé, sur son sein, et présentant le pain aux convives. Huit apôtres occupent le fond du tableau, assis aux côtés de Jésus ; quatre autres sont tournés en face des premiers, deux sur le devant, l'un parlant à l'oreille de son voisin ; à gauche, un troisième fait un geste de surprise ou de dénégation, en entendant Jésus dire que l'un d'eux le trahira. A droite, Judas, debout, de face, la main droite appuyée à la hanche, la main gauche serrant la bourse aux trente deniers.

Les deux pieds-droits de la porte sont ornés de deux bouquets de fleurs et surmontés d'une frise ornée de rubans et de médaillons.

Au-dessus, une corniche, soutenue par quatre colonnes torses à chapiteaux corinthiens, ornées de feuillages.

Les côtés chantournés sont limités par deux autres colonnes semblables, et ornés de deux personnages.

A gauche :

Saint Pierre. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,40. — L. 0m,20. — Dix-septième siècle.

Le personnage est représenté assis, mains jointes, les clefs tombées à terre, à l'heure où il demande pardon de sa lâcheté. Devant lui, le coq dont le chant l'avertit de sa faute.

A droite :

Saint Paul. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,40. — L. 0m,20. — Dix-septième siècle.

Endormi, la main appuyée sur la garde de son épée ; un livre sur les genoux.

Les deux côtés du retable, adossés à la muraille, ont leurs extrémités limitées par deux colonnes torses ornées de feuillage et par deux enroulements de feuilles et fleurs surmontés d'une tête de chérubin. Les panneaux sont décorés de deux scènes.

A droite :

La Mort de la Vierge. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,53. — L. 0m40. — Dix-septième siècle.

Marie est étendue sur un lit, de gauche à droite, les mains croisées sur la poitrine. Saint Jean, debout, la soutient. Au-dessous d'un personnage accroupi, trois Apôtres debout l'entourent ; l'un deux, à gauche, tourne le dos. A l'arrière-plan figurent les autres Apôtres. Dans les nuages, au-dessus du ciel du lit, à droite et à gauche, quatre chérubins.

A gauche ;

L'Assomption de la Vierge.— Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,53. — L. 0m,40. — Dix-septième siècle.

Marie, tête inclinée sur la gauche, vêtue d'une longue robe flottante, est appuyée à la traverse de la croix, sur laquelle deux chérubins sont suspendus. Deux anges la soutiennent dans les nuages. Un chérubin vole au-dessus de son tombeau vide, autour duquel sont groupés, pieds nus, les mains levées, les Apôtres, debout ou prosternés.

Au-dessus règne une corniche à moulures d'oves et grénetis, surmontée d'une balustrade formée d'enroulements de fleurs et de fruits, avec antéfixes; au-dessus des bas-reliefs, de deux grandes fleurs de lis formées de bouquets de tournesols, d'enroulements et de guirlandes de roses, en ronde bosse.

La corniche et la balustrade décrivent au centre un arc dans l'axe du tabernacle, et soutiennent une Exposition, avec fond plat orné de la scène suivante :

L'Ascension. — Bas-relief. — Bois doré. — H. 0m,60.— L. 0m,40. — Dix-sep-siècle.

Jésus s'est élevé au-dessus de terre, au milieu des nuages, demi-nu, les bras étendus. Au premier plan, la montagne, avec groupes d'apôtres et de disciples, agenouillés ou debout, les mains levées, suivant le Christ des yeux.

Deux Anges. — Statues. — Bois doré. — H. 0m50. — Dix-septième siècle.

Formant cariatides, demi-nus, les ailes ouvertes, courte tunique aux reins, un pied posant sur les nuages, l'autre levé, soutenant à la fois des festons de fleurs et le couronnement de l'Exposition, composé d'une corniche ornée de feuillages, avec têtes de chérubins aux deux nœuds du cintre de la façade et d'enroulements supportant une petite croix.

La tradition rapporte que ce retable d'autel, richement sculpté, provient de l'église supprimée de Sainte-Croix d'Angers, ou de la chapelle abbatiale du Ronceray, ce qui nous paraîtrait plus admissible, à cause des deux bas-reliefs principaux, convenant mieux à l'église dédiée à Sainte-Marie de la Charité, et des motifs de roses ou ronces qui font partie de sa décoration.

Dans l'Exposition :

Crucifix. — Ivoire sur bois doré. — H. 0m,35. — Dix-septième siècle.

Le Christ a la tête inclinée à gauche, la barbe en collier, les cheveux bouclés répandus sur les épaules, les pieds percés de deux clous, la draperie repliée au centre et nouée à gauche. (Bonne exécution.)

Au-dessus de la porte d'entrée :

Ecce Homo. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ est représenté à mi-corps, la tête élevée, de trois quarts à droite, ses longs cheveux bruns répandus en boucles, la tête couronnée d'épines, un manteau rose entr'ouvert, laissant voir le torse nu. Il tient de la main gauche un roseau vert appuyé sur l'avant-bras droit.

ANCIENNE CHAPELLE DU SÉMINAIRE
(Salle capitulaire de l'Abbaye)

La salle capitulaire de l'abbaye Saint-Serge, qui servit de chapelle au Grand Séminaire, de 1808 à 1870, se compose de six petites travées voûtées en berceau, avec larges ébrasures de six doubles fenêtres, dans le mur de droite, les fenêtres de la partie haute munies de plomb.

Boiseries. — Dix-huitième siècle.

Les murs sont entièrement revêtus d'un riche lambris de chêne jusqu'à la hauteur des retombées des voûtes, avec panneaux décorés de moulures cintrées et contournées; au sommet, cartouches rocailles et fleurons. Chaque panneau est encadré de pilastres revêtus d'enroulements et de fleurons, en relief, avec petit motif du même genre au centre, et un ornement du genre crousille aux chapiteaux qui forment la gorge de la corniche à moulures d'oves et rais de cœur.

La porte d'entrée, donnant sur le vestibule central, en face du réfectoire, est ornée, sous la voûte de son ébrasure, d'entrelacs sculptés et surmontés d'un fronton cintré, avec volutes de fleurs et feuillages au tympan, encadrant un cartouche avec armoiries de l'abbaye de Saint-Serge : parti à dextre de gueules à l'escarboucle pommetée d'or, qui est du chapitre de S. Maurice d'Angers, parti à senestre d'azur à la croix pommetée d'or cantonnée de huit croisettes à pied fiché aussi d'or; l'écusson timbré à dextre de la mitre, à senestre de la crosse, volute en dehors.

Au fond de la salle, vis-à-vis la porte, entre deux armoires à deux vantaux de même décoration, s'ouvre une grande niche en saillie, avec voûte ornée des monogrammes de la Vierge M. A., et d'entrelacs; le fronton cintré surmonté d'enroulements et d'une croix de bois entourée de rayons. Le tympan est décoré d'un cartouche, sommé de la mitre et de la crosse, au chiffre sculpté des Bénédictins de la Congrégation de S. Maur (*Pax*,

accompagné d'une fleur de lis en chef, de trois clous de la Passion en abîme, et entouré d'une couronne d'épines).

Toute cette boiserie est de la fin du dix-huitième siècle.

On a placé dans cette niche, sur un pendentif aux armes de Mgr Freppel, dans un riche cartouche en bois sculpté, accompagné de palmes, une

Vierge Mère (H. 2^{m}) en plâtre polychromé avec l'inscription « Regina cleri », par BOURICHÉ (HENRI).

Au-dessus de la boiserie, la muraille est ornée, sous la voûte, d'une gloire et de nuages en stuc (dix-neuvième siècle).

Joseph devant Pharaon. — Toile ovale. H. 1^{m},60. — L. 0^{m},80. — Dix-septième siècle.

Assis à droite, sur un trône, Pharaon, la tête ceinte d'une couronne à pointes, barbe blonde, est vêtu d'une robe rouge à col d'hermine ; il porte la main droite à la poitrine et, de la main gauche, écarte ses longs cheveux. Debout devant lui, sur la droite, Joseph, de profil à droite, jambes nues, robe et tunique bleues, lève la main droite pour parler. Au fond, paysage, entrevu par une baie carrée.

Saint Étienne de Muret (1046-1124), fondateur de l'ordre de Grandmont. — Toile ovale. — H. 1^{m},60. — L. 0^{m},80. — Dix-septième siècle.

Le personnage, vêtu d'une robe noire, est agenouillé de droite à gauche, devant la Vision de Jésus, nu, dans des nuages, entouré de chérubins, dont l'un porte un lis, allusion au vœu de virginité. Jésus fait de la main droite un geste de commandement, et laisse tomber la main gauche. Étienne écrit sur un livre ouvert posé sur une sorte d'autel, et tient la main gauche repliée à la poitrine.

On lit au-dessous, sur une banderolle : *Stephanus Thiernæus* (Étienne de Thiers était le nom de famille du fondateur de l'ordre de Grandmont).

Saint François de Sales. — Toile cintrée. — H. 2^{m},80. — L. 1^{m}. — Dix-huitième siècle.

Le personnage est représenté à genoux, de droite à gauche, la tête tournée de face et environnée d'une auréole, longue barbe noire, soutane et camail bleu, rochet de dentelles, longue étole, mains jointes, devant un autel à parement rouge, nappe blanche, sur lequel est un livre ouvert. Au-dessus de l'évêque, un cœur rouge (allusion à son *Traité de l'Amour de Dieu*) dans une auréole, entouré d'une couronne d'épines vertes. Au fond, à droite, draperie blanche relevée. Au sommet, deux têtes de chérubins. Derrière saint François, deux petits anges, demi-nus, enlacés, portant la crosse.

Saint Charles Borromée. — Toile cintrée. — H. 2^{m},80. — L. 1^{m}. — Dix-huitième siècle.

Agenouillé, de gauche à droite, devant un crucifix, le personnage a les bras croisés. Il est vêtu d'une robe rouge, d'un rochet et d'une *cappa* blanche. Derrière, à gauche, cinq personnages portent des torches. Une draperie blanche au fond à droite est relevée sur la gauche, laissant voir un fond de paysage.

Charles-Émile Freppel (1827-1891), *Évêque d'Angers* (1870-1891). — Dessin au crayon. — H. 0^{m},95. — L. 0^{m},60. — Signé : ÉLIE CESBRON, 1886.

Dans un médaillon avec armoiries, au-dessus d'un socle, le personnage est représenté à mi-corps, de face, les bras tombant, revêtu du costume épiscopal de ville, ceinture et croix pectorale, calotte ronde et rabat.

Sur un soubassement dessiné : *Mgr Freppel.*

Sur le cadre : Salon de 1886 (n° 2656).

ANCIENNE SACRISTIE DE L'ÉGLISE SAINT-SERGE.

Une porte à deux vantaux s'ouvre au bas d'un escalier à riche rampe en fer forgé, qu'on attribue à l'architecte PIERRE BAUDRILLER, qui exerçait à Angers, en 1729. Cette porte communiquait avec l'église par le moyen d'une voûte oblique, digne de remarque, fermée du côté du vestibule par une porte à deux vantaux et balustres de bois au tympan.

Cette salle est éclairée par six hautes fenêtres, et a ses voûtes semblables à celles de la salle capitulaire.

Sur les murs de droite, au-dessus d'un faux lambris peint :

La Loi nouvelle. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 2^{m}. — L. 1^{m}. — Dix-huitième siècle.

Trophée des attributs sacerdotaux, croix, livre de l'Évangile, colonne de la Flagellation surmontée du coq, burettes ; le tout dans des feuillages, rattaché par des galons, sous trois têtes de chérubins.

L'ancienne Loi. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 2^{m}. — L. 1^{m}. — Dix-huitième siècle.

Trophée composé du serpent d'airain, des

tables de la loi de Moïse, colonne du Veau d'or, Arche d'alliance et autel des Propositions, objets rattachés comme les précédents.

Michel Lepelletier, *Évêque d'Angers* (1692-1706). — Toile. — H. 0m,80. L. 0m,60. — Dix-neuvième siècle.

Copie de l'original, contemporain du modèle, conservé à l'Évêché d'Angers.

Michel Poncet de la Rivière, *Évêque d'Angers* (de 1706 à 1730), *membre de l'Académie française*. — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Dix-huitième siècle.

A mi-corps, de face, perruque blanche partagée au front, rabat, croix pectorale, camail bleu foncé, doublé de rouge, relevé sur le bras gauche, laissant voir le rochet de dentelle.

Ce portrait, comme le précédent, est dans un cadre ancien, de bois sculpté et doré, avec fleurs et feuilles en haut-relief.

Jean de Vaugiraud, *Évêque d'Angers* (1731-1758). — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — Dix-huitième siècle.

A mi-corps, de trois quarts à droite, cheveux coupés sur le front, tombant épais derrière la tête, rabat, croix pectorale, camail bleu moiré, à liserés, boutons et doublure rouges, rochet de dentelle visible sur le bras droit tombant.

Jacques de Grasse, *Évêque d'Angers* (1758-1782). — Toile. — H. 0m,70. L. 0m,55. — Dix-huitième siècle. — Par Christophe de Brie (?).

De face, visage large à double menton, cheveux poudrés, rabat, camail blanc à liserés rouges, entr'ouvert au bas, laissant voir le rochet de dentelles, croix pectorale.

Michel Couet du Vivier de Lorri, *Évêque d'Angers* (1782-1802). — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,60. — Dix-huitième siècle.

De trois quarts à droite, à mi-corps, perruque blanche à rouleaux relevés, rabat noir, *cappa* blanche relevée derrière par un ruban rouge, croix pectorale suspendue à un ruban noir moiré. Le prélat est assis dans un fauteuil vert à clous dorés.

L'esquisse de ce portrait appartient à M. le chanoine Ch. Urseau.

Charles Montault, *Évêque d'Angers* (1802-1839). — Toile. — H. 1m. — L. 0m,75. — Dix-neuvième siècle.

Représenté en pied.

C'est une copie du portrait peint en 1818 par J.-B. Thonnesse, et conservé à l'Évêché d'Angers.

Louis-Robert Paysant, *Évêque d'Angers* (1840-1841). — Toile. — H. 1m. — L. 0m,75. — Dix-neuvième siècle.

A mi-jambes, devant une draperie marron relevée, assis dans un fauteuil rouge, le corps posé de droite à gauche, la tête de face, cheveux gris ondulés partagés au milieu, rabat noir, croix pectorale à cordelière d'or, camail violet à liserés rouges et rochet de dentelle. La main droite portant l'anneau est appuyée sur la jambe droite. La main gauche posée sur l'autre jambe, tient un livre entr'ouvert, relié en rouge.

Guillaume-Laurent-Louis Angebault, *Évêque d'Angers* (1842-1869). — Toile. — H. 1m. — L. 0m75.

Le prélat est représenté aux deux tiers de sa hauteur. Il est assis de gauche à droite, la tête de face, les cheveux longs, crépus, blancs, relevés derrière les oreilles. Il porte le rabat noir, la croix pectorale suspendue à une chaîne d'or, et est revêtu d'un rochet de dentelle à manches étroites doublées de rouge et d'un camail bleu. La main gauche s'appuie au bras d'un fauteuil orné de têtes d'anges. La main droite, ornée de l'anneau, est ramenée sur la jambe et tient un livre fermé relié en rouge.

Ce tableau ne serait-il pas celui de Sotta, de Nantes, qui figurait à l'exposition d'Angers, en 1842 ?

Charles-Émile Freppel, *Évêque d'Angers* (1870-1891). — Buste. — Plâtre. — H. 0m,70. — Signé, à droite, à la section du buste : H. Charron, Angers, 1885.

Le prélat est représenté la tête de face, un peu relevée à gauche. Il est vêtu d'un camail et d'un rochet, et porte une riche croix pectorale suspendue à une cordelière.

Sur le socle, les armoiries épiscopales.

Pie IX, *pape*. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,75. — Signé, sur le socle à droite, Dieudonné, à Rome, 1850.

De face, calotte ronde, soutane à houppes et large étole ornée d'orfrois avec la tiare.

Sur le socle est gravé : Pie IX.

RÉFECTOIRE.

Le réfectoire du Séminaire, ancien réfectoire des moines de Saint-Serge, date, comme l'édifice entier, de la fin du dix-septième siè-

cle. Il est voûté en plein cintre, avec ébrasures profondes pour les cinq fenêtres du côté droit, percées dans toute la hauteur de la pièce, avec arcs doubleaux reposant sur des pendentifs ornés de têtes de chérubins et de feuilles.

Entre la deuxième et troisième fenêtre :

Chaire, en bois, sans abat-voix. La tribune hexagonale a ses panneaux moulurés, limités par des pilastres d'ordre composite ; elle se termine en pendentif à volutes et pommes de pin. L'escalier, à révolution à gauche, est en bois découpé avec crosse de fer forgé.

Au bas, sur la muraille :

L'Adoration des Mages. — Toile. — H. 2m,10. — L. 3m,60. — Dix-septième siècle. — École hollandaise.

Marie est assise de droite à gauche, presque de face, tenant sur ses genoux, sur un linge blanc, l'Enfant Jésus, nu, assis, et bénissant. Elle est vêtue d'une robe blanche à corsage rose, d'un voile gris, avec guimpe blanche. Derrière la Vierge, penché sur un stylobate portant un fût de colonne brisée, Joseph, longue barbe, vêtu d'une robe violette et d'un manteau rouge. Plus près, au premier plan, à droite, un personnage court, trapu, de face, debout, saisit de la main droite une buire de forme sphérique en argent, qu'extrait d'une malle en cuir un homme vu à mi-corps, et au torse nu. Ces deux personnages semblent être des portraits. Le premier porte la barbe courte, le pourpoint rouge coupé ; les jambes nues sont bottées, et un carquois est suspendu à son épaule. Derrière l'homme nu, un petit page coiffé d'une toque à grandes plumes. Devant la Vierge, sur la gauche, un Mage, chauve, moustaches courtes, barbe en éventail, joues rasées (portrait?), de profil à droite, vêtu d'une riche tunique et d'un manteau de cachemire rouge, pose le genou gauche à terre ; sa jambe droite est à demi relevée et la main droite s'y appuie; la main gauche est repliée à la poitrine. Un cimeterre et un chapeau à plumes sont déposés à terre, au premier plan. Derrière lui, un Mage, debout, s'incline devant l'Enfant Jésus. Il est placé de profil à droite, porte une longue barbe, a la main gauche repliée à la poitrine, et est vêtu d'un riche manteau jaune. Au bas, un serviteur accroupi tient de la main gauche, par la boucle d'un collier rouge, un chien qu'il caresse de la main droite : il a le corps nu, sauf une étroite draperie jaune jetée sur l'épaule gauche, ramenée à la ceinture sous le bras gauche : le corps est placé de face, la tête de profil à droite, joues rasées, barbiche courte (portrait?). A l'extrémité, à gauche, le Mage noir porte dans la main gauche une coupe d'or à pied, de forme ovoïde, avec couvercle ; il est debout, coiffé d'un turban blanc, vêtu d'une tunique bleue et jaune, d'un manteau en cachemire rouge qu'il retient de la main droite tombant. Derrière lui, un peu à droite, un personnage debout, et trois chevaux, retenus par des pages, un groupe de personnages de la suite, avec chameau, et, au fond, au centre, quatre enfants montés sur des fûts de colonnes, regardent l'Enfant Jésus.

Cette toile a été achetée à Angers par le Séminaire.

Sur le mur de gauche :

Saint Louis et ses trois intimes. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1m,60. — Signée à droite, à l'angle : D. LAUGÉE, 1874. — « Donné par l'État en 1875. »

Saint Louis est assis, de face, devant le dossier rouge d'un dais, au centre d'une table carrée, couverte d'une nappe blanche ouvrée, chargée de fruits. Il porte de longs cheveux et il est vêtu d'une tunique bleue semée de fleurs de lis jaunes, et d'un camail vert. De la main droite, il verse, avec une aiguière, du vin dans un gobelet pour une femme pauvre, debout à la droite du roi, devant une chaise de bois, sa béquille à terre. A la gauche de saint Louis, vers le centre, debout, un serviteur, le capulet rabattu sur la tête, apporte un plat de viande. Au côté droit de la table, assis sur un banc de bois, deux pauvres, de profil, regardent le roi : le premier, au fond, est vêtu d'une tunique jaune, d'un capuchon violet et blanc rabattu sur la tête ; l'autre, tête nue, cheveux gris, pieds chaussés de bas blancs et d'escarpins jaunes, a des vêtements à collet et capuchon violet clair. Au sommet du tableau, on lit sur deux cartouches, en gothique carrée : à gauche : *Qui se exaltat humiliatibur, et qui se humiliat exaltabitur ;* à droite : *Diliges proximum tuum sicut te ipsum.*

La Cène. — Toile. — L. 2m,10. — H. 1m,60. — Dix-neuvième siècle. — Copie du tableau de PHILIPPE DE CHAMPAIGNE, conservé au Musée du Louvre.

Sur le cadre est écrit :

« Donné par le Gouvernement de la République. »

Les Disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 1m,70. — L. 2m,40. — Dix-neuvième siècle. — Copie du tableau de TITIEN, conservé au Musée du Louvre.

Sur le cadre est écrit :

« Donné par l'État en 1877. »

Jésus retrouvé dans le Temple. — Toile. — H. 1m,40. — L. 1m,30. — Dix-septième siècle.

Jésus est assis, à gauche, sur une chaise, sous un velum rouge. Le peintre paraît avoir voulu lui donner les traits de Louis XIV enfant, cheveux châtains, bouclés, attachés avec des galons blancs, tunique bleue, manteau écarlate ; la main gauche est appuyée sur un rouleau ouvert, la main droite levée fait le geste de l'orateur. Devant lui, à droite, trois docteurs, le premier, assis, jambes nues croisées, cheveux et barbe roux, tunique rouge, draperie jaune jetée sur les jambes, écrit, en s'appuyant sur la jambe gauche ; des livres fermés sont déposés à ses pieds. Au-dessus, un vieillard assis, appuyé sur la main gauche, tient dans la main droite des lunettes, à l'aide desquelles il lit sur le manuscrit du précédent. Debout près de celui-ci, un autre vieillard, à barbe blanche, enveloppé d'un manteau bleu, à la manière des Égyptiens, tend la main droite pour parler. Au fond, sur les degrés conduisant à la tribune, Marie et Joseph debout, de face; la Vierge plus éclairée, robe violacée, manteau bleu, retient de la main gauche un pli de sa robe, et de la main droite indique Jésus.

Saint François d'Assise. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,55. — Dix-septième siècle.

Œuvre très médiocre.

Dans un cadre en bois sculpté du dix-septième siècle, à fleurs et enroulements.

Jésus chassant les vendeurs du Temple. — Toile. — H. 1m,40. — L. 1m,20. — Dix-septième siècle.

Le fond représente un portique à triple arcade. A droite, au sommet d'un escalier à quatre degrés, Jésus s'avance, irrité, le bras droit levé tenant des cordes de fouet. Il porte une tunique violette, un manteau bleu flottant. La main gauche tombant est ouverte. En arrière, vu de dos, un marchand, vêtu d'une blouse jaune, porte un panier de fruits sur la tête. A droite, près d'une table renversée, une femme, pieds nus, s'enfuit, tenant dans la main droite une colombe effarée ; elle porte une robe bleue et un manteau rouge. A gauche, un vendeur, debout, corps de face, retourne la tête vers Jésus, levant les bras ; il a les jambes nues, et est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau vert. Derrière celui-ci, un vieillard, à robe jaune, se baisse pour ramasser des pièces de monnaie jetées à terre.

Saint Jérôme. — Toile ovale. — H. 1m,60. — L. 0m,80. — Dix-septième siècle.

De profil à droite, demi-nu, avec étroite draperie rouge et blanche aux reins, le personnage a le genou droit à terre ; il tient dans la main gauche un crucifix, devant le livre de la doctrine, et dans la main droite le caillou avec lequel il se frappait le sein. La grotte, dans laquelle saint Jérôme est représenté, laisse voir, par une ouverture, à gauche, le lion auquel il avait arraché une épine et qu'il avait adopté.

Jésus au Jardin des oliviers. — Toile ovale. — H. 1m,60. — L. 0m,80. — Dix-septième siècle.

De la même main.

Au centre, Jésus, à genoux, le corps de profil à gauche, la tête de trois quarts, mains jointes, visage imberbe, est vêtu d'une tunique rose et d'une ample draperie bleue. Un ange, à gauche, de profil à droite, debout, les ailes ouvertes, vêtu d'une tunique jaune et d'un manteau rouge, la main droite tombant, la main gauche levée, montre à Jésus une grande croix tenue, au-dessus de lui, au pied, par un ange vêtu d'une tunique blanche les ailes ouvertes, bleues, et au sommet pai un chérubin nu.

La Vierge glorieuse. — Toile cintrée au sommet. — H. 1m,80. — L. 1m. — Dix-huitième siècle.

Debout, le corps de trois quarts à gauche, la tête retournée de face et légèrement inclinée, mains jointes et pieds nus sur le croissant, selon la Vision de saint Jean dans l'Apocalypse, avec le soleil pour auréole, et un nimbe d'étoiles (9 au lieu de 12). A sa droite, le serpent infernal. Elle est vêtue d'une robe bleu pâle, avec écharpe bleu foncé, voile bleu noué derrière la tête. Au bas, à gauche, un ange, vu à mi-corps, draperie rouge flottante, indique à un autre ange la tête sanglante du serpent, écrasé par le pied droit de la nouvelle Eve. Au-dessus, un chérubin tient un livre de musique. A droite et à gauche, jusqu'au sommet de la composition, groupes de chérubins, mains jointes, en admiration. Au haut de la toile, l'Esprit-Saint, figuré par une colombe bleue.

Dans un cadre en bois sculpté doré, avec coquilles et enroulements.

La Résurrection. — Toile ovale. — H. 1m,60.— L. 0m,80.— Dix-septième siècle (?).

Jésus, couvert d'un linceul blanc flottant, visage imberbe, se présente de face, la tête inclinée à gauche, les yeux levés au ciel, le bras gauche et le pied droit élevés, le bras droit tenant la hampe d'une croix, le pied gauche appuyé sur la pierre du sépulcre dont le couvercle est jeté à gauche. Au bas de la composition. au centre, un soldat renversé de gauche à droite. Un autre garde, debout, fait des gestes d'effroi.

Saint Augustin. — Toile ovale. — H. 1m,60. — L. 0m,80. — Dix-huitième siècle.

Assis sur un siège de bois, près d'une table recouverte d'un tapis oriental, le personnage se présente de face, le front dans une auréole, barbe blanche, robe blanche, chape verte flottant, avec chaperon rouge. Il tient de la main gauche un cœur enflammé, emblème de son amour pour Dieu, et appuie le bras droit levé sur le livre ouvert de sa Règle, posé sur une table, avec un écritoire et un rouleau déplié. Derrière lui, la crosse épiscopale est appuyée de gauche à droite.

Saint Jean l'Évangéliste. — Toile cintrée. — H. 1m,20. — L. 0m,45. — Dix-neuvième siècle.

Debout, pieds nus, longs cheveux épars sur le cou, la tête de face, inclinée à droite, le personnage est vêtu d'une robe violette, d'un manteau jaune, rejeté sur l'épaule et ramené sur le devant par les deux mains croisées.

La Vierge. — Toile cintrée. — H. 1m,20. — L. 0m,45. — Dix-septième siècle.

Debout, de face, pieds nus, la Vierge porte un voile gris jaune une robe rose et un manteau bleu ramené à la poitrine par les deux mains croisées. Fond de paysage.

Le Bon Pasteur. — Toile cintrée. — H. 1m,20.—L. 0m,45.— Dix-septième siècle.

De face, pieds nus, barbe courte, le personnage est vêtu d'une robe rose avec manteau rouge jeté sur l'épaule droite et ramené sous le bras gauche tombant. La main droite tient les pattes d'un agneau passé autour du cou, la tête à droite. Sur la gauche, groupe de béliers et de moutons. A droite, un arbre.

Saint Joseph. — Toile cintrée. — H. 1m,20. — L. 0m,45. — Dix-neuvième siècle

Le corps de face, la tête tournée de profil à droite et inclinée, barbe courte, pieds nus, le saint est vêtu d'une robe jaune et d'un manteau rouge. La main gauche est tombante. La main droite tient un lis.

Saint Pierre. — Toile cintrée. — H. 1m,20. — L. 0m,45. — Dix-neuvième siècle.

De face, pieds nus, tête ceinte d'une auréole, le personnage est vêtu d'une robe violette et d'un manteau jaune passé sur l'épaule gauche. De la main droite relevée, il tient les clefs. De la main gauche tombant, un phylactère.

Saint Paul. — Toile cintrée. — H. 1m,20. — L. 0m,45. — Dix-neuvième siècle.

Debout sur une marche, près de colonnes renversées, le personnage se présente de face, avec un cercle jaune pour nimbe ; il est vêtu d'une robe jaune, d'un manteau rouge et vert sur l'épaule gauche. Il tient un livre fermé sous le bras droit tombant ; la main gauche est appuyée sur le glaive au moyen duquel il fut décapité.

Saint Michel terrassant le démon. — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,45. — Dix-neuvième siècle. — D'après RAPHAEL.

Copie réduite de l'original conservé au Musée du Louvre

CORRIDOR DU PREMIER ÉTAGE.

Jésus. — Toile ovale. — H. 0m,70. — L. 0m,50. — Dix-huitième siècle.

A mi-corps. Le personnage, vêtu d'une robe rose et d'un manteau bleu, a la tête levée, inclinée à gauche, barbe et cheveux bouclés, mains croisées sur la poitrine, la main droite retournée.

Jésus au Jardin des Oliviers. — Toile. — H. 0m,70. — L. 1m. — Dix-septième siècle.

Sur la gauche, Jésus, à genoux, mains jointes, est vêtu d'une robe brune. Un manteau rouge, jeté sur l'épaule gauche, retombe à terre. Devant lui, un Ange, debout au milieu des nuages, demi-nu, ailes éployées, lui présente, sur un linge blanc, le calice qu'il doit boire jusqu'à la lie.

Adoration des Mages.— Bois.— H. 0m,60. — L. 0m,80. — École hollandaise. — Dix-septième siècle.

A droite, Marie, debout, de profil à gauche,

soutient sur son genou droit, l'Enfant Jésus, nu. Elle est vêtue d'une robe bleu clair. Devant elle, un Mage, à genoux, vieillard à barbe blanche, de profil à droite, revêtu d'une chape jaune, présente au divin Enfant un vase précieux. Derrière lui, le Mage noir d'Éthiopie, debout, coiffé d'un turban blanc, ouvre un petit coffret. Au premier plan, debout, de profil à droite, un Mage vêtu d'une robe rouge, soutenue par un jeune page blond, porte un encensoir. Groupe de sept personnes de la suite, et un enfant sur la gauche.

Triomphe de David sur Goliath. — Bois. — H. $0^m,60$. — L. 1^m. — Dix-septième siècle.

Au centre de la composition, le jeune berger David, jambes et bras nus, tunique bleue, musette au côté, s'avance, de profil à droite. Il tient le sabre de Goliath sur son épaule droite, et dans la main gauche la tête du géant. Derrière lui, sur la droite, l'armée qui le suit, à pied et à cheval. Autour et au-devant de David, foule de femmes jouant de tambourins, castagnettes, violes, cornemuses et autres instruments de musique. Un groupe à gauche précède le cortège vers la ville, avec des torches.

La Flagellation. — Toile. — H. $0^m,60$. — L. $0^m,80$. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Jésus, nu, avec draperie blanche aux reins, manteau écarlate aux épaules, a les mains liées, croisées sur le devant. A genoux, devant lui, un homme portant des chausses rouges et des guêtres blanches, le torse brun, lui présente avec ironie un chapeau noir. Au-dessus, un bourreau tient, dans la main droite, la corde qui serre les mains du Christ, et lève la main gauche pour le frapper. A gauche, sur une estrade, Pilate, assis dans un fauteuil, vêtu d'une robe de pourpre avec tunique brune, et coiffé d'un turban; la main droite est appuyée sur le bras du fauteuil, la main gauche fait le geste du commandement.

Descente de croix. — Bois. — H. $0^m,60$. — L. $0^m,70$. — Dix-septième siècle.

Au pied de la croix, Marie, assise, vêtue d'une robe rose, d'un manteau bleu, tête penchée à gauche, couverte d'un voile blanc, soutient le corps nu de son divin Fils. Le bras gauche du Christ tombe ; le bras droit est soutenu par une sainte femme, vue de profil à droite. Une autre femme, de face, joint les mains, entre celle-ci et la Vierge. Marie-Madeleine, vêtue d'une robe verte et jaune, prosternée, embrasse le pied droit du Sauveur. Derrière elle, debout, deux personnages, sans doute Joseph d'Arimathie et Nicodème, l'un vieillard, se penchent sur le Christ. A droite, un personnage, vêtu de bleu, s'appuie à la croix. Un autre, debout, de profil à gauche, les épaules couvertes d'un manteau rouge, joint les mains. Sur le sol, les tenailles, la couronne d'épines.

L'Adoration des Mages. — Toile. — H. $0^m,80$. — L. 1^m. — Dix-septième siècle.

Sur le seuil d'une maison, à gauche, la Vierge, ayant derrière elle, debout, saint Joseph, vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu, la tête couverte d'un voile jaune, de profil à droite. L'Enfant Jésus est déposé, nu, sur une draperie blanche recouvrant des bottes de paille. Au-dessus, le Mage noir, debout, tenant un petit coffret. A droite, un Mage, de profil à gauche, prosterné, présente une sébile d'or : il est vêtu d'un manteau rouge, le corsage recouvert d'hermines, et a l'épée au côté ; sa couronne est sur le sol. Au-dessus de ce Mage, un autre, debout, tient dans la main droite une coupe fermée en forme de ciboire et élève la main gauche : il porte une robe bleue, une chape d'or, une toque rouge perlée avec couronne d'or. Sur le côté droit, trois femmes, debout, la première, de face, robe rose, corsage bleu, voile transparent sur le côté droit de la tête, la main gauche tombant, ornée d'un bracelet, la main droite relevant un pli du voile à la poitrine. (Cette figure paraît être un portrait.) Deux suivantes causent derrière elle.

Vierge Mère. — Toile ovale. — H. $0^m,70$. L. $0^m,40$. — Dix-septième siècle.

Représentée de profil à droite. Robe brune, voile noir. Marie tient, sur son épaule, l'Enfant Jésus endormi, de profil à gauche.

PARLOIR.

Le Christ. — Toile ovale. — H. $0^m,50$. — L. $0^m,40$. — Dix-septième siècle.

En buste, de face, cheveux bouclés, les yeux levés au ciel, robe rouge et bleue.

Dans un cadre de bois sculpté.

En mauvais état.

La Vierge. — Toile ovale. — H. $0^m,50$. — L. $0^m,40$. — Dix-septième siècle.

En buste. De trois quarts à droite, tête un peu relevée, robe rose, voile bleu.

Dans un cadre de bois sculpté.

En mauvais état.

L'Adoration des Mages. — Toile ovale. — H. 0m,50. — L. 0m, 40. — Dix-septième siècle.

A gauche, la Vierge, assise, de profil à droite, voile bleu, présente l'Enfant Jésus, nu, à l'adoration d'un Mage chauve, prosterné de droite à gauche, mains jointes, les épaules couvertes d'un manteau rouge. A droite, un autre Mage, debout, la main droite repliée à la poitrine. A l'arrière-plan, le troisième Mage monté sur un chameau.

En mauvais état.

L'Adoration des Bergers. — Toile ovale. — H. 0m,50. — L. 0m,40. — Dix-septième siècle.

A droite, Marie, assise de face, vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu, la tête couverte d'un voile gris, développe les langes de l'enfant Jésus, couché de gauche à droite. Derrière elle, à droite, saint Joseph debout. A gauche, trois bergers, le premier au-devant, à genoux.

Ecce Homo. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,55. — Dix-septième siècle.

Mater dolorosa. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,55. — Dix-septième siècle.

En mauvais état.

Le Christ en croix. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,75. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Marie-Madeleine. — Toile. — H. 0m,85. — L. 0m,70. — Dix-huitième siècle.

COUR D'ENTRÉE.

Regina Cœli. — Statue pierre. — H. 2m,50. — Par BOURICHÉ (HENRI).

Debout, drapée, manteau relevé par le bras gauche, voile tombant sur le dos, la tête couronnée d'étoiles, Marie présente un lis de la main droite, et sur le bras gauche porte l'Enfant Jésus, tête nue, tunique à orfrois, qui tient un ciboire avec une hostie.

La statue repose sur un soubassement arrondi et évasé.

DANS LE JARDIN DE LA PHILOSOPHIE.

Vierge bénissante. — Statue pierre. — H. 2m,50. — Par BOURICHÉ (HENRI). —

Debout, le bras droit levé pour bénir; le bras gauche portant l'Enfant Jésus, vêtu d'une tunique, tourné de profil à gauche, tendant la main droite pour inviter sa mère à bénir, et tenant dans la main gauche la hampe d'une haute croix, dont il perce la tête du serpent. La Vierge porte le diadème; ses longs cheveux sont épars sur les épaules et couverts d'un voile; le manteau est relevé sur le bras gauche, et le pied droit enroulé par les replis du serpent.

Angers, le 28 septembre 1891.

JOSEPH DENAIS,
CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.



VOLUMES PARUS

Paris. — Monuments civils.

Tome Ier. — L'Institut, MM. Guiffrey et de Lajolais — Les Archives nationales, M. Guiffrey — L'Opéra, M. Nuitter — Les Fontaines publiques, M. Michaux — Le Théâtre-Français, M. Chabrol — L'Arc de l'Étoile, l'Arc du Carrousel, la Colonne Vendôme, la Colonne de Juillet, M. Jouin — La Bibliothèque Mazarine, MM. Berrier et Jouin — La Gaîté, le Vaudeville, le Théâtre-Lyrique, le Châtelet, M. Michaux — La Tour Saint-Jacques, le Campanile de Saint-Germain-l'Auxerrois, M. Michaux — Table analytique, M. Chéron.

Tome II. — Les Mairies, les Places, les Squares et les Avenues, l'Ex-Chapelle expiatoire, le palais de la Bourse, le palais du Tribunal de Commerce, M. Michaux — L'Hôpital militaire du Val-de-Grâce, M. Ruprich-Robert — Le Muséum d'Histoire naturelle et le Jardin des Plantes, MM. Jouin et Stein — Le Panthéon, M. Ph. de Chennevières — Table analytique, M. Jouin.

Tome III. — Hôtel de Ville, M. Michaux — Manufacture nationale des Gobelins, MM. Darcel et Guiffrey — Monuments ou statues érigés par souscription dans les cimetières de Paris, M. Jouin — Jardin du Luxembourg, M. Jouin — Table analytique, M. Jouin.

Paris. — Monuments religieux.

Tome Ier. — Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Philippe du Roule, Saint-Louis d'Antin, Saint-Laurent, Saint-Honoré, Sainte-Clotilde, Saint-Nicolas du Chardonnet, Notre-Dame de Grâce, Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Saint-Pierre du Gros-Caillou, Saint-Lambert de Vaugirard, Saint-Etienne du Mont, Temples de Penthemont et de l'Oratoire, M. Clément de Ris — Saint-Ambroise, Saint-Bernard, Saint-Augustin, Saint-Sulpice, Saint-François-Xavier, la Trinité, M. Michaux — Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-Séverin, M. Goddé — Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, M. Guiffrey — Saint-Germain des Prés, Saint-Thomas d'Aquin, M. P. de Saint-Victor — La Madeleine, M. Gruyer — Saint-Merri, M. L. de Ronchaud — Sainte-Marguerite, M. P. Mantz — Notre-Dame, M. Quevron — Table analytique, M. Chéron.

Tome II. — Notre-Dame des Blancs-Manteaux, MM. de Lajolais et Guiffrey — Saint-Eugène, M. Guiffrey — Saint-Joseph, Notre-Dame des Champs, Saint-Pierre de Montrouge, Notre-Dame de Clignancourt, Saint-Leu, l'Assomption, Temple israélite de la rue de la Victoire, Temple israélite de la rue des Tournelles, Saint-Roch, Saint-Vincent de Paul, Notre-Dame des Victoires, Sainte-Elisabeth, Notre-Dame d'Auteuil, Saint-Jean-Saint-François, Saint-Jacques-Saint-Christophe de la Villette, Saint-Ferdinand des Ternes, Sainte-Marie des Batignolles, Saint-Jean-Baptiste de Belleville, Notre-Dame de Lorette, M. Michaux — Saint-Marcel de la Salpêtrière, Saint-Médard, Notre-Dame de la Gare, Chapelle et Hospice de la Salpêtrière, Saint-Marcel de la Maison-Blanche, M. Darcel — Table analytique, M. Jouin.

Tome III. — Églises Saint-Pierre de Chaillot, Saint-Germain de Charonne, Saint-Denis de La Chapelle, Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant, Saint-Michel des Batignolles, Saint-Martin des Marais, Notre-Dame de Bercy, Saint-Antoine des Quinze-Vingts, Saint-Éloi, Église russe, Temple des Billettes, Église de Saint-Julien-le-Pauvre, Temple Sainte-Marie, Église de la Sorbonne, Saint-Gervais-Saint-Protais, Saint-Paul-Saint-Louis, Saint-Louis des Invalides, Saint-Denis du Saint-Sacrement, Chapelles du Séminaire des Missions étrangères, du Lycée Henri IV, du Lycée Saint-Louis, du Lycée Louis-le-Grand, Église Saint-Louis-en-l'Ile, MM. Michaux — Églises Saint-Eustache, Saint-Nicolas des Champs, M. P.-Frantz Marcou -- Eglises Saint-Georges de la Villette, Immaculée-Conception, Saint-François de Sales, Sainte-Anne de la Maison-Blanche, M. A. Bouillet — Églises Notre-Dame de Plaisance, Saint-Pierre de Montmartre, M. Jouin. — Table analytique, M. Jouin.

Province. — Monuments civils.

Tome Ier. — Bibliothèque de Versailles, MM. Guiffrey et Delerot — Musée de Chalon-sur-Saône, MM. Destailleur et Paté — Hôpital de Chalon-sur-Saône, M. Paté — Hospice de Bellesme, M. de Chennevières — Musée d'Orléans, M. Marcille — Musée de Montpellier, MM. Lafenestre et Michel — Table analytique, M. Chéron.

Tome II. — Musée de Nantes, M. O. Merson — Préfecture de Versailles, M. Clément de Ris — Château de Gien, Donjon du Château et Hôtel de ville de Beaugency, Hôtel de ville de Bellegarde, Hôtel de ville de Lorris, M. Edmond Michel — Bibliothèque de Besançon, M. Castan — Hospice de la Charité, à Lyon, M. Charvet — Musée de Dieppe, M. Millet — Table analytique, M. Jouin.

Tome III. — Musées d'Angers, Musée de Peinture et de Sculpture, Musée David, Cabinet Turpin de Crissé, Musée Saint-Jean, M. Jouin — Table analytique, M. Jouin.

Tome V. — Manufacture de Sèvres, M. Champfleury — Lycée de Caen, MM. Buret et Lumière — Musées de Besançon, M. Castan — Préfecture d'Agen, M. Tholin — Palais des Arts, à Lyon, M. Dissard — Palais de justice de Grenoble, M. George — Musée de Tours, MM. Laurent et de Montaiglon — Table analytique, M. Jouin.

Tome VI. — Musée-bibliothèque de Grenoble, M. J. Roman — Musée de Lisieux, MM. F. de Mély et A. de Montaiglon — Monuments civils de Toulon, M. Ginoux — Musée de Béziers, M. Ponsonailhe — Table analytique, M. Jouin.

Province. — Monuments religieux.

Tome Ier. — Notre-Dame de Granville, M. Guiffrey — Saint-Marcel près Chalon-sur-Saône, M. Paté — Églises du département des Hautes-Alpes, 45 monographies, M. Roman — Saint-Samson de Clermont, M. Boufflet — Saint-Louis de Versailles, Notre-Dame de Versailles, M. Clément de Ris — Saint-Jacques de Compiègne, M. de Marsy — Notre-Dame de Mantes, MM. Durand et Grave — Eglises du département du Loiret, 116 monographies, M. Michel — Table analytique, M. Jouin.

Tome III. — Saint-Vulfran d'Abbeville, M. Delignières — cathédrale de Moulins, M. du Broc de Segange — Cathédrale d'Amiens, M. Durand — Saint-Pierre d'Avignon, M. l'abbé Requin — Eglises de la ville d'Aix, M. Gibert — Eglise de Saint-Maximin (Var), M. Rostan — Eglises de l'arrondissement de Roanne (Loire), M. Déchelette — Eglises des Basses-Alpes, M. Roman — Saint-Pierre de Lyon, M. Charvet — Eglise du lycée Ampère de Lyon, M. Charvet. — Saint-Martin-ès-Vignes, à Troyes, M. Le Clert — Saint-Pantaléon, à Troyes, M. Babeau — Saint-Saulve, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), M. le marquis Ph. de Chennevières — Table analytique, M. Jouin.

Archives du Musée des Monuments français.

Tome Ier. — Papiers de M. Albert Lenoir et documents tirés des Archives de l'Administration des Beaux-Arts.

Tome II. — Documents déposés aux Archives nationales et provenant du Musée des Monuments français.

Tome III. — Documents déposés aux Archives nationales et provenant du Musée des Monuments français. — Table analytique, M. Jouin.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET DE VENTE

Première Édition, sur papier ordinaire : Prix du fascicule, 3 fr.; prix du volume, 9 fr.
Deuxième Édition, sur papier vélin : Prix du fascicule, 5 fr.; prix du volume, 15 fr.
Troisième Édition, numérotée, sur papier de Hollande : Prix du fascicule, 10 fr.; prix du volume. . . . . 30 fr.
Chaque volume sera publié en *trois* fascicules. — Il paraîtra *un* volume par an.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 3417.